



OXFAM IBIS

EDUCATION OUT LOUD
advocacy & social accountability

GPE
Transforming Education
Promising



Projet de Renforcement des OSC pour la Redevabilité des Politiques
Educatives et leur Mise en Œuvre (PRO-RePEM)

EVALUATIONS CITOYENNES DES PROJETS ET PROGRAMMES DE L'ETAT EN LIEN AVEC LA QUALITE DE L'EDUCATION ET LA PRISE EN COMPTE DU GENRE, LE COVID



RAPPORT GENERAL

JUIN
2023

Cette étude a été commanditée par le consortium DEDRAS-ONG – Social Watch Bénin.

Elle a été réalisée sous la conduite de Monsieur KITI Bonaventure, Expert en Participation Citoyenne.

SOMMAIRE

Liste des graphiques	4
Résumé analytique	8
Introduction.....	9
Chapitre 1 : La méthodologie	10
1.1. Démarche méthodologique adoptée	10
Chapitre 2 : Présentation des résultats des évaluations citoyennes	15
2.1. Politique de l'Etat en matière de recrutement, formation/encadrement et déploiement des enseignants des écoles primaires et maternelles publiques	15
2.2. Politique de l'Etat en matière de mise en place des infrastructures et matériels dans les écoles primaires et maternelles publiques	66
2.3. Mécanismes et mesures mis en place par l'Etat et autres acteurs en matière de promotion de la scolarisation des filles dans le secondaire.....	139
Conclusion et recommandations.....	144
Graphique 94 : Appréciation nationale des huit indicateurs	144
ANNEXES.....	147

Liste des graphiques

Graphique 1 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département de l'Alibori	16
Graphique 2 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département de l'Atacora	17
Graphique 3 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département de l'Atlantique	18
Graphique 4 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département du Borgou	19
Graphique 5 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département des Collines	21
Graphique 6 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département du Couffo	22
Graphique 8 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département du Mono	26
Graphique 9 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département de l'Ouémé	28
Graphique 10 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département du Plateau	28
Graphique 11 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département du Zou	29
Graphique 12 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département de l'Alibori	32
Graphique 13 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département de l'Atacora	33
Graphique 14 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département de l'Atlantique	36
Graphique 15 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département du Borgou	38
Graphique 16 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département des Collines	39
Graphique 17 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département du Couffo	41
Graphique 18 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département de la Donga	42
Graphique 19 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département du Mono	43
Graphique 20 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département de l'Ouémé	45
Graphique 21 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département du Plateau	46
Graphique 22 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le Zou	46
Graphique 23 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans l'Alibori	47
Graphique 24 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans l'Atacora	49
Graphique 25 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans l'Atlantique	50

Graphique 26 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le Borgou	51
Graphique 27 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le département des Collines	52
Graphique 28 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le Couffo	54
Graphique 29 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans la Donga	56
Graphique 30 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le Mono	60
Graphique 31 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans l'Ouémé	62
Graphique 32 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le Plateau	63
Graphique 33 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le Zou	64
Graphique 34 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans l'Alibori	67
Graphique 35 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans l'Atacora	69
Graphique 36 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans l'Atlantique	71
Graphique 37 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans le Borgou	74
Graphique 38 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans les Collines	76
Graphique 39 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans le Couffo	78
Graphique 40 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans la Donga	80
Graphique 41 : Appréciation des indicateurs dans le département du Littoral	81
Graphique 42 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans le Mono	82
Graphique 43 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans l'Ouémé	83
Graphique 44 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans le Plateau	84
Graphique 45 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans le Zou	85
Graphique 46 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans l'Alibori	88
Graphique 47 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département de l'Atacora	90
Graphique 48 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département de l'Atlantique	91
Graphique 49 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département du Borgou	93
Graphique 50 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département des Collines	94
Graphique 51 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département du Couffo	96
Graphique 52 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département de la Donga	97
Graphique 53 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département du Littoral	98

Graphique 54 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département du Mono	99
Graphique 55 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département de l'Ouémé	101
Graphique 56 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département du Plateau	102
Graphique 57 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le Zou	102
Graphique 58 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département de l'Alibori	105
Graphique 59 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département de l'Atacora	108
Graphique 60 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département de l'Atlantique	110
Graphique 61 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Borgou	113
Graphique 62 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département des Collines	114
Graphique 63 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Couffo	116
Graphique 64 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département de la Donga	118
Graphique 65 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Littoral	119
Graphique 66 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Mono	120
Graphique 67 : Appréciation de l'indicateur "Disponibilité des salles de classes" dans le département de l'Ouémé	122
Graphique 68 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Plateau	123
Graphique 69 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Zou	124
Graphique 70 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département de l'Alibori	127
Graphique 71 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département de l'Atacora	128
Graphique 72 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département de l'Atlantique	129
Graphique 73 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Borgou	130
Graphique 74 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département des Collines	131
Graphique 75 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Couffo	132
Graphique 76 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département de la Donga	133

Graphique 77 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Littoral	134
Graphique 78 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Mono	135
Graphique 79 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département de l'Ouémé	136
Graphique 80 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Plateau	137
Graphique 81 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Zou	138
Graphique 82 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département de l'Alibori	140
Graphique 83 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département de l'Atacora	140
Graphique 84 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département de l'Atlantique	141
Graphique 85 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Borgou	141
Graphique 86 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département des Collines	141
Graphique 87 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Couffo	142
Graphique 88 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département de la Donga	142
Graphique 89 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Littoral	142
Graphique 93 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Zou	143
Graphique 90 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Mono	143
Graphique 91 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département de l'Ouémé	143
Graphique 92 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Plateau	144
Conclusion et recommandations	144
Graphique 94 : Appréciation nationale des huit indicateurs	144

Résumé analytique[SA1]

Introduction

La contribution efficace et efficiente d'un individu ou groupe d'individus aux progrès de l'humanité procède des moyens mis à sa disposition par la société pour acquérir l'instruction et les bases indispensables à la maîtrise de la masse croissante de connaissances utiles pour le développement. L'école reste le cadre privilégié dans lequel cette instruction et les bases indispensables à la maîtrise de la masse croissante de connaissances utiles sont offertes aux individus ou groupes d'individus. Mais l'école ne peut jouer ce rôle et atteindre les objectifs qui lui sont assignés que si **ses programmes, ses méthodes, sa stratégie globale de formation et ses moyens obéissent aux normes qu'exige le profil d'homme (et de femme) qu'elle se fixe de générer** (MEN, 1990). C'est fort de cette considération que des recommandations qui ont alimenté l'ensemble des politiques de l'Etat en matière d'éducation à partir de 1991 ont été formulées au terme des Etats Généraux de l'Education, tenus à Cotonou du 02 au 09 octobre 1990.

Pour une amélioration significative et continue de la disponibilité et de la qualité de l'offre éducative au Bénin, un des objectifs majeurs des politiques éducatives successives de l'Etat, la contribution des organisations de la société civile ne serait point négligeable. Ces dernières participent à l'atteinte de cet objectif en initiant des actions au niveau local ou national pour accompagner l'Etat dans sa mission régaliennne. Telle est la situation avec le Projet de Renforcement des OSC pour la Redevabilité des Politiques Educatives et leur Mise en Œuvre (PRO-RePEM) mis en œuvre par le consortium « DEDRAS-ONG/Social Watch Bénin » soutenu financièrement par le Partenariat Mondial pour l'Education (PME) à travers son Fonds Education à Voix Haute (EOL). « Contribuer au renforcement du rôle de la société civile nationale dans la promotion de la transparence et de la redevabilité des politiques du système éducatif et leur mise en œuvre pour accroître l'offre d'une éducation de qualité, équitable, inclusive et résiliente aux situations d'urgence » est l'objectif global dudit projet. Afin d'atteindre l'objectif du projet, un dispositif basé sur les démembrements locaux de l'Observatoire de l'Education appelés « Observatoires Communaux de l'Education (OCE) » a été mis en place pour faire la veille citoyenne en vue d'une meilleure redevabilité des politiques éducatives au niveau local, et pour initier ou soutenir des plaidoyers en faveur d'une éducation de qualité à chaque enfant béninois. Pour exiger une bonne redevabilité et conduire des processus efficaces de plaidoyers en faveur d'une éducation de qualité, les OCE ont besoin de données probantes qu'ils peuvent obtenir à travers des Evaluations Citoyennes réalisées dans leurs communes. La réalisation des Evaluations Citoyennes vise l'instauration d'un dialogue inclusif et participatif entre les bénéficiaires et les prestataires de services afin d'en arriver à améliorer la qualité des services de l'éducation à travers la mise en place de plateformes pour la

participation des citoyens et de la société civile et une rétroaction sur la prestation de services dans le secteur de l'éducation.

Dans le cadre de la présente mission et au regard des trois thématiques retenues par le consortium pour l'enquête quantitative, huit (08) indicateurs ont été formulés pour faire l'objet d'évaluations citoyennes dans les quarante (40) communes d'étude au cours de la période allant de mars à avril 2023. Les thématiques desquelles les indicateurs ont découlé sont :

- **Thématique 1** : Politique de l'Etat en matière de recrutement, formation/encadrement et déploiement des enseignants des écoles maternelles et primaires publiques
- **Thématique 2** : Politique de l'Etat en matière de mise en place des infrastructures et matériels scolaires dans les écoles maternelles et primaires publiques
- **Thématique 3** : Mécanismes et mesures mis en place par l'Etat et autres acteurs en matière de promotion de la scolarisation des filles dans le secondaire.

C'est pour présenter les résultats qualitatifs obtenus au terme des évaluations citoyennes conduites dans le secteur de l'éducation dans les communes que le présent rapport est élaboré.

Chapitre 1 : La méthodologie

1.1. *Démarche méthodologique adoptée*

Après le choix de la personne ressource, la mission a démarré par une séance de cadrage tenue entre le commanditaire et le prestataire pour une meilleure clarification de celle-ci et des échanges de compréhension mutuelle, afin de s'accorder sur l'essentiel de la mission. Au cours de cette séance, les contraintes temporelles, la nécessité d'organiser les séances des plateformes départementales au mois de mai au plus tard, le besoin de mettre en place un mécanisme de veille citoyenne continue après les évaluations citoyennes ont été des préoccupations abordées par les responsables du consortium. Ladite séance a été l'occasion pour le prestataire d'obtenir du consortium, la promesse de mettre à sa disposition les moyens indispensables pour l'exécution de la mission.

A la suite de la séance de cadrage, une revue documentaire a été faite par le prestataire dans l'optique de mieux cerner les enjeux du système éducatif au Bénin et faire une bonne proposition d'outils de collecte pouvant permettre l'atteinte des résultats escomptés par le consortium. Cette phase fut essentiellement axée sur le Plan Sectoriel de l'Education Post 2015 (2018-2030) et le rapport de la collecte de données statistiques faite par le consortium.

S'agissant de la phase qualitative de l'étude basée sur la réalisation des évaluations citoyennes, ces dernières se sont déroulées dans 39 communes à part la commune de Parakou qui en avait déjà réalisé avant ce processus. Lesdites communes sont : Gogounou, Karimama, Ségbana, Kérou, Boukombé, Matéri, Toucountouna, Abomey-Calavi, Tori-Bossito,

Sô-ava, Kpomassè, Bembéréké, Sinendé, N'Dali, Dassa-Zoumè, Ouèssè, Savè, Aplahoué, Dogbo, Lalo, Agbangnizoun, Copargo, Ouaké, Péhunco, Cotonou, Athiéché, Comé, Houéyogbé, Adjara, Avrankou, Sèmè-Podji, Aguégués, Adja-Ouèrè, Kétou, Dangbo, Zogbodomey, Ouinhi, Za-Kpota et Covè.

Un travail préliminaire a été effectué par la personne ressource pour formuler des indicateurs d'appréciation des services offerts aux populations dans le secteur de l'éducation. Ce travail a servi de base aux travaux de l'atelier de formation des facilitateurs au terme duquel les indicateurs définitifs d'appréciation des services offerts aux populations pour les évaluations citoyennes ont été retenus. Lesdits indicateurs sont énoncés dans la partie suivante.

Pour conduire les étapes du processus d'évaluation citoyenne dans ces communes, onze équipes de trois (03) facilitateurs chacune ont été constituées et déployées sur l'ensemble des départements du pays pour réaliser, conformément aux indicateurs retenus par les Facilitateurs, les trente-neuf (39) évaluations citoyennes dans le secteur de l'éducation. Les facilitateurs identifiés ont été préalablement formés sur la conduite du processus d'évaluation citoyenne et un guide spécifique au déroulement du processus leur a été fourni pour mener à bien les évaluations citoyennes. Ils ont bénéficié de l'appui des membres du consortium dans la réalisation des évaluations citoyennes sur le terrain.

1.2. *Formation et déploiement des facilitateurs*

La formation des facilitateurs a eu lieu les 15 et 16 mars 2023 à l'Hôtel « PAQUITA » de Bohicon et a réuni trente-trois (33) participants dont 5 femmes venues des Observatoires Communaux de l'Education (OCE), des Observatoires Départementaux de l'Education (ODE), de DEDRAS ONG, de Social Watch Bénin et de la Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education Pour Tous (CBO-EPT). Au cours de la formation, la définition et l'intérêt de l'organisation de l'évaluation citoyenne ont été développés aux facilitateurs avant de les amener à découvrir l'outil fondamental de travail qu'est la fiche d'évaluation citoyenne ou la matrice de recueil des appréciations au cours d'une évaluation citoyenne. Les différentes phases/étapes de ce processus que sont la rencontre avec les prestataires, celle organisée avec les bénéficiaires et le face à face entre les deux catégories d'acteurs ont été exposées à l'ensemble des participants à qui le formateur a demandé de porter, au regard des résultats attendus de l'étude, un regard critique sur les indicateurs d'appréciation proposés.

Ainsi, au terme d'un travail collectif, les indicateurs définitifs d'appréciation des services offerts aux populations dans le secteur de l'éducation suivants ont été retenus :

- 1) Effectif des enseignants dans les écoles
- 2) Prestation des enseignants
- 3) Réaction des responsables à la demande d'enseignants par les communautés

- 4) Disponibilité de manuels scolaires
- 5) Disponibilité de mobiliers
- 6) Disponibilité de salles de classes (Quantité-état-rampe)
- 7) Disponibilité d'infrastructures handi-sexo-spécifiques
- 8) Application de mesure d'exonération de la scolarité des filles du 1er cycle du secondaire.

1.3. Cibles et techniques d'échantillonnage

Les cibles de cette étude sont les citoyens bénéficiaires des services offerts dans le secteur de l'éducation dans les trente-neuf (39) communes retenues par le consortium pour faire objet des évaluations citoyennes. En d'autres termes, les membres des associations de parents d'élèves et les élèves ou leurs représentants (délégués d'établissement et/ ou responsables de classes).

Conformément aux principes du Community Score Card, l'échantillonnage s'est fait de façon raisonnée en fonction des communes de l'approche quantitative (enquête). Le Consortium, à travers les points focaux éducation et présidents OCE qui ont été mis à contribution dans l'identification des lieux devant abriter les séances, s'est intéressé au niveau de chaque commune pour l'échantillon aux parents d'élèves (hommes et femmes) et aux élèves eux-mêmes (jeunes) d'une part, et aux prestataires de services publics dans le secteur de l'éducation d'autre part. Avec les élèves et leurs parents, tous appelés bénéficiaires des prestations, trois groupes (Jeunes, Femmes et Hommes) sont constitués pour apprécier à travers des notes allant de 1 à 5 chaque indicateur.

Pour les bénéficiaires dans chaque commune, il a été question d'en inviter quarante-cinq (45) à raison 20 parents et représentants d'associations de parents d'élèves (hommes et femmes) et 25 élèves (primaire et secondaire) ou leurs représentants. Dans la mesure du possible, un effort a été fait pour une bonne représentation des femmes dans le processus. En raison des difficultés de mobilisation des participants aux évaluations citoyennes dans certaines communes, l'atteinte de cet effectif n'a pas été une réalité dans toutes les communes. Au total, 1679 personnes dont 790 jeunes, soit 47,05% de jeunes et 358 femmes, soit 21,32% de femmes ont pris activement part au déroulement des évaluations citoyennes [SA2][CM3].

Le détail des participations par commune est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Détail des participations par commune

Communes	Jeunes	Femmes	Hommes	Total
Karimama	25	06	14	45
Ségbana	25	09	11	45
Gogounou	25	08	13	46

Evaluations citoyennes des projets et programmes de l'Etat en lien avec la qualité de l'éducation et la prise en compte du genre, le COVID

Communes	Jeunes	Femmes	Hommes	Total
Total de l'Alibori	75	23	38	136
Boukombé	15	12	18	45
Kérou	13	7	10	30
Matéri	15	12	18	45
Péhunco	12	9	12	33
Toucountouna	15	13	17	45
Total de l'Atacora	70	53	75	198
Abomey-Calavi	12	7	13	32
Kpomassè	25	11	29	65
Sô-Ava	13	16	25	54
Tori-Bossito	17	15	10	42
Total de l'Atlantique	67	49	77	193
Bembéréké	26	09	06	41
N'Dali	24	09	08	41
Sinendé	22	08	07	37
Total du Borgou	72	26	21	119
Dassa	18	15	9	42
Ouèssè	23	7	20	50
Savè	28	8	10	46
Total des Collines	69	30	39	138
Aplahoué	18	9	10	37
Dogbo	25	10	9	44
Lalo	25	10	10	45
Total du Couffo	68	29	29	126
Copargo	18	5	9	32
Ouaké	20	6	9	35
Total de la Donga	38	11	18	67
Cotonou	10	11	8	29
Total du Littoral	10	11	8	29
Athiébé	10	10	10	30
Comé	25	10	10	45
Houéyogbé	25	10	10	45
Total du Mono	60	30	30	120
Adjara	19	6	20	45
Aguégués	26	11	18	55
Avrankou	13	8	14	35
Dangbo	19	6	18	43
Sèmè-Podji	25	7	13	45
Total de l'Ouémé	102	38	83	223

Communes	Jeunes	Femmes	Hommes	Total
Adja-Ouèrè	24	9	10	43
Kétou	25	10	10	45
Total du Plateau	49	19	20	88
Agbangnizoun	23	10	10	43
Covè	26	9	16	51
Ouinhi	19	5	25	49
Za-Kpota	17	10	15	42
Zogbodomey	25	5	27	57
Total du Zou	110	39	93	242

Quant aux prestataires de services publics dans le secteur de l'éducation, le consortium a retenu, conformément à la méthodologie de l'évaluation citoyenne d'en rencontrer par commune dix (10) provenant des ordres de l'enseignement primaire et secondaire.

1.4. *Organisation technique et logistique de la mission*

Pour réaliser les évaluations citoyennes dans les communes, l'élaboration d'outils de collecte des données pouvant permettre de recueillir d'une part la perception des citoyens par rapport aux services d'éducation offerts par les prestataires et d'autre part la prise en compte des recommandations d'amélioration proposées a été nécessaire. Au nombre de ces outils, le consortium a remis aux équipes :

- le guide du facilitateur
- la Fiche d'évaluation citoyenne ou matrice de collecte des appréciations.

1. *Le_{[SA4][CM5]} guide du facilitateur*

C'est un document élaboré pour aider le facilitateur dans le déroulement de l'évaluation citoyenne. Il précise ainsi, étape par étape, ce que le facilitateur doit faire et lui rappelle les déviances qu'il doit éviter au cours du processus. Le document indique au facilitateur les personnes susceptibles de prendre part au processus afin d'aboutir à la formulation de bonnes recommandations et d'induire des réformes consensuelles pour améliorer la qualité des services au terme du processus.

2. *La_{[SA6][CM7]} fiche de l'évaluation citoyenne ou matrice de collecte des appréciations*

Outil utilisé pour faire intervenir les populations dans l'appréciation des services publics à elles offerts, la fiche d'évaluation citoyenne est un moyen par lequel les membres de la communauté évaluent la performance des services publics et discutent avec les prestataires de services pour exprimer leurs préoccupations. Elle comporte dans la première colonne d'un tableau les principales préoccupations auxquelles les bénéficiaires doivent apporter des réponses à travers une note parmi les cinq possibilités d'annotations inscrites dans la première ligne du

tableau. Dans le cadre de la présente mission, le consortium a conçu une fiche d'évaluation citoyenne relative au secteur de l'éducation. L'option a été de prédefinir huit (08) indicateurs soumis aux annotations des bénéficiaires.

Après avoir imprimé en nombre suffisant les guides, toutes les matrices et remis à chaque équipe le canevas de rapportage, les facilitateurs/facilitatrices ont été déployé(e)s sur le terrain pour la réalisation des évaluations citoyennes proprement dites.

1.5. *Difficultés rencontrées*

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mission, les difficultés n'ont pas manqué. Elles concernent essentiellement le retard accusé par certains points focaux éducation des mairies dans la réalisation des monographies et la réticence de certains prestataires de services publics dans le secteur de l'éducation à se prêter au déroulement du processus de l'évaluation citoyenne malgré l'autorisation reçue par le consortium auprès des ministères en charge de l'éducation au Bénin..

Chapitre 2 : Présentation des résultats des évaluations citoyennes

Dans le cadre de ce chapitre, les résultats des évaluations citoyennes réalisées au cours de la période allant du mois de mars au mois de mai 2023, sont présentés par lot d'indicateurs regroupés sous chacune des trois thématiques de l'enquête statistique. Pour rappel, les thématiques de l'enquête statistique sont relatives aux points suivants :

- Politique de l'Etat en matière de recrutement, formation/encadrement et déploiement des enseignants des écoles maternelles et primaires publiques ;
- Politique de l'Etat en matière de mise en place des infrastructures et matériels scolaires dans les écoles maternelles et primaires publiques
- Mécanismes et mesures mis en place par l'Etat et autres acteurs en matière de promotion de la scolarisation des filles dans le secondaire.

Les résultats des évaluations citoyennes sont donc exposés et analysés à un premier niveau par commune et à un deuxième niveau par département avant la présentation de l'appréciation globale de l'ensemble des personnes ayant participé aux évaluations. Les détails des résultats par commune peuvent être consultés dans les annexes du présent rapport.

2.1. *Politique de l'Etat en matière de recrutement, formation/encadrement et déploiement des enseignants des écoles primaires et maternelles publiques*

Les indicateurs appréciés par les populations sous cette thématique dans toutes les communes sont les suivants : 1) *Effectif des enseignants* ; 2) *Prestation des enseignants* ; 3) *Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants*

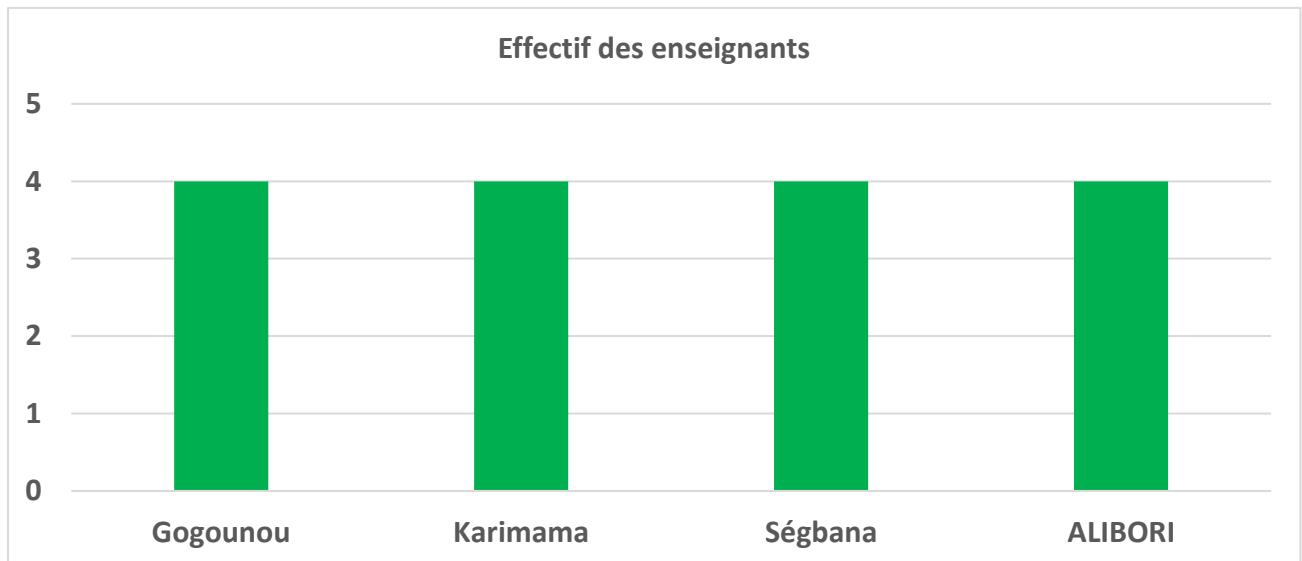
2.1.1. Indicateur 1 : Effectif des enseignants

L'effectif des enseignants est diversement apprécié dans les communes ainsi que dans les départements.

➤ **Département de l'Alibori**

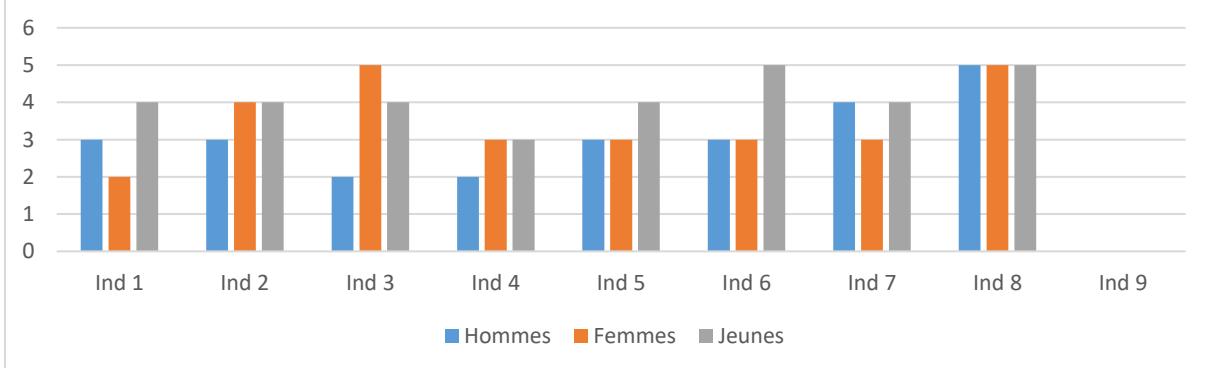
Comme l'indique le tableau présentant les détails des participations par commune, les communes concernées par les évaluations citoyennes dans le département de l'Alibori sont au nombre de trois. Il s'agit de Karimama, Ségbana et Gogounou.

Graphique 1 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département de l'Alibori

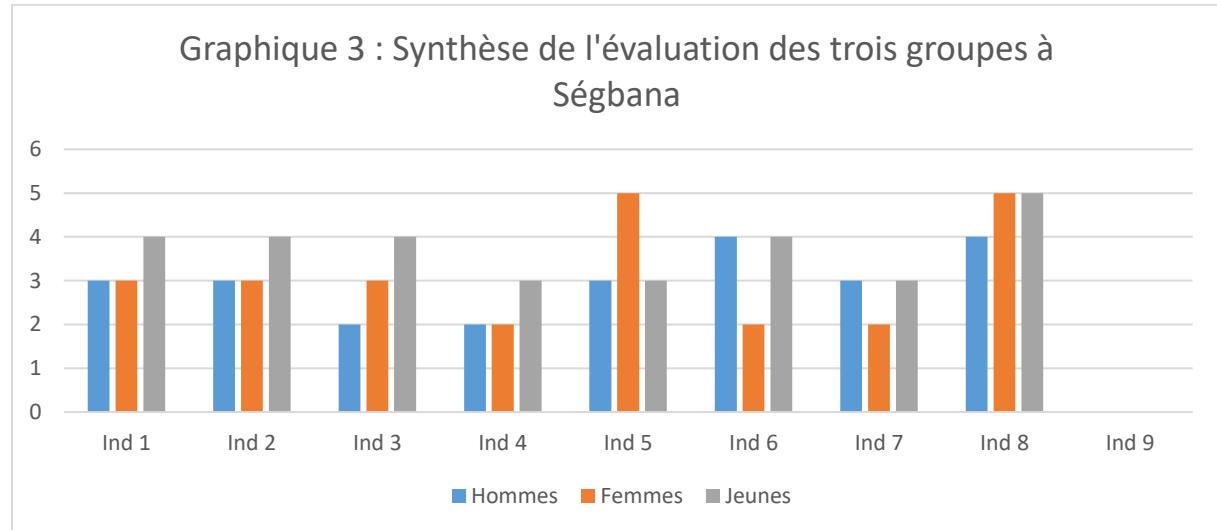


Les populations des communes de Karimama, Ségbana et Gogounou dans leur grande majorité estiment que l'effectif des enseignants est bon. Ce qui fait que l'appréciation globale des populations du département par rapport à l'effectif des enseignants est bonne.

Graphique 2 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Gogounou



Toutefois, comme l'indique le **graphique ci-dessus** les femmes de Gogounou considèrent quant à elles que l'effectif est mauvais pendant que les hommes des communes de Gogounou et ceux de Ségbana ainsi que les femmes de Ségbana pensent que cet effectif est **passable**^[SA8] (cf **graphique 3**).

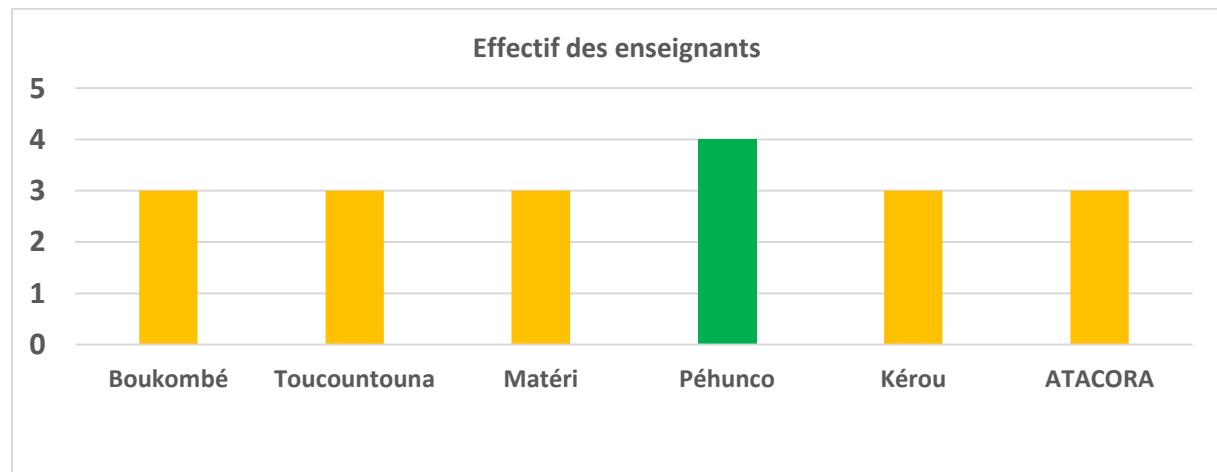


La principale raison avancée par les personnes qui estiment l'effectif passable voire mauvais dans leur commune est le fait d'être, en tant que parents d'élèves, obligés de recruter et de payer chaque année des enseignants pour l'école à cause de leur insuffisance.

➤ **Département de l'Atacora**

Dans le département de l'Atacora, les communes concernées par les évaluations citoyennes sont au nombre de cinq. Il s'agit des communes de Boukombé, Toucountouna, Matéri, Péhunco et Kérou.

Graphique 4 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département de l'Atacora



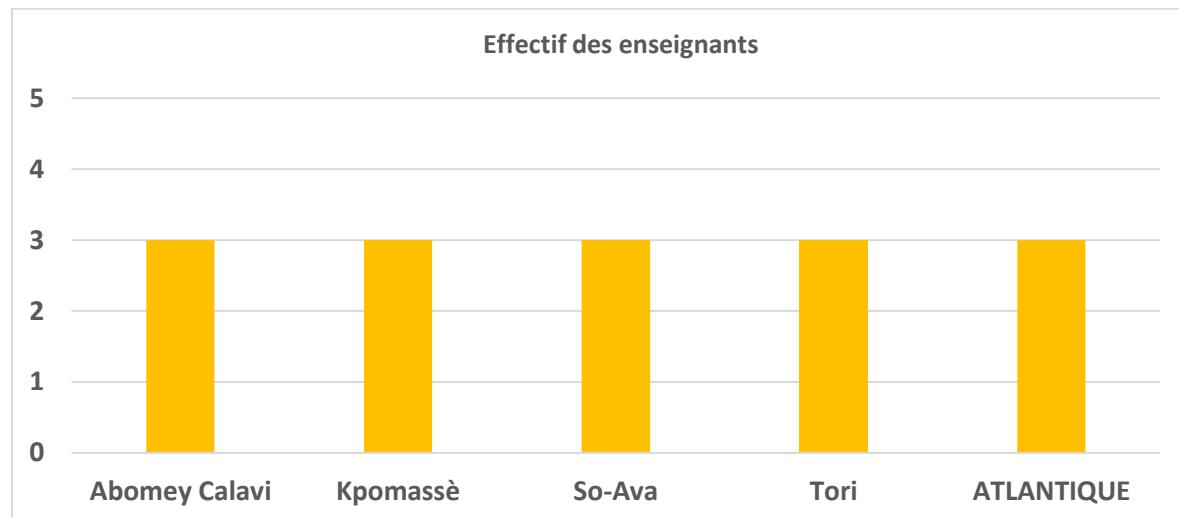
L'appréciation globale des populations du département de l'Atacora par rapport à l'effectif des enseignants est « Passable » parce que la majorité des populations des communes de Boukombé, Toucountouna, Matéri et Kérou estiment que l'effectif des enseignants dans leur commune est passable. Cependant, les populations de la commune de Péhunco dans leur grande majorité jugent cet effectif bon.

➤ **Département de l'Atlantique**

Les communes concernées par les évaluations citoyennes dans le département de l'Atlantique sont au nombre de quatre. Il s'agit des communes d'Abomey-Calavi, de Kpomassè, Sô-Ava et Tori-Bossito.

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'appréciation globale des populations du département de l'Atlantique par rapport à l'effectif des enseignants est, à l'instar de celle des populations de l'Atacora, « Passable » parce que la majorité des populations des quatre communes ayant connu le processus d'évaluation citoyenne trouve que cet effectif est passable.

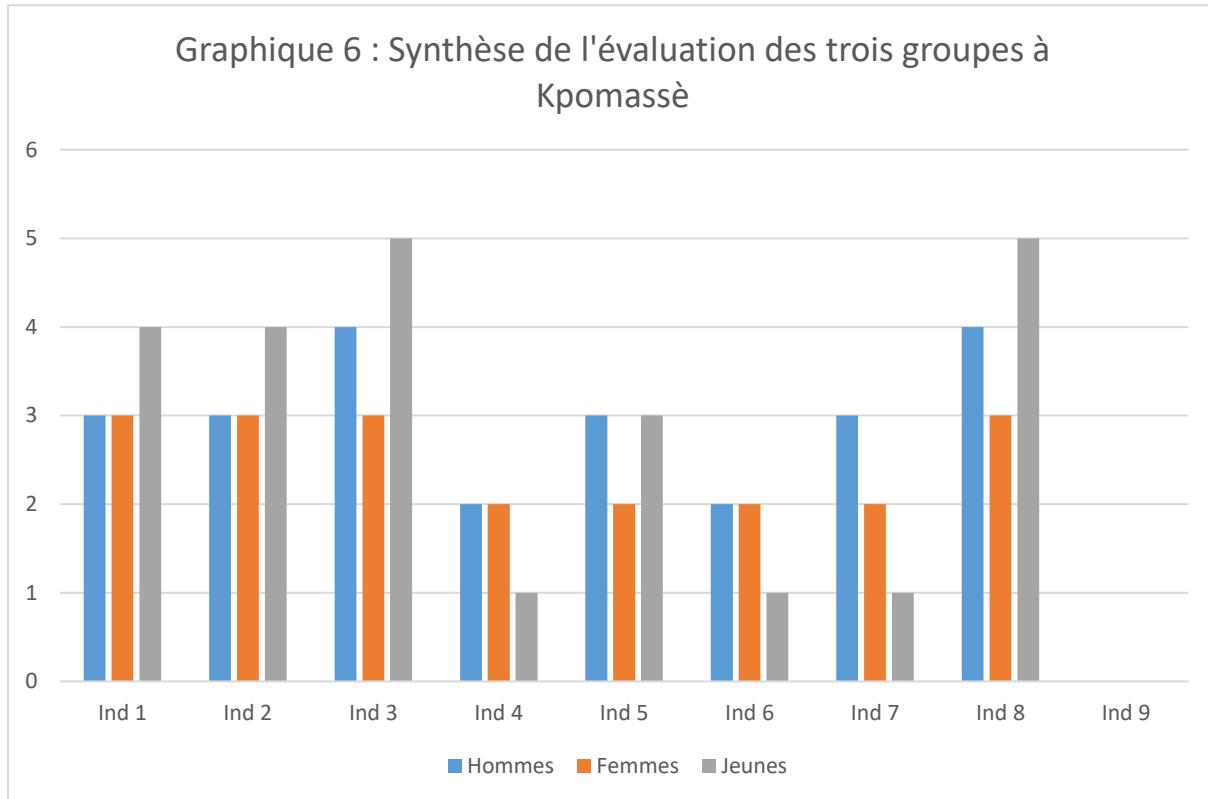
Graphique 5 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département de l'Atlantique



Cependant, comme le révèle le graphique ci-dessous ..., les jeunes de Kpomassè le trouvent bien. Les raisons avancées par la grande majorité des personnes enquêtées pour justifier la mention « Passable » attribuée au département pour cet indicateur sont les suivantes :

- le retard dans la mise à disposition de tous les enseignants qui interviennent dans les écoles

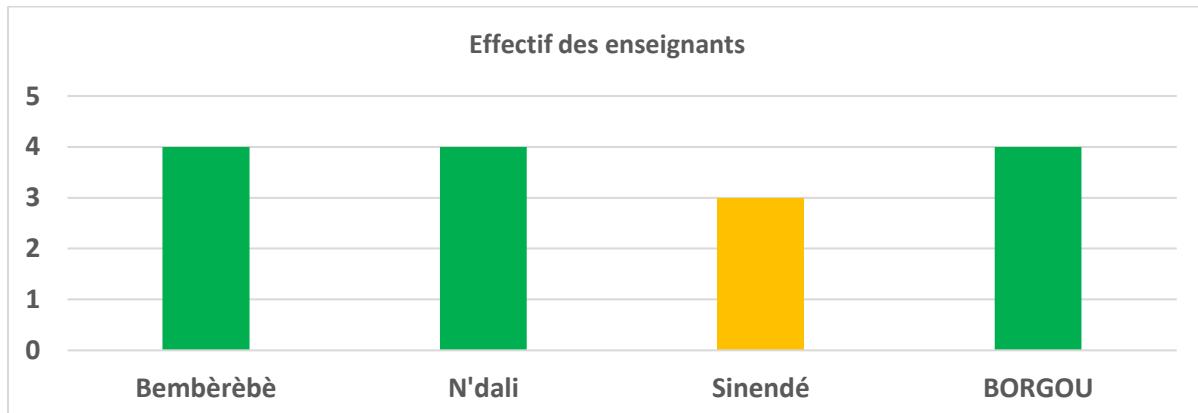
- L'inexistence de marge de manœuvre pour permettre une amélioration significative du nombre d'enseignants dans les écoles.



➤ Département du Borgou

Les Résultats des évaluations citoyennes faites dans les communes du Borgou que sont Bembéréké, N'Dali et Sinendé, en ce qui concerne l'effectif des enseignants, se présentent comme l'indique le graphique ci-dessous.

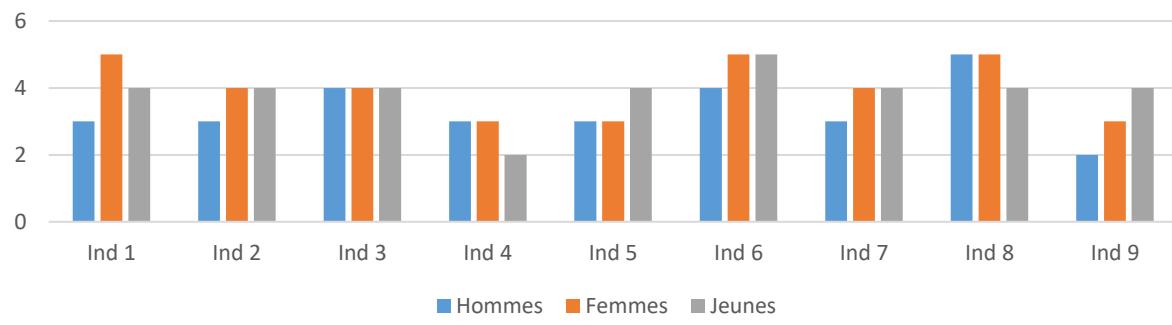
Graphique 7 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département du Borgou



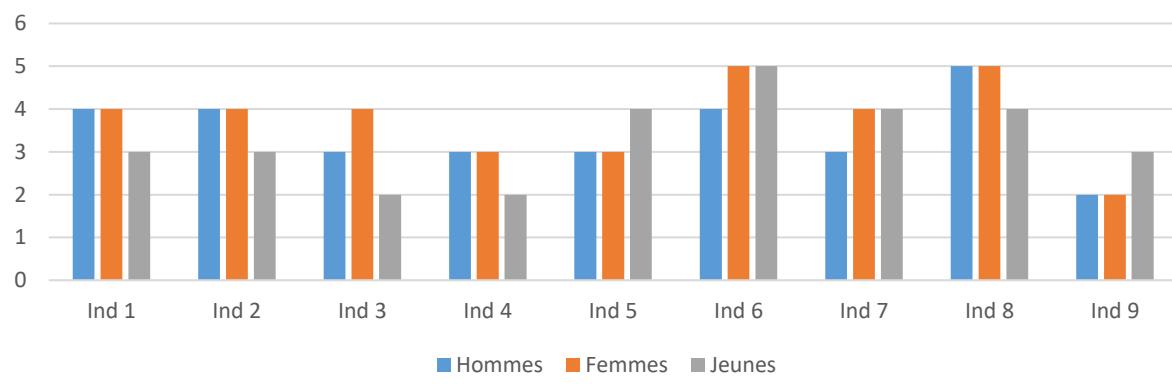
A l'exception de la commune de Sinendé où la majorité des populations estime que l'effectif des enseignants est passable, celles des autres communes jugent l'effectif des enseignants bon grâce au déploiement des Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) au primaire et au secondaire, le problème d'effectif des enseignants est presque réglé. Mais on note un retard dans leur déploiement. Ce qui donne la mention "Bonne" comme appréciation globale pour le département. Toutefois, il convient de souligner que:

- Les hommes de Bembéréké et les jeunes de Sinendé ont l'appréciation "Passable" de cet indicateur, appréciation différente de celles des autres groupes du département
- Les femmes de Bembéréké quant à elles ont une très bonne appréciation de l'effectif des enseignants dans leur commune.

Graphique 8 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Bembéréké



Graphique 9 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Sinendé

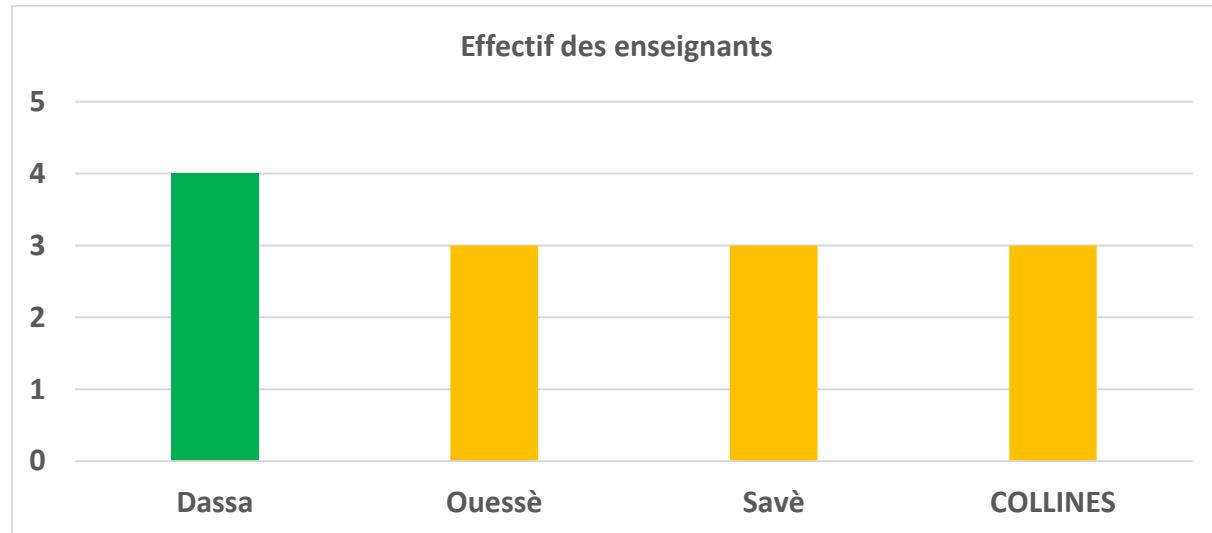


➤ Département des Collines

Dans le département des Collines, les évaluations citoyennes se sont déroulées dans trois communes que sont : Dassa, Ouèssè et Savè. Les résultats de ces évaluations citoyennes, en ce qui concerne l'effectif des enseignants, se présentent comme l'indique le **graphique 10**.

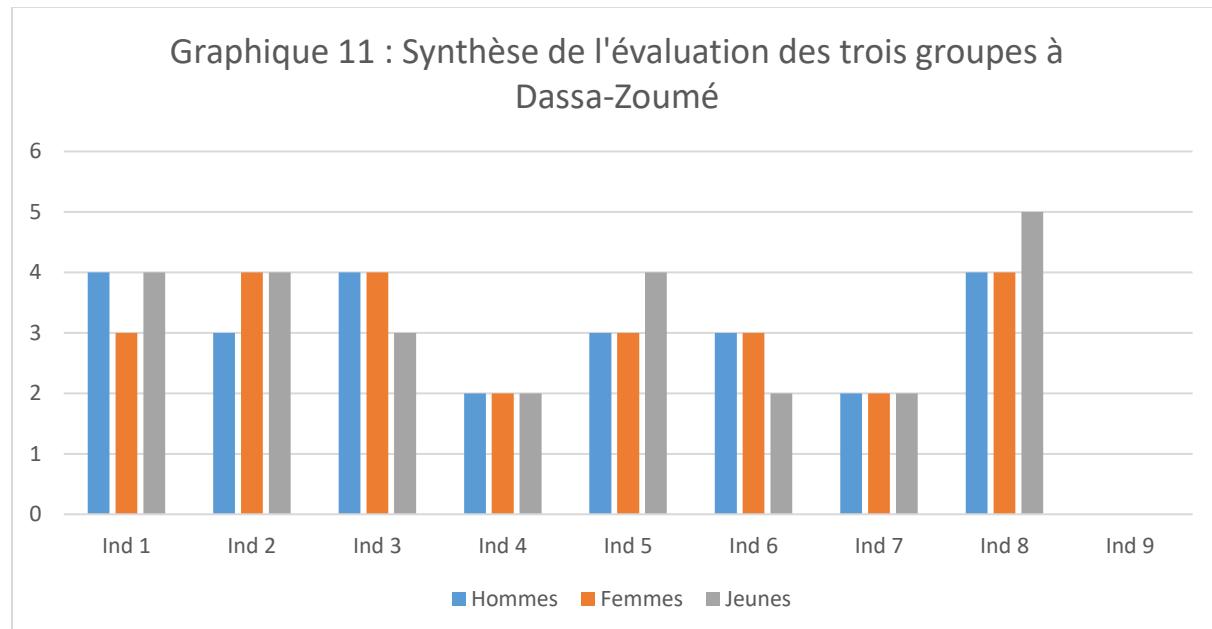
Il ressort aux termes des évaluations citoyennes dans le département que les populations dans leur grande majorité estiment "Passable" l'effectif des enseignants pour leurs écoles malgré le fait que les populations de Dassa pensent que l'effectif des enseignants dans leur commune est "Bon".

Graphique 10 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département des Collines

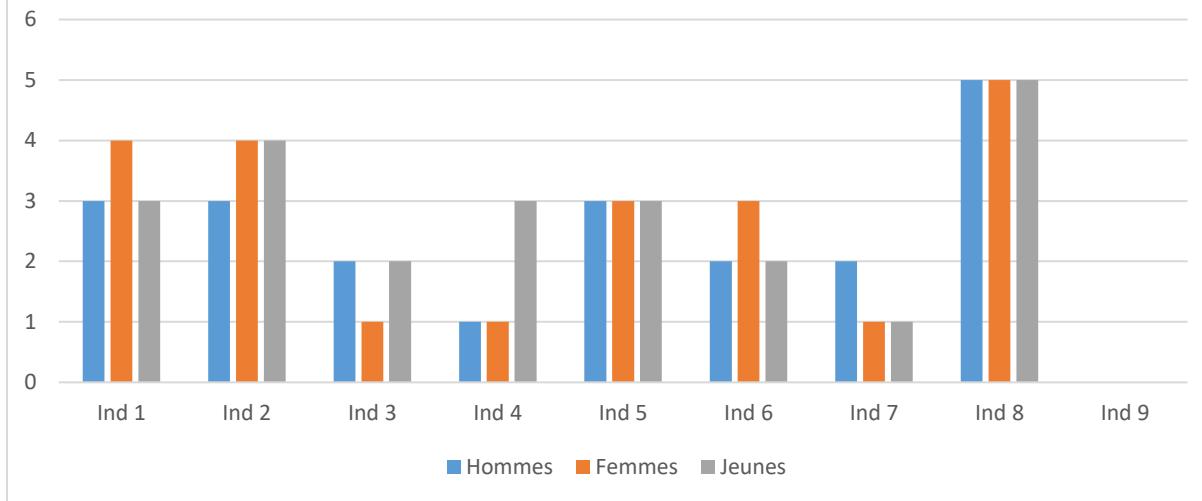


De façon plus approfondie, l'analyse des résultats des évaluations citoyennes révèlent, comme l'indiquent **les graphiques 11, 12...**, que les groupes des jeunes et des hommes à Dassa et celui des femmes à Ouèsè jugent "Bon" l'effectif des enseignants dans leur commune.

Graphique 11 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dassa-Zoumé



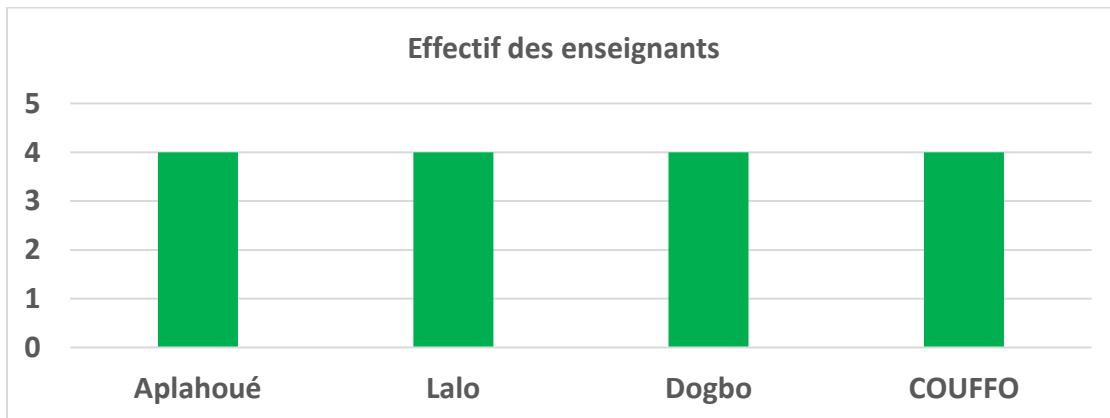
Graphique 12 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouèssè



➤ **Département du Couffo**

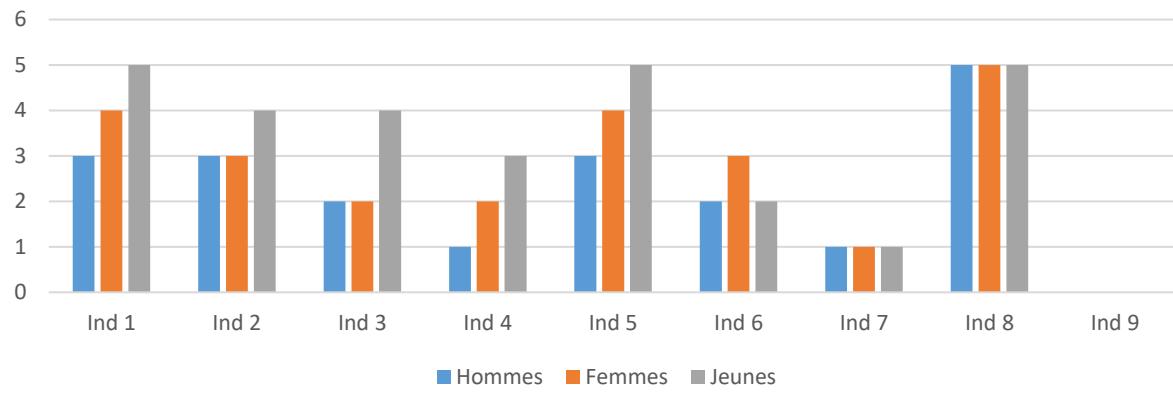
Au nombre de trois, les communes concernées par les évaluations citoyennes dans le Département sont Aplahoué, Dogbo et Lalo. Il ressort de l'observation du **graphique 13** que la majorité des populations de ces trois communes du Couffo est satisfaite de l'effectif des enseignants dans les écoles. Ce qui explique la note "4" attribuée à cet indicateur dans toutes les trois communes.

Graphique 13 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département du Couffo

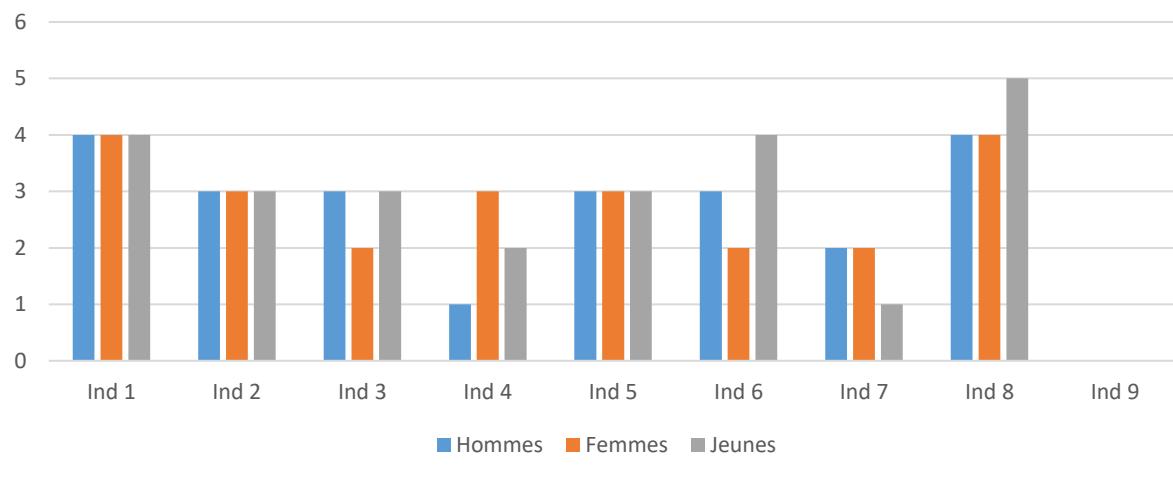


Si dans les trois communes, les moyennes des jeunes et celles des femmes d'Aplahoué et de Dogbo ont été toutes au moins "4", celles des hommes de Lalo et d'Aplahoué ainsi que les femmes de Lalo ont été "3". Ce qui exprime une différence entre le niveau de satisfaction des femmes et celui des hommes qui ont donné la note "3" pour cet indicateur.

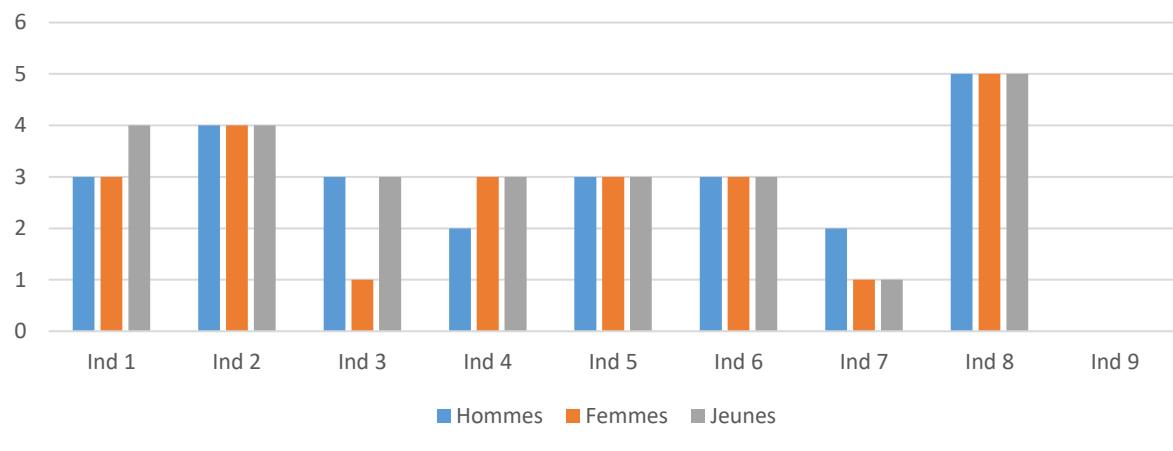
Graphique 14 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Aplahoué



Graphique 15 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dogbo



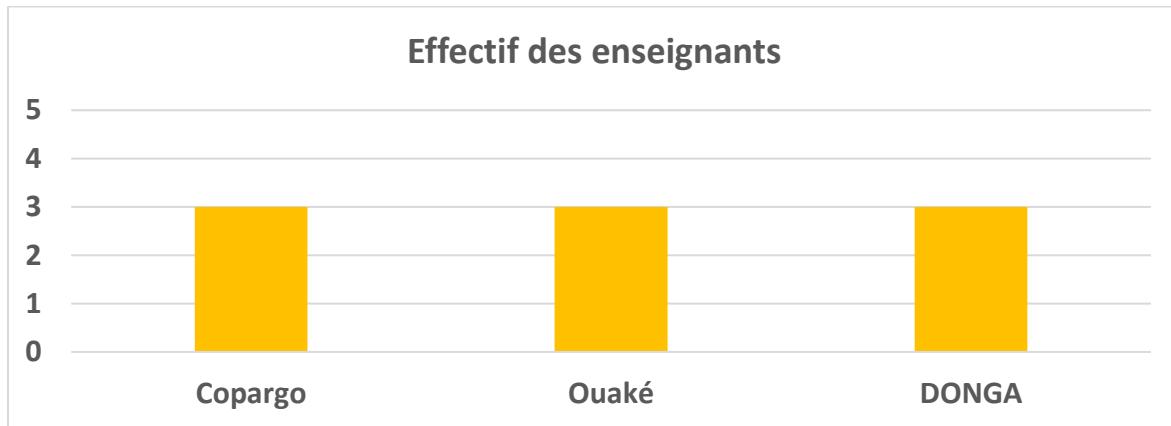
Graphique 16 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Lalo



➤ **Département de la Donga**

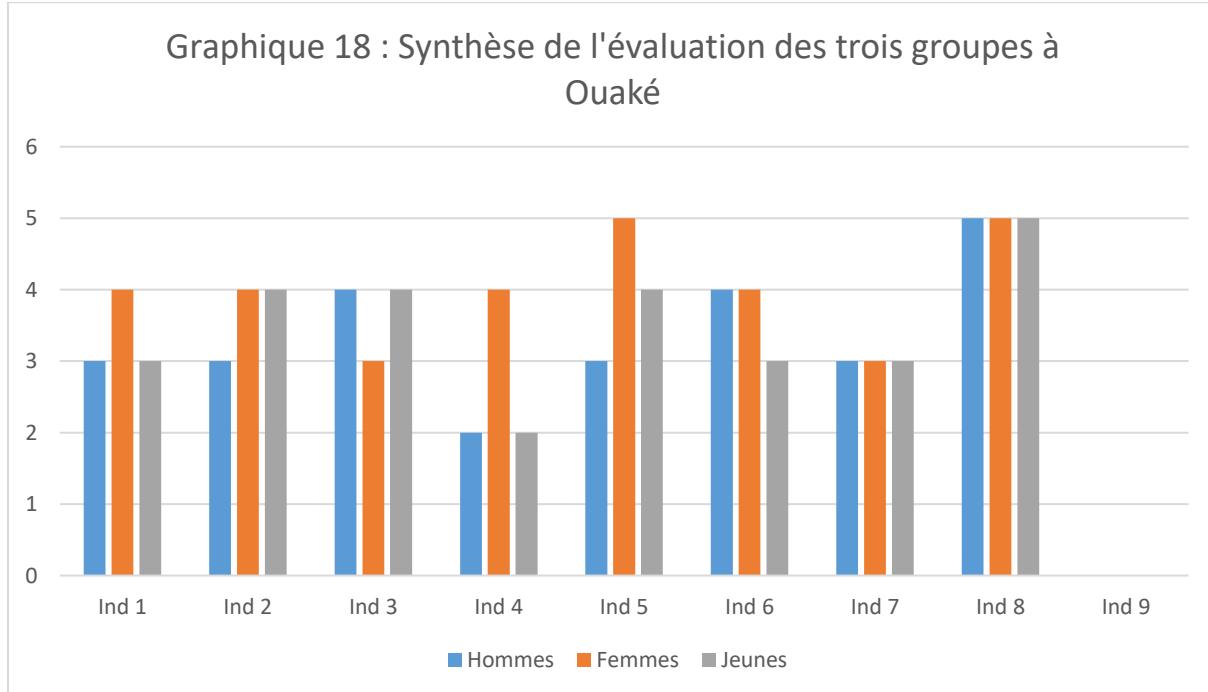
Dans le département de la Donga, les évaluations citoyennes se sont déroulées dans deux communes que sont Copargo et Ouaké.

Graphique 17 : Appréciation de l'indicateur " Effectif enseignants " dans la Donga

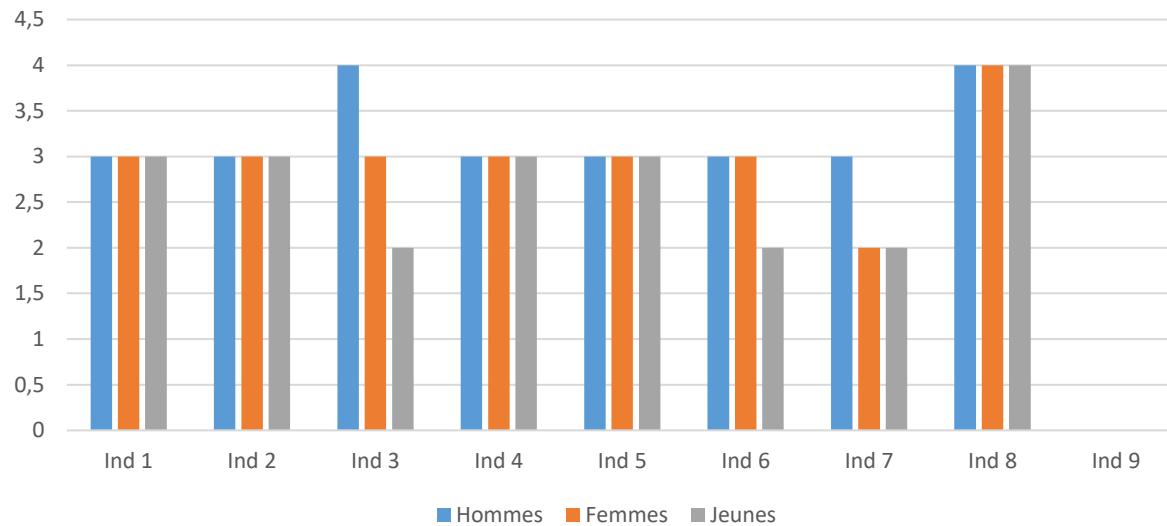


Les résultats des évaluations citoyennes au niveau départemental montrent que la majorité des bénéficiaires n'est pas satisfaite de l'effectif des enseignants dans les deux communes. Ils ont en majorité donné à cet indicateur la mention « Passable », synonyme de la moyenne « 3 ». Toutefois, il convient de souligner, **comme nous le montrent les graphiques 18 et 19**, que les femmes de Ouaké ont un avis contraire à ceux des cinq autres groupes. Elles sont, pour leur part, satisfaites des offres qui leur sont faites en termes d'effectif des enseignants par les débiteurs d'obligations.

Graphique 18 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouaké



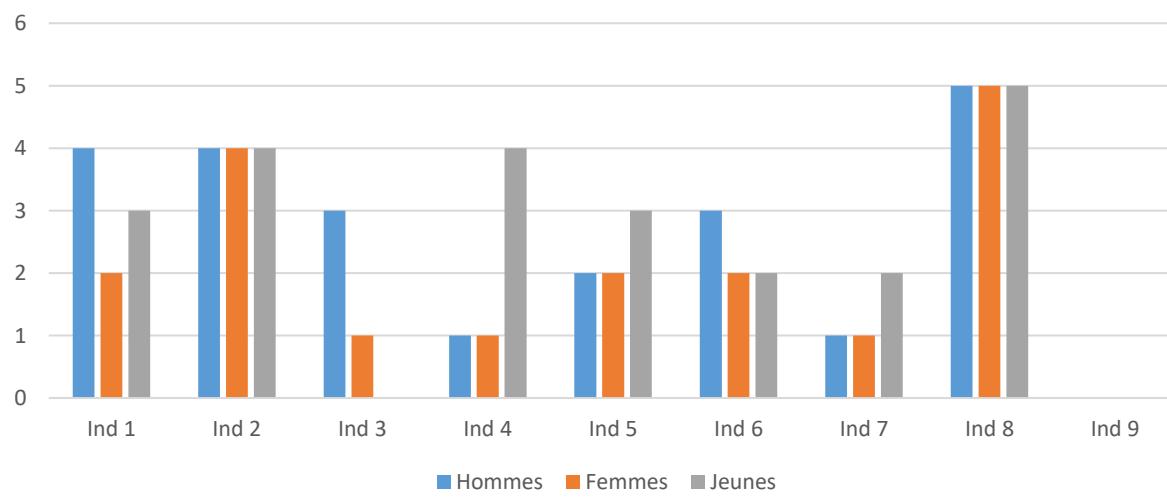
Graphique 19 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Copargo



➤ **Département du Littoral**

L'appréciation des bénéficiaires dans la commune de Cotonou par rapport à l'effectif des enseignants, **comme le présente le graphique 20**, est « Passable » avec la moyenne « 3 ».

Graphique 20 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Cotonou



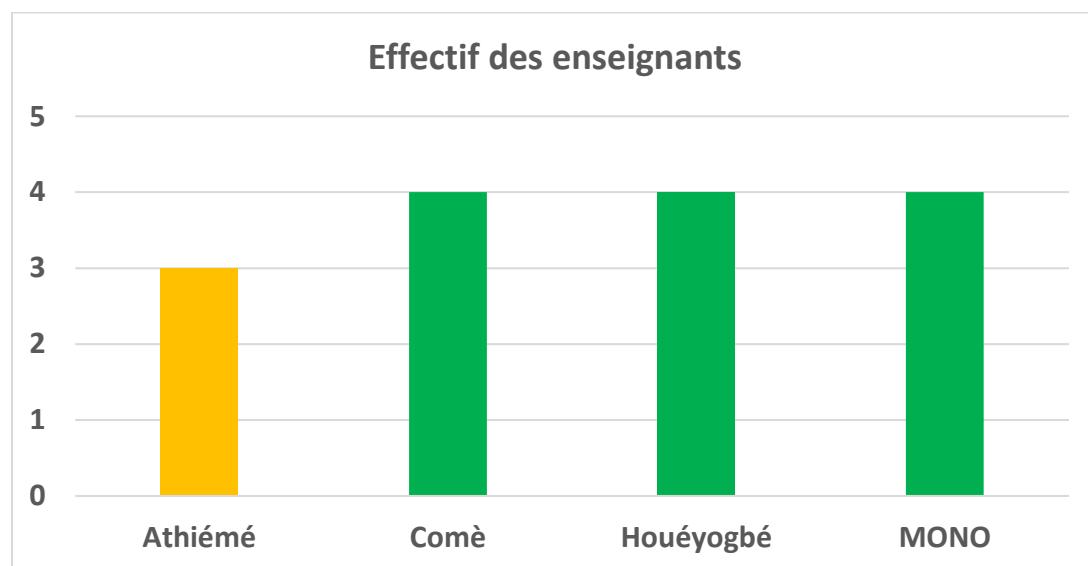
Ce qui veut dire que la majorité des bénéficiaires de Cotonou a donné à l'indicateur « Effectif des enseignants » la mention « Passable », une moyenne qui signifie qu'ils ne sont ni satisfait ni trop déçus de l'offre que leur font les débiteurs d'obligations. Ils attendent donc des porteurs de responsabilités une amélioration de leur prestation. Il importe de signaler que si l'appréciation des hommes est bonne pour cet indicateur étant donné qu'ils lui ont accordé la

note « 4 », celle des femmes est « mauvaise » car elles lui ont donné la note « 2 ». Par contre, les jeunes lui ont accordé la note « 3 », synonyme de la mention « Passable ».

➤ **Département du Mono**

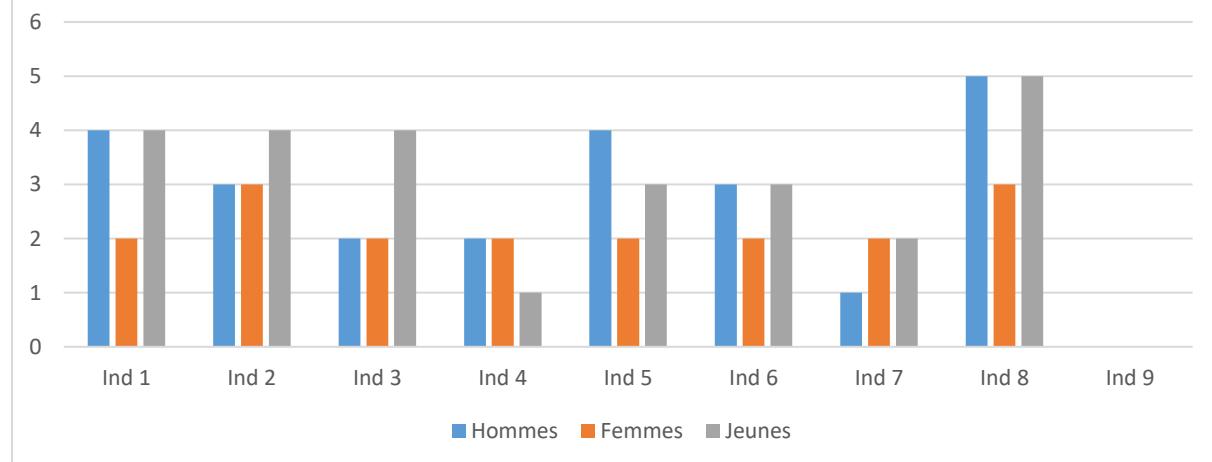
Les communes concernées par les évaluations citoyennes dans le Département du Mono sont Athiébé, Comé et Houéyogbé. Les résultats des évaluations citoyennes dans ce département par rapport à l'indicateur de l'effectif des enseignants se présentent comme le montre le **Graphique 21 :**

Graphique 21 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département du Mono

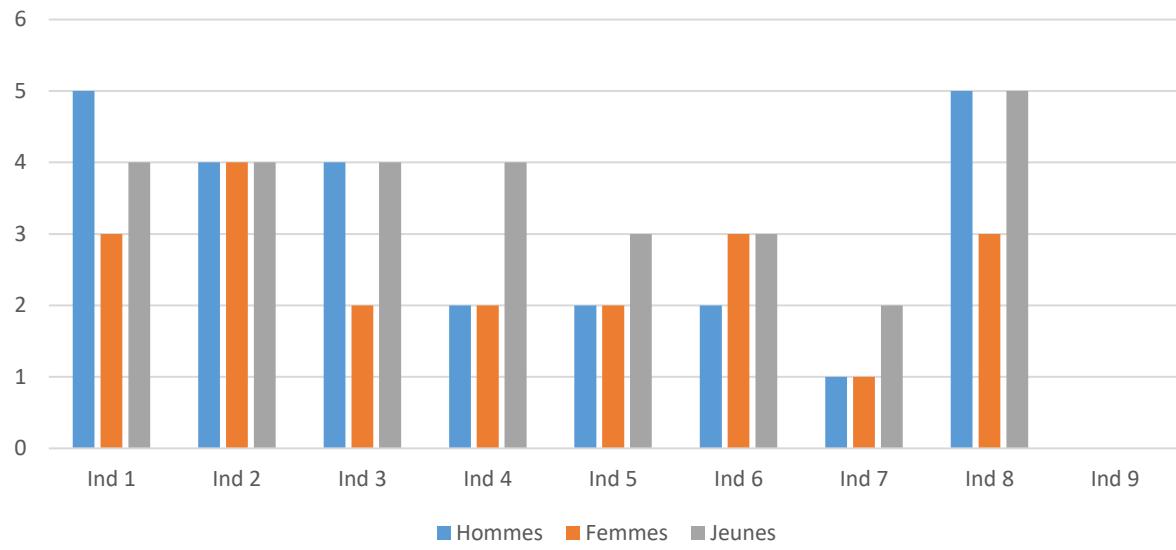


La grande majorité des bénéficiaires des trois communes estime "Bon" l'effectif des enseignants.

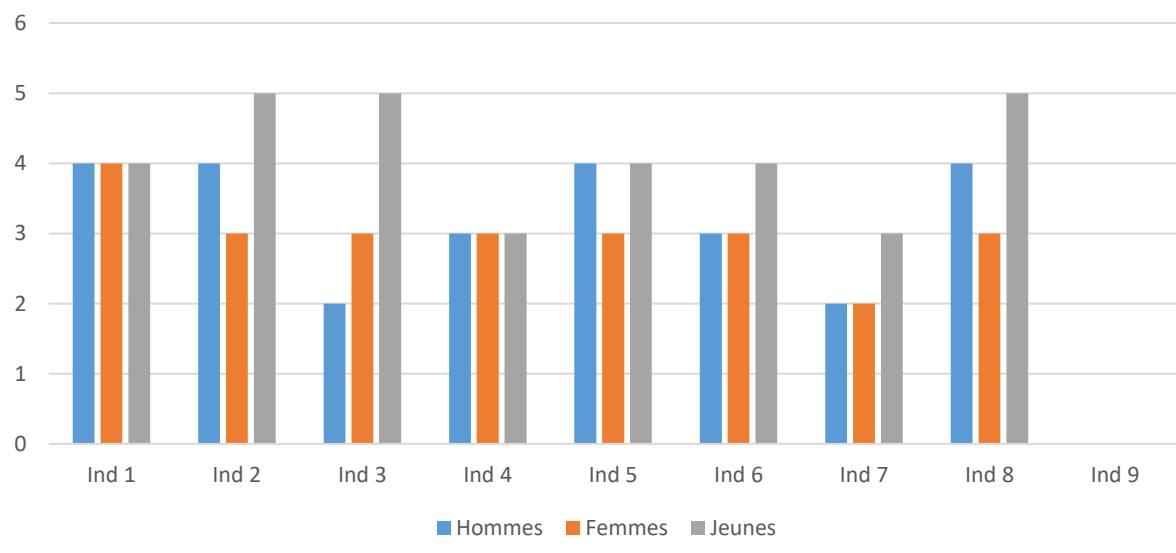
Graphique 22 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Athiébé



Graphique 23 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Comé



Graphique 24 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Houéyogbé

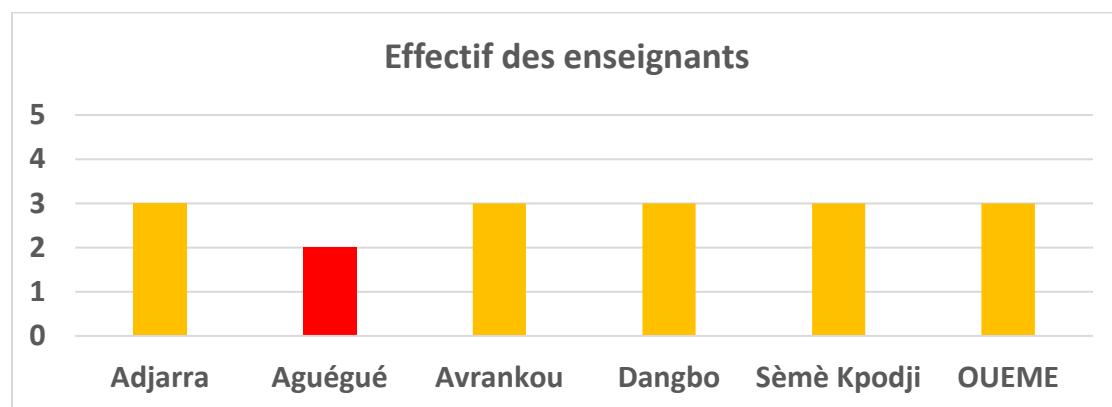


Tous les groupes de jeunes, le groupe des femmes de Houéyogbé ainsi que les groupes des hommes de Athiémedé et de Houéyogbé ont attribué à cet indicateur la note de "4" pendant que les hommes de Comé le trouvent "Très bien" dans leur commune et lui ont attribué la note "5" (Conf. **Graphiques 22, 23 et 24**). Cependant, les femmes de Athiémedé et de Comé ont pour leur part exprimé leur insatisfaction par rapport à l'effectif des enseignants dans leur commune en donnant respectivement les notes de "2", synonyme de la mention "Mauvais" et "3", synonyme de "Passable".

➤ **Département de l'Ouémé**

Dans le département de l'Ouémé, les communes dans lesquelles se sont déroulées les évaluations citoyennes sont : Adjarra Aguégués Avrankou Dangbo Sèmè-Podji. Globalement, il ressort de ces évaluations que les bénéficiaires des prestations de services éducatifs, à savoir les parents et les élèves ne sont pas satisfaits de l'effectif des enseignants dans leur département (**Conf. Graphique N°25**). Si globalement l'appréciation de l'indicateur est « Passable » pour le département, il apparaît que dans la commune des Aguégués les bénéficiaires fustigent l'effectif des enseignants qu'ils trouvent « Mauvais ». C'est pourquoi dans leur notation, ils ont accordé la note « 2 ».

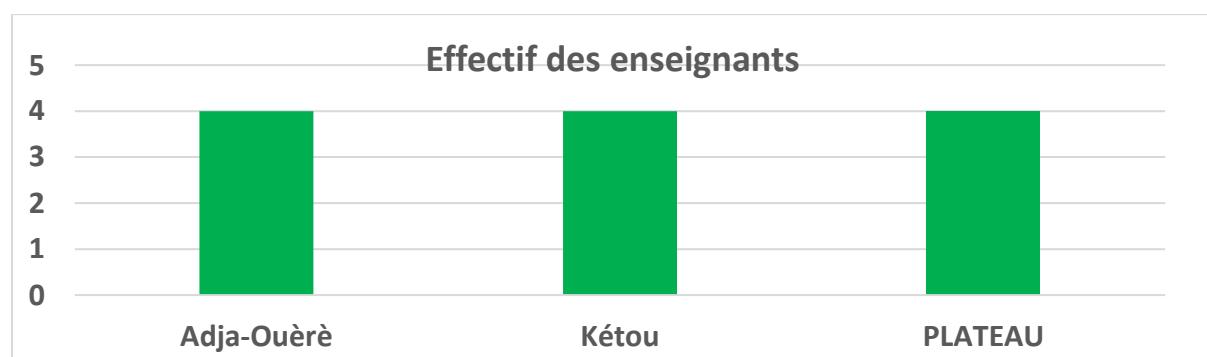
Graphique 25 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département de l'Ouémé



➤ **Département du Plateau**

Dans le département du Plateau, les évaluations citoyennes ont été réalisées dans les communes d'Adja-Ouèrè et Kétou. Globalement, il ressort des évaluations citoyennes réalisées dans ces communes que les bénéficiaires des prestations de services éducatifs, à savoir les parents et les élèves sont satisfaits des offres qui leur sont faites en termes d'effectif des enseignants. C'est la raison pour laquelle, **comme l'indique le graphique 26**, ils ont octroyé à cet indicateur la mention « Bien », soit la moyenne « 4 ».

Graphique 26 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département du Plateau

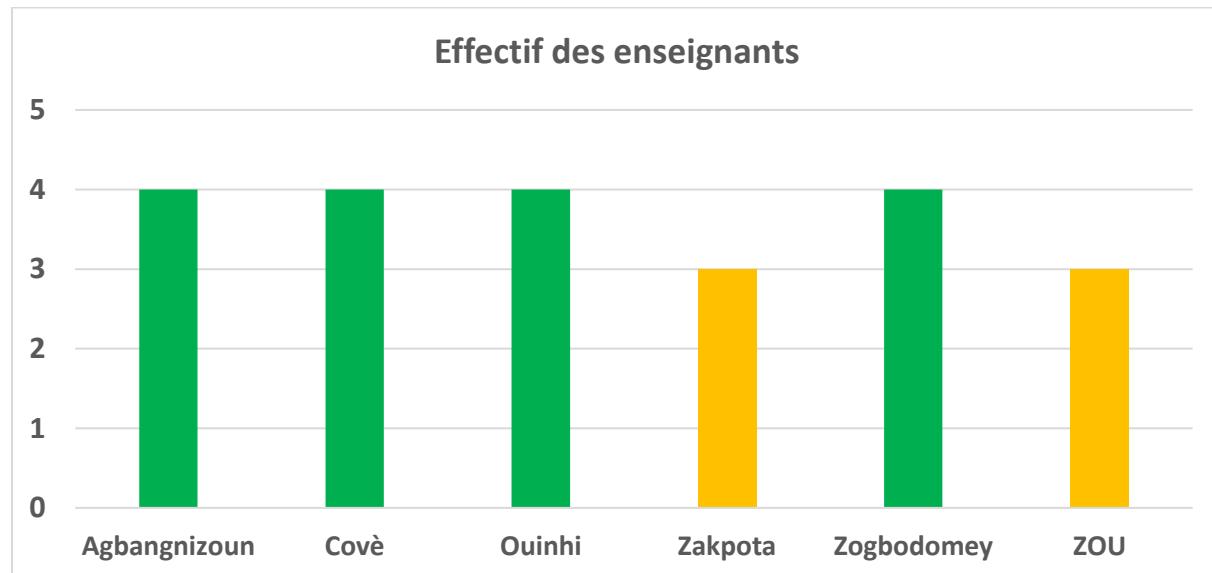


Il importe de noter que les moyennes communales de « 4 » obtenues pour cet indicateur résultent des notes octroyées par les jeunes des deux communes. En effet, lorsque les femmes et les hommes des deux communes estiment que l'effectif des enseignants dans leur commune est « Passable », les jeunes de la commune d'Adja-Ouèrè le trouvent « Très bien » et octroient la note « 5 », synonyme de la mention « Très bien ».

➤ **Département du Zou**

Agbangnizoun, Covè, Ouinhi, Za-Kpota et Zogbodomey sont les cinq communes du Zou dans lesquelles ont été réalisées les évaluations citoyennes dans le secteur de l'éducation. Les résultats desdites évaluations en ce qui concerne l'indicateur de l'effectif des enseignants se présentent comme l'indique le graphique 27.

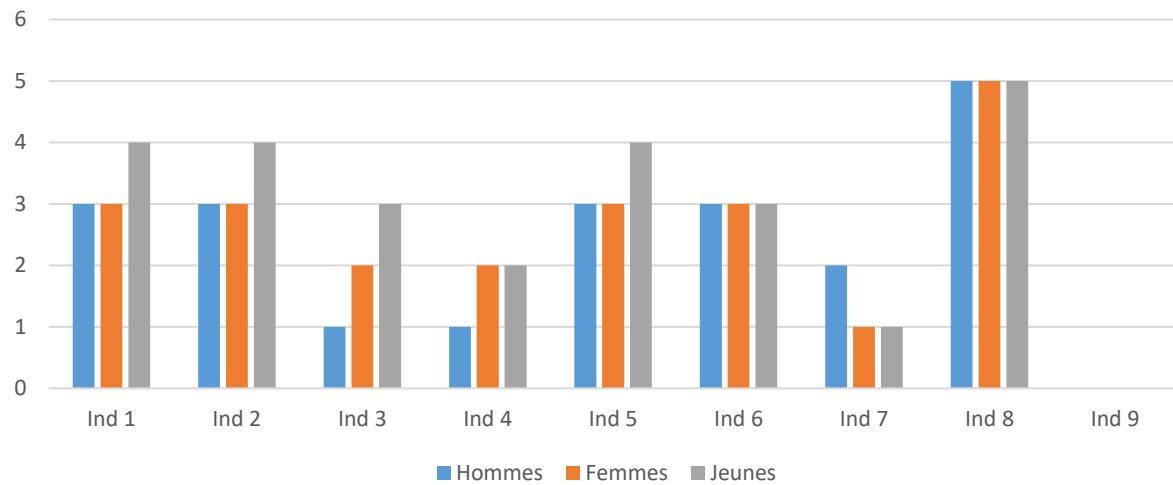
Graphique 27 : Appréciation de l'indicateur " Effectif des enseignants " dans le département du Zou



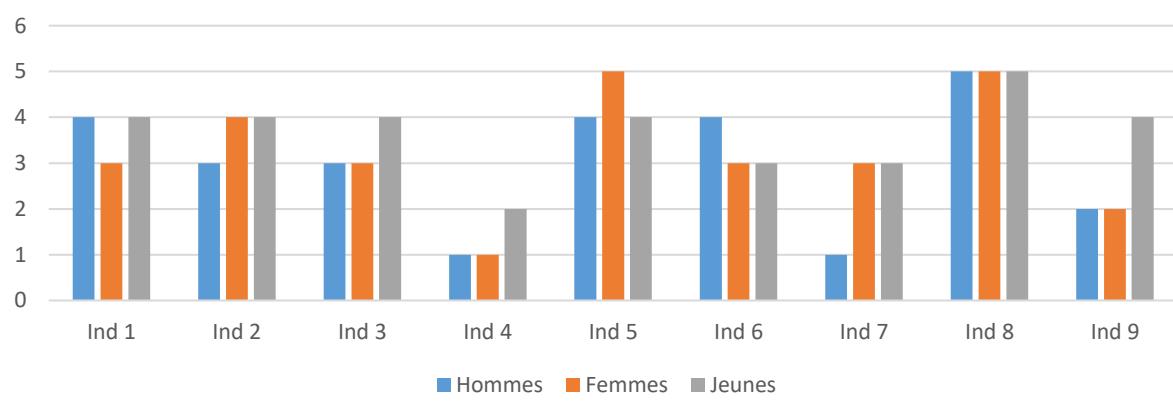
Il ressort donc du graphique ci-dessus que globalement les bénéficiaires des prestations, à savoir les parents et les élèves, ne sont ni satisfaits ni trop déçus des offres qui leur sont faites en termes d'effectif d'enseignants.

Comme le présentent les **graphiques 28, 29, 30, 31 et 32**, sept groupes sur quinze estiment l'effectif des enseignants « Bien » et lui ont accordé la note « 4 » pendant que huit le jugent « Passable » en lui attribuant la note « 3 ».

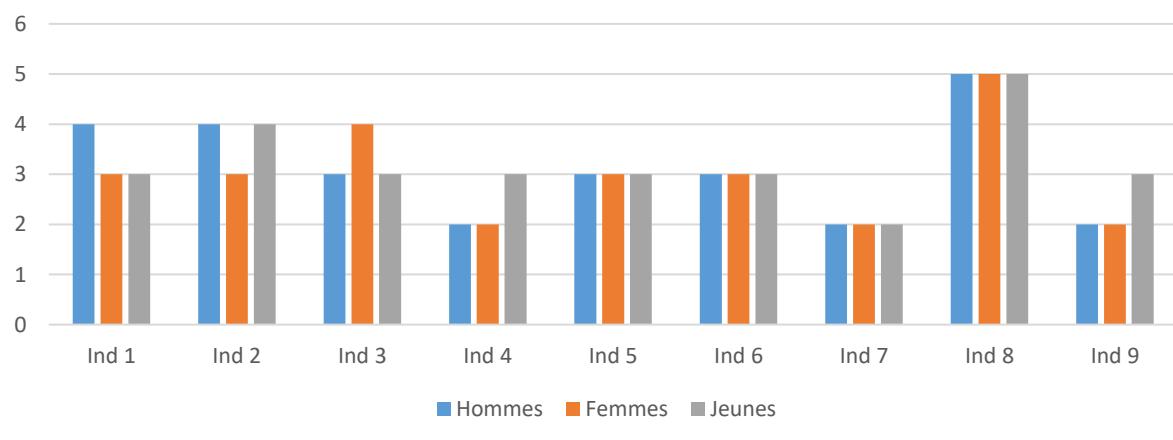
Graphique 28 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Agbangnizoun



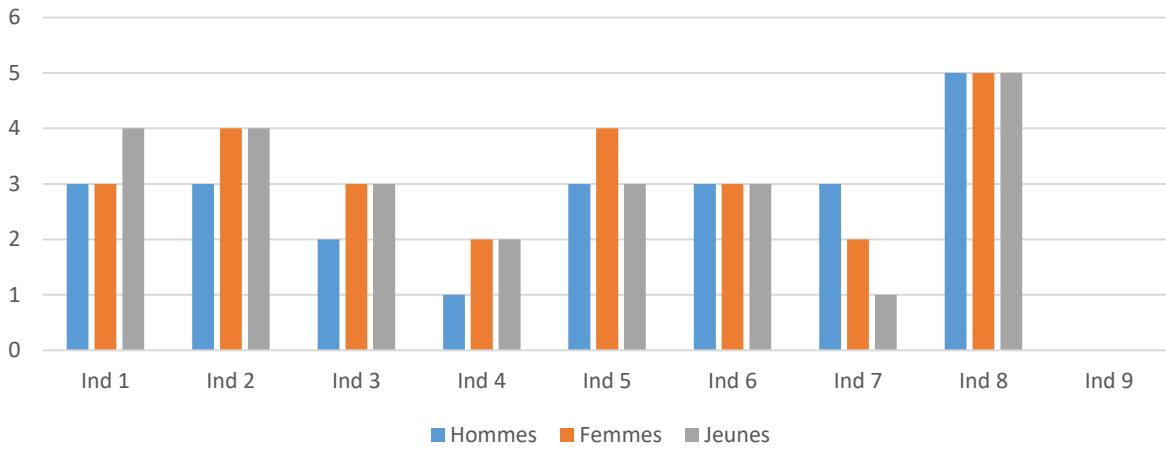
Graphique 29 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Covè



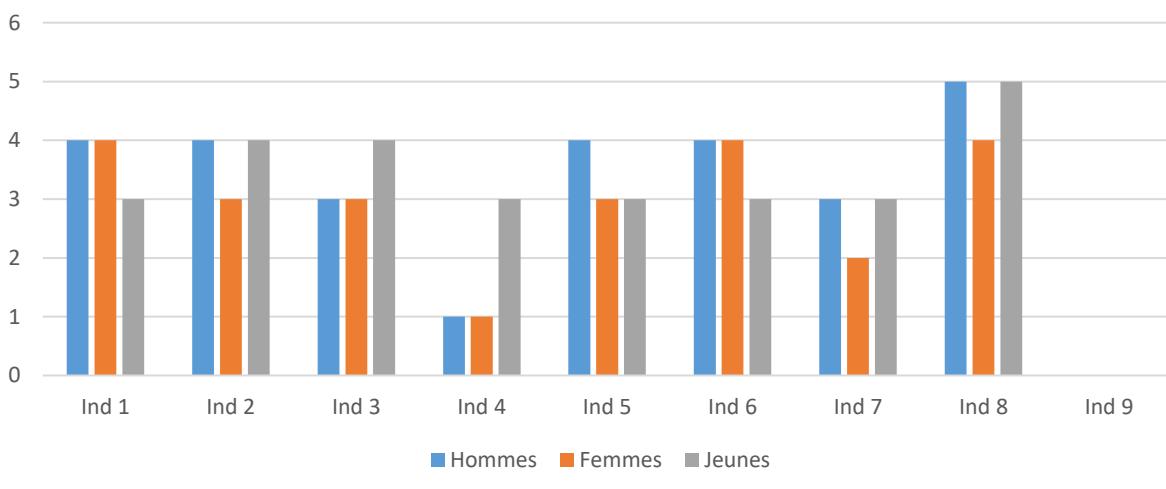
Graphique 30 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouinhi



Graphique 31 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Za-Kpota



Graphique 32 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Zogbodomey



Dans la première catégorie se retrouvent les groupes d'hommes de Covè, Ouinhi, Zogbodomey et les groupes de jeunes d'Agbangnizoun, de Covè et Za-Kpota. A ces groupes, s'ajoute le groupe des femmes de Zogbodomey.

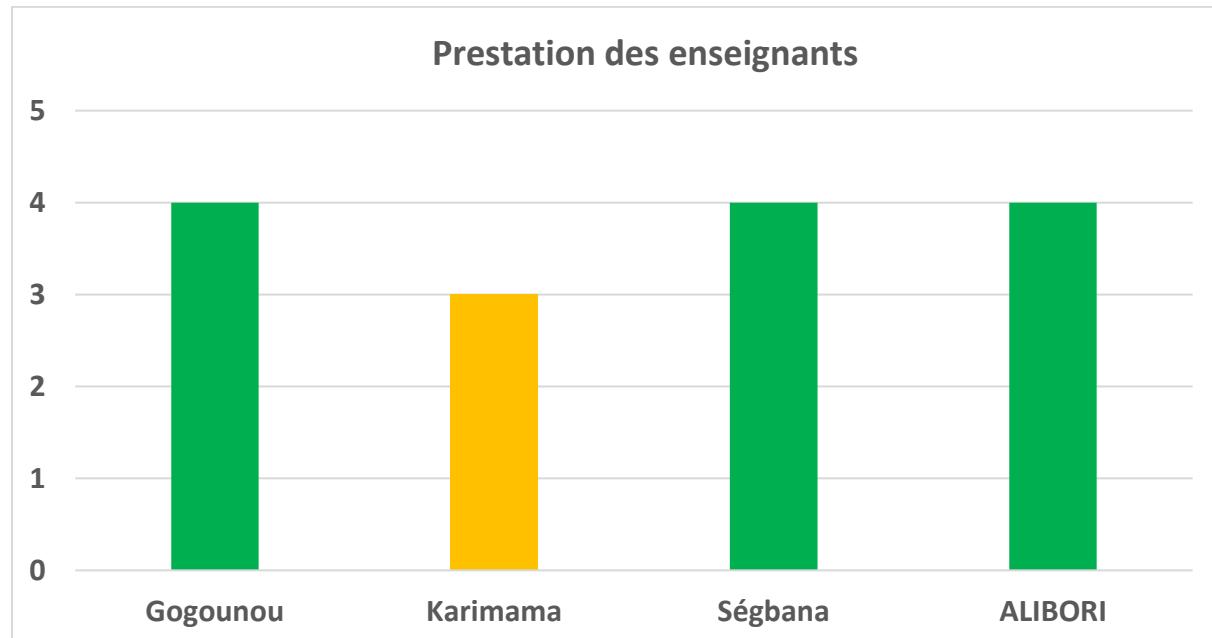
2.1.2. Indicateur 2 : Prestation des enseignants

L'un des indicateurs appréciés par les bénéficiaires au cours des évaluations citoyennes est la prestation des enseignants. Ici, la prestation des enseignants n'est pas assimilable à leur compétence pédagogique mais beaucoup plus dans leurs attitudes comportementales au sein de la communauté. A l'instar du précédent indicateur, son appréciation diffère d'une commune à une autre ainsi que d'un département à un autre.

➤ **Département de l'Alibori**

Aux termes des évaluations citoyennes dans le département, il ressort des résultats que dans leur grande majorité les populations estiment "Bonne" la prestation des enseignants. Pour cette raison, elles ont globalement donné la mention "Bien" pour cet indicateur avec la note "4". Ce résultat global porte en son sein des différences que révèle **le graphique 33**. En effet, si de façon générale les populations des communes de Gogounou et Ségbana affichent une satisfaction par rapport à la prestation des enseignants, celles de Karimama sont d'avis contraire. Pour elles, la prestation des enseignants est "Passable". C'est pourquoi, elles ont attribué la note "3" à cet indicateur.

Graphique 33 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département de l'Alibori

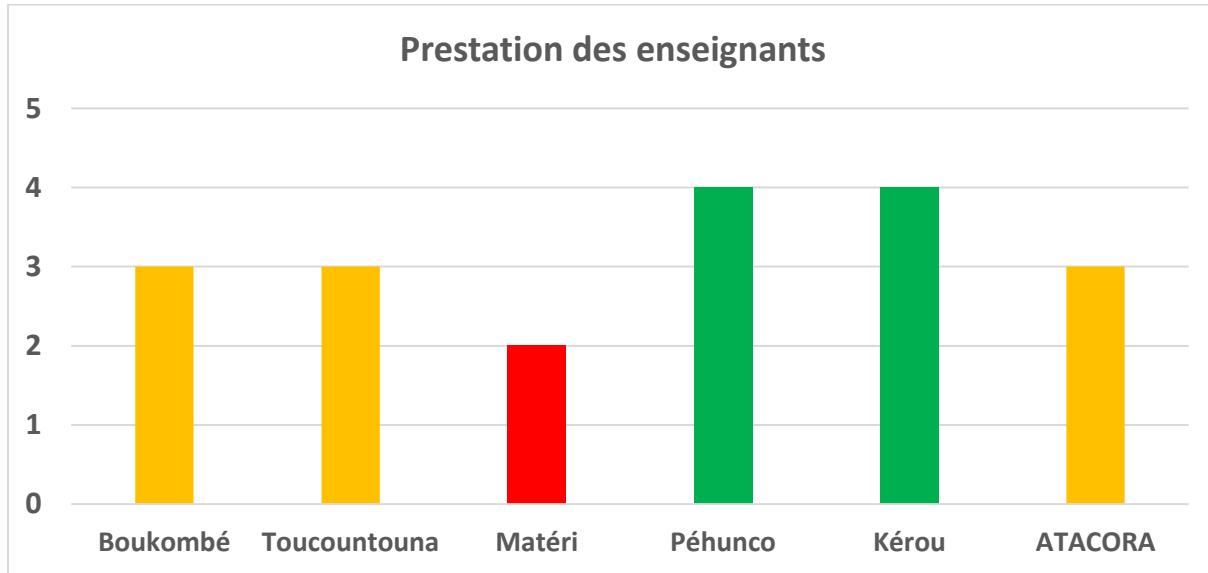


Une analyse approfondie, faite à partir des résultats présentés par les **graphiques 2, 55 et 3** montre bien que les groupes d'hommes des trois communes auxquels s'ajoute celui des femmes de Ségbana sont les groupes qui ont octroyé à cet indicateur les mentions les plus faibles à savoir "Passable" et "Mauvais".

➤ **Département de l'Atacora**

Les résultats des évaluations citoyennes dans le département de l'Atacora montrent à travers **le graphique 34** que globalement les bénéficiaires des prestations, à savoir les parents et les élèves, sont non satisfaits des offres qui leur sont faites en termes de prestation des enseignants.

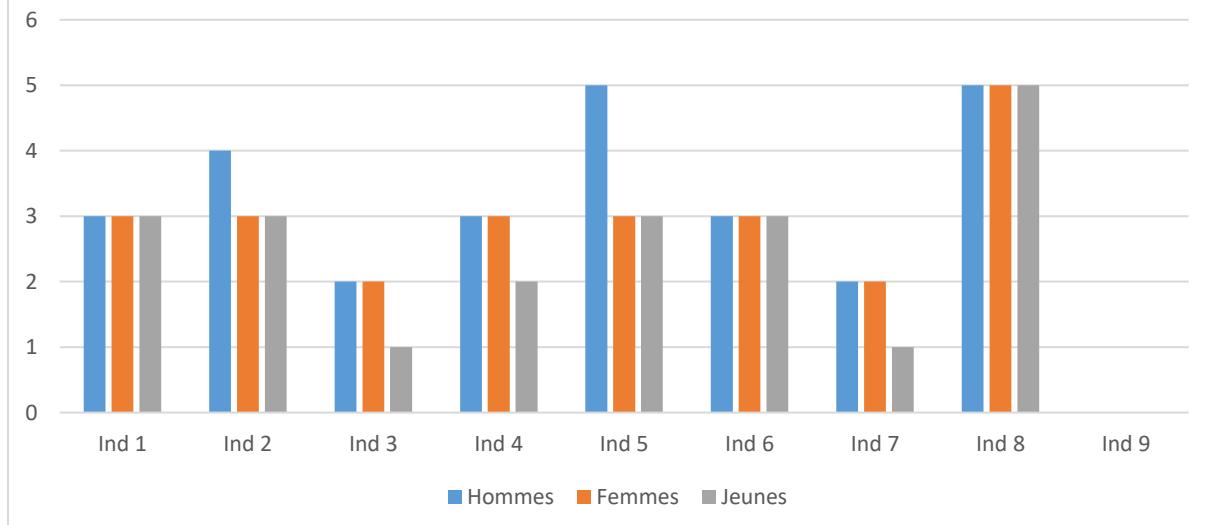
Graphique 34 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département de l'Atacora



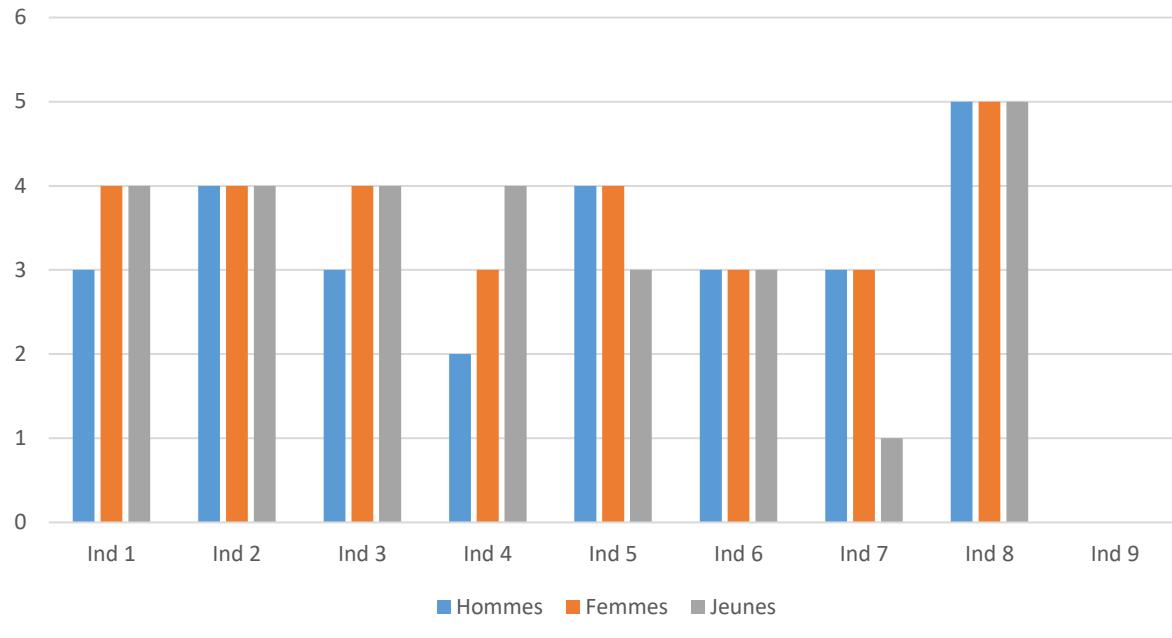
Sur l'ensemble des cinq communes ayant connu l'évaluation citoyenne, les populations de deux communes à savoir Boukombé et Toucountouna jugent « Passable » la prestation des enseignants dans leur commune. Par contre celles des communes de Péhunco et Kérrou trouvent que la prestation des enseignants dans leur commune est bonne. C'est pourquoi, elles ont donné à cet indicateur la mention « Bien » qui équivaut à la note « 4 ».

Les populations de Matéri quant à elles trouvent la prestation des enseignants dans leur commune mauvaise au point de lui accorder la note « 2 », synonyme de mention « Mauvais ».

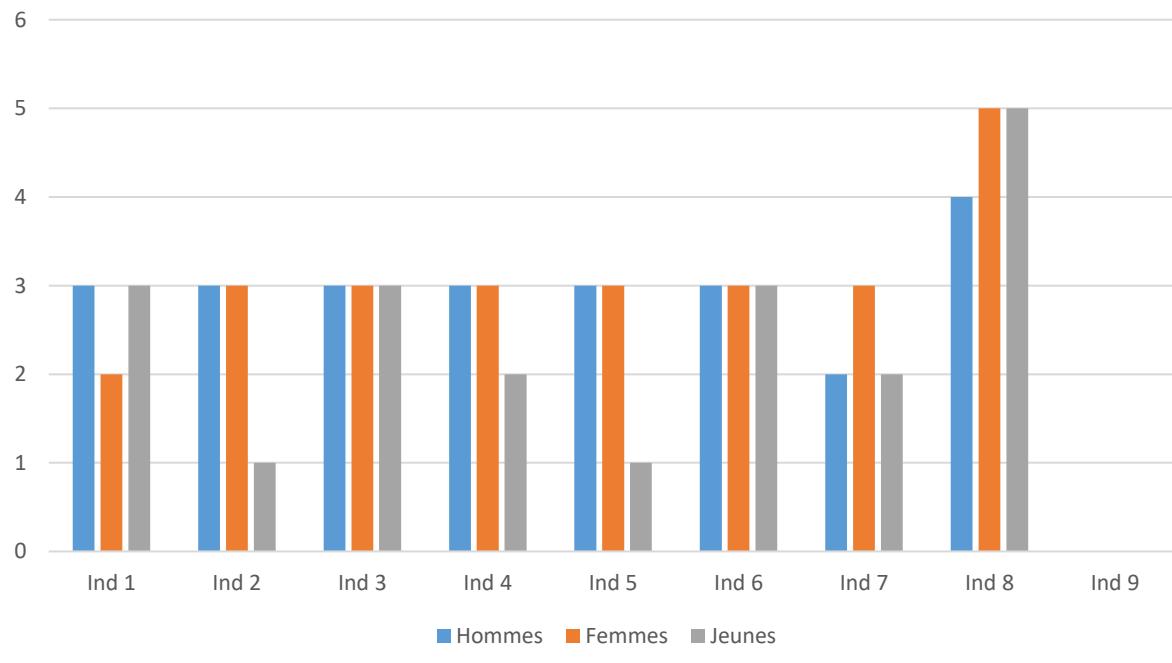
Graphique 35 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Boukombé



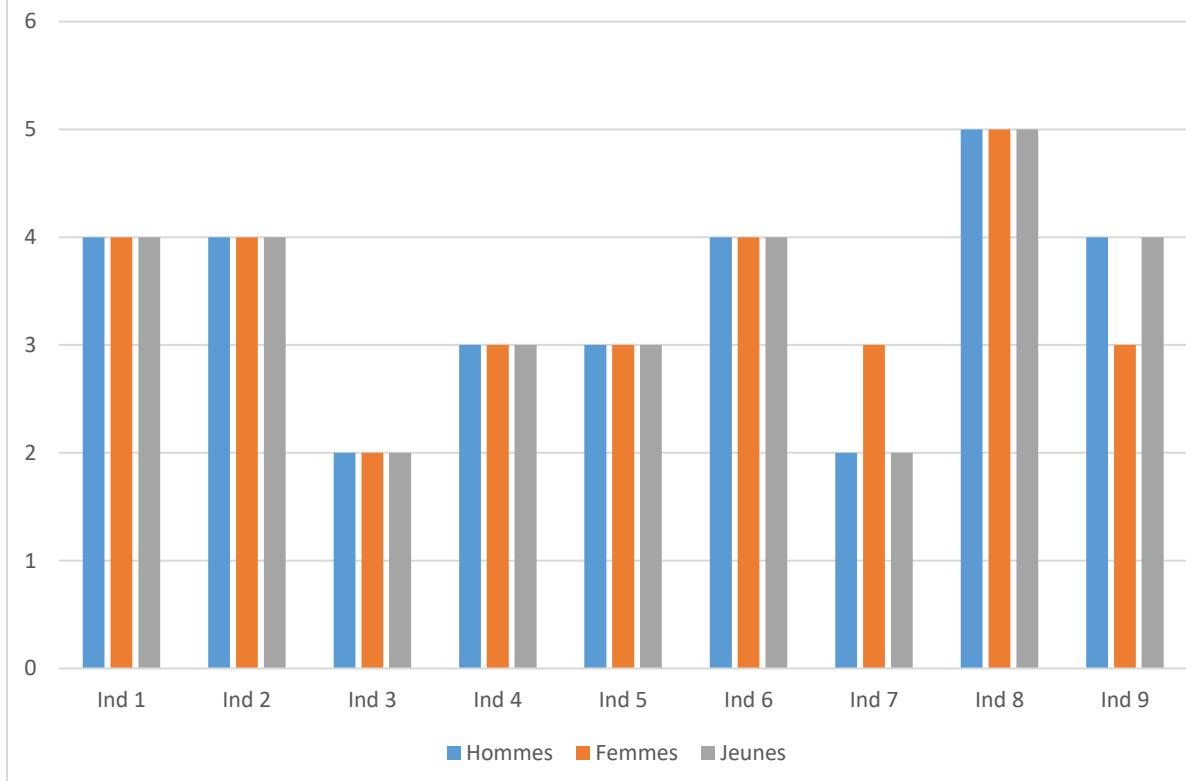
Graphique 36 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Kérou



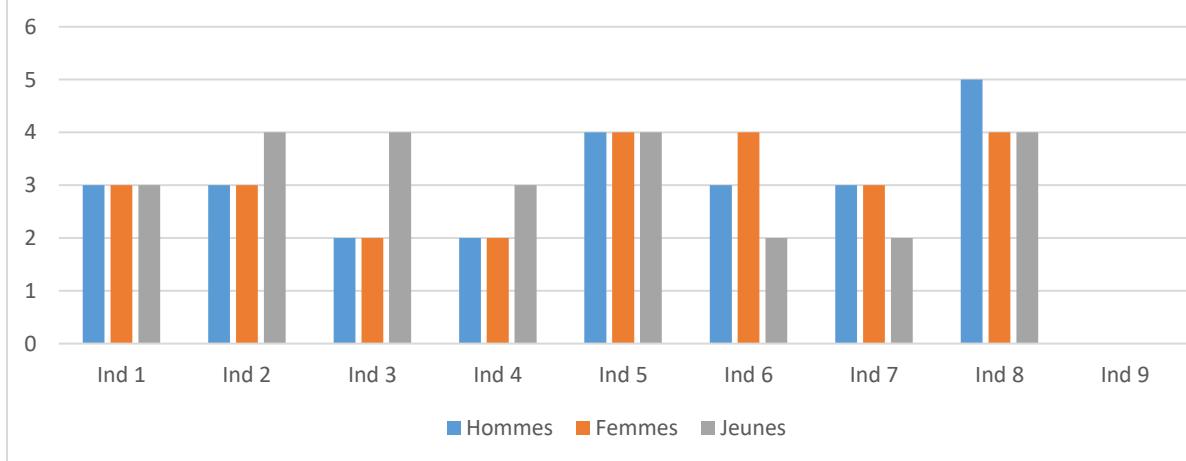
Graphique 37 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Matéri



Graphique 38 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Péhunco



Graphique 39 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Toucountouna



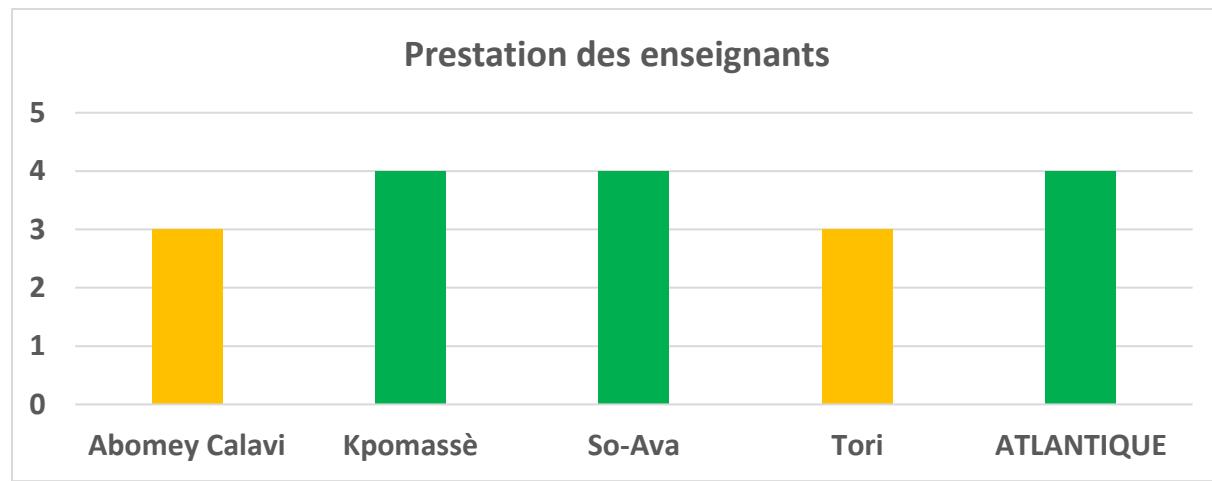
Comme le montrent **les graphiques 8, 36, 37, 38 et 39**, huit groupes sur quinze trouvent la prestation des enseignants dans leur commune bonne. Il s'agit de tous les groupes de Péhunco et Kérou auxquels s'ajoutent le groupe des hommes de Boukombé et celui des jeunes de Toucountouna.

A l'exception du groupe des jeunes de Matéri qui juge très mauvaise la prestation des enseignants dans leur commune, les autres groupes restants notent que cette prestation est « Passable ».

➤ **Département de l'Atlantique**

Dans le département de l'Atlantique, les résultats des évaluations citoyennes relatifs à la prestation des enseignants se présentent comme l'indique le **graphique N°40**.

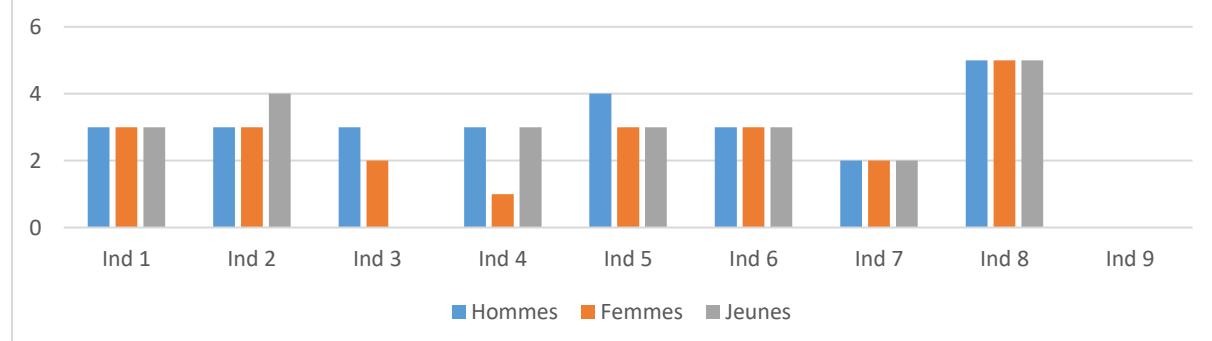
Graphique 40 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département de l'Atlantique



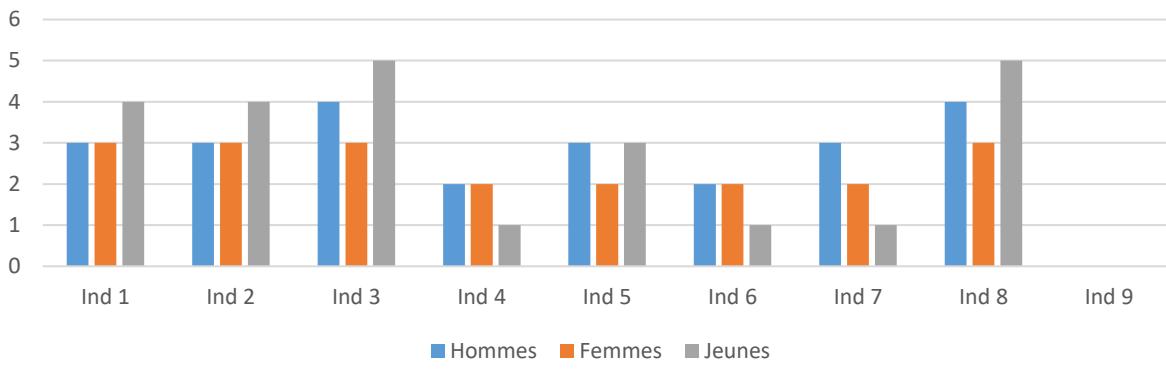
De façon globale, les bénéficiaires des prestations, à savoir les parents et les élèves, sont satisfaits de la prestation des enseignants dans leur département. Ceci se justifie par la mention "Bien" qu'ils accordent à cet indicateur.

Toutefois, ce résultat global comporte des spécificités qu'il importe de faire ressortir. En effet, le graphique montre que les populations d'Abomey-Calavi et celles de Tori dans leur grande majorité jugent "Passable" la prestation des enseignants de leur commune. Pour ce faire, elles accordent à cet indicateur la note "3" pendant que celles de Kpomassè et de Sô-Ava lui attribuent la note "4".

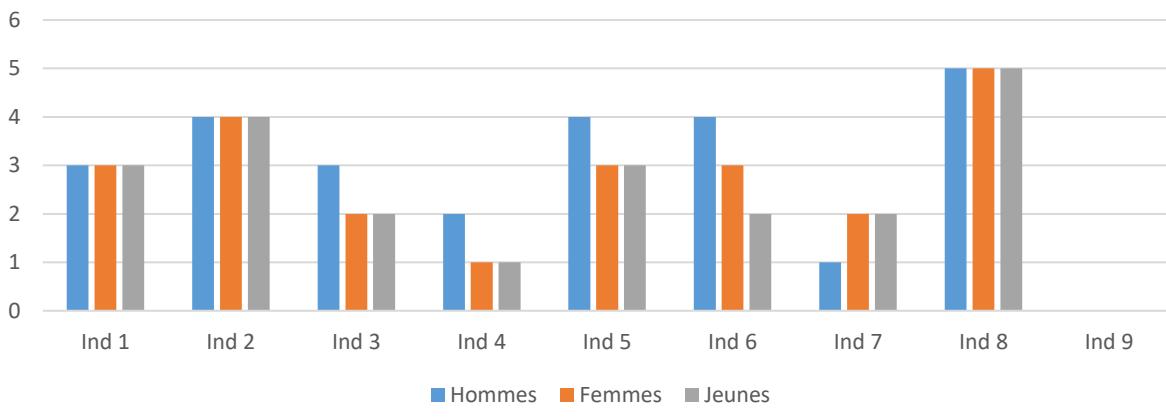
Graphique 41 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Abomey-Calavi



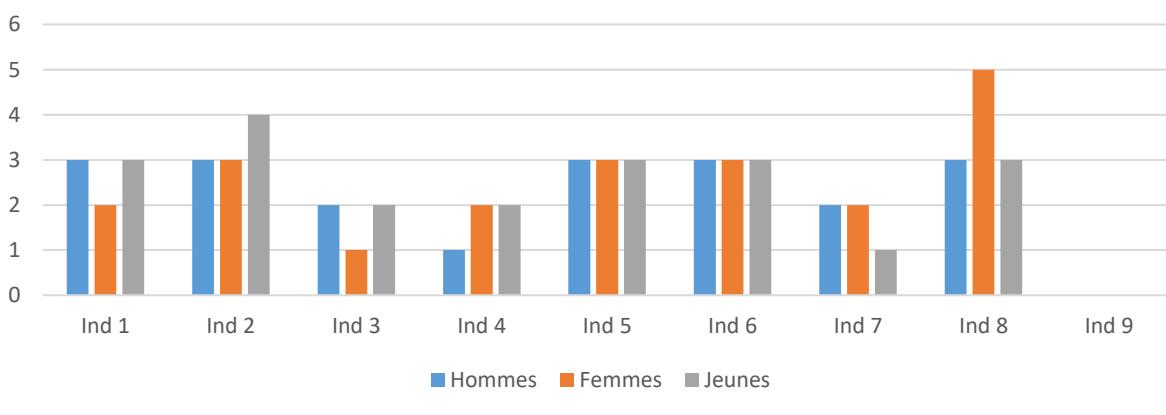
Graphique 6 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Kpomassè



Graphique 42 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Sô-Ava



Graphique 43 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Tori-Bossito



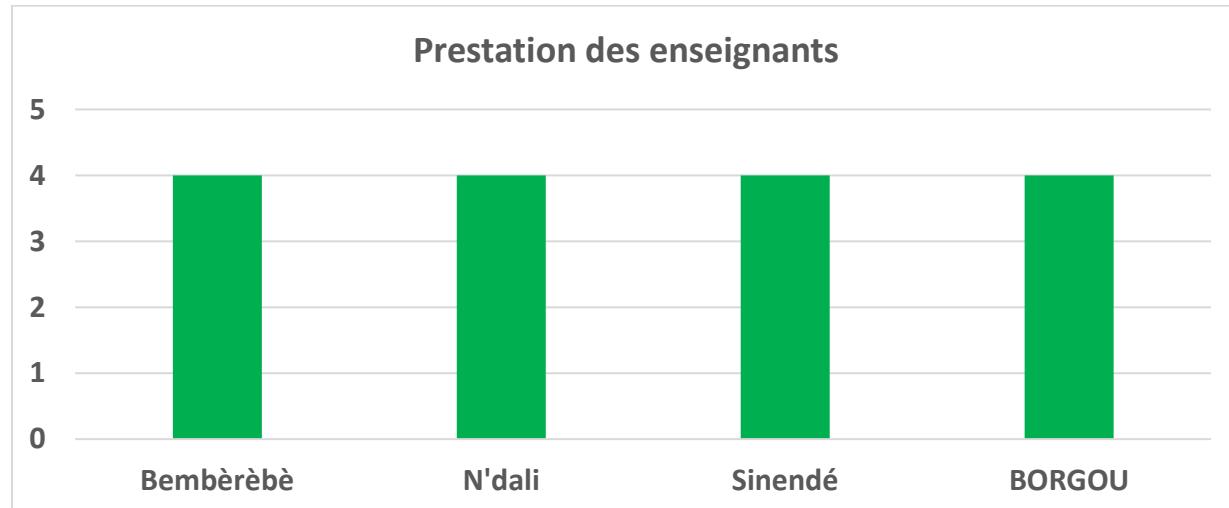
L'analyse détaillée des scores obtenus fait apparaître à travers les **graphiques 41, 6, 42 et 43** que tous les groupes de jeunes de l'Atlantique jugent bonne la prestation des enseignants

dans leur commune. Quant aux groupes des hommes et ceux des femmes, à l'exception de ceux de la commune de Sô-Ava qui jugent également bonne la prestation des enseignants, les autres la trouvent "Passable".

➤ **Département du Borgou**

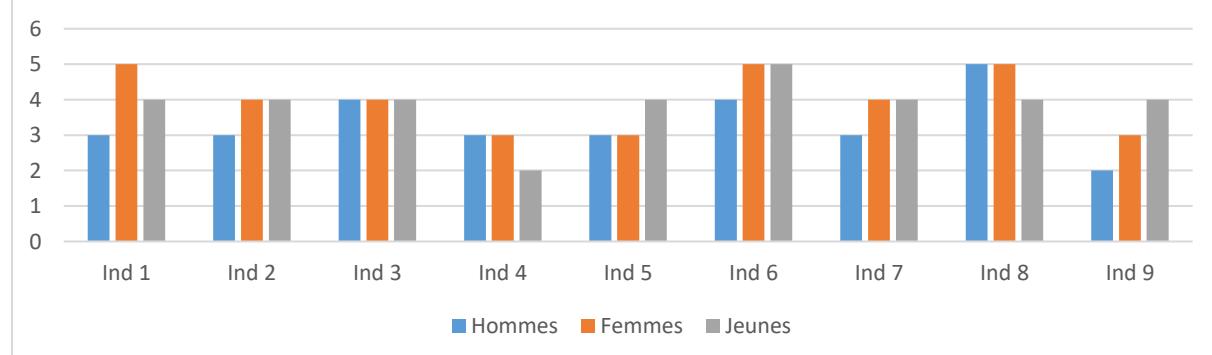
Des évaluations citoyennes réalisées dans le département, il ressort, comme le témoigne le **graphique 44**, que les bénéficiaires des prestations que sont les parents et les élèves, sont en général satisfaits des offres qui leur sont faites par les débiteurs d'obligations en termes de prestation des enseignants. Les personnes ayant participé à l'exercice dans le département ont en majorité accordé la mention « Bien » à cet indicateur.

Graphique 44 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département du Borgou

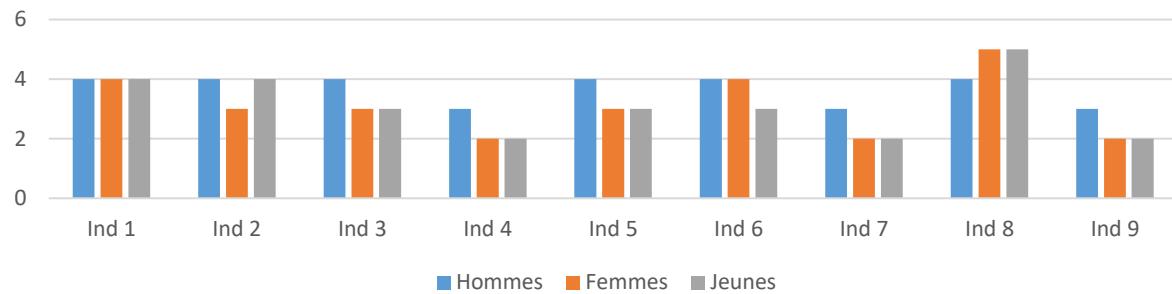


Il en a été de même au niveau de toutes les communes même si, comme l'illustrent **les graphiques 45, 46 et 9**, les groupes de femmes des communes de N'Dali et Sinendé ainsi que le groupe des hommes de Bembéréké ont jugé passable la prestation des enseignants dans leur commune.

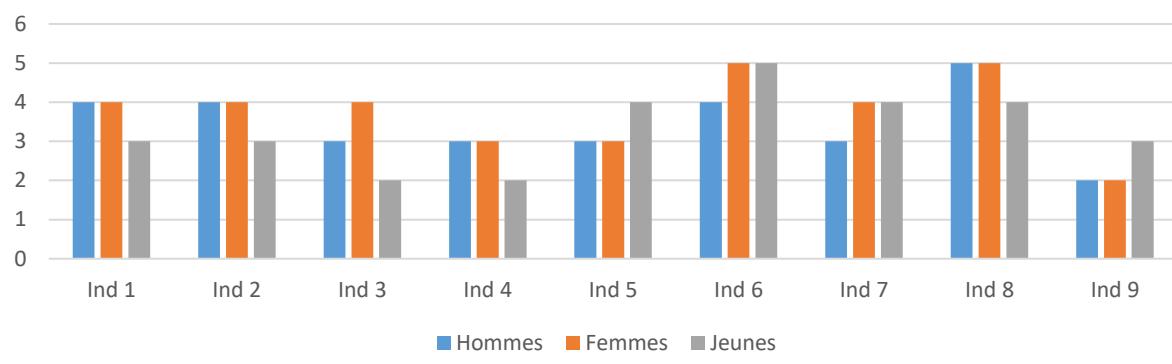
Graphique 47 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Bembéréké



Graphique 46 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à N'Dali



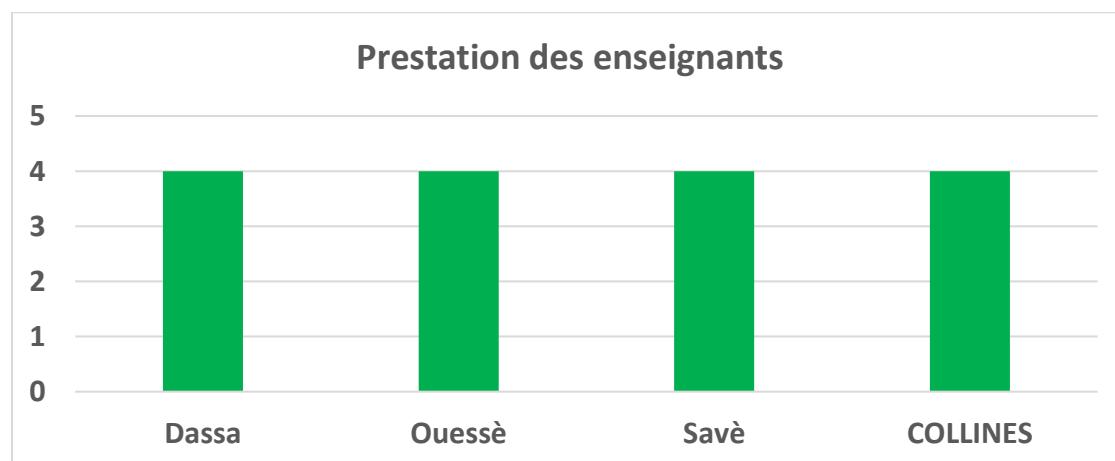
Graphique 9 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Sinendé



➤ Département des Collines

Il ressort des données collectées au cours de l'évaluation citoyennes que sur le plan départemental, comme l'indique le **graphique 47**, les parents et les élèves sont globalement satisfaits des offres qui leur sont faites en termes de prestation des enseignants.

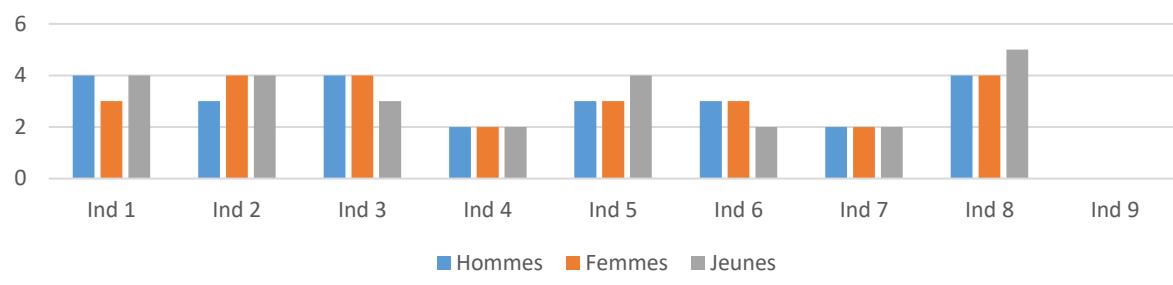
Graphique 47 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département des Collines



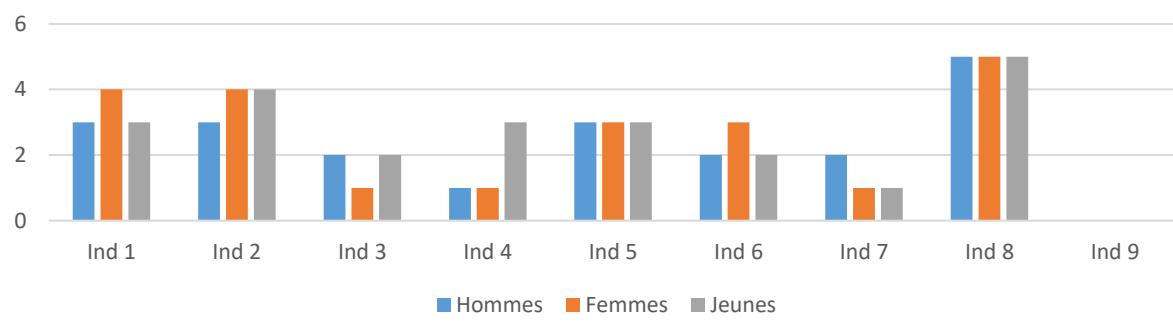
Evaluations citoyennes des projets et programmes de l'Etat en lien avec la qualité de l'éducation et la prise en compte du genre, le COVID

Ramenés au niveau de chaque commune, les résultats obtenus au niveau départemental sont confirmés, exprimant ainsi la satisfaction globale des populations au niveau de chaque commune. Toutefois, si au niveau des communes, les résultats montrent que la tendance générale est à la satisfaction pour la prestation des enseignants, il faut signaler les insatisfactions des groupes qui ont accordé la mention "Passable" à cet indicateur. Il s'agit de tous les groupes d'hommes (Dassa, Ouèssè et Savè) et du groupe des femmes de Savè tel que le montrent **les graphiques 11, 12 et 48**.

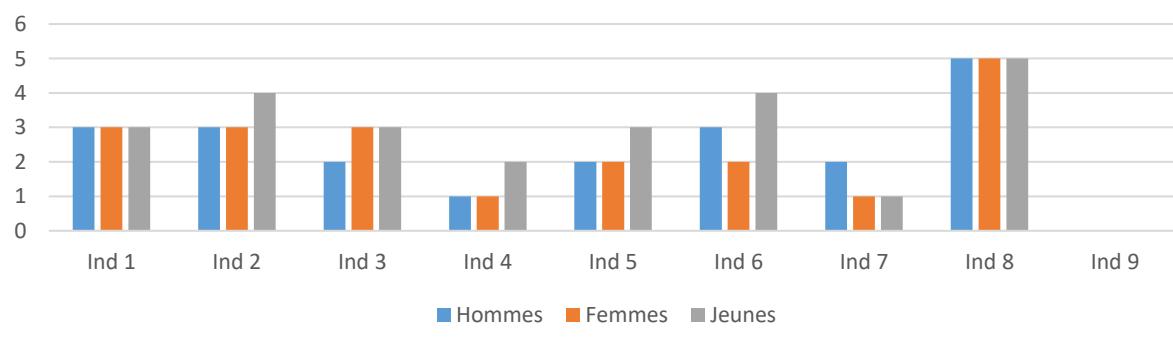
Graphique 11 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dassa-Zoumé



Graphique 12 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouèssè



Graphique 48 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Savè

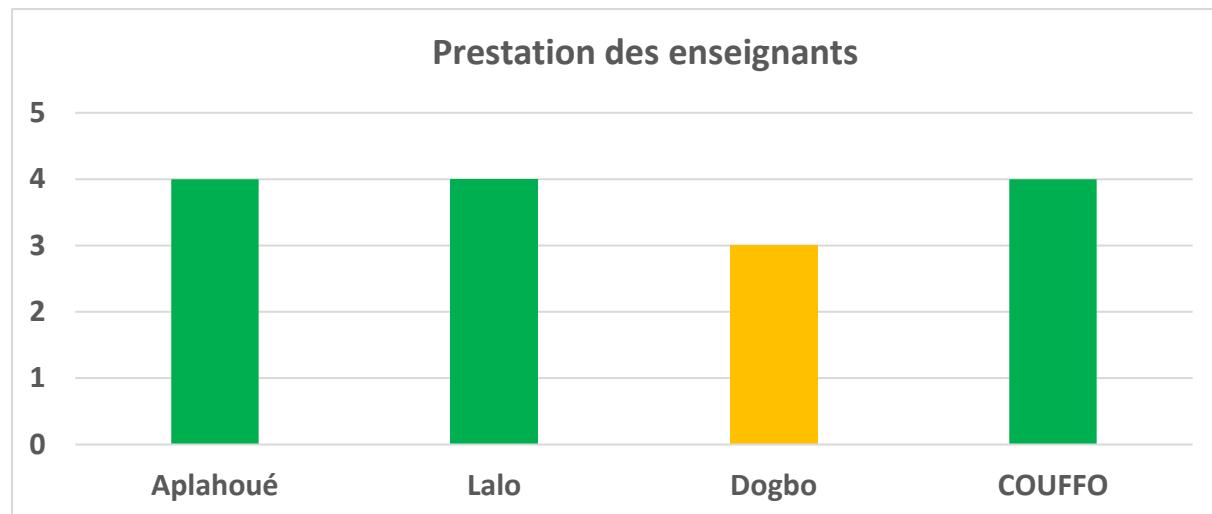


➤ **Département du Couffo**

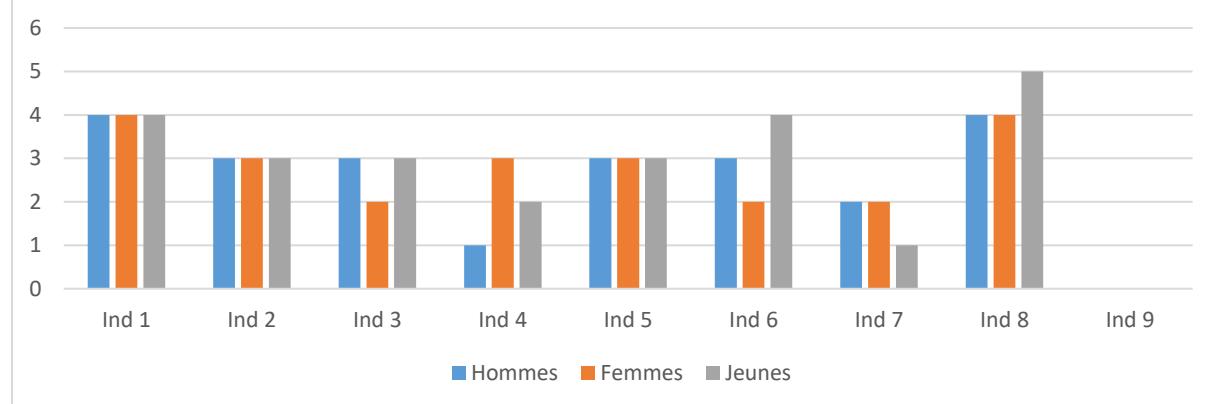
Aux termes des évaluations citoyennes dans le département du Couffo, il ressort des résultats que dans leur grande majorité les populations enquêtées estiment "Bonne" la prestation des enseignants. Pour cette raison, elles ont globalement donné la mention "Bien" pour cet indicateur avec la note "4".

Ramenés au niveau de chaque commune, les résultats obtenus au niveau départemental sont confirmés pour les communes d'Aplahoué et de Lalo, exprimant ainsi la satisfaction globale des populations au niveau de chacune de ces communes. Par contre comme nous l'indique **le graphique 49**, la tendance générale est à l'insatisfaction pour la prestation des enseignants dans la commune de Dogbo. En effet comme le montre **le graphique 15**, tous les groupes de cette commune ont donné la note "3" à cet indicateur, synonyme de la mention "Passable".

Graphique 49 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département du Couffo



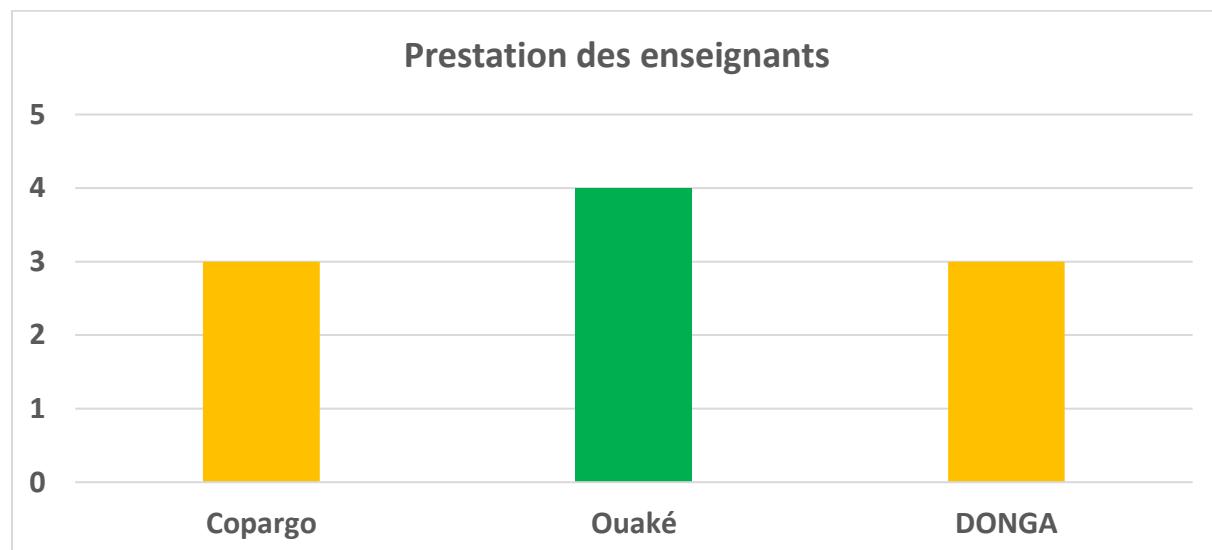
Graphique 15 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dogbo



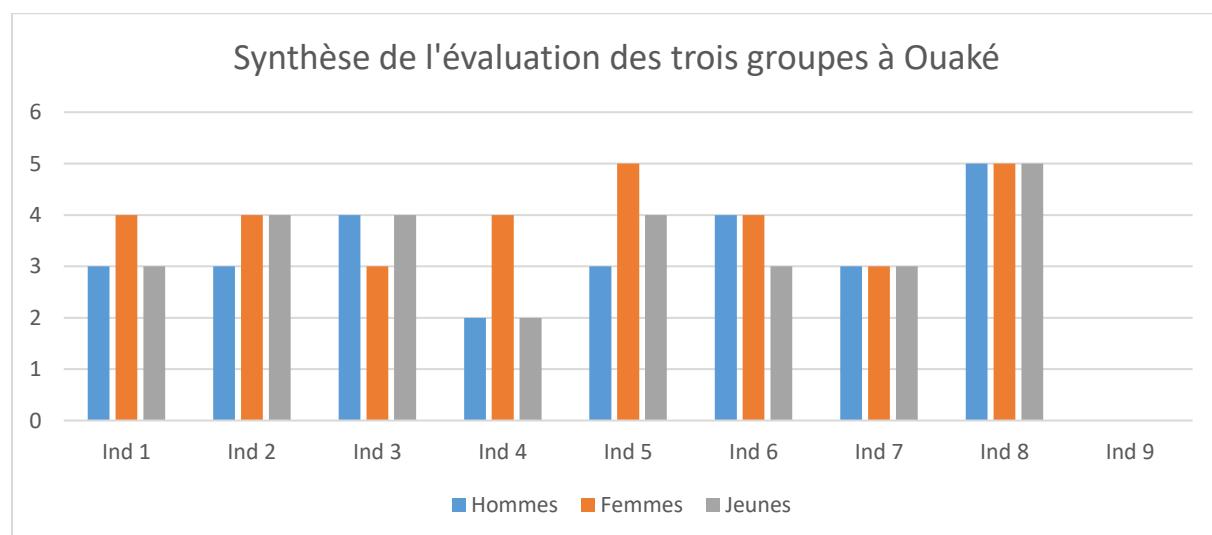
➤ **Département de la Donga**

Les résultats des évaluations citoyennes dans le département, en ce qui concerne la prestation des enseignants se présentent comme l'indique le **graphique 50**. Les parents et élèves du département ne sont globalement pas satisfaits des offres qui leur sont faites en termes de prestation des enseignants. Pour cette raison, la plupart d'entre eux ont donné la mention "Passable" pour cet indicateur en accordant la note "3".

Graphique 50 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département de la Donga

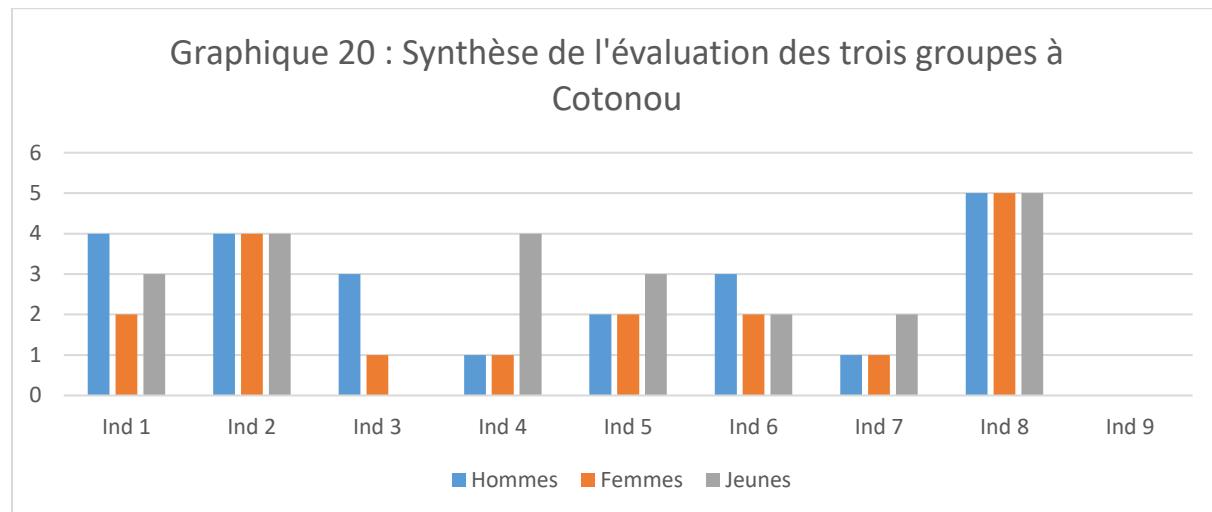


Mais lorsqu'on revient aux résultats par commune, il apparaît, comme l'indique le même graphique, que les parents et élèves de la commune de Ouaké sont quant à eux globalement satisfaits des offres qui leur sont faites en termes de prestation des enseignants. Le graphique 18 permet de comprendre que ce sont surtout les jeunes et les femmes de Ouaké qui sont satisfaits.



➤ **Département du Littoral**

L'appréciation des bénéficiaires dans la commune de Cotonou par rapport à la prestation des enseignants est bonne dans l'ensemble **comme l'indique le graphique 20**.

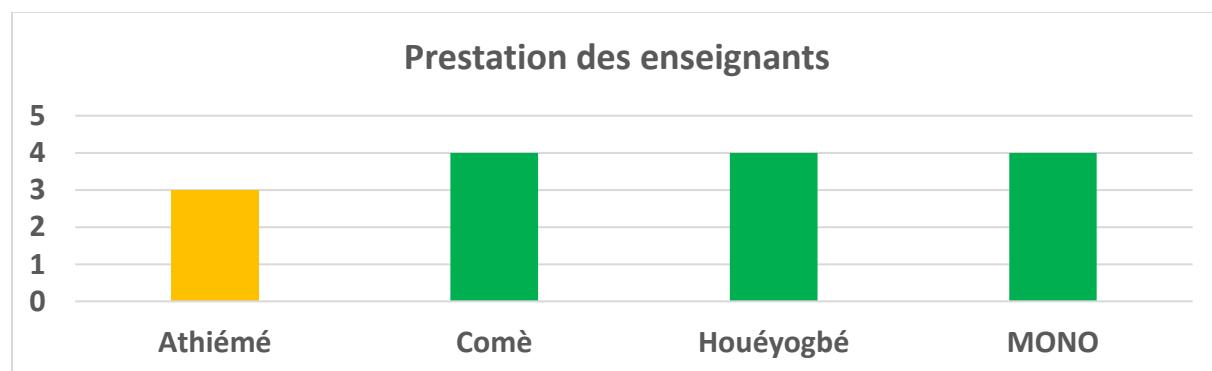


Ils ont accordé la note « 4 » à cet indicateur. Ce qui veut dire que la majorité des bénéficiaires de Cotonou a donné à l'indicateur « Prestation des enseignants » la mention « Bien », une moyenne qui signifie qu'ils sont satisfaits de l'offre que leur font les débiteurs d'obligations. Ils souhaitent que les porteurs de responsabilités maintiennent le cap pour une amélioration continue de leur prestation. Il convient de noter que tous les groupes (hommes, femmes et jeunes) ont accordé la moyenne de “4” à cet indicateur.

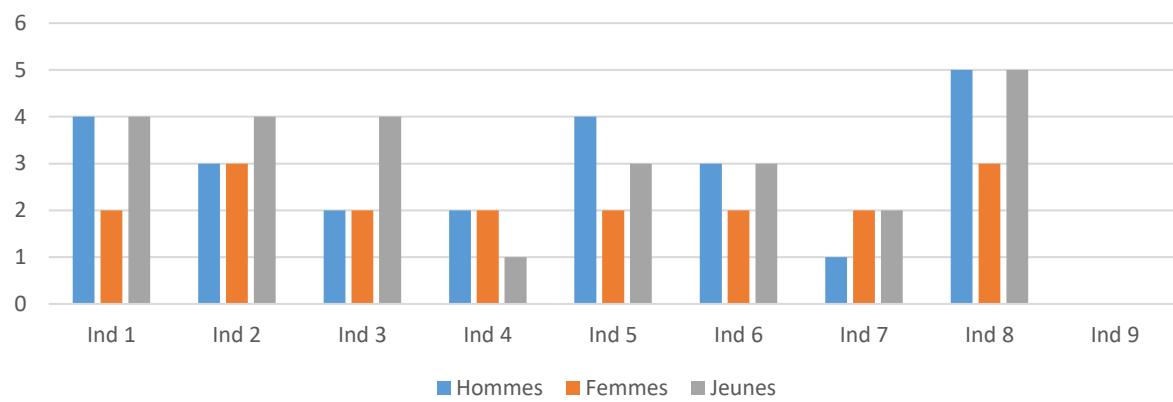
➤ **Département du Mono**

Les résultats des évaluations citoyennes dans le département du Mono, en ce qui concerne la prestation des enseignants, se présentent comme l'indique le **graphique 51**. Les parents et élèves du département sont globalement satisfaits des offres qui leur sont faites en termes de prestation des enseignants. Pour cette raison, la plupart d'entre eux ont donné la mention “Bien” pour cet indicateur en accordant la note “4”.

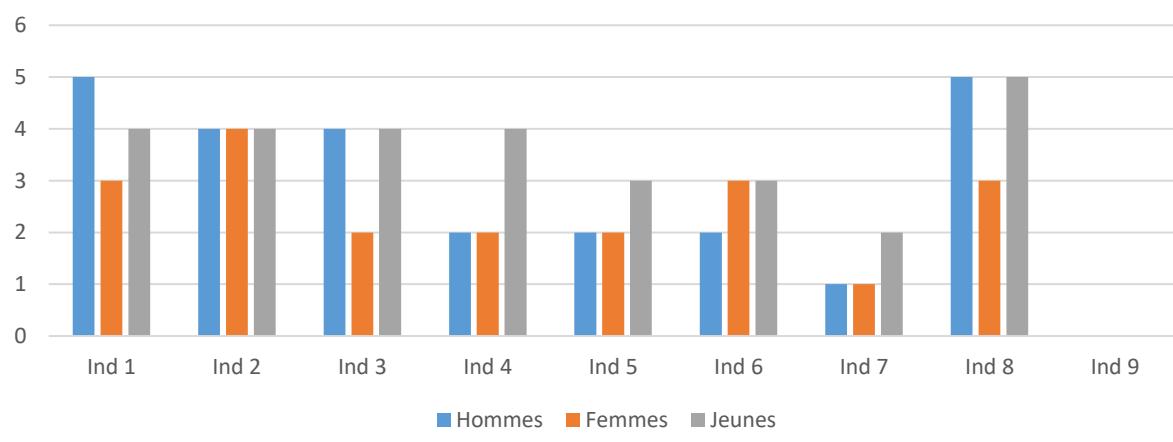
Graphique 51 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département du Mono



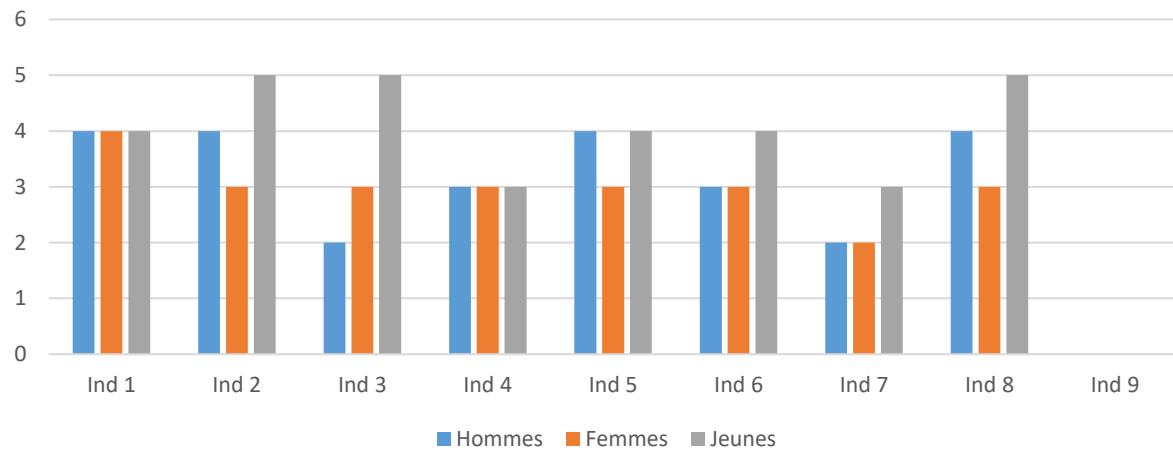
Graphique 22 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Athiébé



Graphique 23 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Comé



Graphique 24 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Houéyogbé

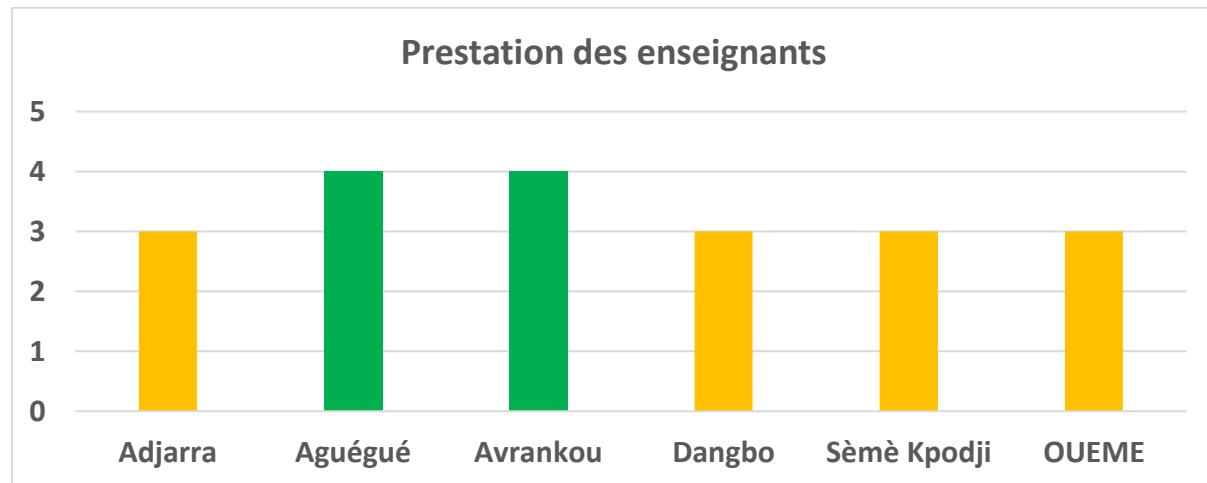


Revenant aux résultats par commune, on constate que les résultats obtenus au niveau des communes de Comé et Houéyogbé sont différents de ceux de la commune d'Athiémé où la majorité des participants à l'évaluation citoyenne, surtout les hommes et les femmes comme le montrent **les graphiques 22, 23 et 24**, ont estimé passable la prestation des enseignants dans leur commune pendant que les jeunes pensent pour leur part qu'elle est bonne. Ces hommes et femmes ont donné la note "3" à cet indicateur, synonyme de la mention "Passable".

➤ **Département de l'Ouémé**

Dans le département de l'Ouémé, les résultats des évaluations citoyennes relatifs à la prestation des enseignants se présentent comme l'indique le **graphique 52**.

Graphique 52 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département de l'Ouémé



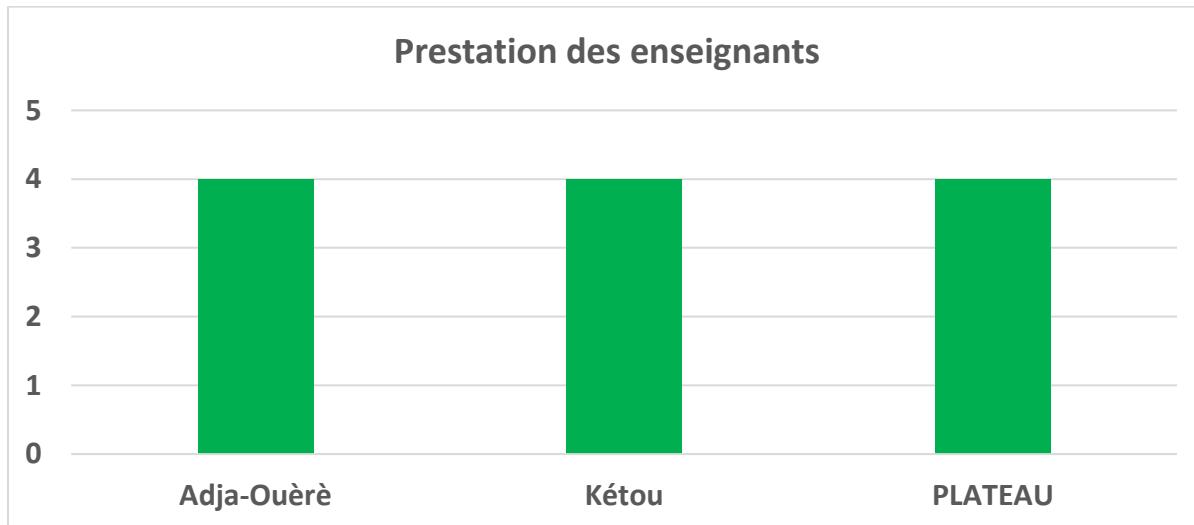
De façon globale, les bénéficiaires des prestations ne sont ni satisfaits ni trop déçus de la prestation des enseignants dans leur département. Ceci se justifie par la mention "Passable" qu'ils accordent à cet indicateur.

Si au plan départemental l'appréciation globale des bénéficiaires des prestations est passable, au niveau communal des particularités méritent d'être soulignées. En effet, le graphique montre que les populations d'Adjara, de Dangbo et de Sèmè-Podji et celles de Tori dans leur grande majorité jugent "Passable" la prestation des enseignants de leur commune. Pour ce faire, elles accordent à cet indicateur la note "3" pendant que celles des Aguégués et d'Avrankou lui attribuent la note "4".

➤ **Département du Plateau**

Les résultats des évaluations citoyennes relatifs à la prestation des enseignants dans le département du Plateau se présentent comme l'indique le **graphique 53**.

Graphique 53 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le département du Plateau



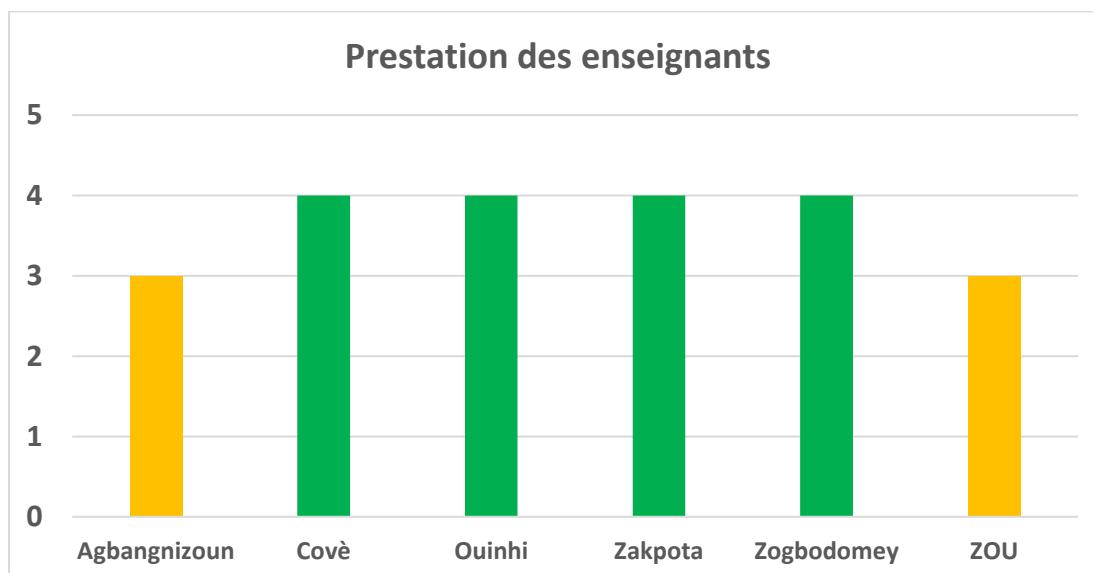
De façon globale, les bénéficiaires des prestations sont satisfaits de la prestation des enseignants dans leur département. Ceci se justifie par la mention "Bien" qu'ils accordent à cet indicateur. La plupart des parents et élèves du département ont donné la mention "Bien" pour cet indicateur en accordant la note "4".

Ramenés au niveau de chaque commune, les résultats obtenus au niveau départemental sont confirmés pour les communes d'Adja-Ouèrè et Kétou, exprimant ainsi la satisfaction globale des populations au niveau de chacune de ces communes.

➤ **Département du Zou**

Les résultats des évaluations citoyennes en ce qui concerne l'indicateur de la prestation des enseignants se présentent comme l'indique le graphique 54.

Graphique 54 : Appréciation de l'indicateur " Prestation des enseignants " dans le Zou



De façon globale, les bénéficiaires des prestations ne sont ni satisfaits ni trop déçus de la prestation des enseignants dans leur département. Ceci est justifié par la mention “Passable” qu’ils accordent à cet indicateur de façon globale. Toutefois, revenant au niveau communal, la plupart des parents et élèves des communes ont donné la mention “Bien” pour cet indicateur en accordant la note “4”. Tel est le cas dans les communes de Covè, Ouinhi, Za-Kpota et Zogbodomey comme le montre le graphique ci-dessus.

2.1.3. Indicateur 3 : Réaction des responsables par rapport à une demande d’enseignants

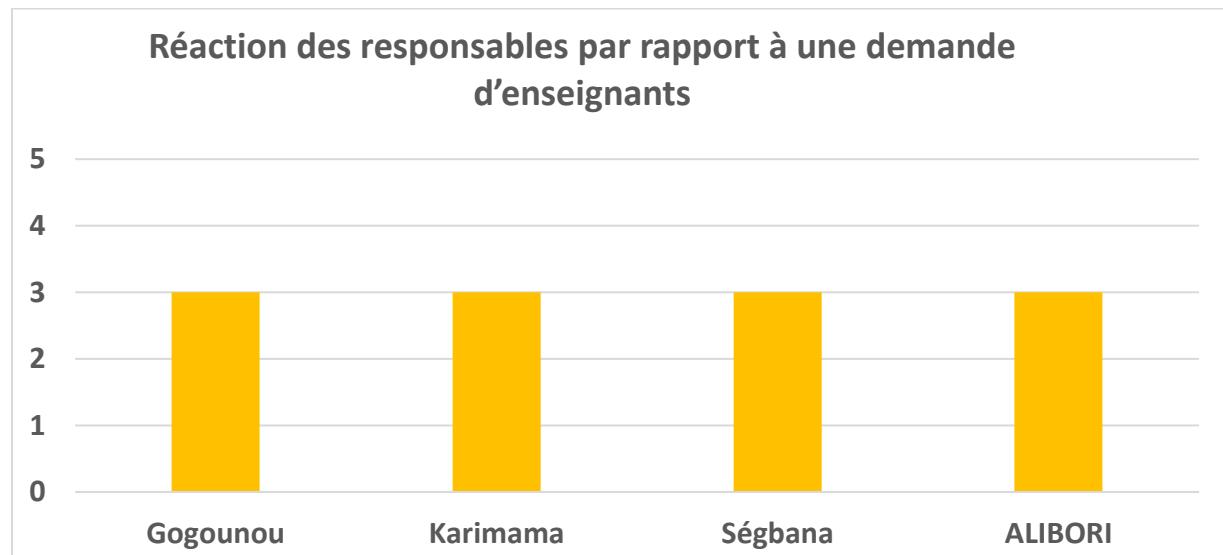
Le secteur de l’éducation au Bénin a été apprécié par les citoyens du pays à travers plusieurs indicateurs dont le temps mis par les responsables pour donner suite à leur demande d’enseignants. L’appréciation de cet indicateur diffère d’un département à un autre ainsi que d’une commune à une autre.

➤ Département de l’Alibori

Par rapport à la réaction des responsables face aux situations de demande d’enseignants en cas d’insuffisance ou de manque dans le département de l’Alibori, les résultats des évaluations citoyennes réalisées se présentent comme l’indique le **graphique 55**.

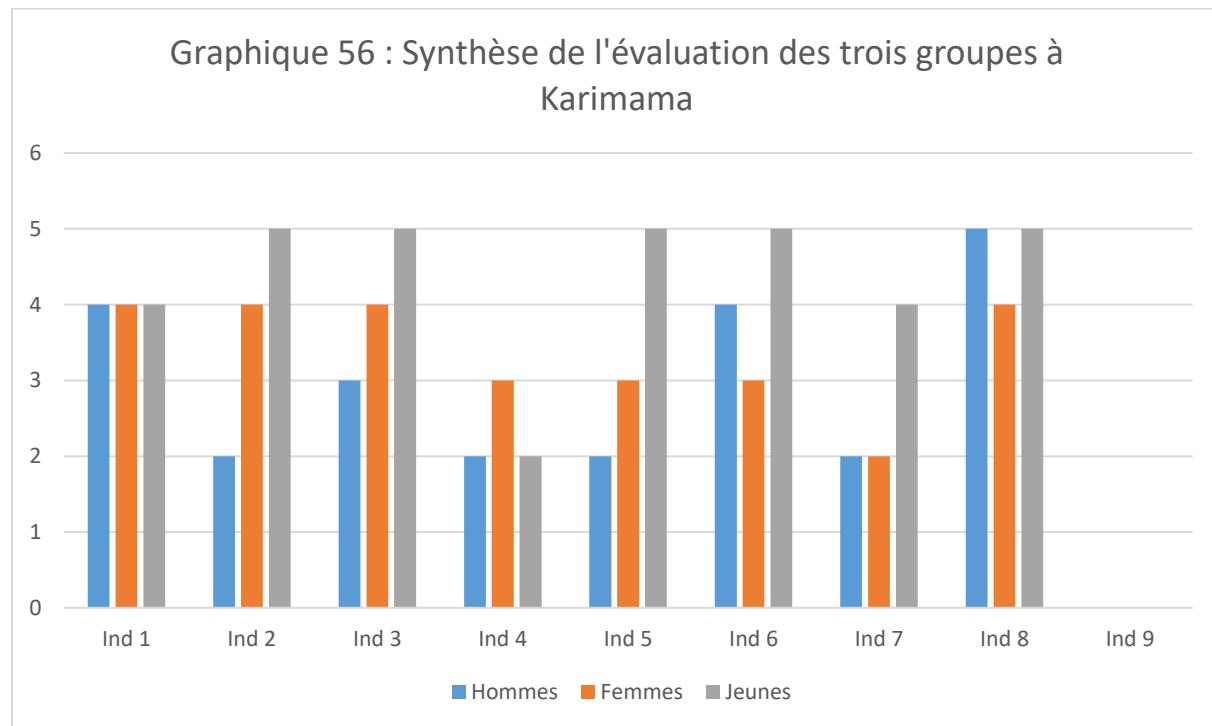
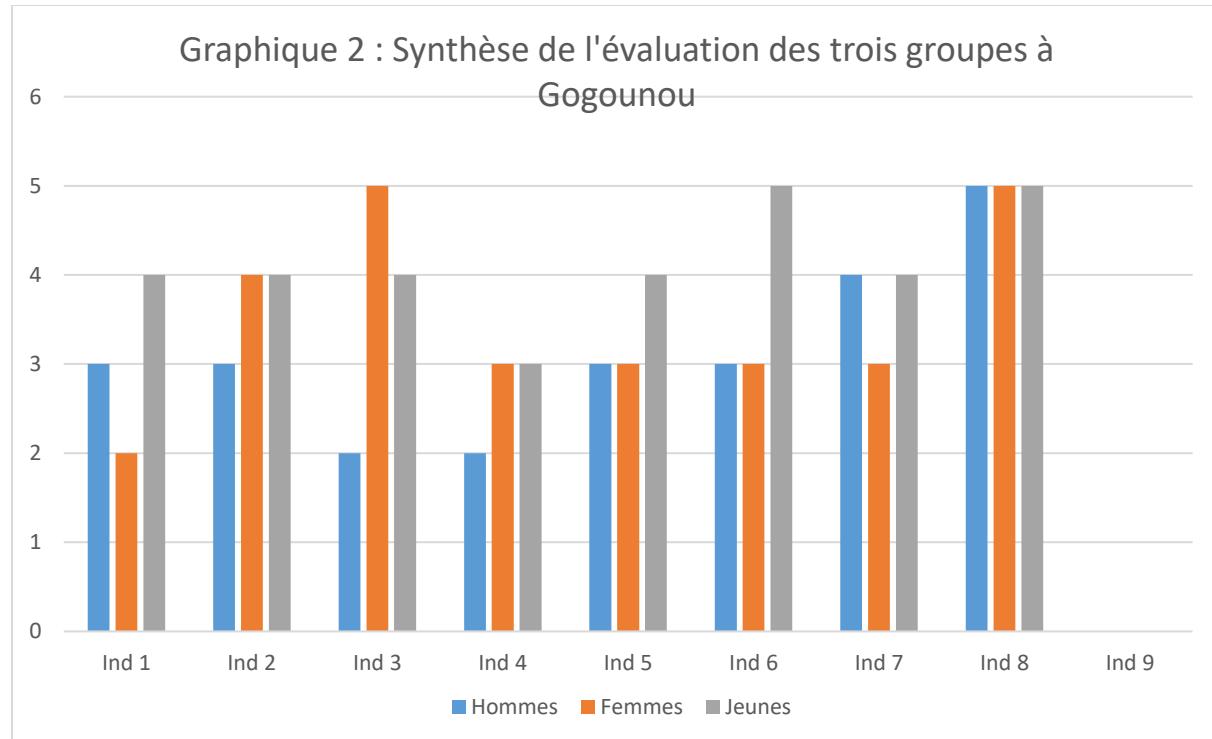
De façon globale, les populations (bénéficiaires des prestations) ne sont ni satisfaites ni trop déçues de la réaction des responsables quand elles formulent des demandes d’enseignants. C’est la raison pour laquelle, dans une large proportion de l’effectif des participants, elles ont accordé la note “3” à l’indicateur, synonyme de la mention “Passable”.

Graphique 55 : Appréciation de l’indicateur “ Réaction des responsables par rapport à une demande d’enseignants ” dans l’Alibori

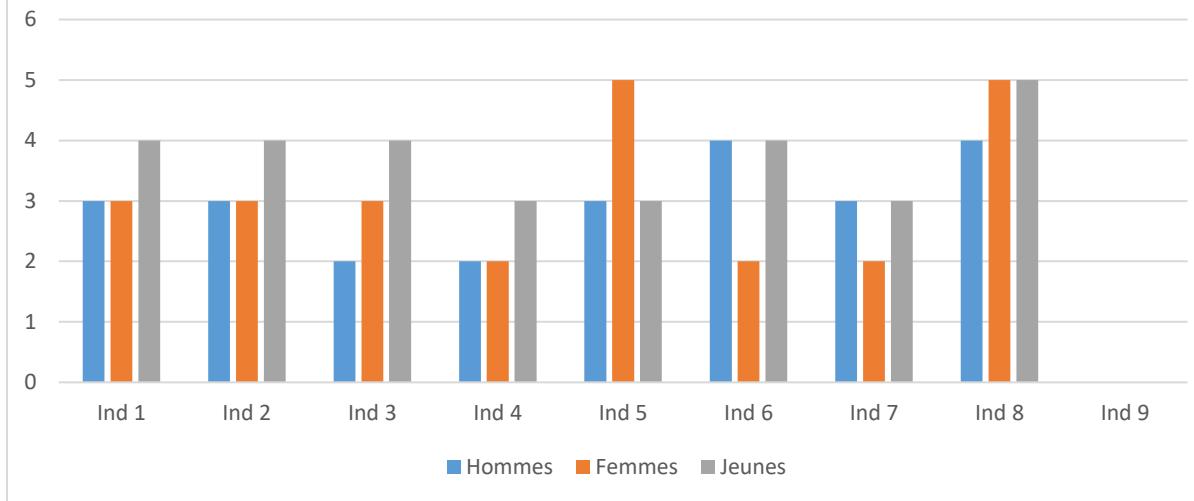


Evaluations citoyennes des projets et programmes de l'Etat en lien avec la qualité de l'éducation et la prise en compte du genre, le COVID

Au niveau de chaque commune, les résultats obtenus au niveau départemental se confirment étant donné que la moyenne obtenue pour cet indicateur dans chaque commune est de "3". Le graphique ci-dessus montre bien que les populations des communes de Gogounou, de Karimama et de Ségbana ont les mêmes appréciations de l'indicateur dans leur globalité.



Graphique 3 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ségbana

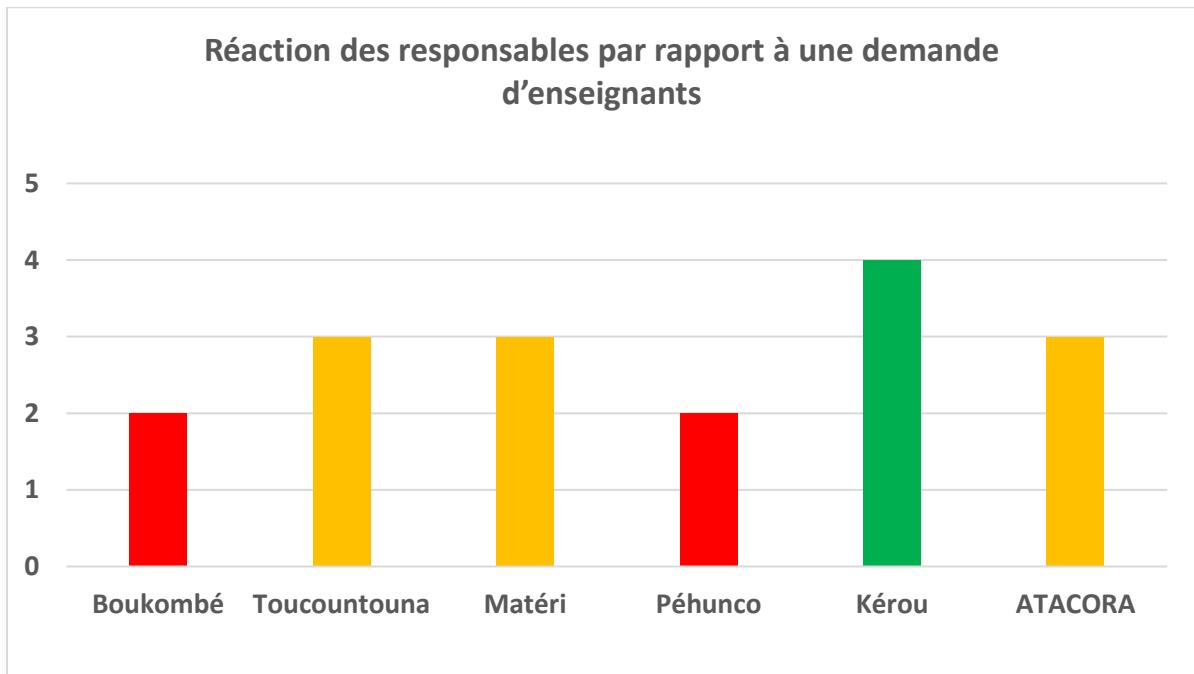


Comme on peut le constater sur les **graphiques 2, 56 et 3**, les groupes des hommes des communes de Gogounou et Ségbana jugent les réponses apportées aux demandes d'enseignants "Mauvaise" et octroient la note de "2" à l'indicateur.

➤ Département de l'Atacora

Les résultats des évaluations citoyennes réalisées dans l'Atacora par rapport à la réaction des responsables face aux situations de demande d'enseignants en cas d'insuffisance ou de manque dans le département de l'Alibori, se présentent comme l'indique le **graphique 57**.

Graphique 57 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans l'Atacora



De façon globale, les populations (bénéficiaires des prestations) trouvent que la réaction des responsables quand les demandes d'enseignants leur sont formulées est passable. C'est la raison pour laquelle, dans une large proportion de l'effectif des participants aux évaluations citoyennes, elles ont accordé la note "3" à l'indicateur, synonyme de la mention "Passable". L'observation des résultats au niveau de chaque commune permet de classer les cinq communes en trois catégories.

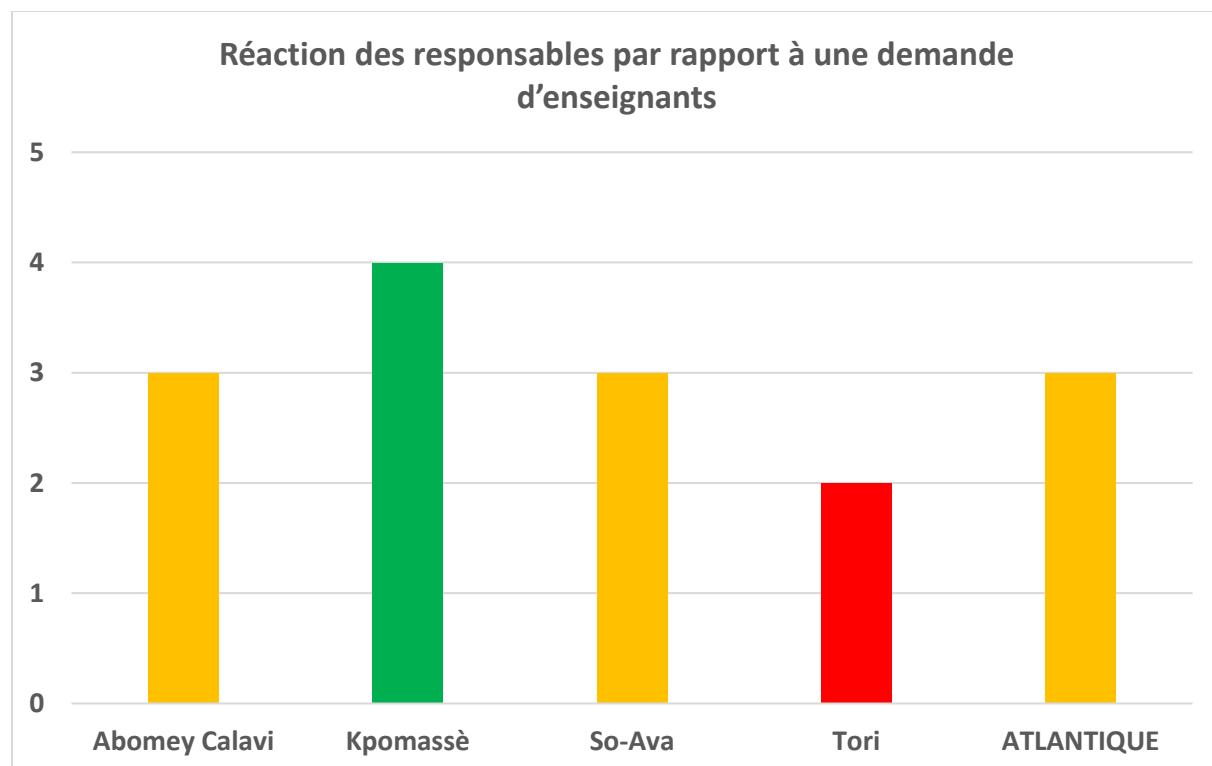
La première catégorie est celle qui regroupe les communes dans lesquelles la majorité des populations estime la réaction des responsables "Mauvaise". Dans cette catégorie se retrouvent les communes de Boukombé et de Péhunco.

La deuxième catégorie est celle qui regroupe les communes dans lesquelles la majorité des populations estime la réaction des responsables "Passable". Dans cette catégorie, se retrouvent les communes de Toucountouna et de Matéri. La troisième catégorie est composée de la seule commune de Kérou où la majorité des populations juge "Bonne" la réaction des responsables.

➤ **Département de l'Atlantique**

Par rapport à la réaction des responsables face aux situations de demande d'enseignants en cas d'insuffisance ou de manque dans le département de l'Atlantique, les résultats des évaluations citoyennes réalisées se présentent comme l'indique **le graphique 25**.

Graphique 25 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans l'Atlantique



De façon globale, les populations (bénéficiaires des prestations) de l'Atlantique trouvent que la réaction des responsables, quand elles formulent des demandes d'enseignants, est « Passable ». C'est la raison pour laquelle, dans une large proportion de l'effectif des participants, elles ont accordé la note "3" à l'indicateur, synonyme de la mention "Passable".

A l'échelle communale, les résultats des évaluations citoyennes permettent d'observer également trois appréciations.

La première est celle qui estime que la réaction des responsables est « Mauvaise ». Cette appréciation est celle partagée par la plupart des bénéficiaires de la commune Tori. La majorité des participants au processus ont octroyé la note "2" à cet indicateur.

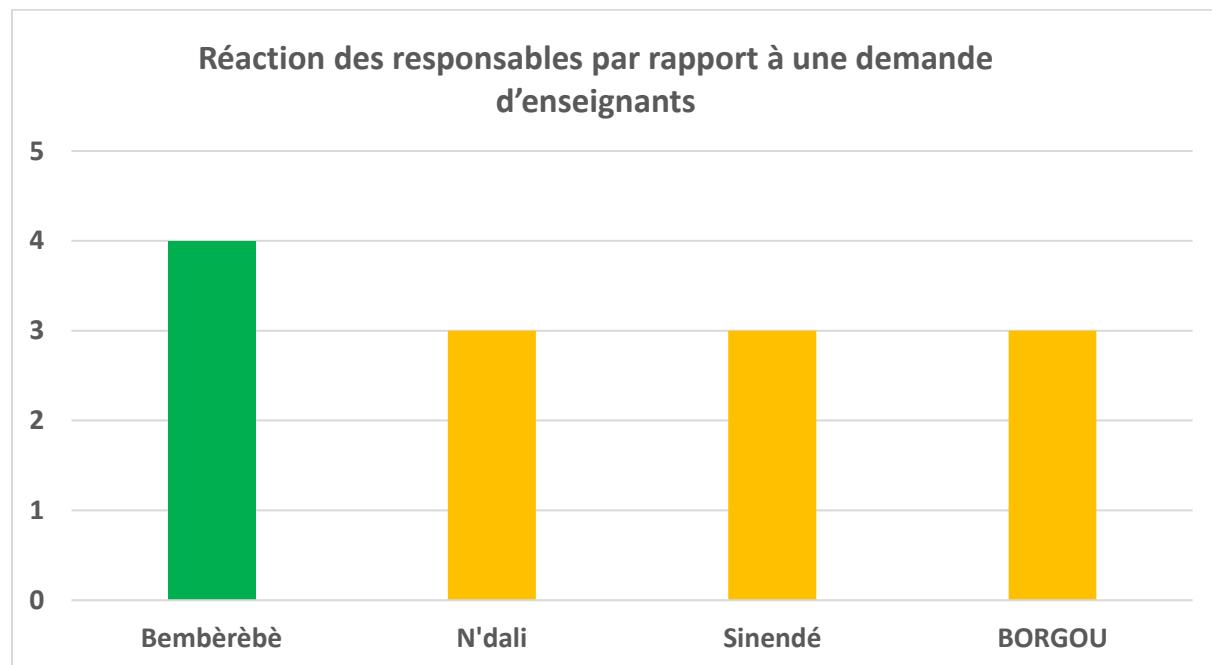
La deuxième est celle qui estime que la réaction des responsables est « Passable ». Cette appréciation est celle partagée par la plupart des bénéficiaires des communes d'Abomey-Calavi et de Sô-Ava. La majorité des participants au processus dans ces communes ont attribué la note "3" à cet indicateur.

Enfin, la troisième est celle qui estime que la réaction des responsables "Bonne". Cette appréciation est partagée par la majorité des bénéficiaires de la commune de Kpomassè qui ont donné la note "2" pour cet indicateur.

➤ **Département du Borgou**

Les résultats des évaluations citoyennes réalisées dans le département du Borgou par rapport à la réaction des responsables face aux situations de demande d'enseignants en cas d'insuffisance ou de manque, se présentent comme l'indique le graphique 59.

Graphique 59 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le Borgou



A l'échelle départementale, les populations (bénéficiaires des prestations) du Borgou dans une grande majorité estiment "Passable" la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants. Sur l'ensemble des participants ayant pris part aux évaluations citoyennes, une large proportion de cet effectif a accordé la note "3" à l'indicateur, synonyme de la mention "Passable".

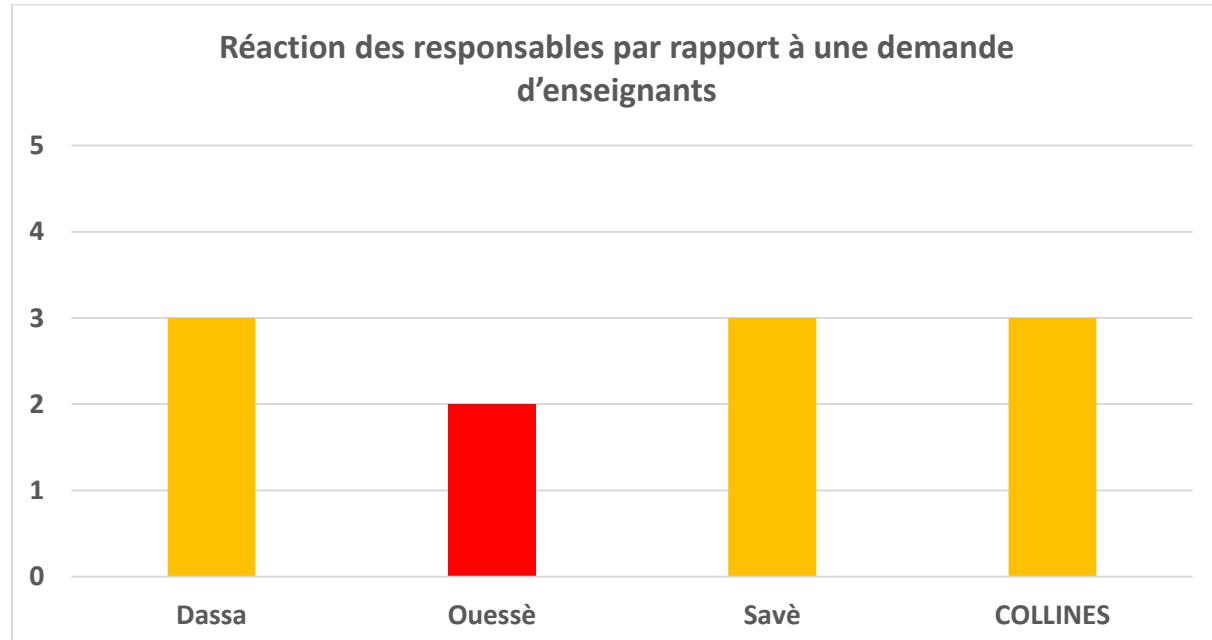
A l'échelle communale, la moyenne obtenue par chacune des communes est révélatrice de la majorité de participants ayant choisi soit la note "3", soit la note "4". La note "3", synonyme de la mention "Passable" signifie que les populations ne sont ni satisfaites ni trop déçus de l'offre qui leur est faite. La note "4", synonyme de la mention "Bien" signifie que les bénéficiaires des services sont satisfaits de l'offre qui leur est faite.

Ainsi dans les communes de N'Dali et de Sinendé, la majorité des participants ont concédé à l'indicateur la note de "3". Quant à la commune de Bembéréké, la majorité des participants ont donné à l'indicateur la note "4".

➤ **Département des Collines**

Par rapport à la réaction des responsables face aux situations de demande d'enseignants en cas d'insuffisance ou de manque, les résultats des évaluations citoyennes réalisées dans le département des Collines sont présentés à travers **le graphique 60**.

Graphique 60 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le département des Collines

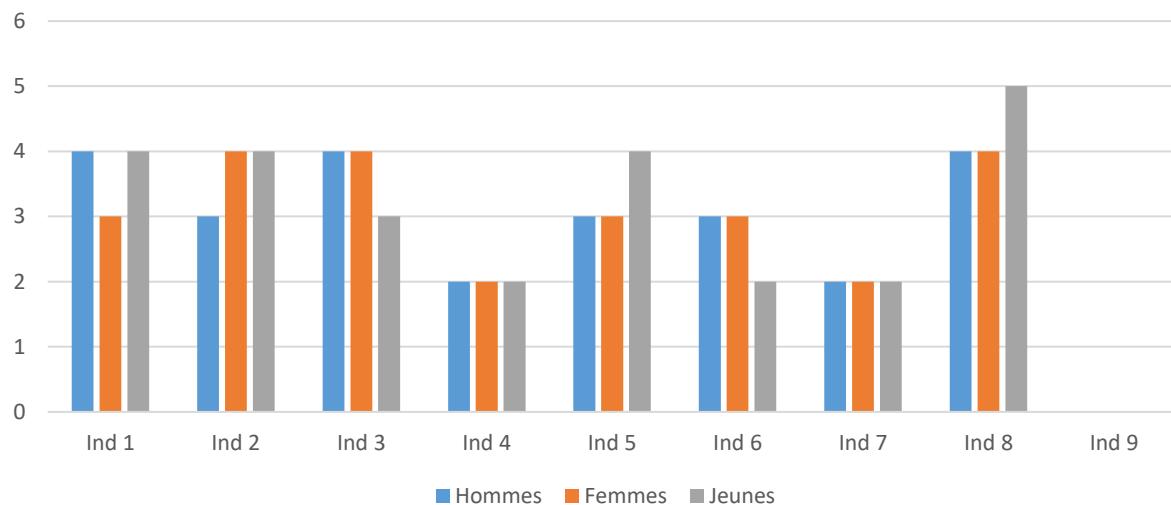


Sur le plan départemental, une grande majorité des populations (bénéficiaires des prestations) estime "Passable" la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants.

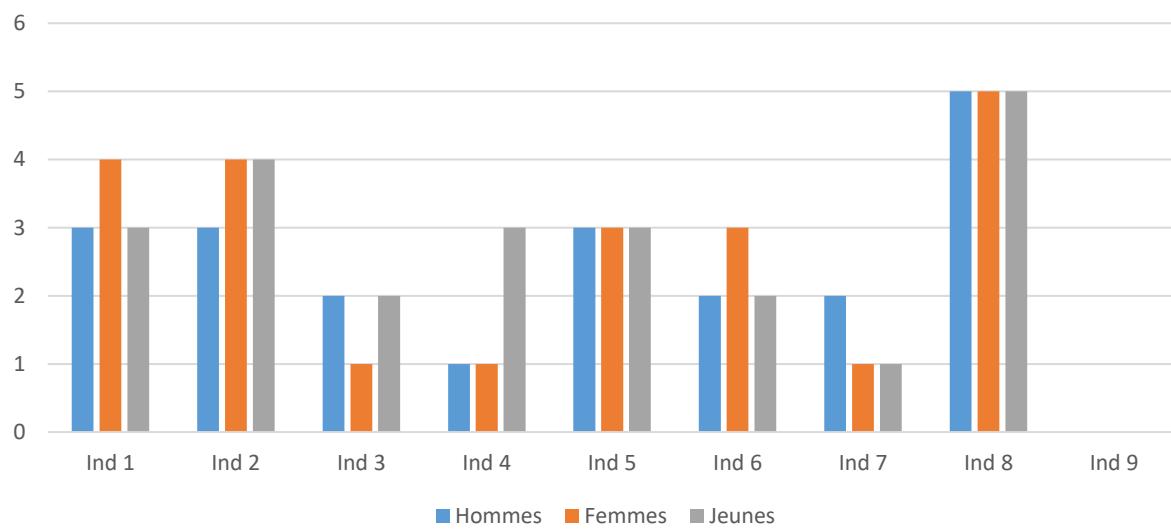
Les participants aux évaluations citoyennes ont attribué en grande majorité à cet indicateur la note “3”, synonyme de la mention “Passable”.

A l'échelle communale, les résultats des évaluations citoyennes ont donné deux appréciations. La première est celle qui estime que la réaction des responsables est « Mauvaise ». Elle est partagée par la plupart des bénéficiaires de la commune Ouèssè. La majorité des participants au processus dans la commune de Ouèssè ont donné la note “2” à cet indicateur. **Les groupes de participants ayant donné cette note dans les Collines sont, comme le prouvent les graphiques 12 et 48, les hommes de Ouèssè et ceux de Savè auxquels s'ajoutent les jeunes de Ouèssè.**

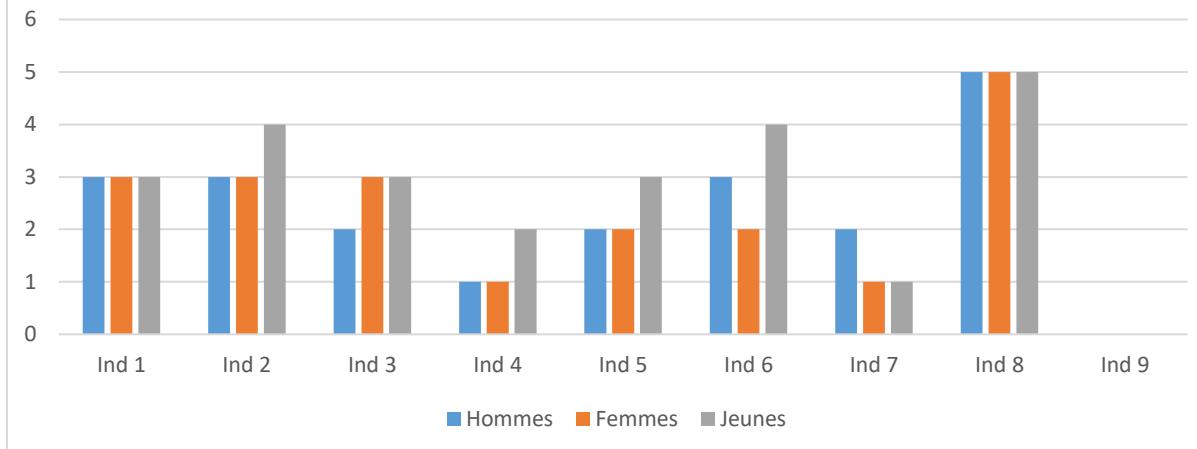
Graphique 11 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dassa-Zoumé



Graphique 12 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouèssè



Graphique 48 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Savè

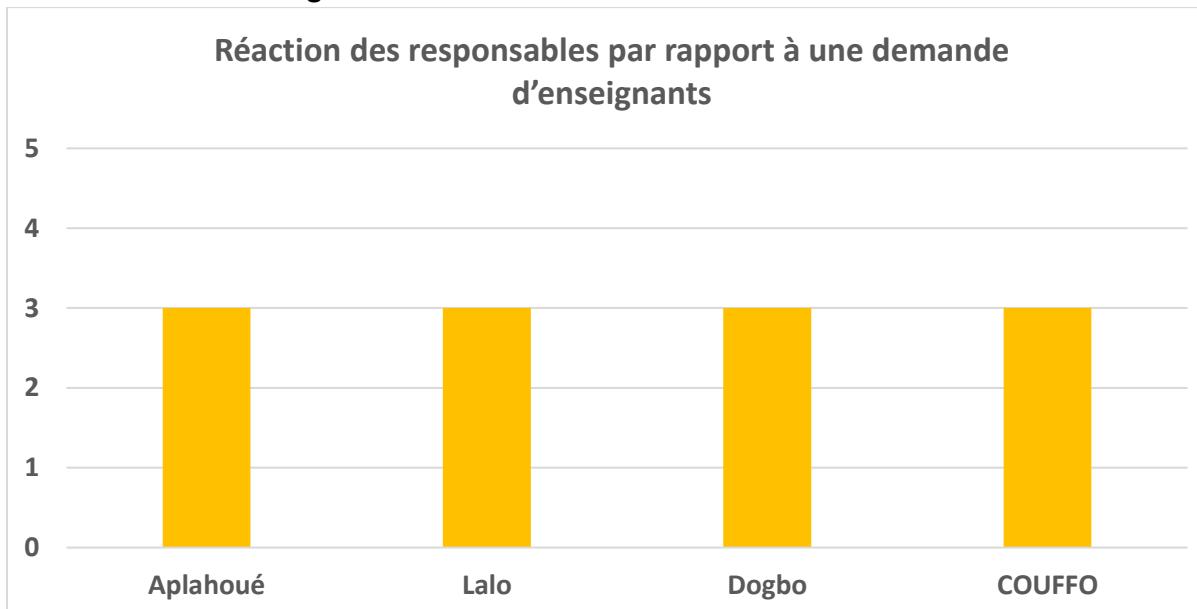


La seconde est celle qui estime que la réaction des responsables est « Passable ». Cette appréciation est celle partagée par la plupart des bénéficiaires des communes de Dassa et de Savè. La majorité des participants au processus dans ces communes ont attribué la note "3" à cet indicateur. En observant **les graphiques 11 et 48**, on constate que les groupes de participants ayant attribué cette note dans les Collines sont les jeunes de Dassa et ceux de Savè auxquels s'ajoutent les femmes de Savè.

➤ **Département du Couffo**

Les résultats des évaluations citoyennes réalisées dans le département du Couffo par rapport à la réaction des responsables face aux situations de demande d'enseignants en cas d'insuffisance ou de manque, se présentent comme l'indique le **graphique 61**.

Graphique 61 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le Couffo

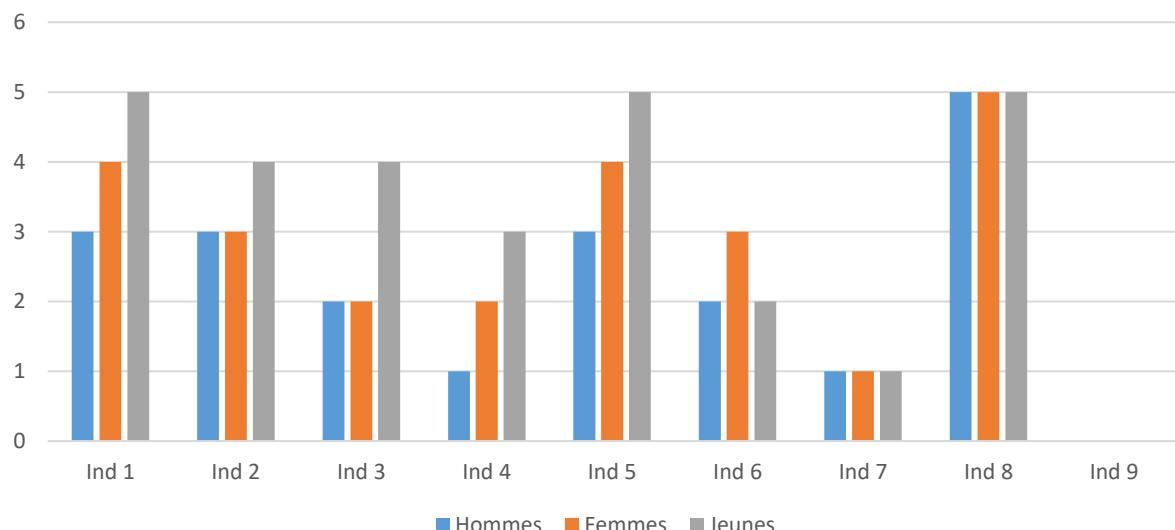


Evaluations citoyennes des projets et programmes de l'Etat en lien avec la qualité de l'éducation et la prise en compte du genre, le COVID

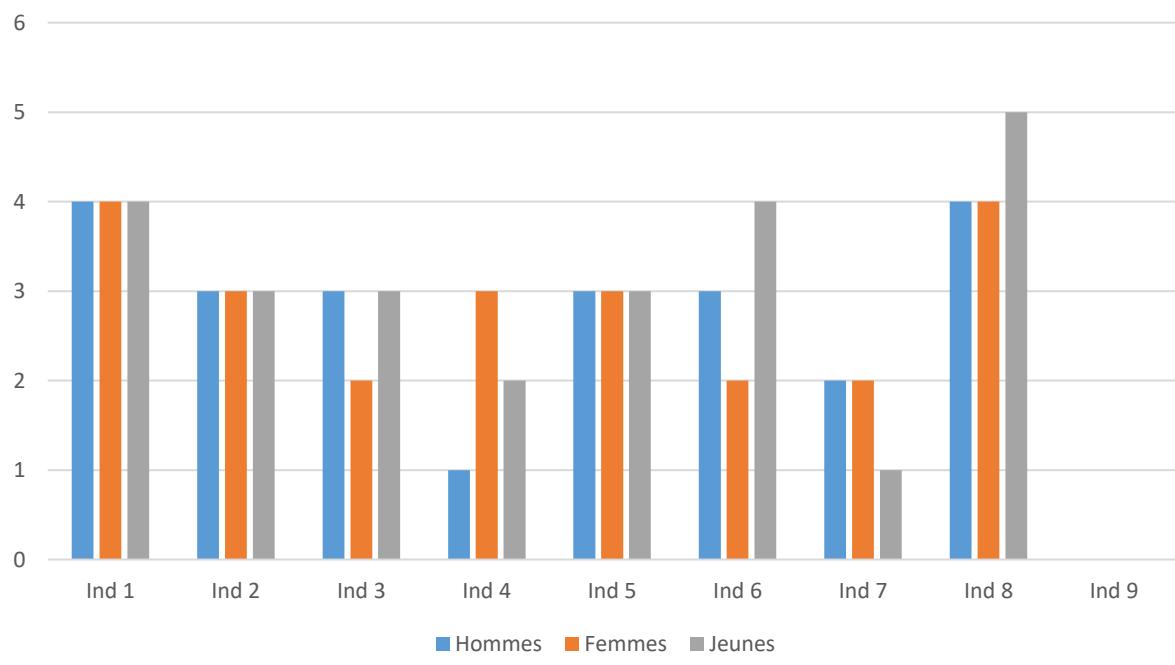
A l'échelle départementale, la grande majorité des bénéficiaires des prestations de services éducatifs dans le Couffo estime "Passable" la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants. Une large proportion des participants aux évaluations citoyennes, a donné à cet indicateur la note "3", synonyme de la mention "Passable".

A l'échelle communale, toutes les communes cibles du département ont obtenu de la part de leurs participants la moyenne "3" comme l'indique le graphique ci-dessus.

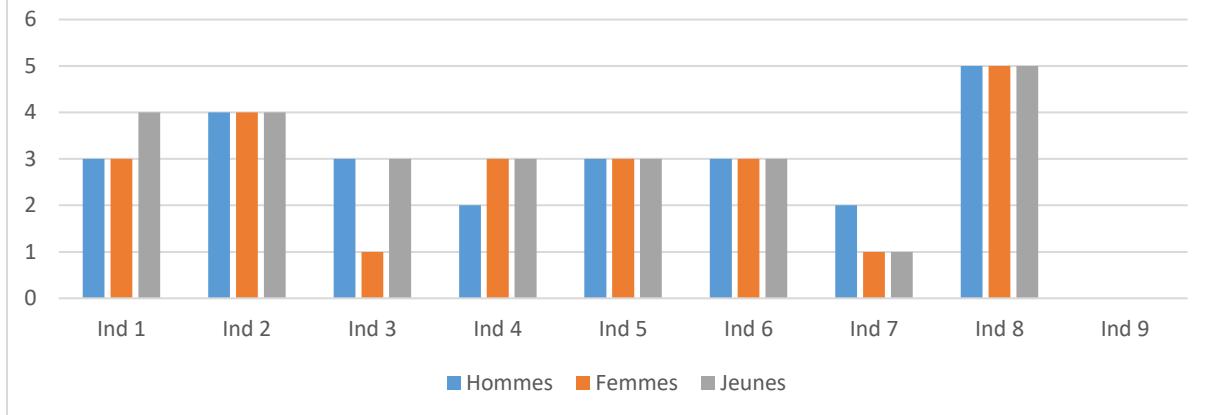
Graphique 14 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Aplahoué



Graphique 15 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dogbo



Graphique 16 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Lalo



Toutefois, il importe de faire observer certaines appréciations notamment celles qui font état de forte insatisfaction.

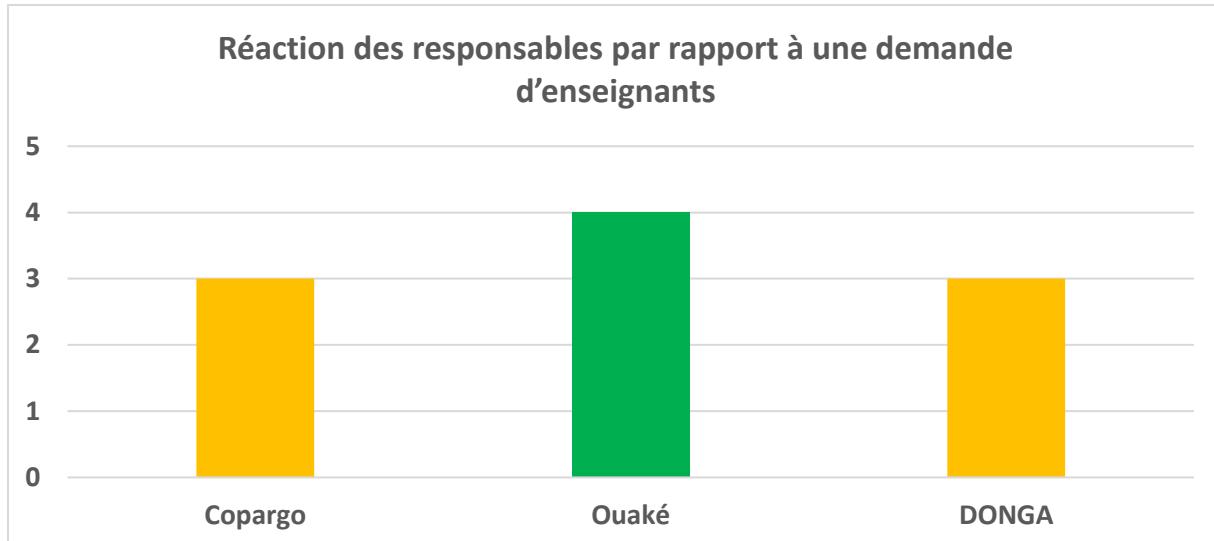
Il s'agit des cas où le participant octroie la note "2" ou la note "1". Les groupes de participants ayant attribué, comme le prouvent **les graphiques 14, 15 et 16**, ces notes dans le Couffo sont :

- les hommes et les femmes d'Aplahoué qui ont donné la note "2"
- les femmes de Lalo qui ont attribué la note "1"
- les femmes de Dogbo qui ont également octroyé la note "2".

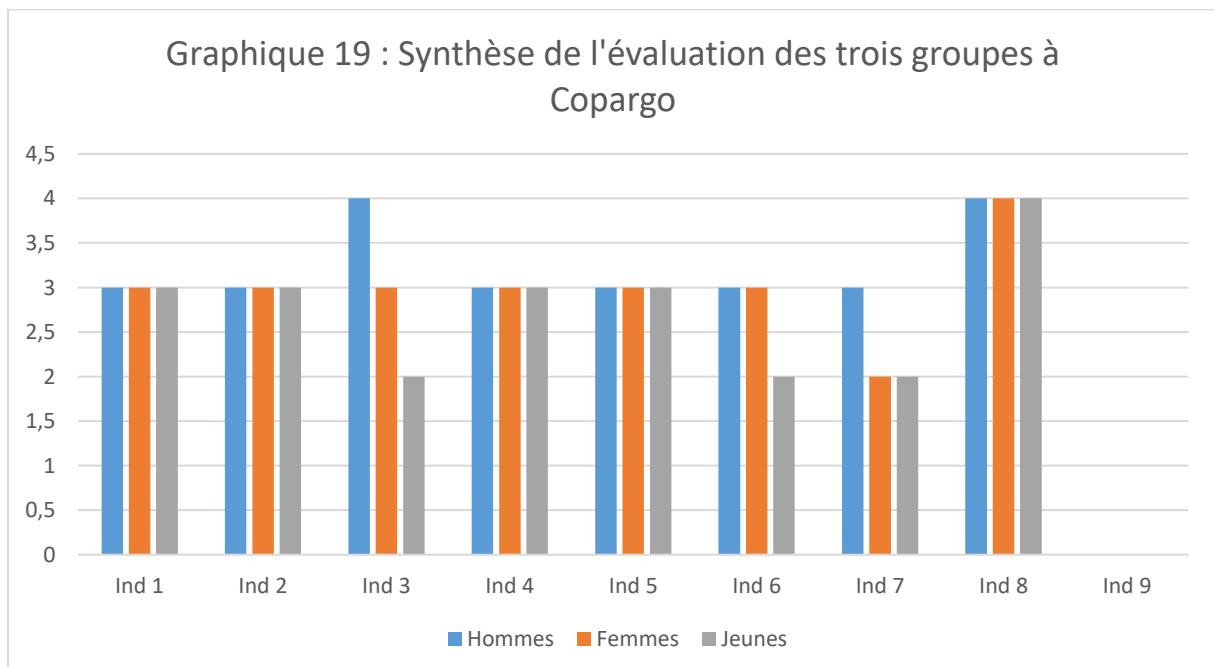
➤ **Département de la Donga**

Les résultats des évaluations citoyennes réalisées dans la Donga par rapport à la réaction des responsables vis-à-vis des situations de demande d'enseignants en cas d'insuffisance ou de manque, sont présentés dans **le graphique 29**.

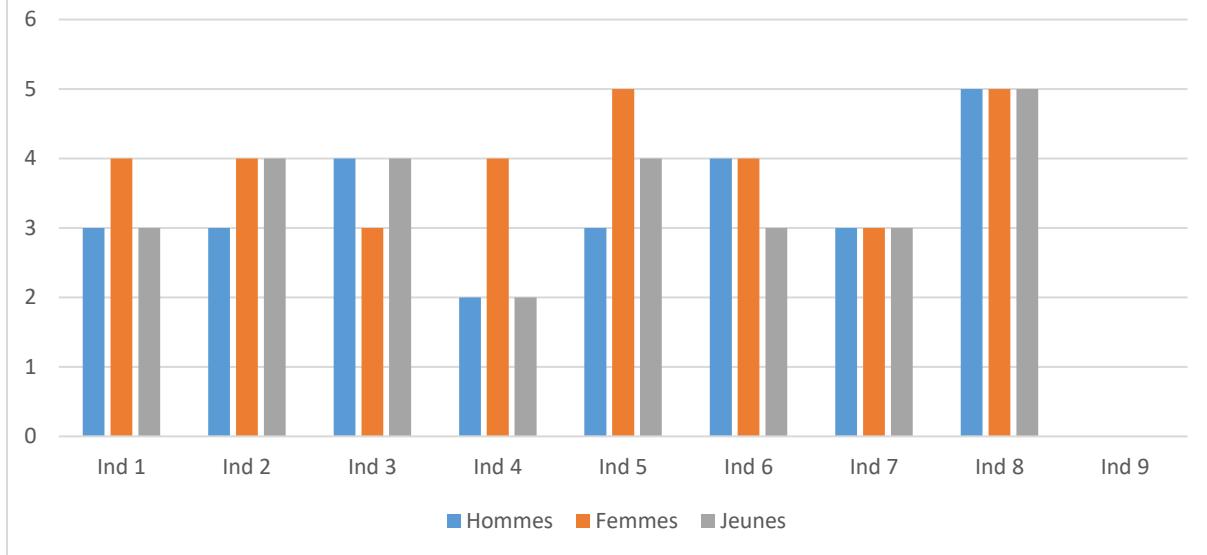
Graphique 29 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans la Donga



De l'observation du graphique, il ressort que la grande majorité des bénéficiaires dans la Donga estime "Passable" la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants. Une large proportion des participants aux évaluations citoyennes, a donné à cet indicateur la note "3", synonyme de la mention "Passable". Toutefois dans le département, les participants à l'évaluation citoyenne dans la commune Ouaké ont dans une grande majorité octroyée à l'indicateur la mention "Bien" au point où la moyenne de cet indicateur est de "4", synonyme d'une satisfaction de la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants.



Graphique 18 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouaké



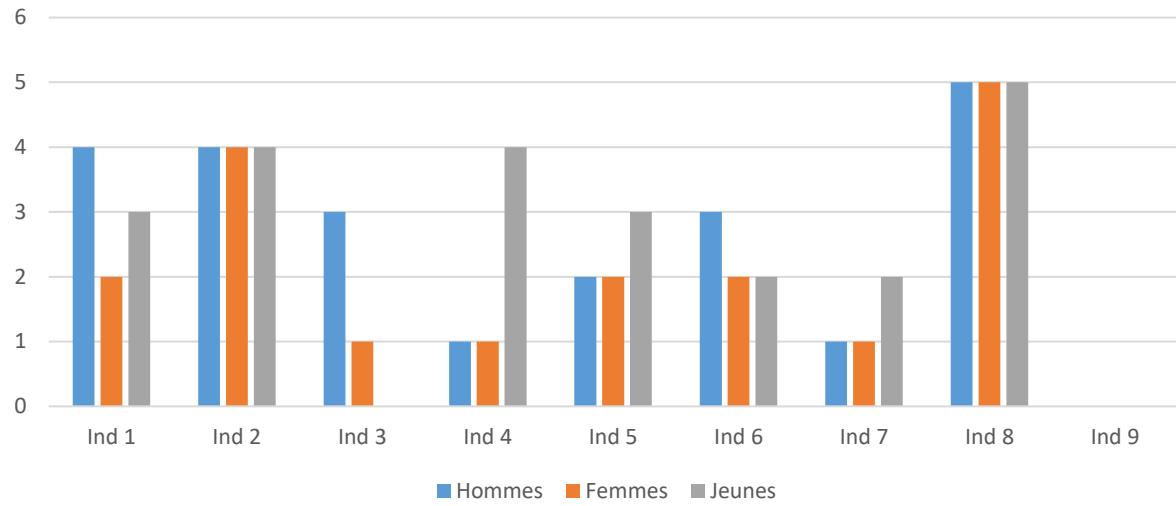
L'observation des **graphiques 19 et 18** révèle que :

- les groupes des femmes de Copargo et Ouaké ont octroyé la note “3” à cet indicateur, une appréciation mitigée entre la satisfaction et l'insatisfaction ;
- le groupe des jeunes de Copargo a donné la note de “2” à cet indicateur, expression d'une insatisfaction.

➤ **Département du Littoral**

L'appréciation des bénéficiaires dans la commune de Cotonou par rapport à la réaction des responsables par rapport à leur demande d'enseignants est, comme l'atteste le **graphique 20**, « Mauvais » avec la moyenne « 2 ».

Graphique 20 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Cotonou

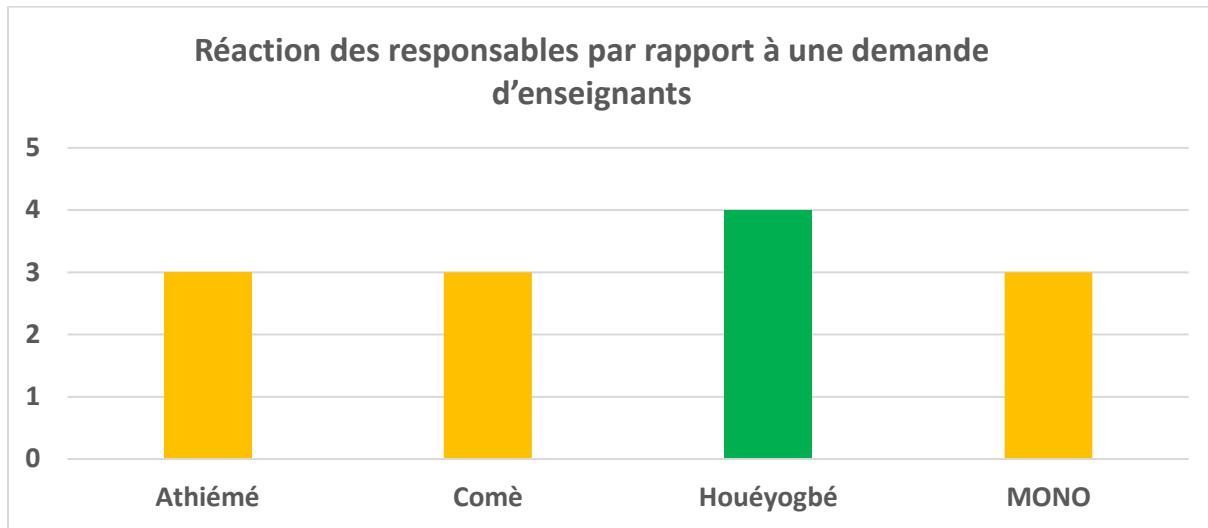


Ce qui veut dire que la majorité des bénéficiaires de Cotonou a donné à l'indicateur « Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants » la mention « Mauvais », une moyenne qui signifie qu'ils ne sont pas satisfaits de l'offre que leur font les débiteurs d'obligations. Ils attendent donc de ces derniers une amélioration de leur prestation. Il importe de signaler que si l'appréciation des hommes pour cet indicateur est "Passable" étant donné qu'ils lui ont accordé la note « 3 », celle des femmes est « Très mauvais » car elles lui ont donné le note « 1 ».

➤ Département du Mono

Les résultats des évaluations citoyennes dans le département du mono par rapport à l'indicateur « Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants » sont consignés dans le **graphique 63**.

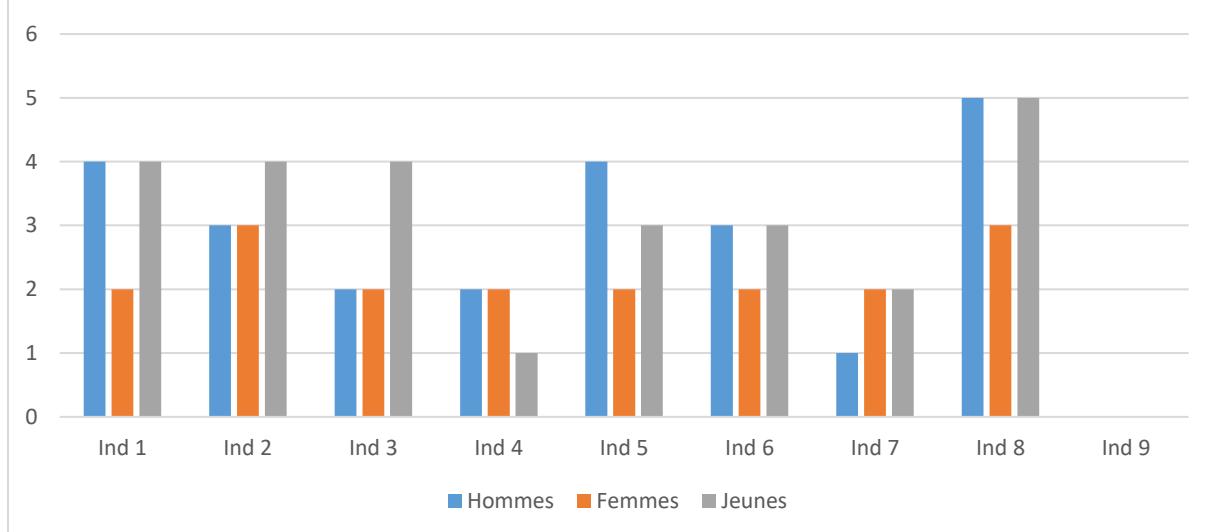
Graphique 63 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le Mono



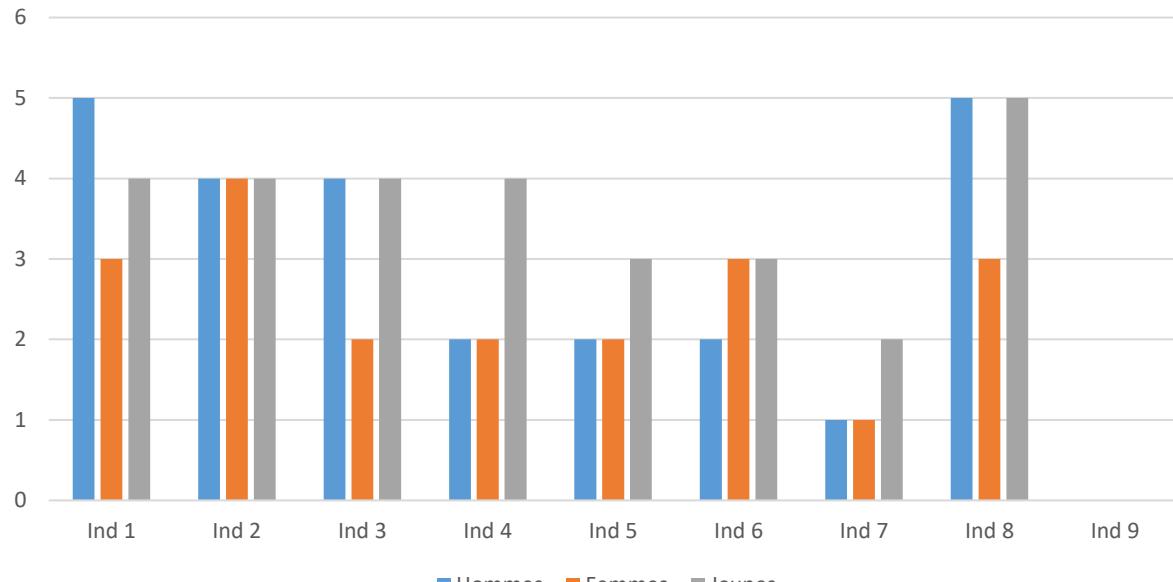
Il apparaît à la lecture des résultats affichés par le graphique que la majorité des personnes ayant participé aux évaluations citoyennes dans le département du Mono ont attribué la note « 3 » à l'indicateur. Ce qui signifie que globalement, les bénéficiaires des prestations du département ne sont ni satisfaits ni trop déçus des offres qui leur sont faites en termes de réaction des responsables par rapport à leurs demandes d'enseignants.

Toutefois, les participants à l'évaluation citoyenne dans la commune Houéyogbé ont, quant à eux, dans une grande majorité octroyée à l'indicateur relatif à la réponse des responsables en cas de demande d'enseignants la mention "Bien" au point où la moyenne de cet indicateur est de "4", synonyme d'une satisfaction de la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants.

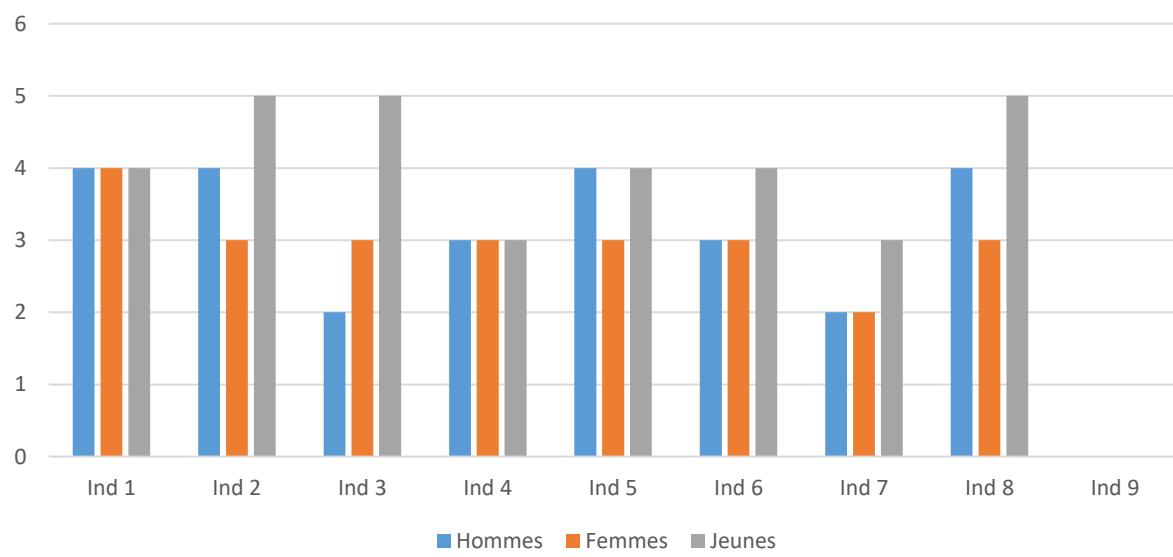
Graphique 54 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Athiébé



Graphique 23 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Comé



Graphique 24 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Houéyogbé



L'analyse approfondie des appréciations des groupes ayant pris part aux évaluations citoyennes révèle que :

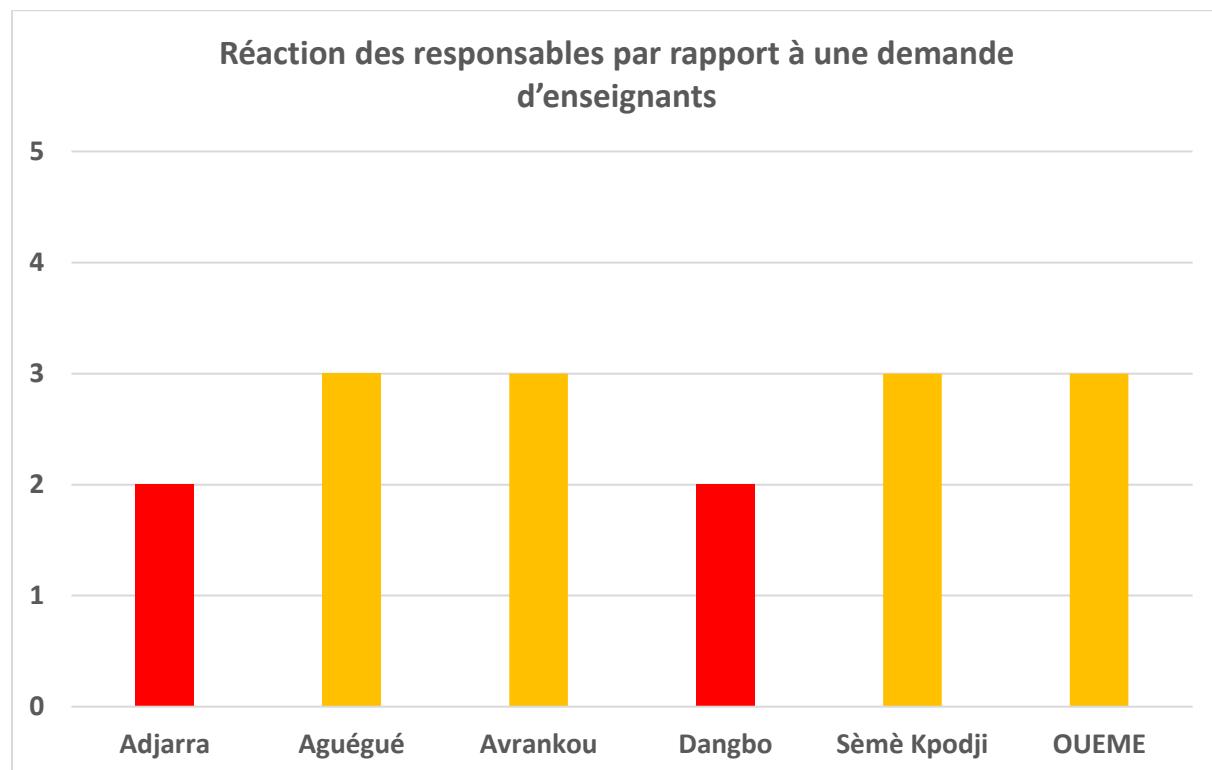
- les groupes des hommes d'Athiébé et de Houéyogbé ainsi que les groupes des femmes d'Athiébé et de Comé ont accordé la note « 2 » à cet indicateur, exprimant ainsi leur insatisfaction par rapport à la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants ;

- le groupe des jeunes de Houéyogbé a concédé la note « 5 » à cet indicateur, révélant ainsi leur grande satisfaction par rapport à la réaction des responsables vis-à-vis d'une demande d'enseignants.

➤ **Département de l'Ouémé**

Dans le département de l'Ouémé, les résultats des évaluations citoyennes par rapport à l'indicateur « Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants » sont exposés dans le **graphique 64**.

Graphique 64 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans l'Ouémé



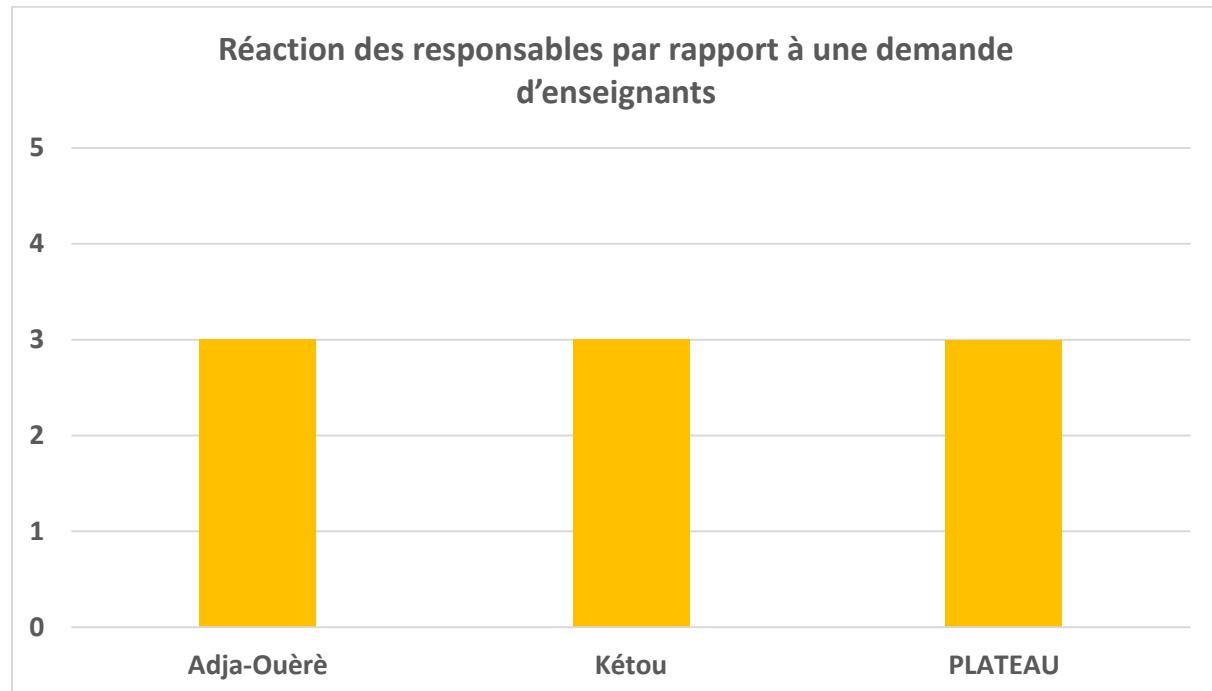
L'observation du graphique ci-dessus révèle que la grande majorité des bénéficiaires dans l'Ouémé estime "Passable" la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants. Une large proportion des participants aux évaluations citoyennes, a donné à cet indicateur la note "3", synonyme de la mention "Passable".

Cependant, les participants aux évaluations citoyennes des communes d'Adjara et de Dangbo ont dans une grande majorité concédé à l'indicateur la mention "Mauvais" au point où la moyenne de cet indicateur est de "2", synonyme d'une insatisfaction par rapport à la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants.

➤ **Département du Plateau**

Les résultats des évaluations citoyennes réalisées dans le département du Plateau par rapport à la réaction des responsables face aux situations de demande d'enseignants en cas d'insuffisance ou de manque, sont signalés par **le graphique 65**.

Graphique 65 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le Plateau



L'observation du graphique montre qu'à l'échelle départementale, la grande majorité des bénéficiaires des prestations de services éducatifs dans le Plateau juge "Passable" la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants. Il a été décerné par une large proportion des participants aux évaluations citoyennes, la note "3" à cet indicateur, synonyme de la mention "Passable".

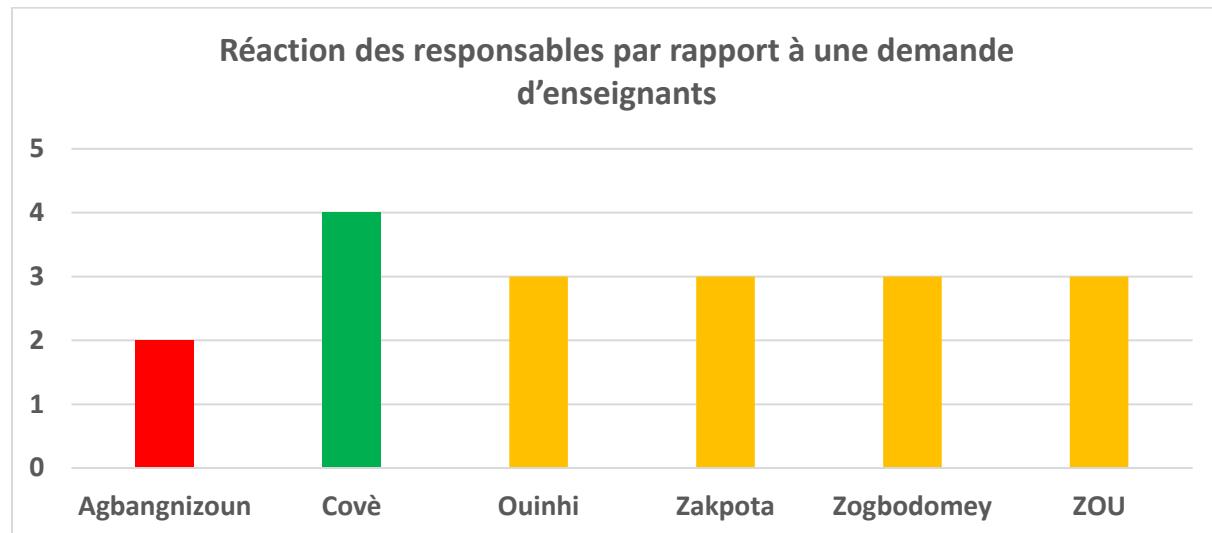
Au niveau communal, les participants aux processus d'évaluations citoyennes dans les deux communes ont en majorité attribué la note "3" comme l'indique le graphique ci-dessus.

Mais, il importe de faire observer que le groupe des femmes d'Adja-Ouère a, pour sa part, attribué à cet indicateur la note "2", expression de son insatisfaction par rapport à la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants.

➤ **Département du Zou**

Les résultats des évaluations citoyennes réalisées dans le Zou par rapport à la réaction des responsables face aux situations de demande d'enseignants en cas d'insuffisance ou de manque, sont dévoilés à travers **le graphique 67**.

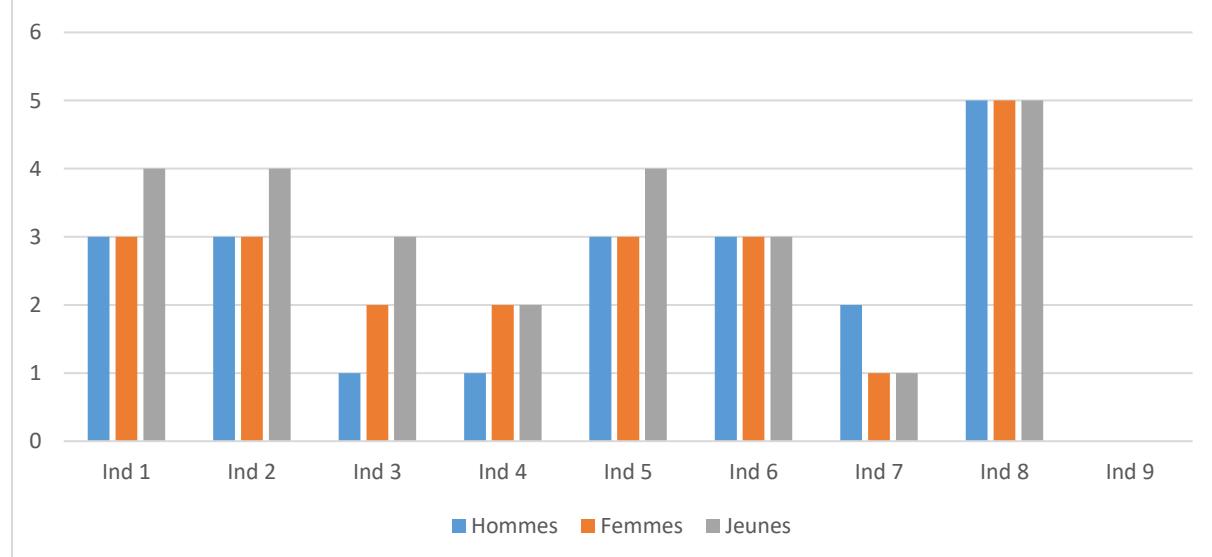
Graphique 67 : Appréciation de l'indicateur " Réaction des responsables par rapport à une demande d'enseignants " dans le Zou



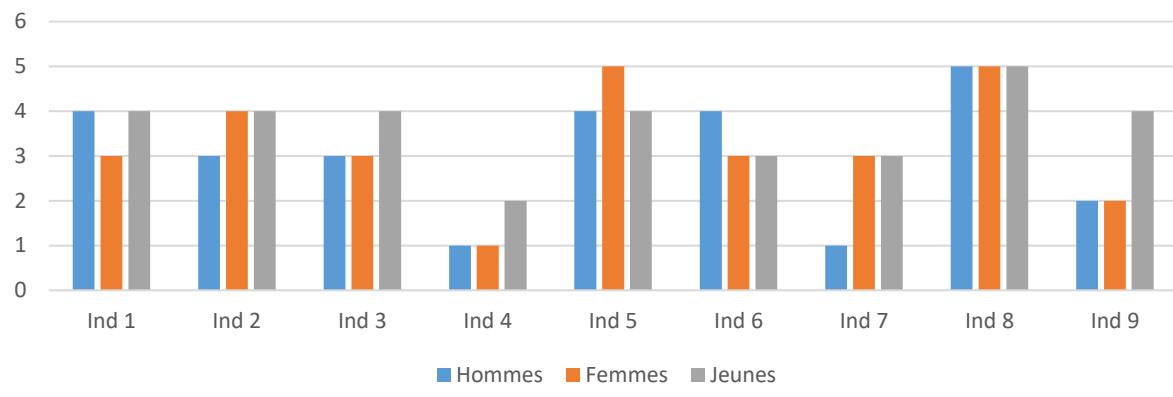
Il ressort de l'observation du graphique ci-dessus que la grande majorité des bénéficiaires des prestations de services éducatifs dans le Zou trouve "Passable" la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants. Pour ce faire, ils ont octroyé à cet indicateur la note "3", synonyme de la mention "Passable".

A l'échelle communale, toutes les communes cibles du département n'affichent pas la même moyenne. Ainsi dans leur grande majorité, les participants de la commune d'Agbangnizoun pensent que la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants est mauvaise pendant que ceux de Covè la jugent bonne. En fonction de leur appréciation, les participants des deux communes ont respectivement accordé les notes « 2 » et « 4 » à l'indicateur.

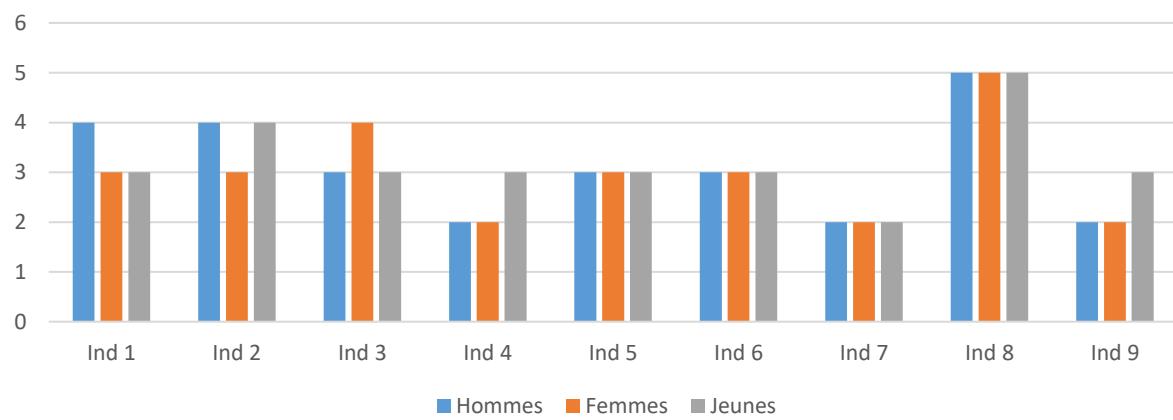
Graphique 28 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Agbangnizoun



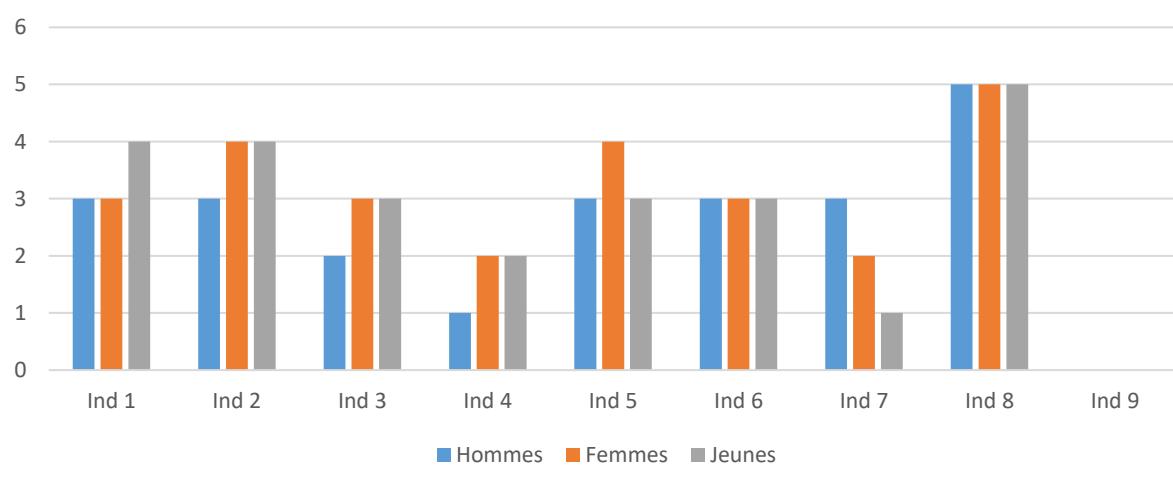
Graphique 29 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Covè



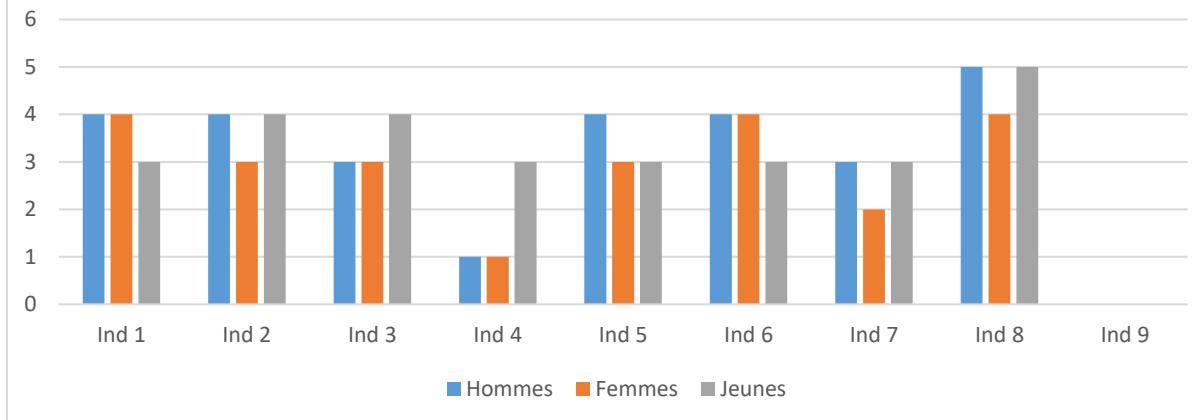
Graphique 30 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouinhi



Graphique 31 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Zankpota



Graphique 32 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Zogbodomey



Les graphiques 28, 29, 30, 31 et 32 permettent d'analyser les différentes appréciations des groupes et de faire les constats suivants :

- les hommes d'Agbangnizoun ont donné la note « 1 » à cet indicateur, exprimant ainsi leur totale insatisfaction par rapport à la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants ;
- les hommes de Za-Kpota et les femmes d'Agbangnizoun ont pour leur part attribué la note “2” à l'indicateur, exprimant eux aussi une insatisfaction par rapport à la réaction des responsables vis-à-vis de leurs demandes d'enseignants.

2.2. *Politique de l'Etat en matière de mise en place des infrastructures et matériels dans les écoles primaires et maternelles publiques*

Dans le cadre de la thématique traitant de la politique de l'Etat en matière de mise en place des infrastructures et matériels dans les écoles primaires et maternelles publiques, les indicateurs qui ont été appréciés par les populations dans toutes les communes sont les suivants :

- Disponibilité des manuels scolaires
- Disponibilité des mobiliers
- Disponibilité des salles de classes (quantité, état, rampe etc.)
- Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques (eau, latrines séparées, rampes etc...)

2.2.1. Indicateur 4 : Disponibilité des manuels scolaires

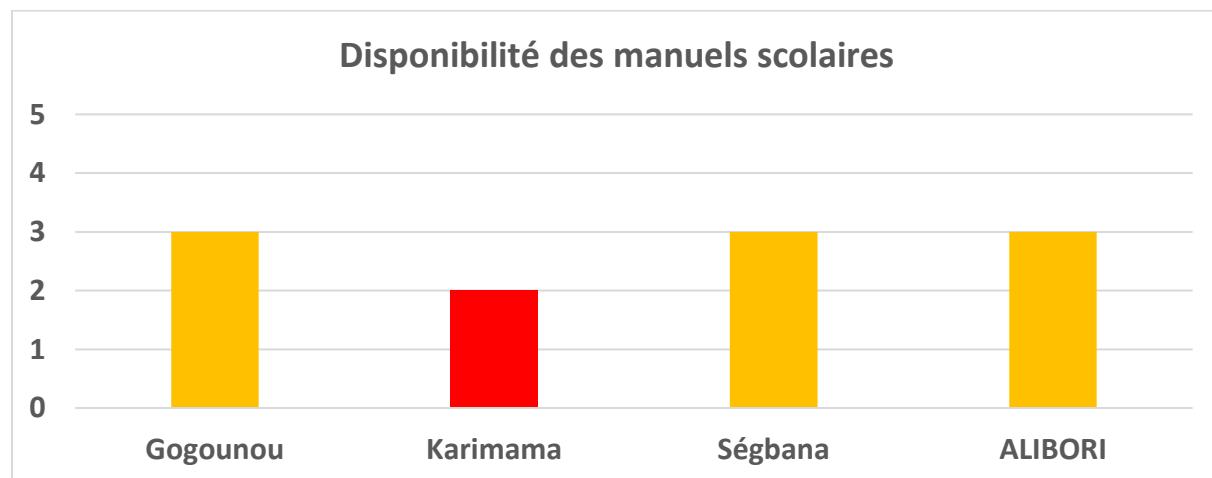
La politique de mise à disposition des manuels scolaires est diversement appréciée par les bénéficiaires tant au niveau des communes que des départements. Les résultats des

évaluations citoyennes par rapport à la disponibilité des manuels scolaires sont exposés dans les paragraphes suivants.

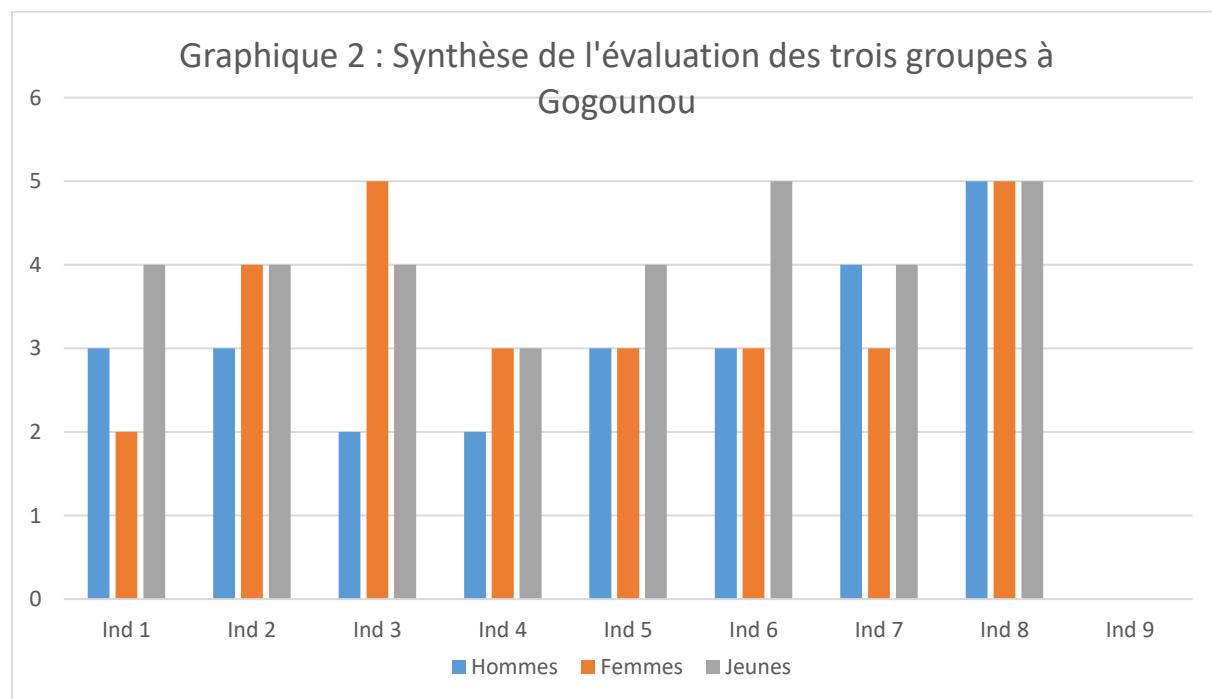
➤ **Département de l'Alibori**

Les résultats des évaluations citoyennes réalisées dans le département de l'Alibori par rapport à la disponibilité la disponibilité des manuels scolaires, sont dévoilés à travers **le graphique 68**

Graphique 68 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans l'Alibori

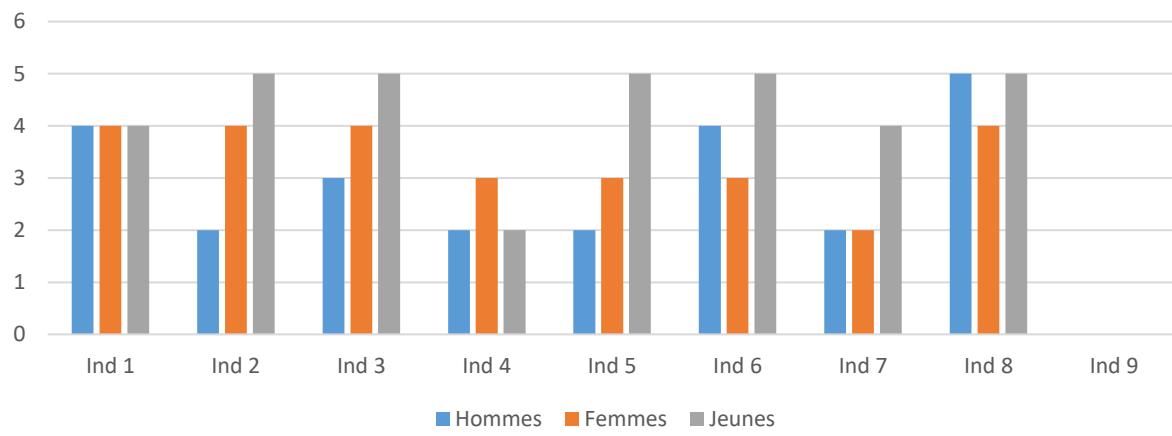


De l'observation du graphique ci-dessus, il ressort que la grande majorité des bénéficiaires dans l'Alibori juge "Passable" la disponibilité des manuels scolaires dans les écoles primaires et maternelles publiques. Ils ont pour cela accordé à cet indicateur la note "3", synonyme de la mention "Passable".

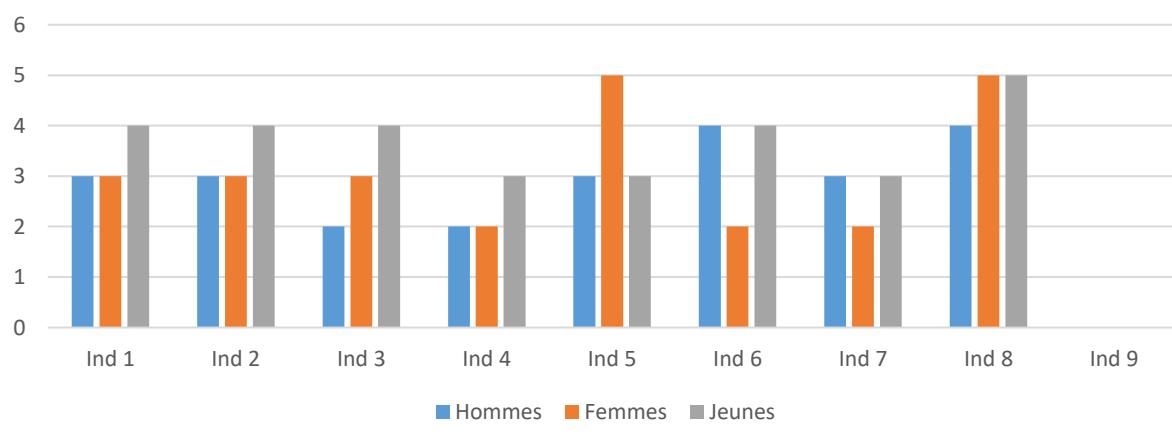


A l'échelle communale, toutes les communes cibles du département n'affichent pas la même moyenne. Ainsi dans leur grande majorité, les participants de la commune de Karimama trouvent que les manuels scolaires ne sont point disponibles dans les écoles primaires et maternelles publiques de leur commune pendant que ceux de Gogounou et Ségbana estiment acceptable la disponibilité des manuels scolaires.

Graphique 56 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Karimama



Graphique 3 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ségbana



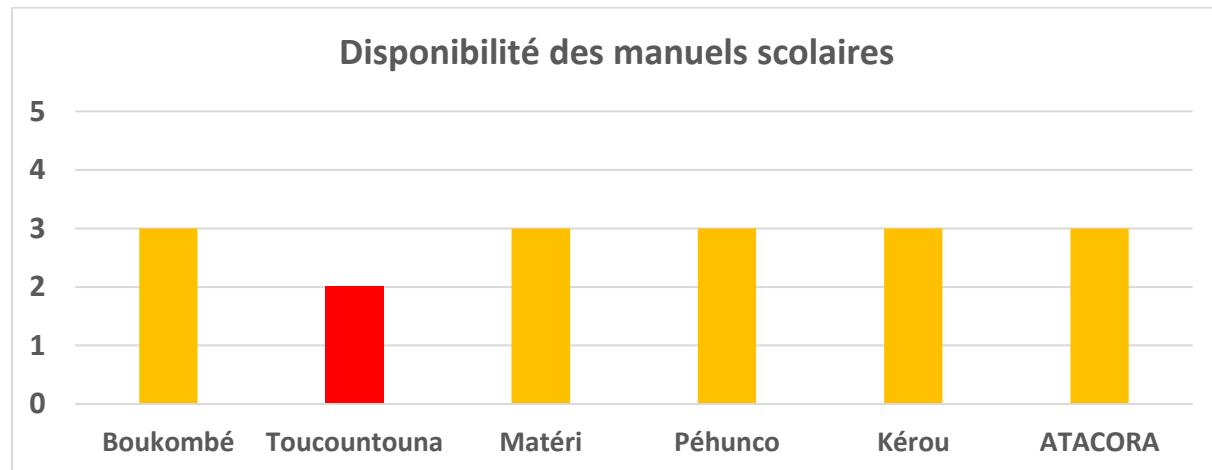
A partir des **graphiques 2, 56 et 3**, l'analyse des appréciations des groupes ayant pris part aux évaluations citoyennes révèle que pour des raisons d'insatisfaction relative à la non disponibilité des manuels dans les écoles :

- les groupes des hommes de Gogounou, de Karimama et de Ségbana ont donné la note « 2 » pour cet indicateur ;
- les groupes de femmes de Ségbana et de jeunes de Karimama ont également attribué à cet indicateur la note « 2 ».

➤ **Département de l'Atacora,**

Dans le département de l'Atacora, les résultats des évaluations citoyennes réalisées par rapport à la disponibilité des manuels scolaires, sont exposés à travers le **graphique 69**.

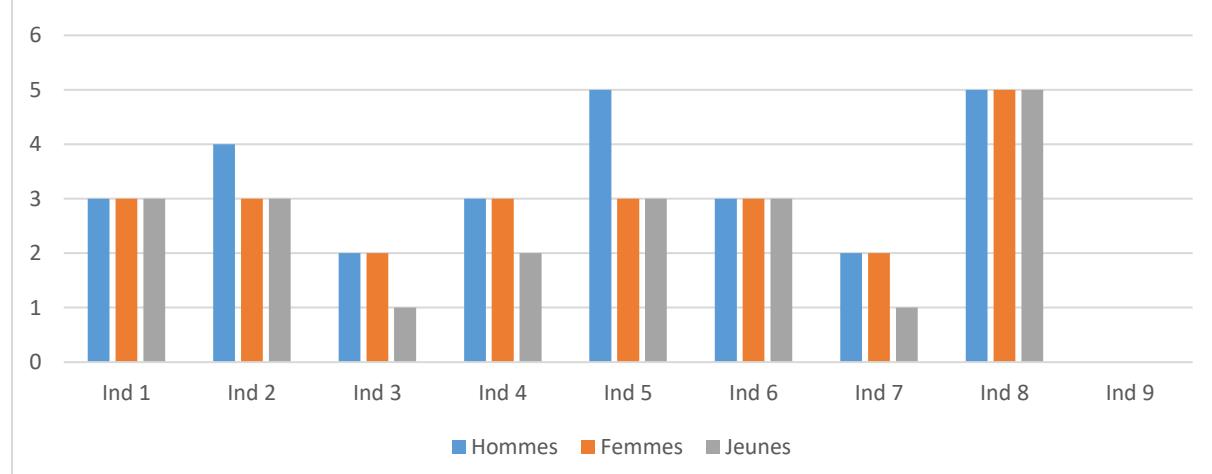
Graphique 69 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans l'Atacora



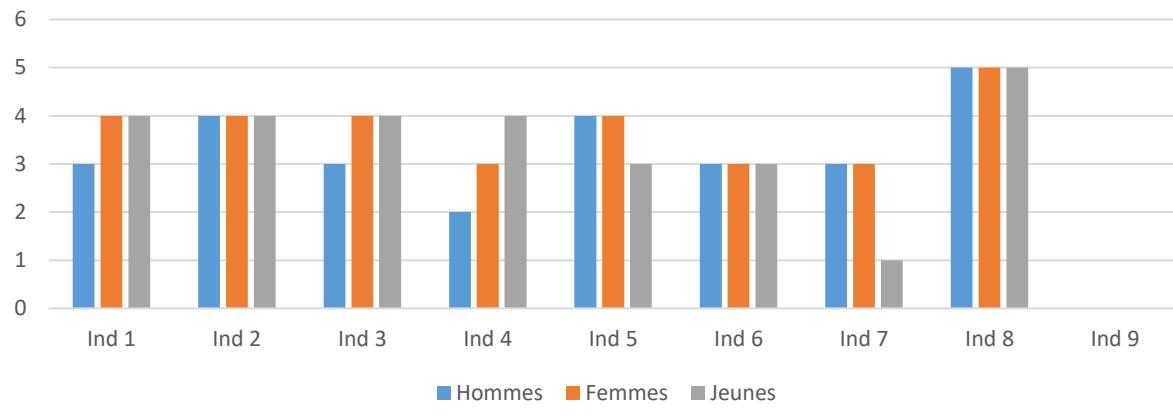
Il est à retenir au niveau départemental que globalement, les bénéficiaires dans l'Atacora trouvent "Passable" la disponibilité des manuels scolaires dans les écoles primaires et maternelles publiques. C'est ce qui explique la note "3", synonyme de la mention "Passable" qu'ils ont concédée à cet indicateur.

A l'échelle communale, en dehors de la commune de Toucountouna où les participants dans leur grande majorité ont concédé à l'indicateur la note "2", toutes les autres communes à savoir Boukombé, Matéri, Péhunco et Kérou ont été accréditées de la moyenne "3". Autrement dit, alors que les bénéficiaires des communes de Boukombé, Matéri, Péhunco et Kérou considèrent passable la disponibilité des manuels scolaires dans les écoles, ceux de Toucountouna la trouvent mauvaise.

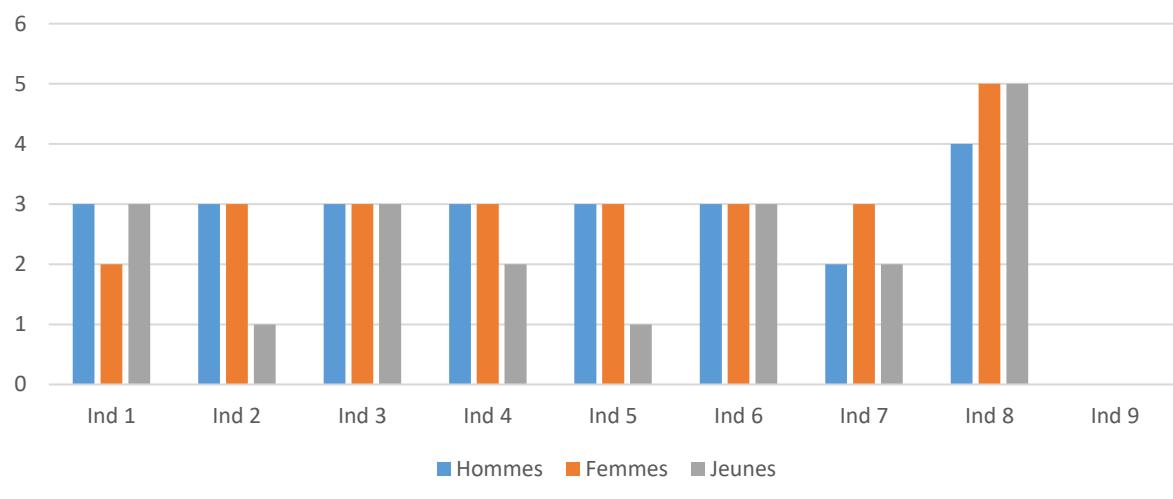
Graphique 8 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Boukombé



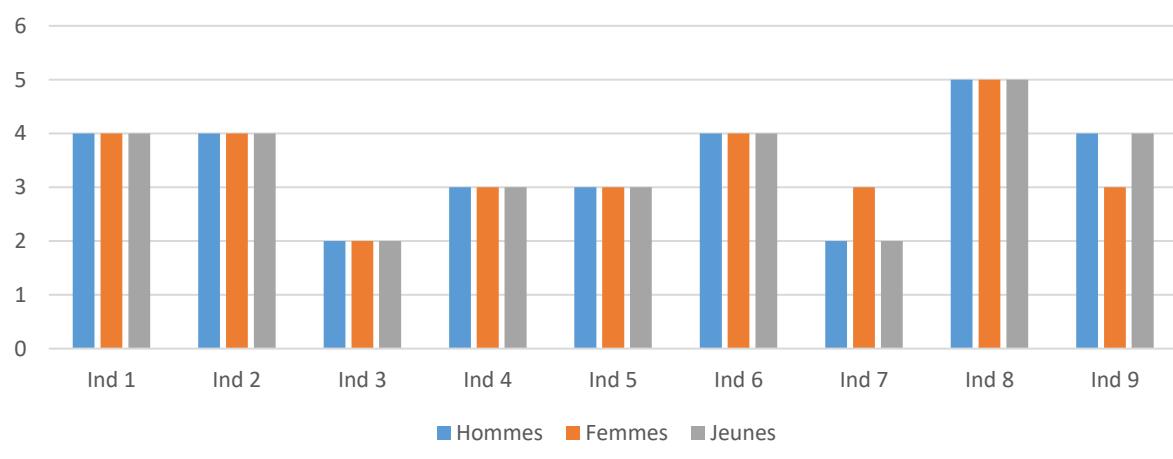
Graphique 36 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Kérou



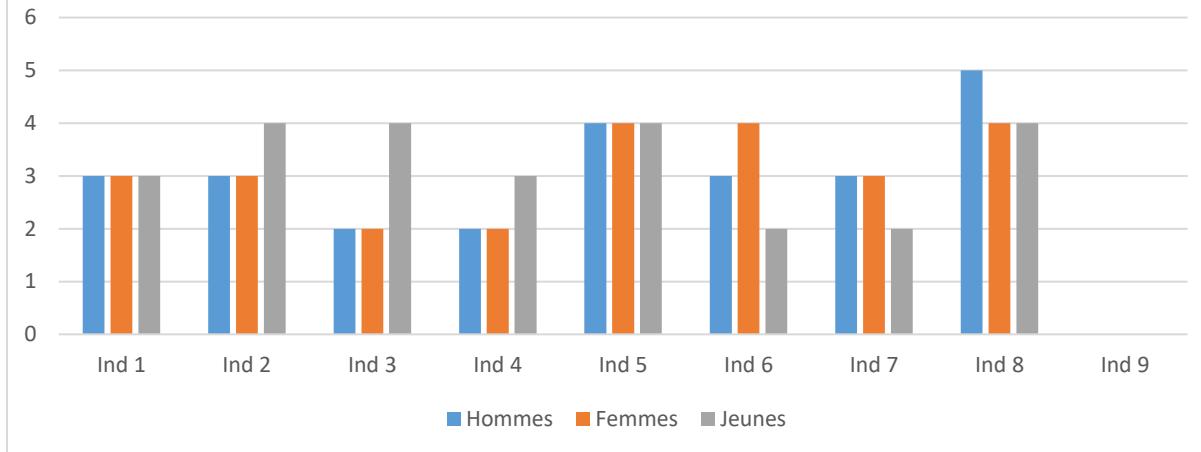
Graphique 37 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Matéri



Graphique 38 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Péhunco



Graphique 39 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Toucountouna



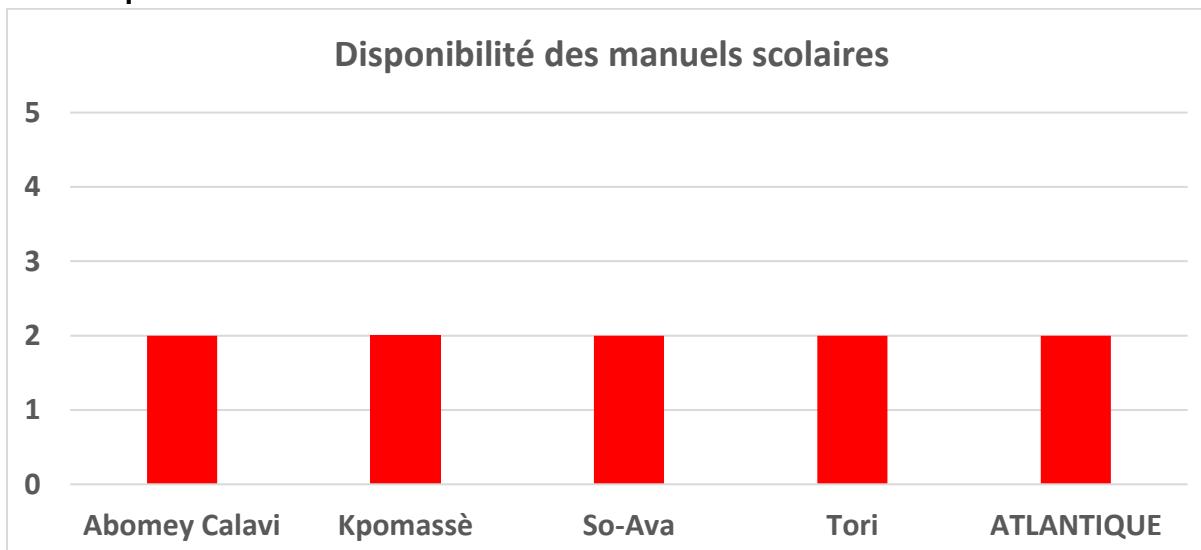
A l'observation **des graphiques 8, 36, 37, 38 et 39** contenant les notes données par chaque groupe ayant participé aux évaluations citoyennes dans le département, il apparaît que la note la plus basse accordée à l'indicateur a été donnée par les groupes suivants :

- les groupes des hommes des communes de Toucountouna et Kérrou
- le groupe des femmes de Toucountouna
- les groupes des jeunes de Boukombé et Matéri.

➤ Département de l'Atlantique

Le dépouillement des données collectées au cours des évaluations citoyennes dans le département de l'Atlantique par rapport à l'indicateur « Disponibilité des manuels scolaires dans les écoles primaires et maternelles publiques » a donné des résultats qui sont développés à travers **le graphique 70**.

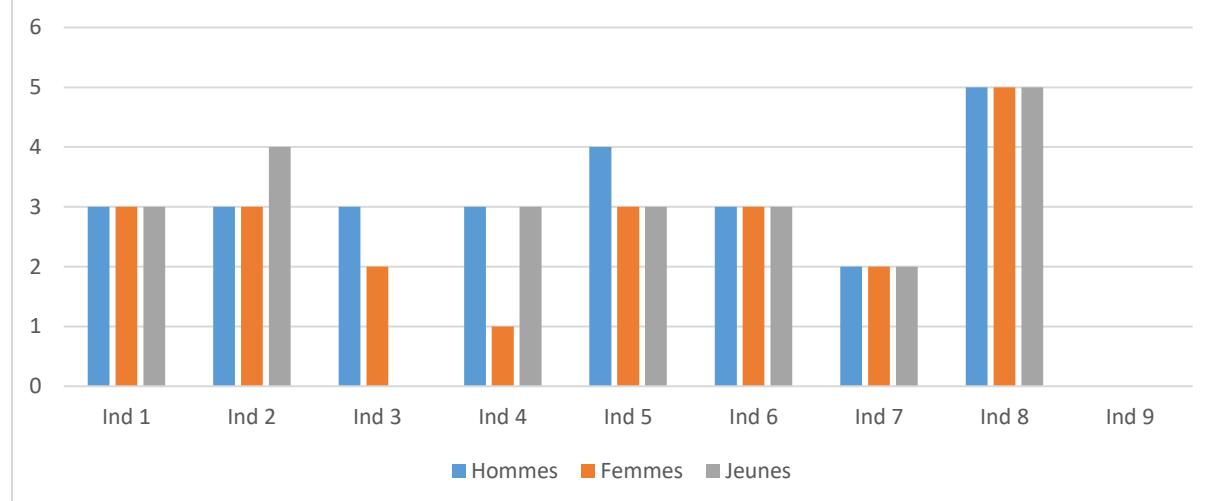
Graphique 70 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans l'Atlantique



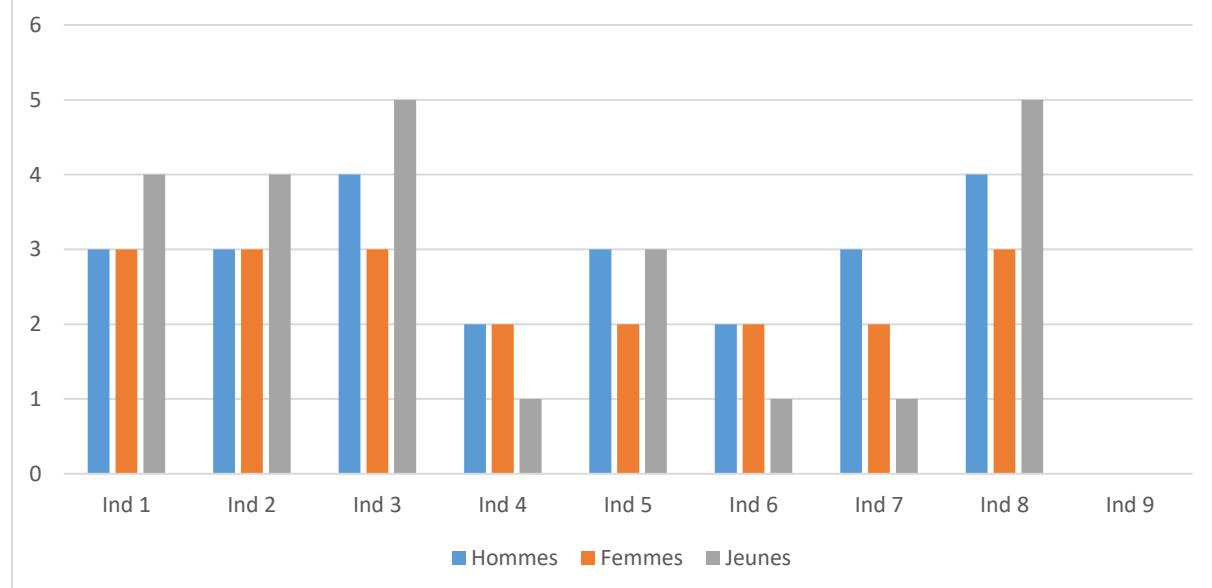
Au plan départemental, le graphique montre que globalement, les bénéficiaires dans l'Atlantique dans leur grande majorité fustigent la quantité de manuels disponibles pour les écoles dans le département. La preuve, ils ont accordé à l'indicateur la mention "Mauvais", synonyme de la note "2".

A l'échelle communale, les participants de toutes les communes à savoir Abomey-Calavi, Kpomassè, Sô-Ava et Tori trouvent dans leur grande majorité que les manuels scolaires sont indisponibles dans leur commune.

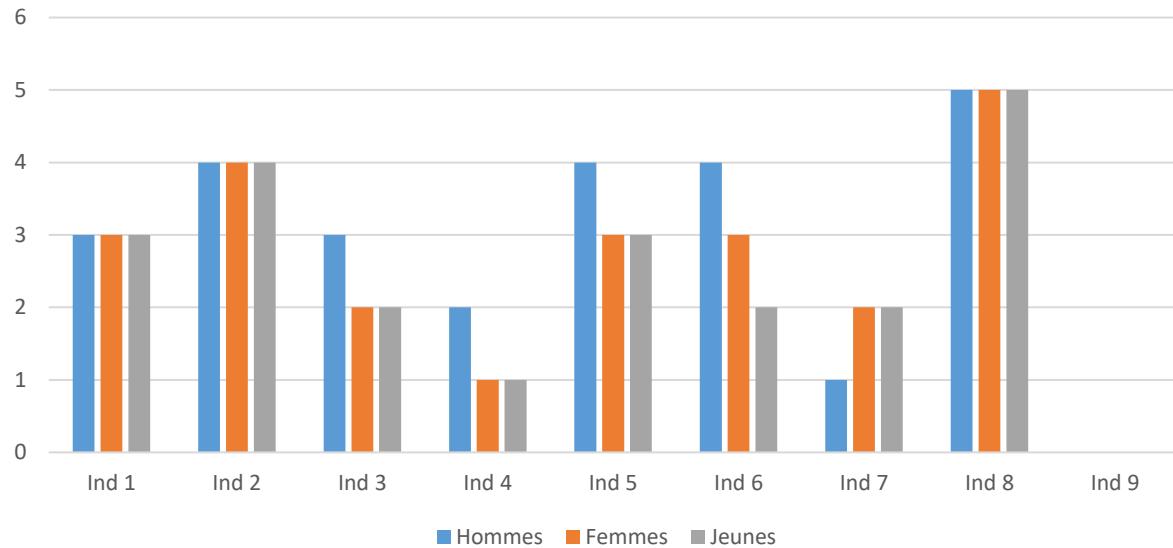
Graphique 41 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Abomey-Calavi



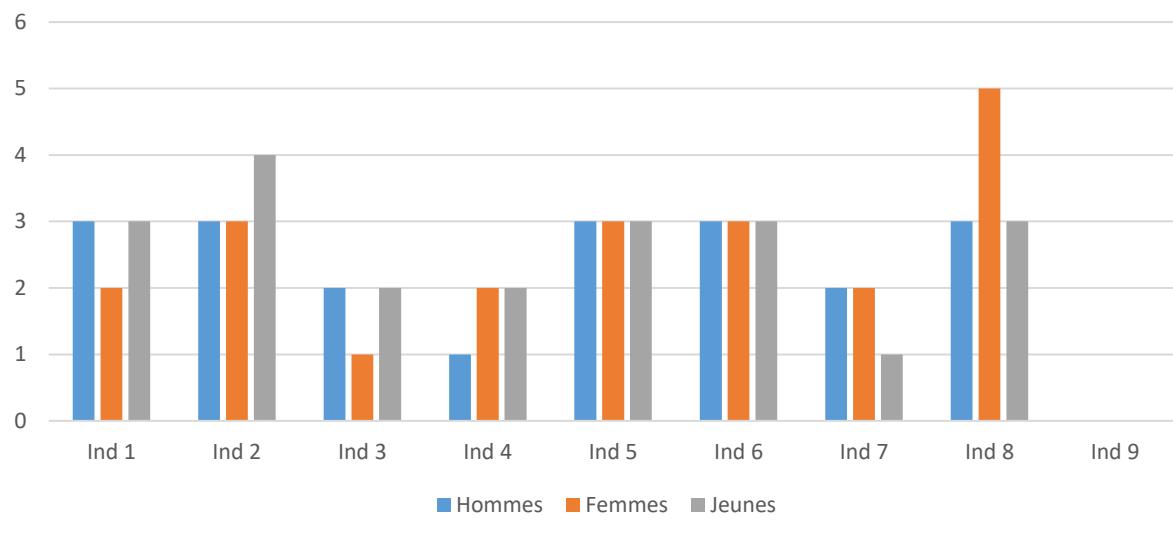
Graphique 6 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Kpomassè



Graphique 42 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Sô-Ava



Graphique 43 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Tori-Bossito

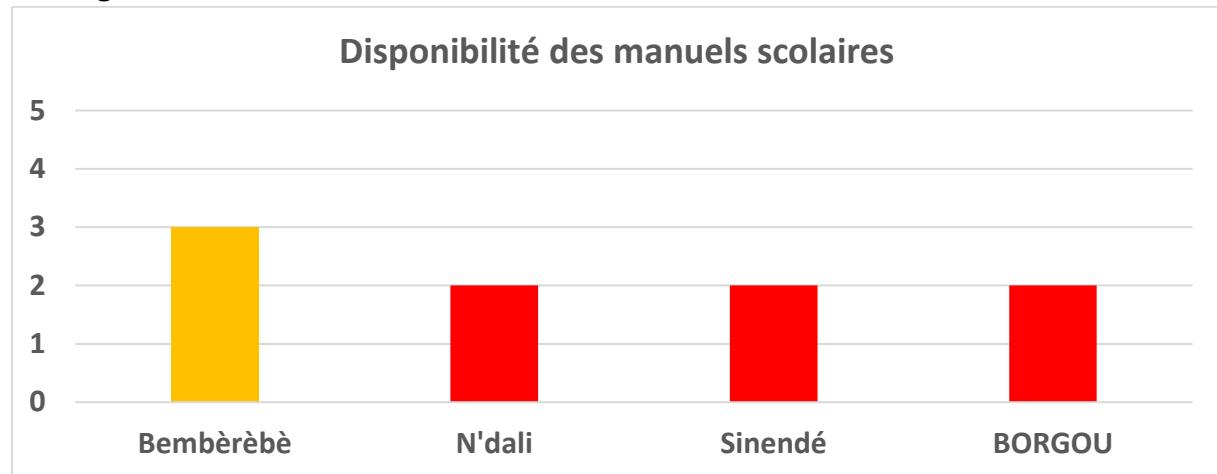


L'analyse détaillée des scores obtenus fait apparaître à travers les que tous les groupes L'observation des **graphiques 41, 6, 42 et 43** donnant un aperçu plus affiné des notes données par chaque groupe ayant participé aux évaluations citoyennes dans le département fait apparaître des disparités qui méritent d'être relevées. En effet, alors que les hommes de Tori, les femmes d'Abomey-Calavi et de Sô-Ava, les jeunes de Kpomassè et de Sô-Ava donnent la note "1", synonyme de la mention "Très mauvais", les hommes et les jeunes d'Abomey-Calavi ainsi que les hommes de Kpomassè concèdent eux la note "3", synonyme de la mention "Passable".

➤ **Département du Borgou**

La disponibilité des manuels scolaires dans le département du Borgou a été diversement appréciée par les participants aux évaluations citoyennes. Les résultats obtenus aux termes des différents processus se trouvent exposés par le graphique 71.

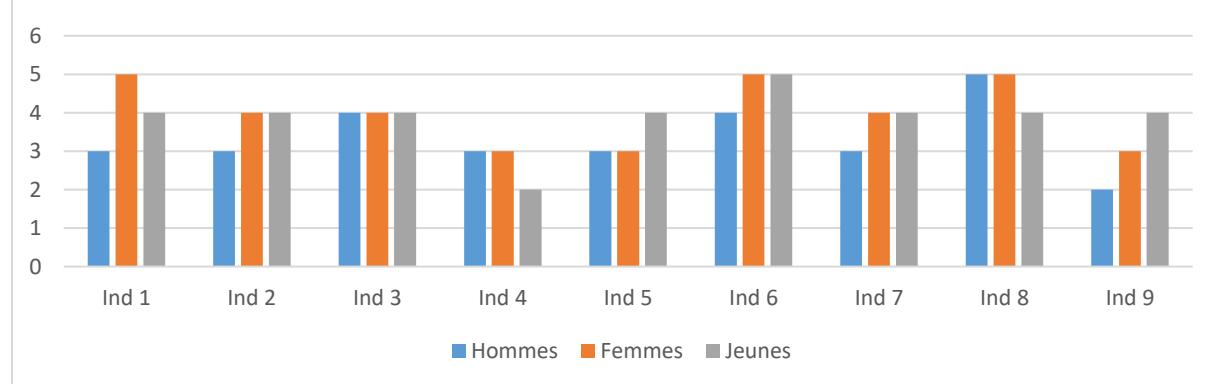
Graphique 71 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans le Borgou



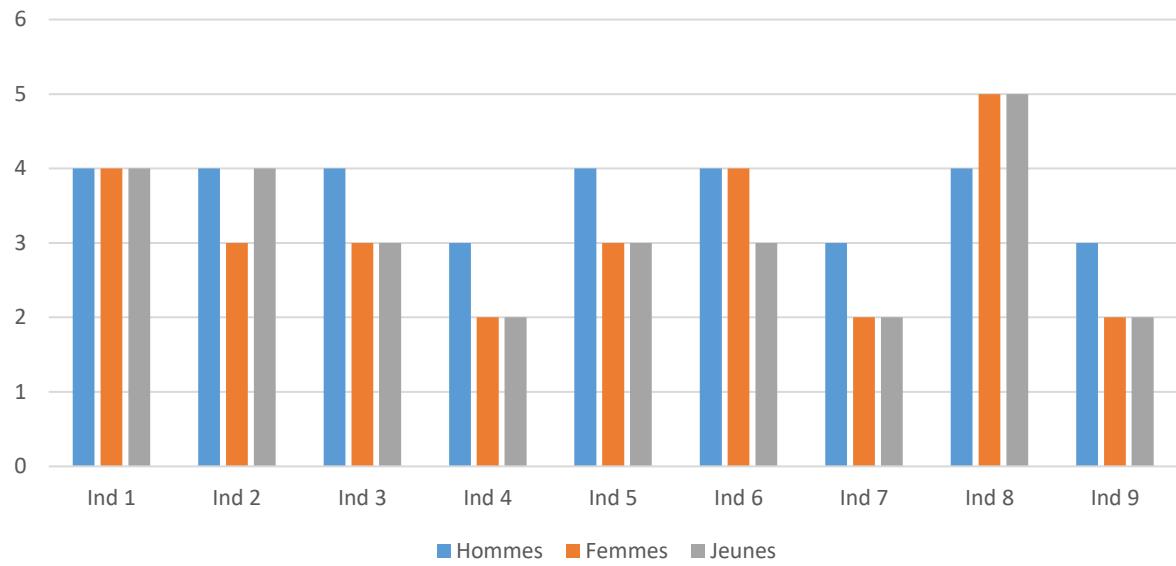
Au regard du graphique rapportant les résultats, il apparaît que globalement, les bénéficiaires des services dans le Borgou dans leur grande majorité désavouent le nombre de manuels disponibles pour les écoles dans le département. Ils l'ont exprimé à travers les notes qu'ils ont attribuées à cet indicateur. En effet, ils lui ont décerné la note "2", synonyme de la mention "Mauvais".

A l'échelle communale, les bénéficiaires des communes de N'Dali et de Sinendé dans leur grande majorité ont attribué à l'indicateur la note "2" alors que ceux de Bembéréké ont pour leur part jugé que la disponibilité des manuels dans les écoles primaires et maternelles publiques est acceptable. C'est pourquoi contrairement aux bénéficiaires des deux autres communes, ils ont accordé la note "3", synonyme de la mention "Passable" à l'indicateur.

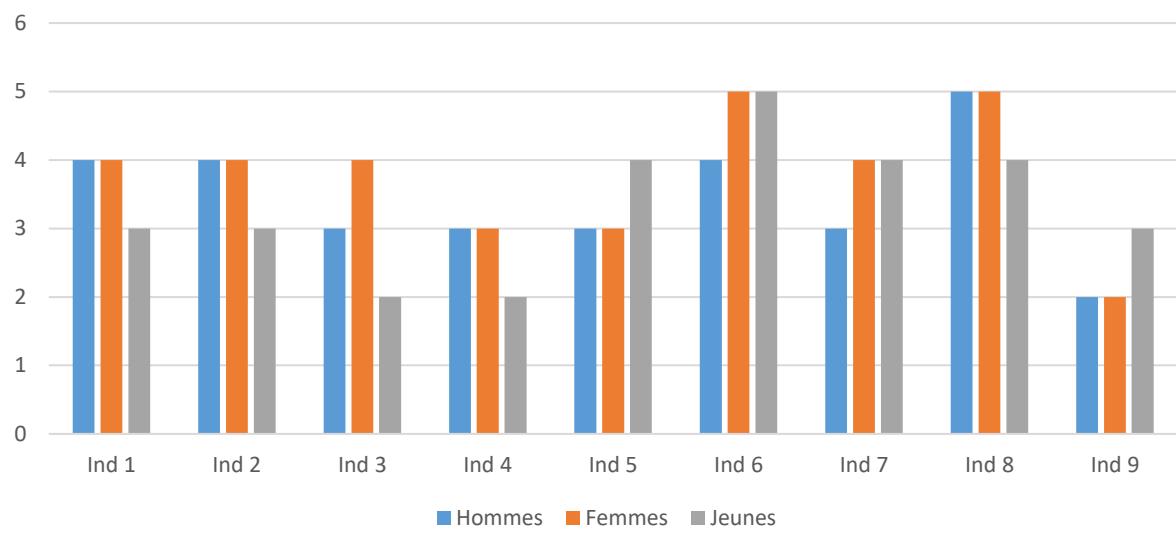
Graphique 45 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Bembéréké



Graphique 46 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à N'Dali



Graphique 9 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Sinendé

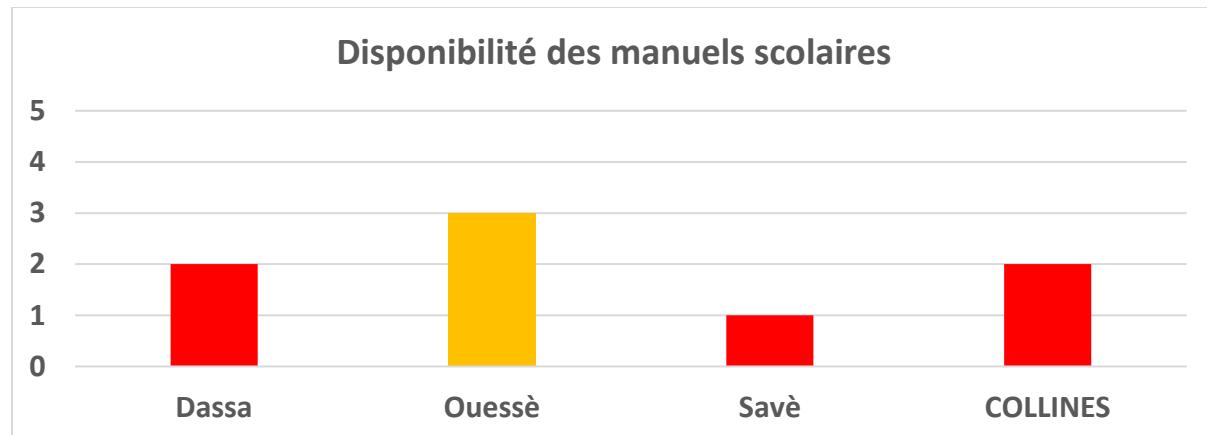


L'observation des **graphiques 45, 46 et 9** comportant les notes données par chaque groupe ayant participé aux évaluations citoyennes dans le département révèle qu'en dépit des moyennes sus évoquées, certains groupes ont donné la note "3". Il s'agit des hommes et femmes de Bembéréké, des hommes de N'Dali et des jeunes de Sinendé. Quant aux femmes de Sinendé sont très mécontentes du nombre de manuels rendus disponibles dans les écoles de leur commune. Ainsi, elles n'ont pas hésité à donner la note "1", synonyme de la mention "Très mauvais" à l'indicateur.

➤ **Département des Collines**

Dans le département des Collines, l'appréciation de la disponibilité des manuels scolaires a été faite par les participants aux évaluations citoyennes au niveau de chaque commune. Les résultats obtenus aux termes des différents processus se trouvent présentés à travers **le graphique 72**.

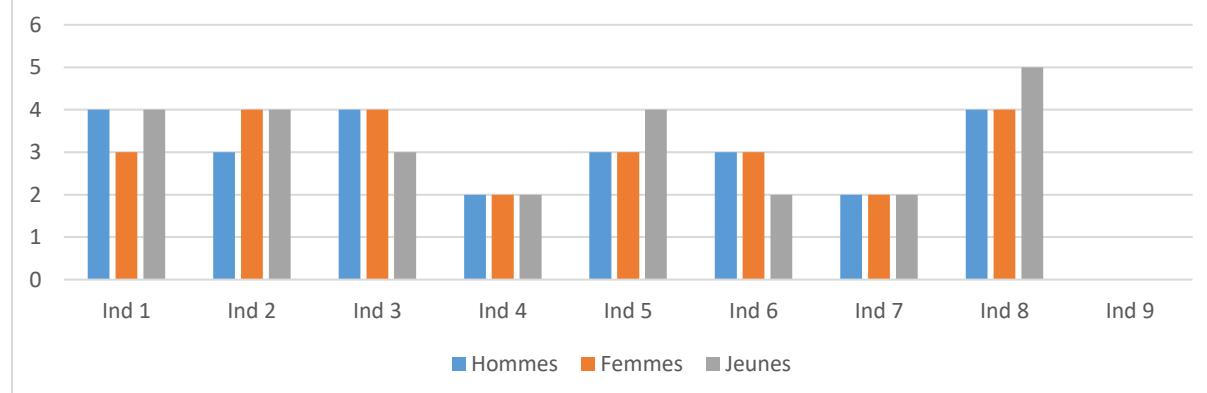
Graphique 72 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans les Collines



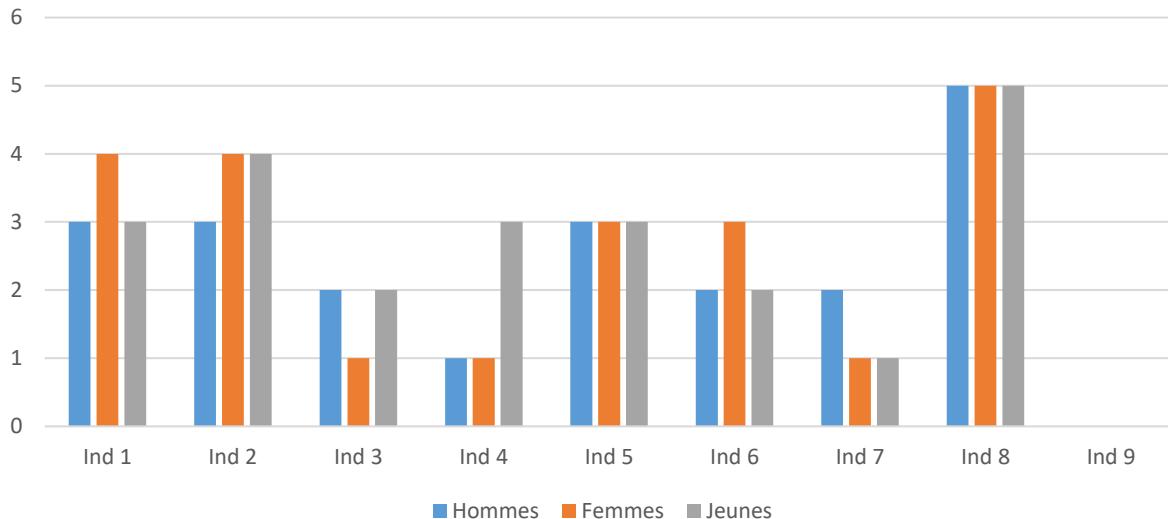
Globalement, les bénéficiaires des services dans les Collines dans leur grande majorité sont eux aussi insatisfaits du nombre de manuels disponibles pour les écoles dans leur département. Ils désavouent l'offre qui leur est faite en la matière. Pour cette raison, ils ont donné à l'indicateur la note "2", synonyme de la mention "Mauvais".

Toutefois, les bénéficiaires de la commune de Ouèsse ont, dans leur grande majorité, fait l'option d'attribuer à cet indicateur la note "3" parce qu'ils considèrent acceptable la disponibilité des manuels scolaires dans leur commune. Si les bénéficiaires de la commune de Dassa ont, dans leur majorité, accordé la note "2" à l'indicateur, ceux de Savè par contre lui ont affecté la note "1" qui exprime leur totale insatisfaction.

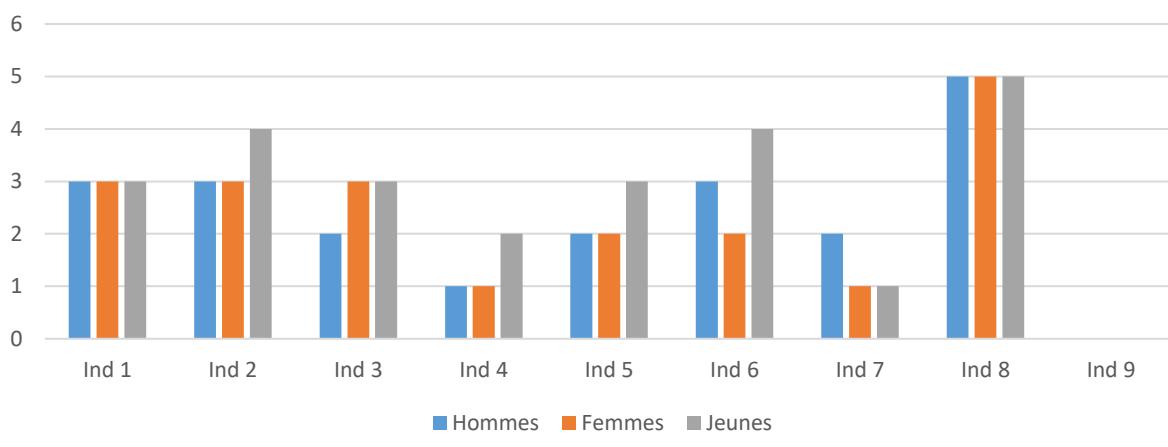
Graphique 11 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dassa-Zoumé



Graphique 12 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouèssè



Graphique 48 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Savè



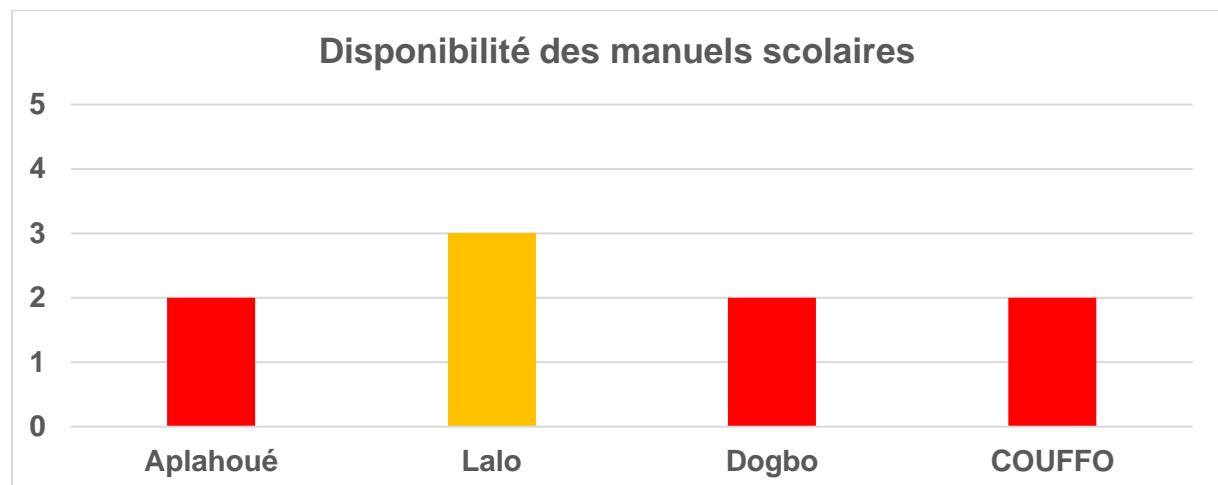
En observant de plus près les **graphiques 11, 12 et 48** qui comportent les notes attribuées par chaque groupe ayant participé aux évaluations citoyennes dans le département, on constate que la note la plus sévère, soit “1”, synonyme de la mention “Très mauvais” a été donnée à la fois par les hommes et les femmes des communes de Ouèssè et Savè.

➤ Département du Couffo

Les résultats des évaluations citoyennes en ce qui concerne la disponibilité des manuels scolaires révèlent un mécontentement de la plupart des bénéficiaires des services éducatifs dans le département du Couffo. En effet, les bénéficiaires dans ce département ont donné la note “2”, synonyme de la mention “Mauvais” à cet indicateur parce qu'ils ont affirmé qu'au cours de l'année, plusieurs élèves de leurs écoles sont restés sans manuels scolaires. Les

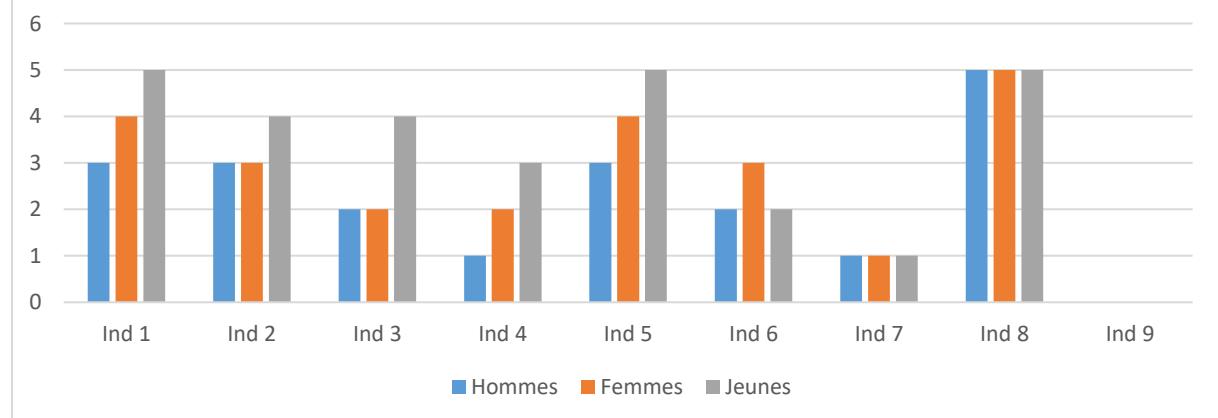
bénéficiaires des communes d'Aplahoué et de Dogbo ont donné cette note parce qu'ils constatent une insuffisance de manuels de maths et de français au CI et CP et inexistence de manuels à partir du CE1. « *A l'EPP Zaphi, à part les élèves de CI et CP, les autres n'ont pas de manuels et le peu qu'il y a est chiffonné* » affirme un participant de Dogbo quand un autre confirme « *Nos enfants ne trouvent pas de livres pour lire et le peu qu'il y a là sont déchirés* ». Si la tendance générale dans les communes ayant connu les évaluations citoyennes est au mécontentement, les bénéficiaires de la commune Lalo ont, quant à eux, trouvé que la disponibilité des manuels dans leurs écoles est passable. Ils font observer que c'est à partir du CE1 jusqu'au CM2 que les manuels manquent surtout. Les prestataires souhaitent vivement des subventions pour les achats. C'est la raison pour laquelle majoritairement les bénéficiaires de cette commune ont accordé la note "3" à cet indicateur.

Graphique 73 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans le Couffo

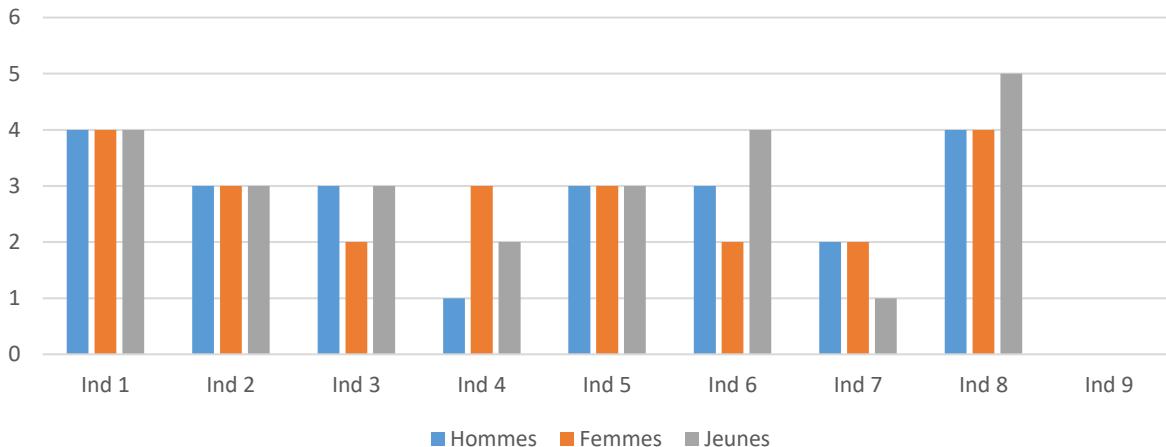


« *Les livres des enfants sont en quantité insuffisante et déchirés* » a déclaré un bénéficiaire de la commune de Lalo que tous les autres ont approuvé.

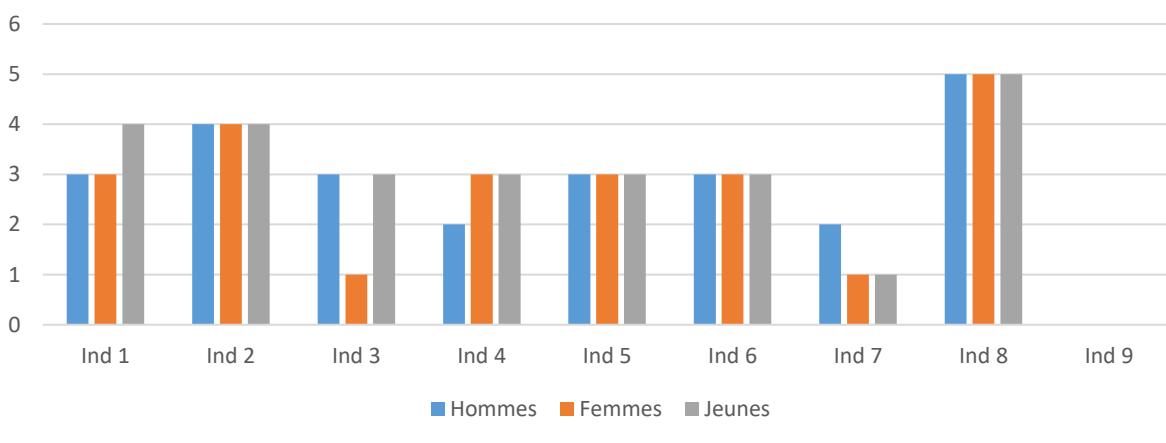
Graphique 14 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Aplahoué



Graphique 15 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dogbo



Graphique 16 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Lalo



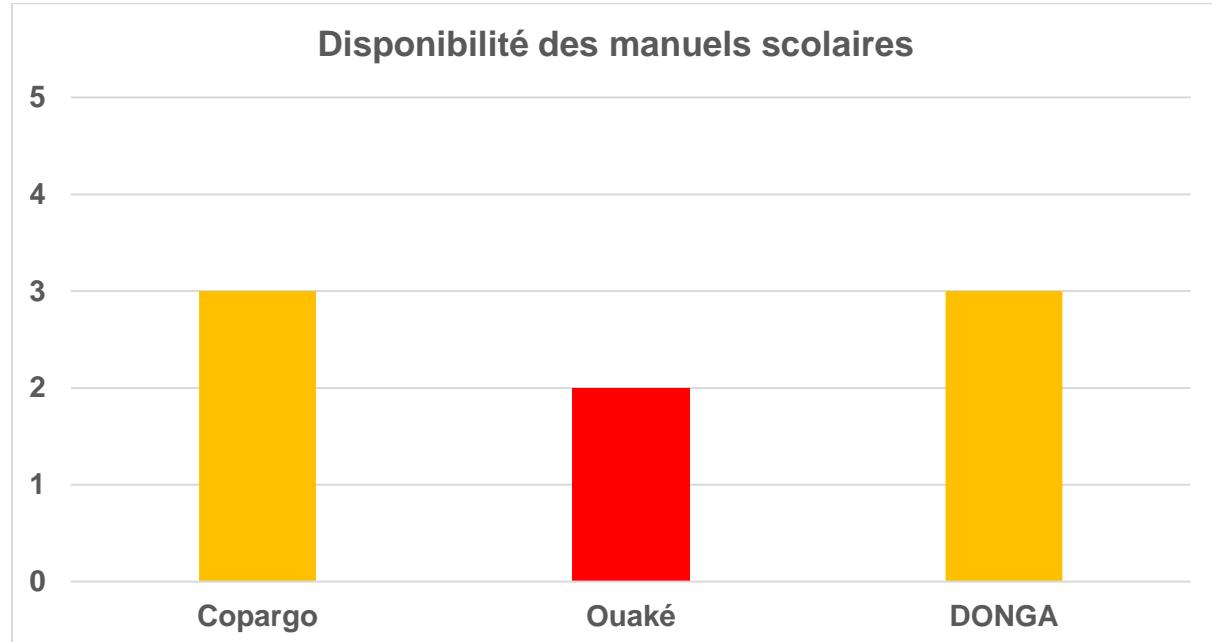
L'observation des notes attribuées par chaque groupe ayant participé aux évaluations citoyennes dans le département révèle, à travers **les graphiques 14, 15 et 16**, que la note la plus clémente attribuée pour cet indicateur est "3", synonyme de la mention "Passable" et a été donnée à la fois par les femmes des communes de Lalo et Dogbo ainsi que les jeunes de Aplahoué et de Lalo.

➤ Département de la Donga

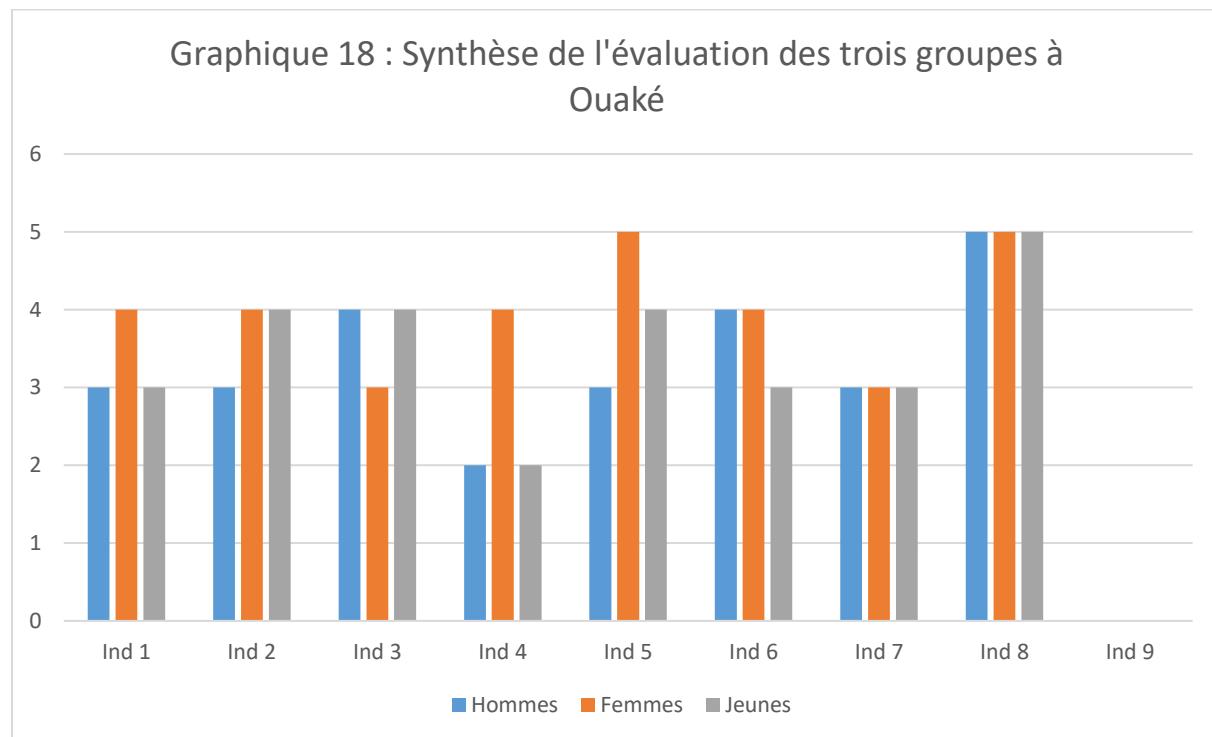
Dans la Donga, les résultats des évaluations citoyennes en ce qui concerne la disponibilité des manuels scolaires se présentent comme le révèle le **graphique 74**. Il ressort de l'observation dudit graphique que la plupart des bénéficiaires de la Donga estiment que la disponibilité des manuels scolaires est passable. Toutefois, la majorité des bénéficiaires de la commune de Ouaké ont octroyé à cet indicateur la note "2", synonyme de la mention

“Passable” parce que selon eux, il y a de sérieux problèmes à ce niveau et que les autorités doivent faire des efforts pour la mise à disposition des manuels d'apprentissage.

Graphique 74 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans la Donga



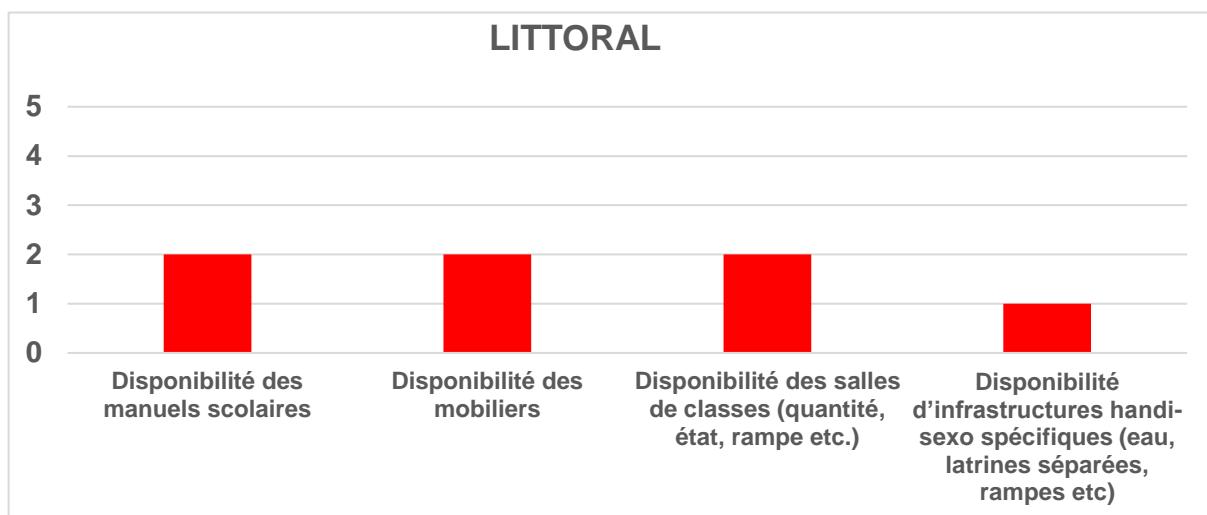
Comme le démontre le **graphique 18**, ce sont les hommes et les jeunes de Ouaké qui, en grande majorité dans cette commune ont exprimé leur mécontentement relatif aux manuels scolaires dont ne disposent pas les écoliers des classes de CE1 jusqu'au CM2 de la commune.



➤ **Département du Littoral**

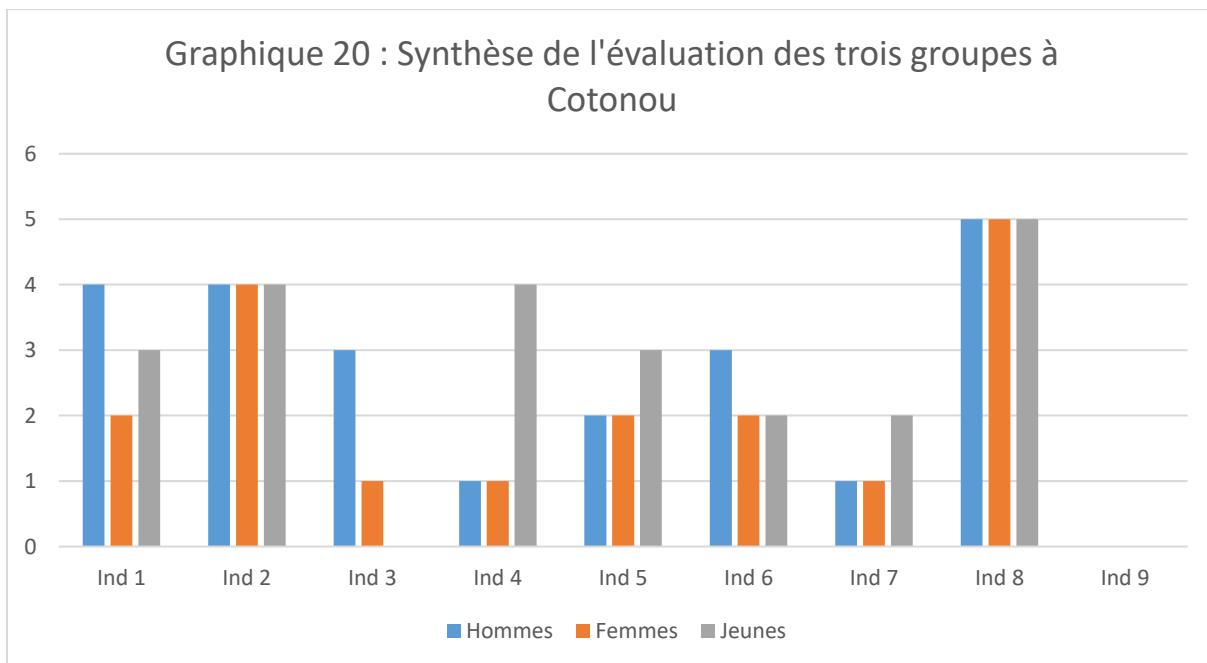
L'appréciation des bénéficiaires dans la commune de Cotonou par rapport à la disponibilité des manuels scolaires dans les écoles est, comme l'indique **le graphique 75**, « Mauvais » avec la moyenne « 2 ». Ce qui veut dire que les bénéficiaires de Cotonou ont en majorité donné à l'indicateur « Disponibilité des manuels scolaires » la mention « Mauvais », une moyenne qui signifie qu'ils ne sont pas satisfaits de l'offre que leur font les débiteurs d'obligations. Ils attendent donc de ces derniers une amélioration de leur prestation.

Graphique 75 : Appréciation des indicateurs dans le département du Littoral



Au regard du **graphique 20**, on peut dire que si l'appréciation des hommes et des femmes pour cet indicateur est "Mauvais" étant donné qu'ils lui ont accordé la note « 1 », celle des jeunes est « Bien » car ils lui ont donné le note « 4 ».

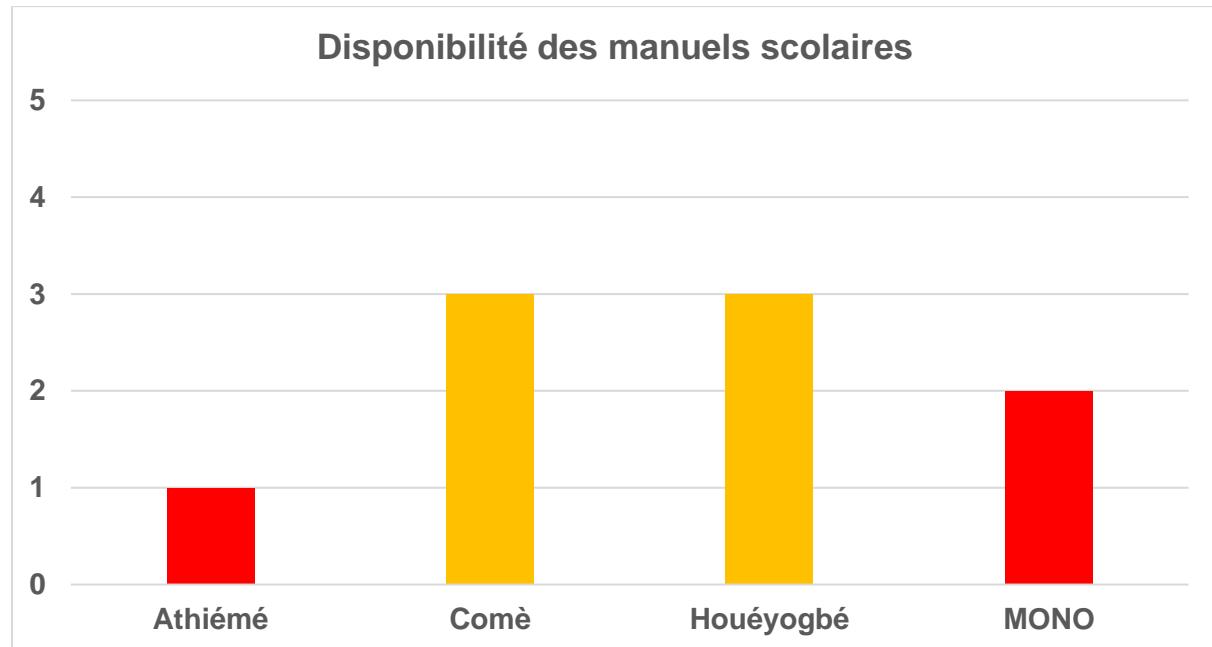
Graphique 20 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Cotonou



➤ **Département du Mono**

Les résultats des évaluations citoyennes dans le département du mono par rapport à l'indicateur « Disponibilité des manuels scolaires » sont révélés par le **graphique 76**.

Graphique 76 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans le Mono



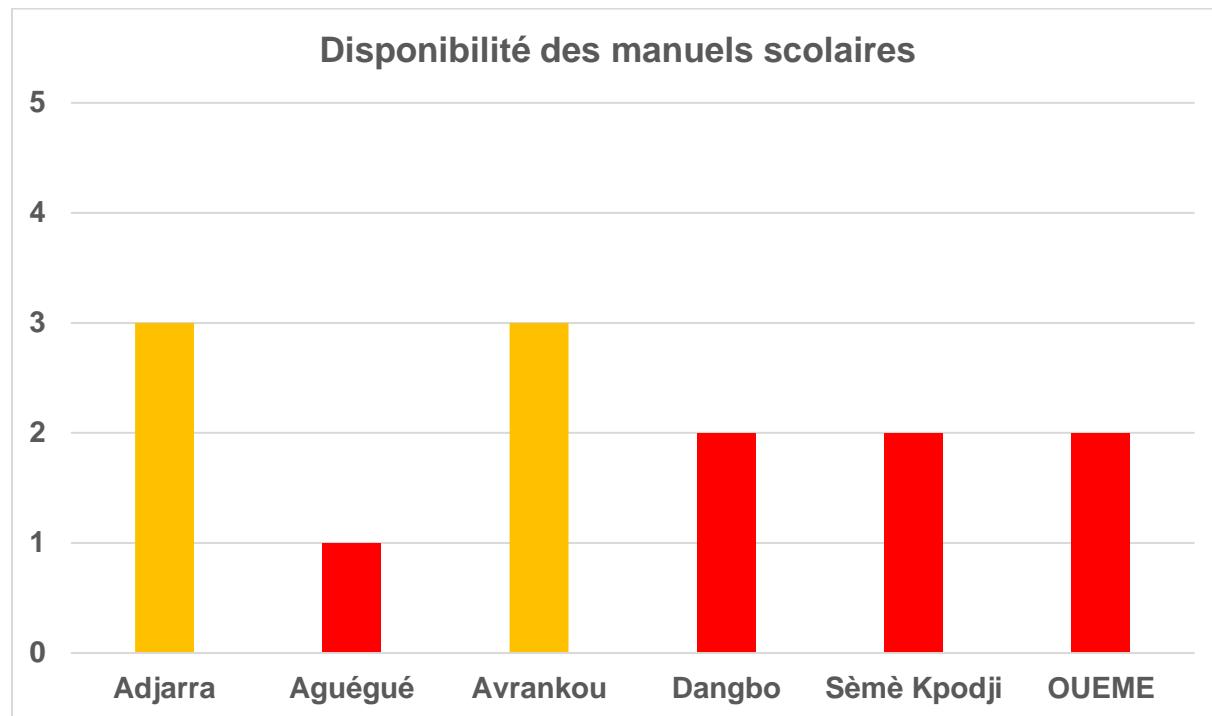
Dans la commune d'Athiémé, la majorité des bénéficiaires invités pour apprécier la disponibilité des manuels scolaires dans les écoles ont exprimé le ressentiment en accordant la note "1", synonyme de la mention "Très mauvais". Par contre les bénéficiaires des communes de Comé et Houéyogbé, dans leur grande majorité, trouvent que la disponibilité des manuels scolaires est passable du fait de l'absence depuis 4 ans (CEI au CMII) et l'insuffisance des manuels de CI au CP d'une part, et du fait que les enseignants sont obligés de les faire photocopier à leur propre frais pour que les élèves aient au moins ces outils d'apprentissage d'autre part. «*La dernière dotation de manuels scolaires a été fait en 2016 et depuis tout ce temps, on n'a plus eu de dotation en manuels. Les autres documents ont eu le temps de se gâter*» a souligné un bénéficiaire de la commune de Comé. Ils ont, pour ce faire, attribué la note "3" à cet indicateur.

De tout ce qui précède, il ressort que la plupart des bénéficiaires du département du Mono pensent que la disponibilité des manuels scolaires est mauvaise dans leur département.

➤ **Département de l'Ouémé**

Par rapport à l'indicateur « Disponibilité des manuels scolaires », les résultats des évaluations citoyennes dans le département de l'Ouémé se présentent comme l'indique **le graphique 77**.

Graphique 77 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans l'Ouémé



Les bénéficiaires des communes de Dangbo et Sèmè-Kpodji ont, dans leur grande majorité, concédé à cet indicateur la note "2", synonyme de la mention "Mauvais" à cause de la faible existence de manuels d'apprentissage dans les écoles. «*A partir du CE1 jusqu'au CM2, il n'existe que peu de manuels d'apprentissage dans les écoles, ce qui rend le service très difficile*» a affirmé un bénéficiaire de la commune de Dangbo.

Les bénéficiaires de commune des Aguégués ont pour leur part eu à l'égard de cet indicateur une appréciation plus négative que celle de leurs homologues des communes de Dangbo et de Sèmè-Kpodji. En effet, ils lui ont octroyé la note "1", synonyme de la mention "Très mauvais". «*Nous n'avons plus reçu de manuels scolaires. Il y a longtemps depuis des années. Ce n'est que l'année dernière le gouvernement nous a donné des manuels de CI et CP. Les manuels sont achetés ici par les parents depuis des années.*» explique un participant à l'évaluation citoyenne.

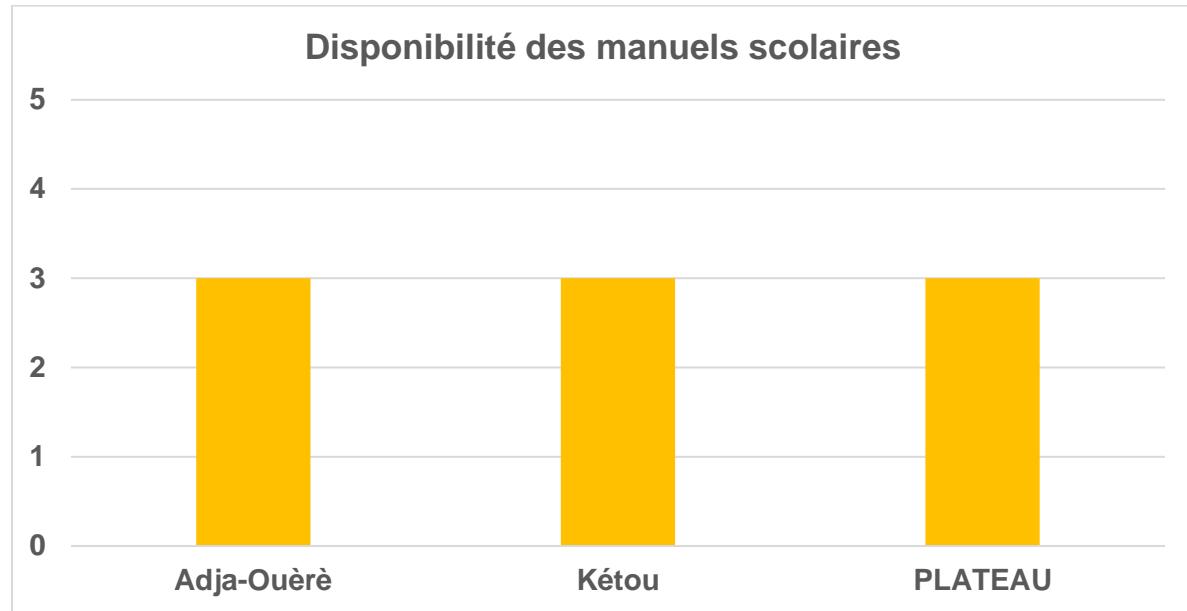
Quant aux bénéficiaires des communes d'Adjara et d'Avrankou, ces derniers ont, dans leur grande majorité, jugé que la disponibilité des manuels scolaires dans leur commune est passable. Pour ce faire, ils ont accordé la note "3" à cet indicateur, synonyme de la mention "Passable".

Au plan départemental, il ressort que les bénéficiaires dans leur grande majorité fustigent la quantité de manuels disponibles pour les écoles dans le département. Ils l'expriment à travers la note qu'ils ont octroyée à l'indicateur.

➤ **Département du Plateau**

Les résultats des évaluations citoyennes par rapport à l'indicateur « Disponibilité des manuels scolaires » dans le département du Plateau se présentent comme l'indique le graphique 78.

Graphique 78 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans le Plateau



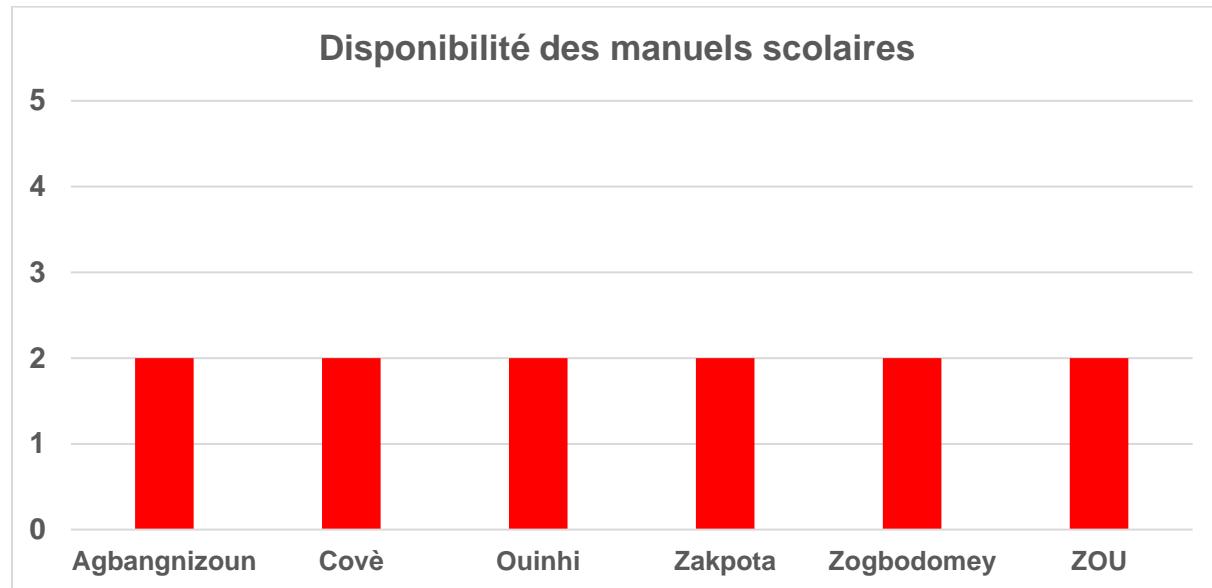
Au cours des évaluations citoyennes déroulées dans les communes d'Adja-Ouère et de Kétou, les bénéficiaires desdites communes ont, dans leur grande majorité, jugé que la disponibilité des manuels est passable. Pour ce faire, ils ont attribué à cet indicateur la note "3", synonyme de la mention "Passable". Toutefois, il est apparu au cours de ces évaluations des affirmations fustigeant le manque de manuels scolaires comme c'est le cas à Adja-Ouère où un jeune bénéficiaire affirme : « *C'est très mauvais, parce que nous n'avons pas des documents, dictionnaires voire de bibliothèque pour faire des recherches sur les notions enseignées en classe* ». Il est soutenu par une dame de la trentaine environ qui martèle en ces termes : « *Les apprenants ne disposent pas de manuels d'apprentissage, ce qui fait débourser les parents au quotidien* ».

Au regard des appréciations des bénéficiaires de chacune des communes du Plateau, il ressort que ces derniers aperçoivent la quantité de manuels disponibles pour les écoles dans le département comme passable.

➤ **Département du Zou**

Les résultats des évaluations citoyennes réalisées dans le Zou par rapport à la disponibilité des manuels scolaires, sont révélés à travers le graphique 79.

Graphique 79 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des manuels scolaires " dans le Zou



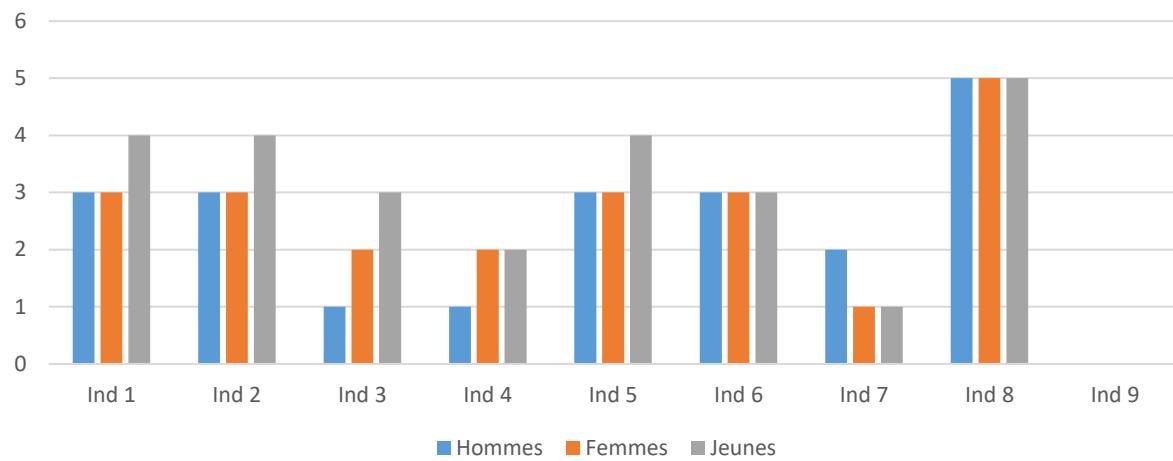
Dans toutes les communes parcourues dans le département du Zou, la majorité des bénéficiaires ayant pris part aux évaluations citoyennes ont trouvé mauvaise la disponibilité des manuels scolaires et attribué à cet indicateur la note « 2 ». Les raisons avancées par les bénéficiaires sont essentiellement relatives à l'inexistence de manuels depuis 2016 dans les classes allant de CE1 au CM2 et à une insuffisante de manuels au niveau CI et CP.

A Agbangnizoun, un bénéficiaire déclare ce qui suit : « *On note la quasi inexistence des manuels depuis 2016 dans les classes allant de CE1 au CM2 et une insuffisante au niveau CI et CP et une quasi absence de manuels de maths au CP. Malheureusement aucune action des autorités à divers niveau ne s'observe* » pendant que d'autres témoignent : « *Les enfants lisent dans les livres déchirés et ils ne trouvent même pas pour lire* » et « *Sur les 6 classes d'une école, c'est seulement 2 (CI et CP) qui disposent d'un peu de manuels* ».

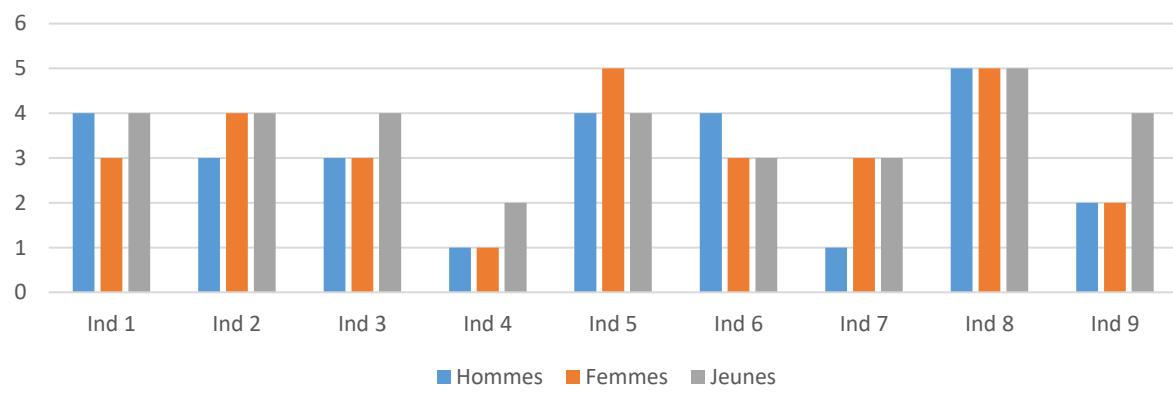
A Ouinihi, les témoignages faits à propos de cet indicateur et qui rejoignent la plupart des témoignages recueillis dans d'autres communes sont : « *Nous n'avons pas de manuels de français et de mathématique au CM2 à l'EPP Dasso* » ; « *L'EPP Nahlan a un effectif élevé, sur 100 élèves, à peine 20 manuels sont disponibles. Mais à l'EPP Ahogo, Ouokon/B les manuels sont disponibles à l'état neuf et non utilisés* » et « *Au CP EPP/Oussa, 38/55 manuels de mathématiques disponibles* ».

A Za-Kpota, un bénéficiaire confiait « *Depuis plus de 5 ans aucun enfant ne bénéficie encore dans la commune de Za-Kpota de manuels scolaires* » lorsqu'un autre de Zogbodomey affirme ce qui suit : « *Jusqu'à présent dans les écoles primaires on voit trois, voire cinq jusqu'à six écoliers autour d'un manuel et au secondaire, il n'y a même pas de laboratoire ni de bibliothèque, ni de document au programme pour les élèves* ».

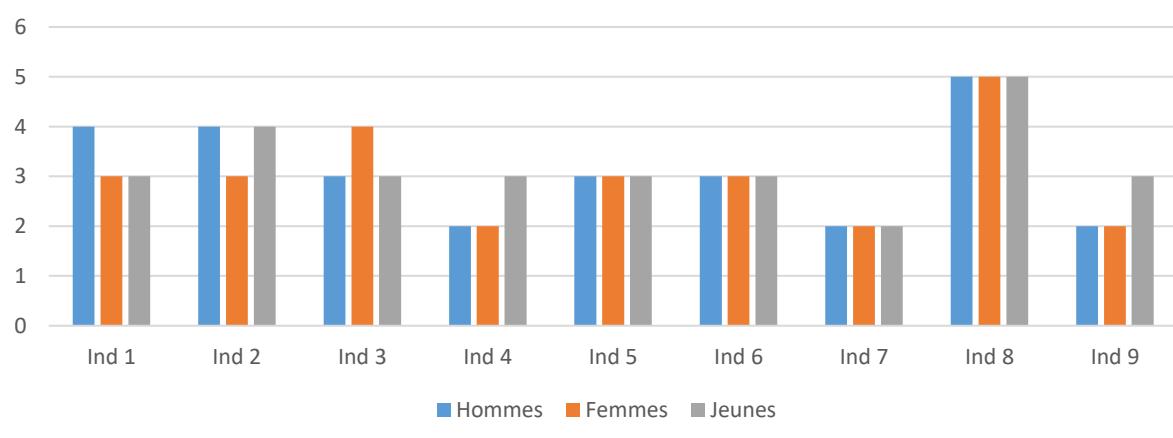
Graphique 28 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Agbangnizoun



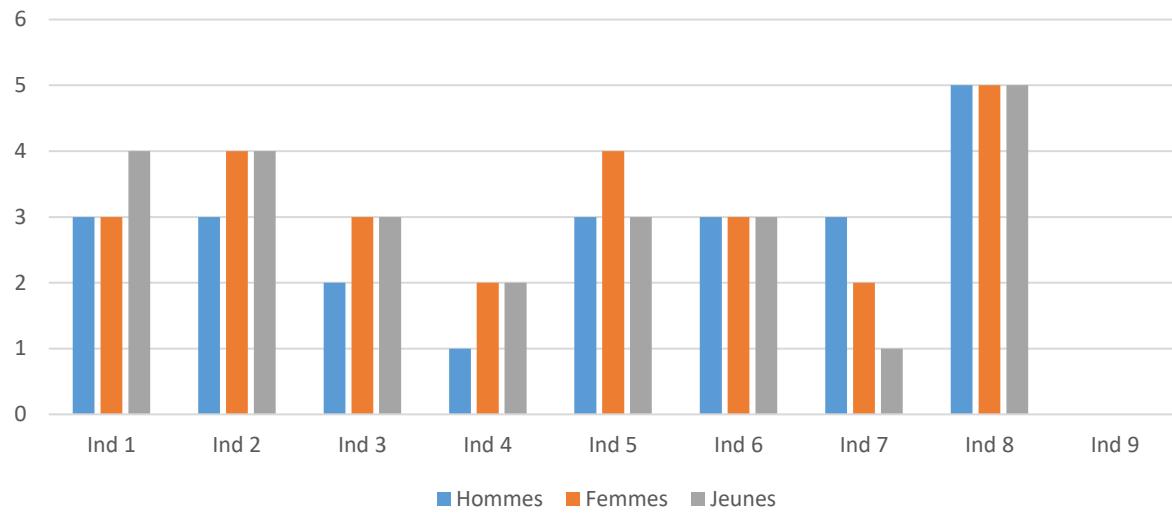
Graphique 29 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Covè



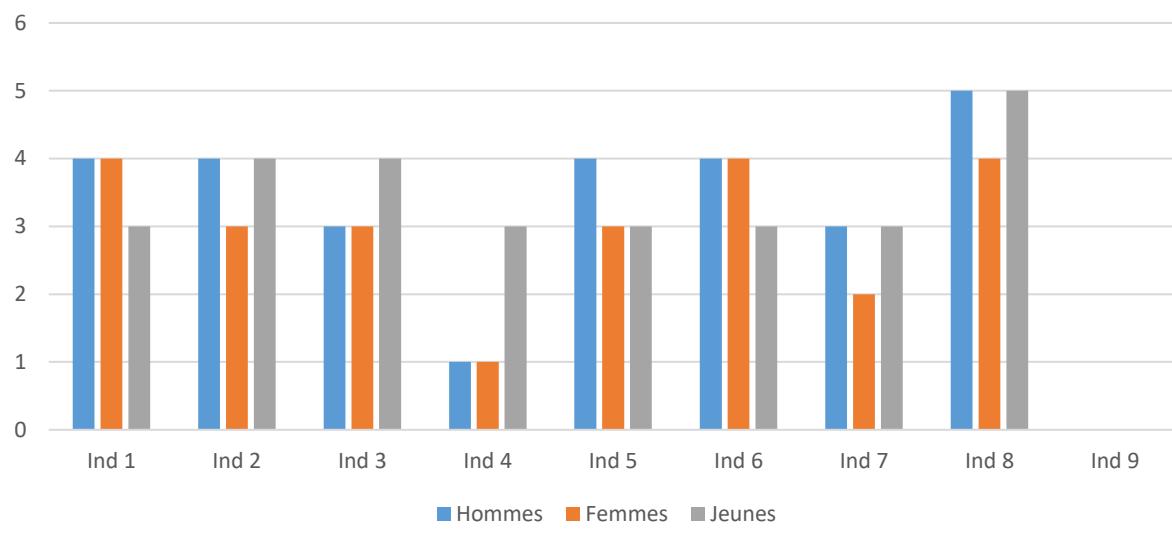
Graphique 30 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouinhi



Graphique 31 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Za-Kpota



Graphique 32 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Zogbodomey



A l'observation des **graphiques 28, 29, 30, 31 et 32**, on peut déduire que :

- les hommes d'Agbangnizoun, de Covè, de Za-Kpota et de Zogbodomey ont attribué la note « 1 » à cet indicateur, exprimant ainsi leur totale insatisfaction par rapport à la disponibilité des manuels scolaires. Ils ont été soutenus par les femmes de Covè, et de Zogbodomey ;
- les jeunes de Ouinhi et de Zogbodomey ont pour leur part attribué la note « 3 » à l'indicateur, exprimant une atténuation de leur insatisfaction par rapport à la disponibilité des manuels scolaires.

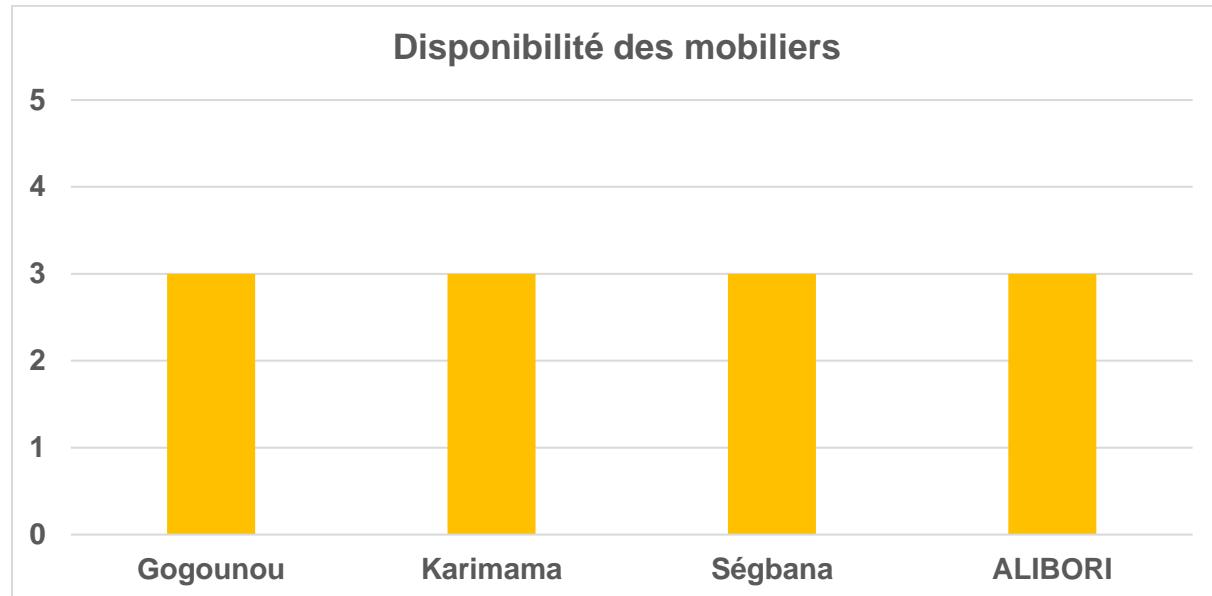
2.2.2. Indicateur 5 : Disponibilité des mobiliers

La disponibilité des mobiliers constitue également un élément d'appréciation des conditions de travail pour aussi bien les apprenants que ceux qui sont chargés de dispenser aux apprenants des enseignements. C'est pourquoi, dans le cadre de ces évaluations citoyennes, il a été retenu de la faire apprécier par les bénéficiaires. Au terme de l'exercice, elle a été diversement appréciée par ces derniers aussi bien au niveau des communes qu'au niveau des départements. Les résultats des évaluations citoyennes par rapport à la disponibilité des mobiliers sont partagés et analysés dans les paragraphes suivants.

➤ Département de l'Alibori

Les résultats des évaluations citoyennes par rapport à l'indicateur « Disponibilité des mobiliers » dans le département de l'Alibori se présentent comme l'indique le **graphique 80**.

Graphique 80 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans l'Alibori

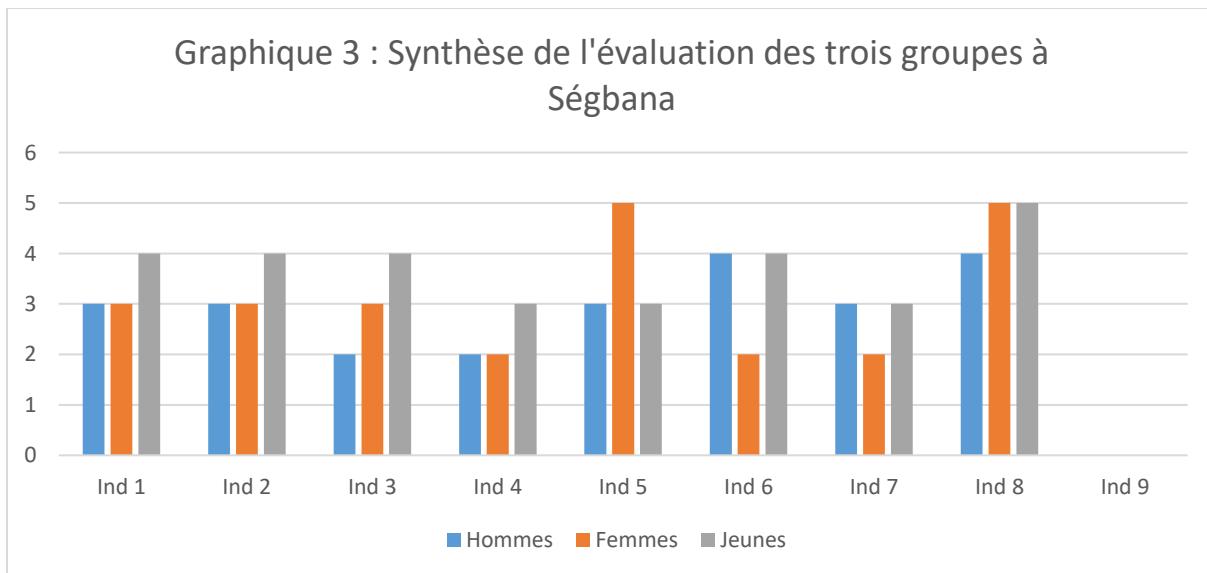
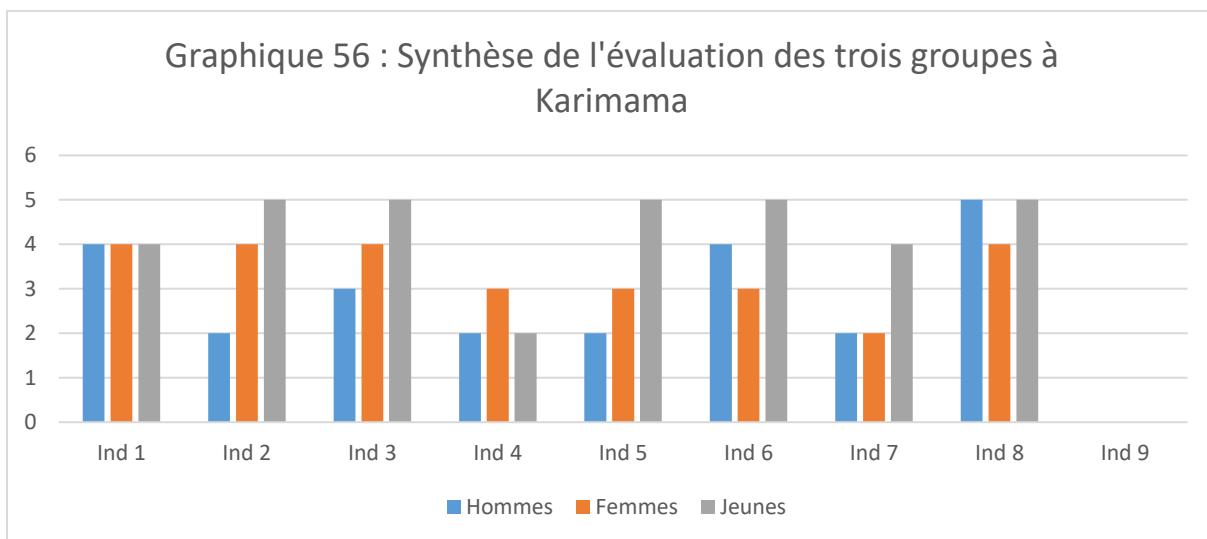
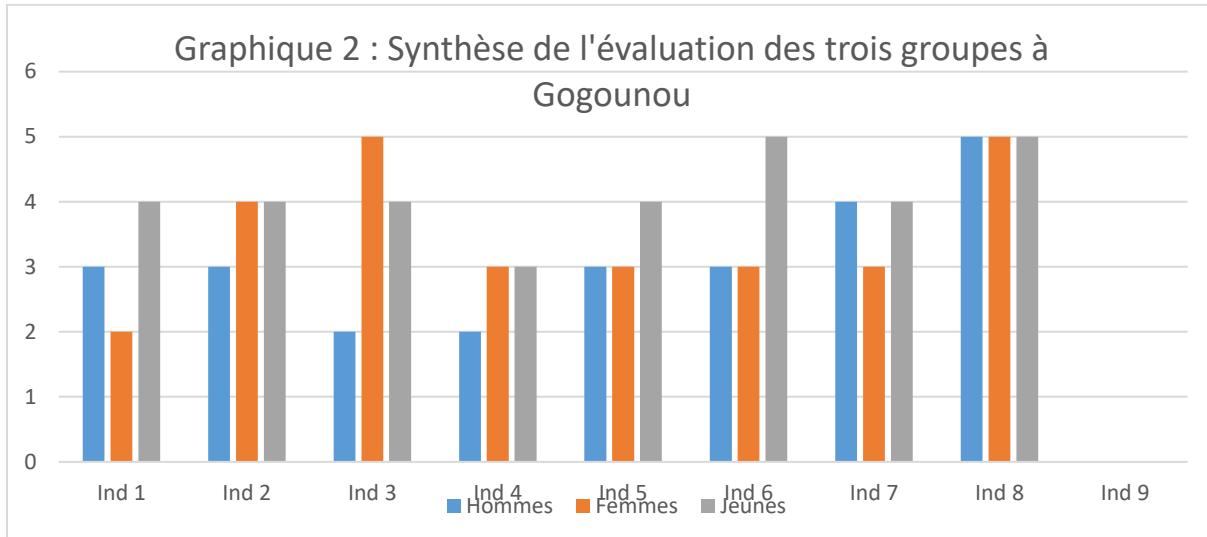


La majorité des bénéficiaires ayant pris part aux évaluations citoyennes dans toutes les communes parcourues dans le département de l'Alibori ont trouvé passable la disponibilité des mobiliers et attribué à cet indicateur la note « 3 ». Les raisons avancées par les bénéficiaires sont essentiellement relatives au nombre d'enfants assis par table et à la vétusté des tables disponibles. « *Les enfants sont parfois assis à 4, même à 5 sur un banc destiné à 2 personnes* » a affirmé un bénéficiaire à Gogounou. Un autre fera observer que pour raison d'insuffisance de mobiliers, les parents cotisent pour en confectionner.

A Karimama, les bénéficiaires ont justifié leur note par le fait d'une mauvaise répartition des mobiliers d'un village à un autre. Selon eux, certaines écoles disposent de surplus de mobiliers pendant que d'autres en manquent.

Evaluations citoyennes des projets et programmes de l'Etat en lien avec la qualité de l'éducation et la prise en compte du genre, le COVID

A Ségbana par contre, la note octroyée par les bénéficiaires est justifiée par le fait que la plupart des tables et bancs disponibles sont gâtés.



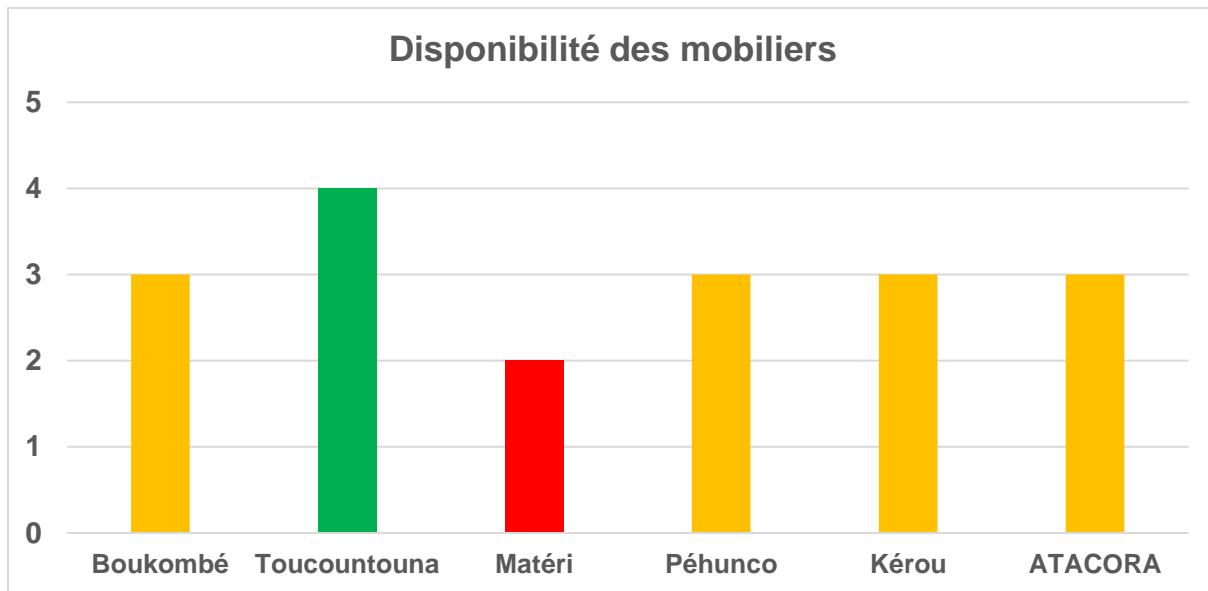
L'analyse détaillée des appréciations faites par les bénéficiaires au niveau des groupes et représentées par les **graphiques 2, 56 et 3** révèle ce qui suit :

- les jeunes de Gogounou et ceux de Karimama ont respectivement attribué la note « 4 » et « 5 » à cet indicateur, exprimant ainsi une satisfaction par rapport à la disponibilité des mobiliers. Les femmes de Ségbana également ont octroyé la note « 5 » à cet indicateur ;
- les hommes de Karimama par contre ont donné la note « 2 » à cet indicateur, exprimant leur insatisfaction par rapport à la disponibilité des mobiliers.

➤ **Département de l'Atacora**

Les résultats des évaluations citoyennes par rapport à l'indicateur « Disponibilité des mobiliers » dans le département de l'Atacora se présentent comme l'indique **le graphique 81**.

Graphique 81 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département de l'Atacora



Les bénéficiaires des communes de Boukombé, Péhunco et Kérou ont, dans leur grande majorité, concédé à l'indicateur relatif à la disponibilité des mobiliers la note "3", synonyme de la mention "Passable" à cause de la faible existence de manuels d'apprentissage dans les écoles.

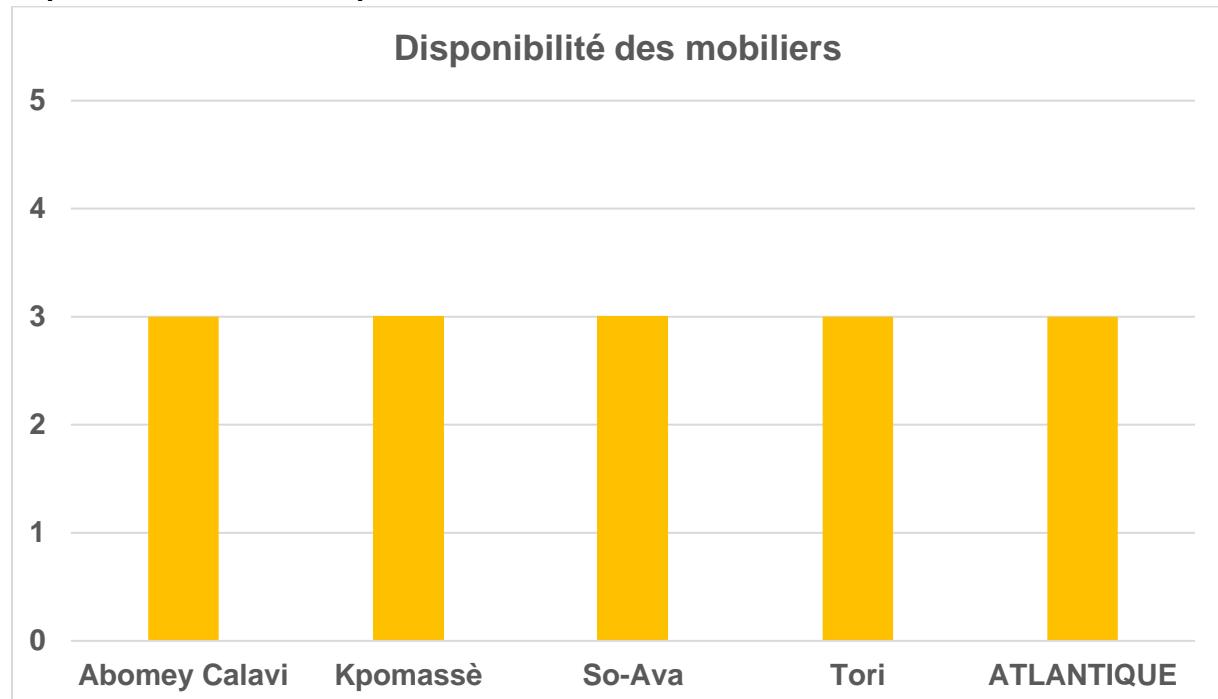
Ceux de la commune de Matéri ont quant à eux attribué à cet indicateur la note "2" pendant que leurs homologues de Toucountouna lui ont donné la note "4", expression d'une satisfaction.

Au regard des notes attribuées par les bénéficiaires de chacune des communes de l'Atacora, il apparaît que la disponibilité des mobiliers dans ce département est, selon les bénéficiaires, passable.

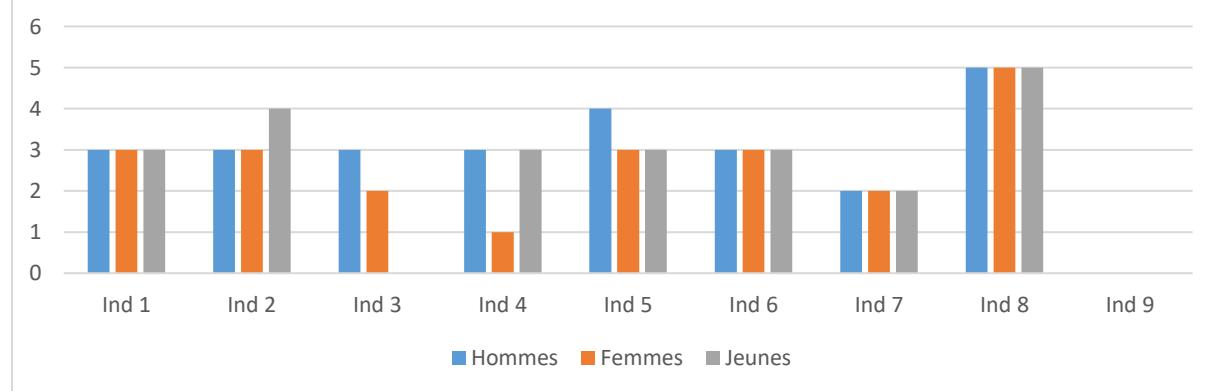
➤ **Département de l'Atlantique**

Dans le département de l'Atlantique, les résultats des évaluations citoyennes par rapport à l'indicateur « Disponibilité des mobiliers » sont, comme l'indique le **graphique 82**, les mêmes d'une commune à une autre. Ainsi, la plupart des bénéficiaires dans toutes les communes de l'Atlantique ayant participé aux évaluations citoyennes ont estimé que la disponibilité des mobiliers dans les écoles de leur commune est passable. Ils ont pour cela donné à l'indicateur la note “3”. « *Les mobiliers sont insuffisants et avec les classes volantes, il faut en rechercher et déplacer d'une classe à un autre. Ce qui détériore aussi lesdits tables-bancs* » précise un bénéficiaire de la commune d'Abomey-Calavi.

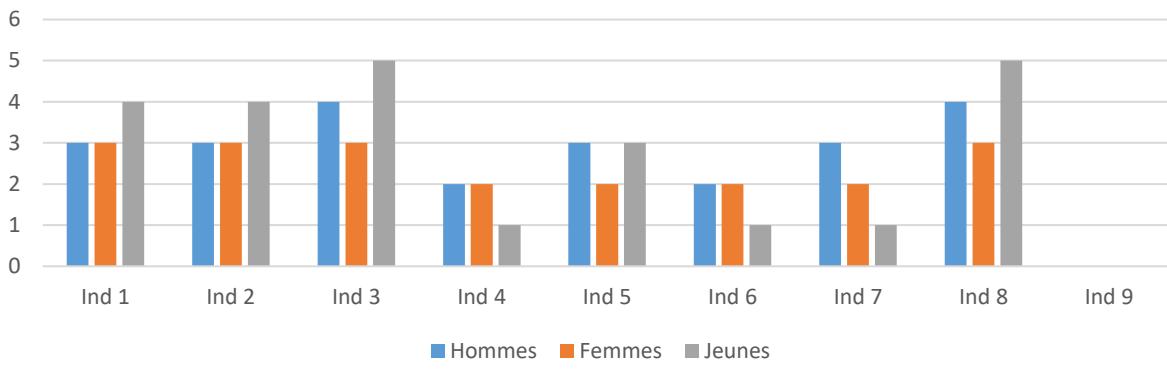
Graphique 82 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département de l'Atlantique



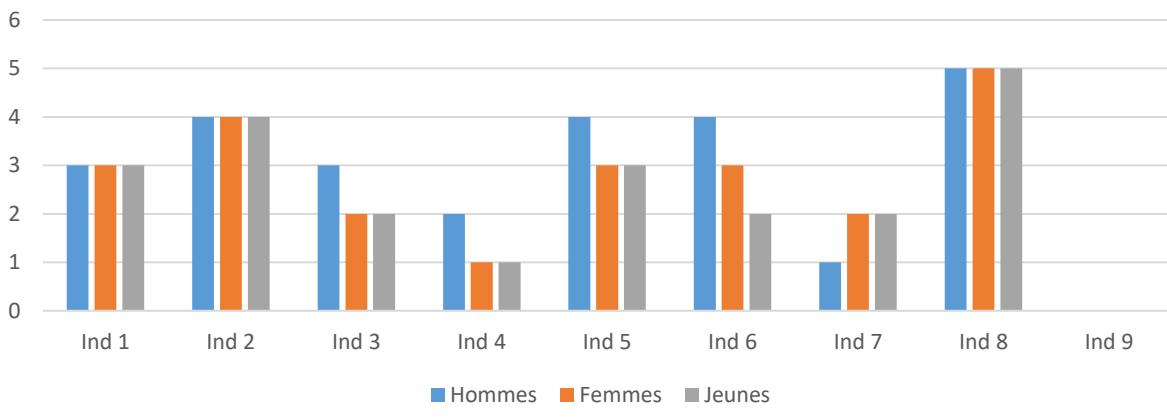
Graphique 41 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Abomey-Calavi



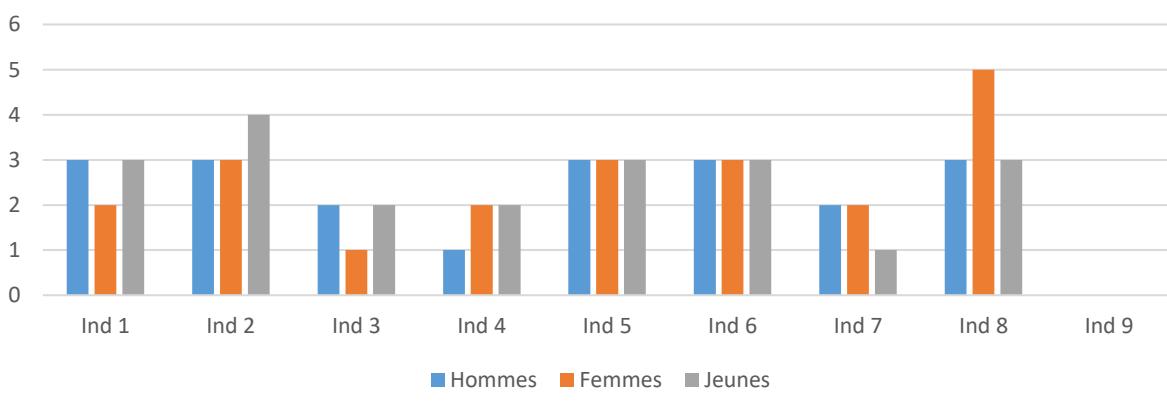
Graphique 6 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Kpomassè



Graphique 42 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Sô-Ava



Graphique 43 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Tori-Bossito



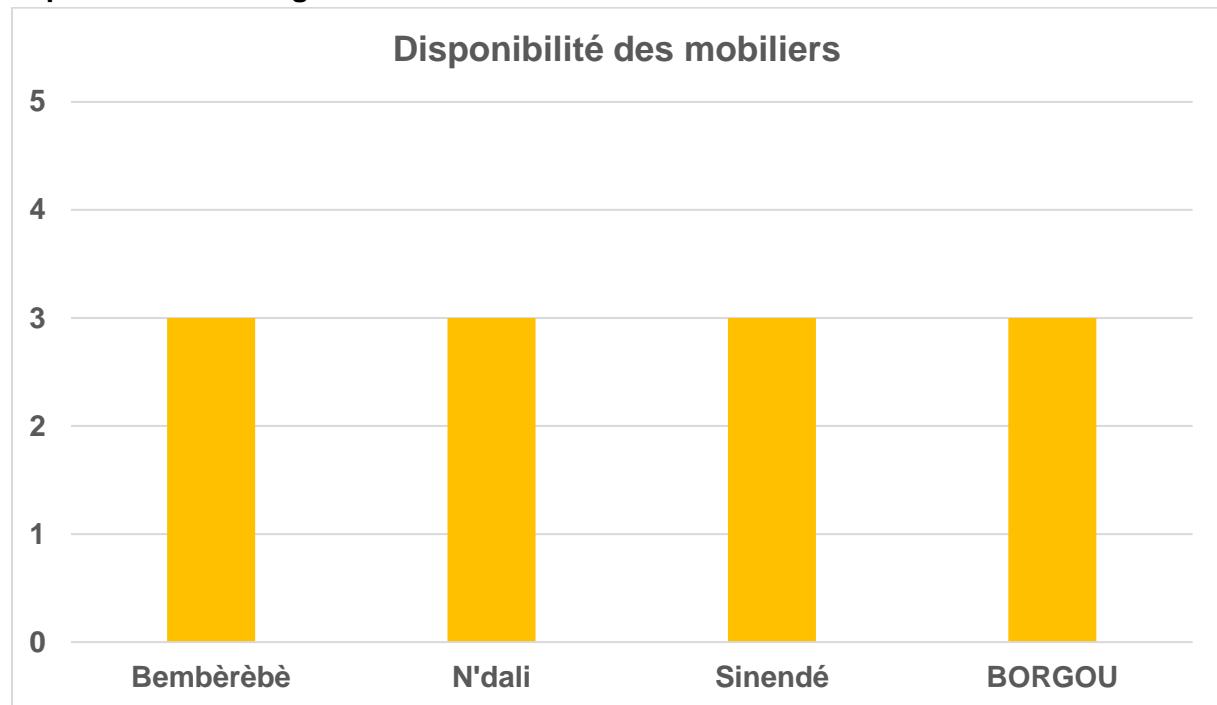
L'observation des **graphiques 41, 6, 42 et 43** qui reflètent les appréciations au niveau des groupes permet de retenir ce qui suit :

- les hommes d'Abomey-Calavi et ceux de Sô-Ava ont attribué à cet indicateur une note supérieure à la moyenne de la commune, soit la note « 4 », exprimant ainsi une satisfaction par rapport à la disponibilité des mobiliers.
- les femmes et les jeunes de Kpomassè ont accordé à cet indicateur une note inférieure à la moyenne de la commune, soit la note « 2 », exprimant ainsi une insatisfaction par rapport à la disponibilité des mobiliers.

➤ **Département du Borgou**

Dans le département du Borgou, les résultats des évaluations citoyennes en ce qui concerne la disponibilité des mobiliers se présentent comme le révèle le **graphique 83**. Il ressort de l'observation dudit graphique que la plupart des bénéficiaires de ce département estiment que la disponibilité des mobiliers est passable.

Graphique 83 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département du Borgou



Ainsi dans toutes les communes, les bénéficiaires ont octroyé à cet indicateur la note "3", synonyme de la mention "Passable" parce que selon eux, bien qu'existant, les mobiliers dans les écoles sont insuffisants.

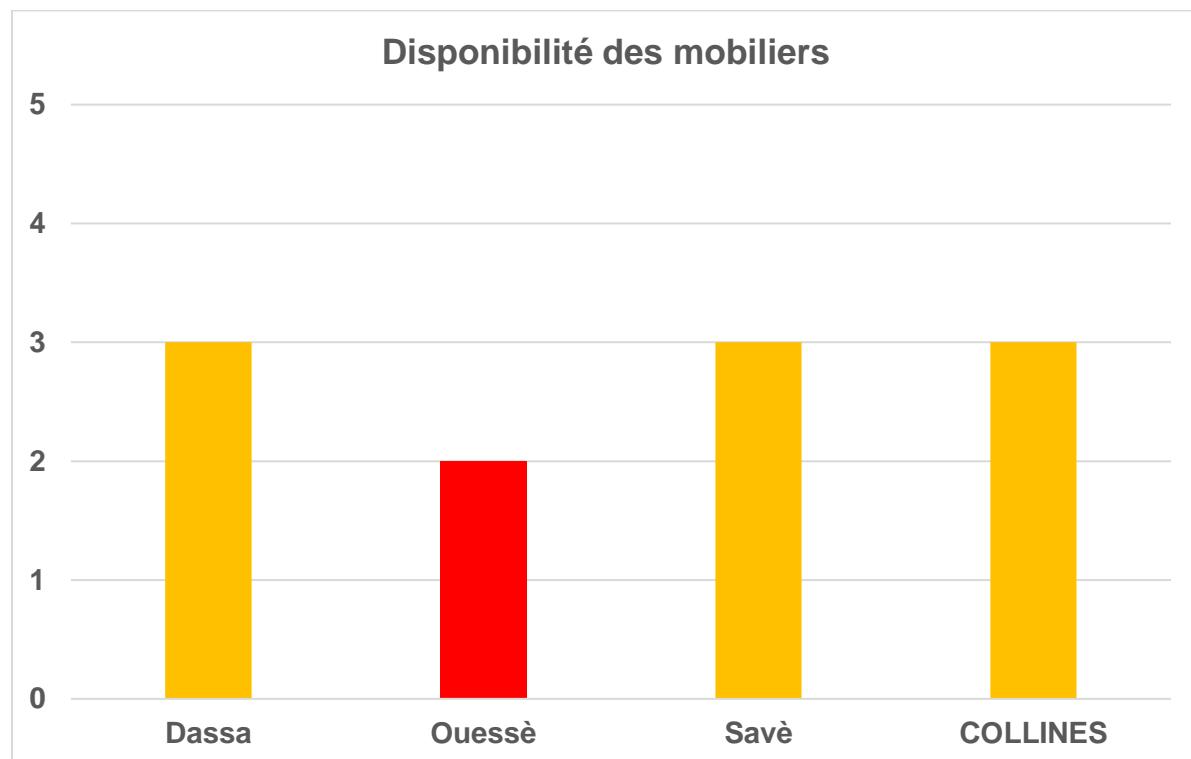
Dans la commune de N'Dali par exemple, le groupe des hommes trouve la disponibilité des mobiliers « Bien » alors que ceux des femmes et des jeunes pensent qu'elle est « Passable ».

Le problème d'insuffisance de mobiliers est général dans toute la commune de Sinendé comme l'a souligné un bénéficiaire en déclarant : « *Une table et banc est faite pour 02 élèves mais ici à Sinendé, une table-banc est pour 03 à 05 élèves* ».

➤ **Département des Collines**

Dans le département des Collines, l'appréciation de la disponibilité des mobiliers a été faite par les participants aux évaluations citoyennes au niveau de chaque commune. Les résultats obtenus aux termes des différents processus se trouvent présentés à travers **le graphique 84**.

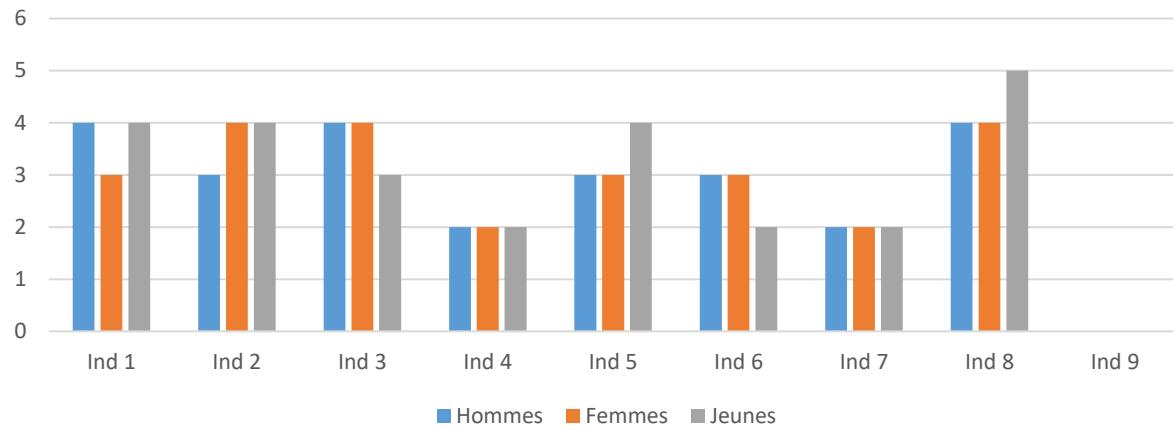
Graphique 84 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département des Collines



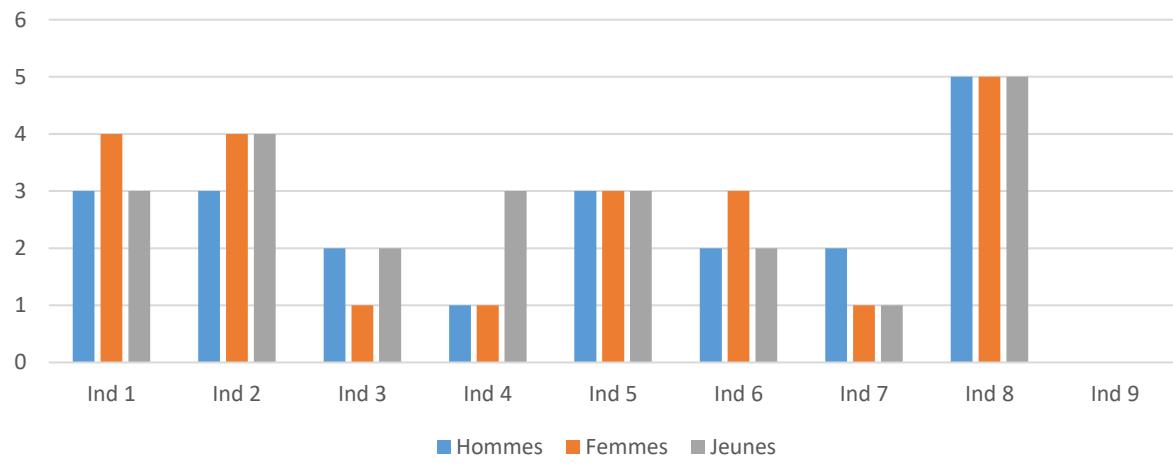
Globalement, les bénéficiaires des services dans les Collines dans leur grande majorité ont accordé à l'indicateur relatif à la disponibilité des mobiliers dans les écoles de leur département la note "3", synonyme de la mention "Passable".

Toutefois, les bénéficiaires de la commune de Ouessè ont, dans leur grande majorité, fait l'option d'attribuer à cet indicateur la note "2" parce qu'ils considèrent mauvaise la disponibilité des mobiliers dans les écoles de leur commune. « *Les mobiliers sont en nombre insuffisant. Même les enseignants n'ont pas de bureau ; ils n'ont pas où s'asseoir, où poser leurs effets quand ils viennent dans les salles pour le cours* » a déclaré un bénéficiaire au cours de l'évaluation citoyenne à Ouessè. Un autre a ajouté ce qui suit : « *Presque toutes les écoles ne disposent pas de tables et bancs. Sur une table, nous trouvons au moins quatre élèves* ».

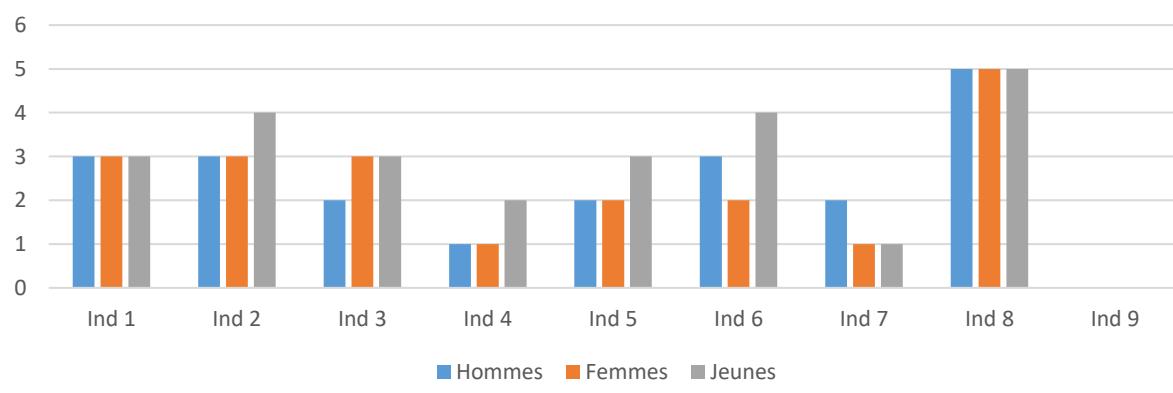
Graphique 11 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dassa-Zoumé



Graphique 12 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouèssè



Graphique 48 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Savè



A partir de l'analyse des **graphiques 11, 12 et 48**, on constate que :

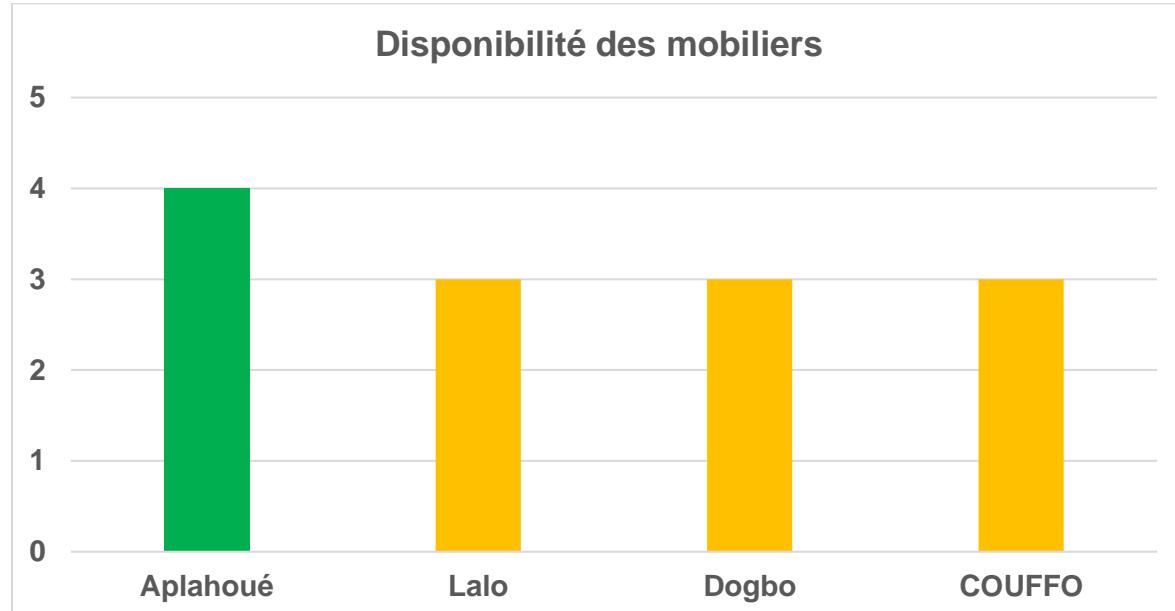
- les jeunes de la commune de Dassa ont attribué à cet indicateur une note supérieure à la moyenne de la commune, soit la note « 4 », exprimant ainsi une satisfaction par rapport à la disponibilité des mobiliers.
- les hommes et les femmes de Savè ont accordé à cet indicateur une note inférieure à la moyenne de la commune, soit la note « 2 », exprimant ainsi une insatisfaction par rapport à la disponibilité des mobiliers.

➤ **Département du Couffo**

Par rapport à la réaction des responsables face aux situations de demande d'enseignants en cas d'insuffisance ou de manque dans le département de l'Alibori, les résultats des évaluations citoyennes réalisées se présentent comme l'indique le **graphique 85**.

De façon globale, les bénéficiaires des prestations ne sont ni satisfaits ni trop déçus de la disponibilité des mobiliers. C'est la raison pour laquelle, dans une large proportion de l'effectif des participants aux évaluations citoyennes, ils ont accordé la note "3" à l'indicateur, synonyme de la mention "Passable".

Graphique 85 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département du Couffo



A l'échelle communale, l'indicateur a obtenu de la part des participants la note "3" dans les communes de Lalo et de Dogbo comme l'indique le graphique ci-dessus. Selon les bénéficiaires de ces communes, le nombre d'élèves par table est supérieur à deux. « *Dans certaines classes dans notre école à Zalli, les élèves sont serrés sur les bancs* » a déclaré un participant.

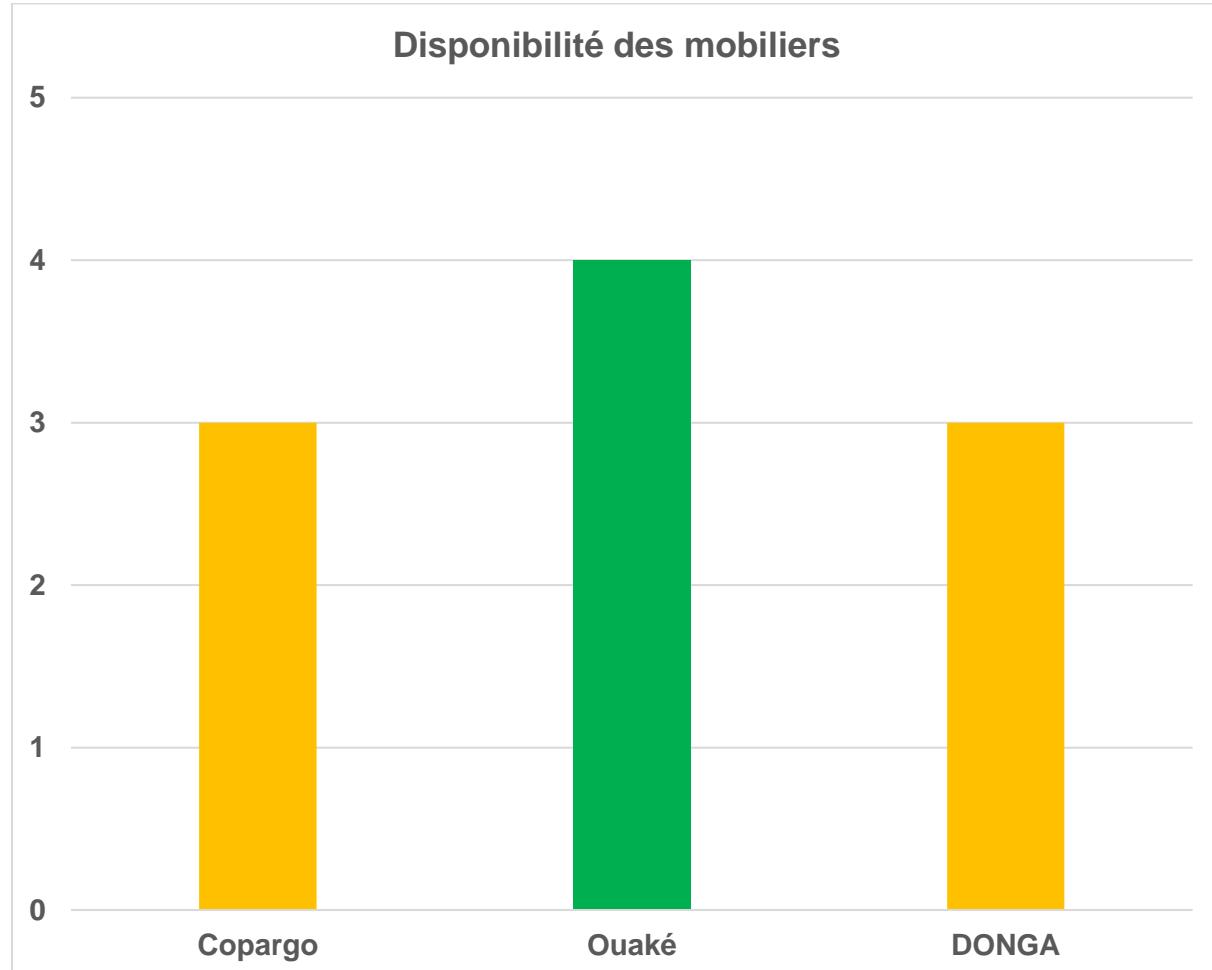
Par contre, dans la commune Aplahoué, cet indicateur a obtenu la note "4", synonyme de satisfaction. « *A l'EPP Kaitèmè, on a beaucoup de bancs et en bon état* » a affirmé un bénéficiaire.

Toutefois, il importe de faire remarquer que les hommes de la commune de Aplahoué ont estimé que la disponibilité des mobiliers dans leur commune est mauvaise alors que les jeunes de cette même commune accordent à cet indicateur la note "5", synonyme de la mention "Très bien".

➤ **Département de la Donga**

Les résultats des évaluations citoyennes par rapport à l'indicateur « Disponibilité des mobiliers » dans le département de la Donga sont exposés à travers **le graphique 86**.

Graphique 86 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département de la Donga



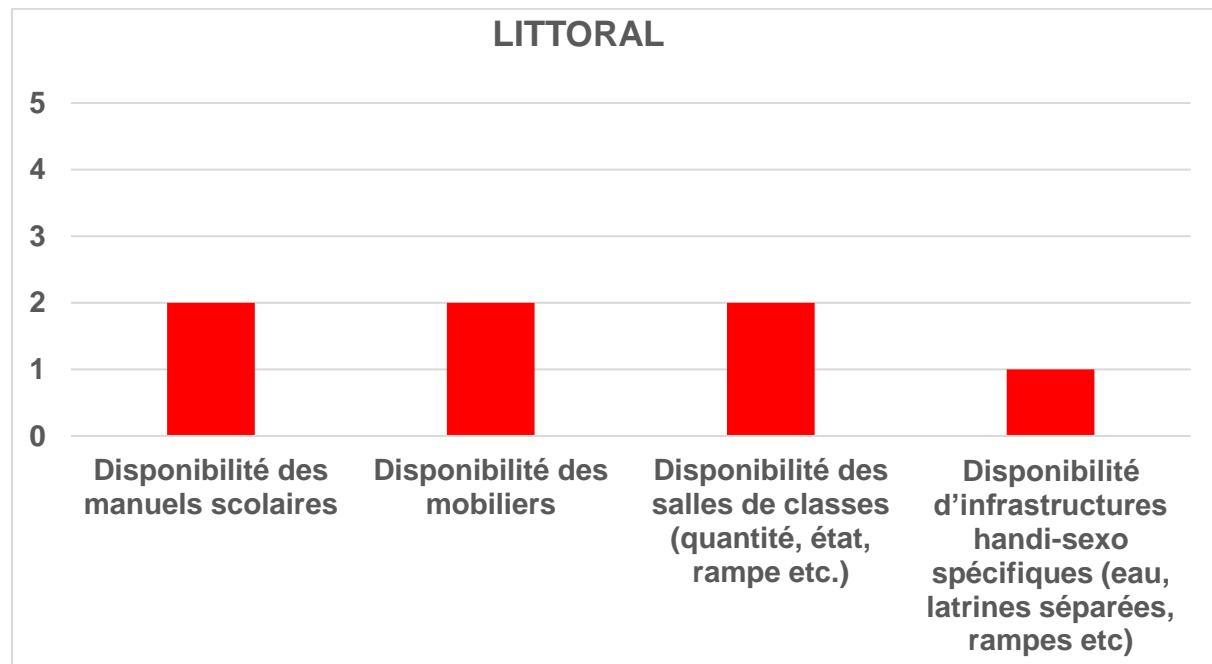
Globalement, les bénéficiaires du département de la Donga, dans leur grande majorité, trouvent que la disponibilité des mobiliers est passable. Raison pour laquelle, ils ont accordé la note "3" à cet indicateur. Toutefois, les femmes et les jeunes de la commune de Ouaké ont,

dans une grande majorité, estimé que la disponibilité des mobiliers est bonne et ont pour ce fait donné à l'indicateur la note "4".

➤ **Département du Littoral**

L'appréciation des bénéficiaires dans la commune de Cotonou par rapport à la disponibilité des mobiliers est « Mauvais » avec la moyenne « 2 ». Ce qui veut dire que la majorité des bénéficiaires de Cotonou a donné à l'indicateur « Disponibilité des mobiliers » la mention « Mauvais », une moyenne qui signifie qu'ils ne sont pas satisfaits de l'offre que leur font les débiteurs d'obligations en matière de mobiliers dans les écoles. En effet, les bénéficiaires estiment que les tables et bancs sont insuffisants dans les écoles. « *Il y a une insuffisance de tables bancs. Les élèves sont assis en groupe de 3 voire 4 par table. Les tables bancs sont défectueux* » a souligné un participant au cours de l'évaluation citoyenne. Ils attendent donc des porteurs de responsabilités une amélioration de leur prestation. Il importe de faire observer que l'appréciation des hommes est la même que celles des deux autres groupes (femmes et jeunes).

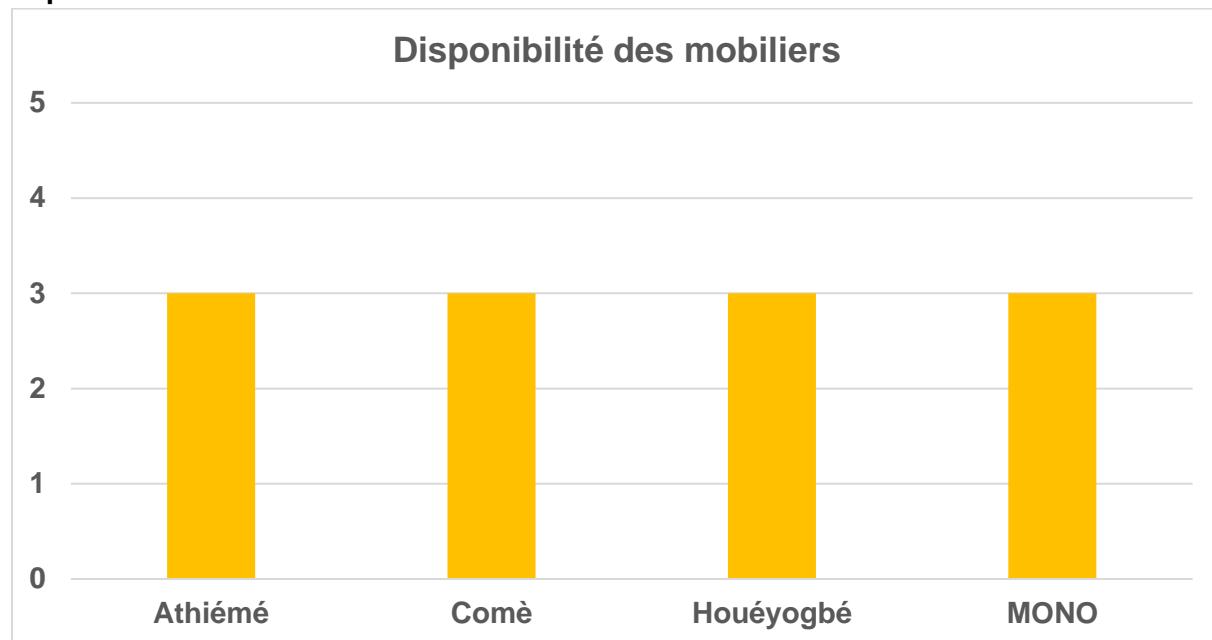
Graphique 87 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département du Littoral



➤ **Département du Mono**

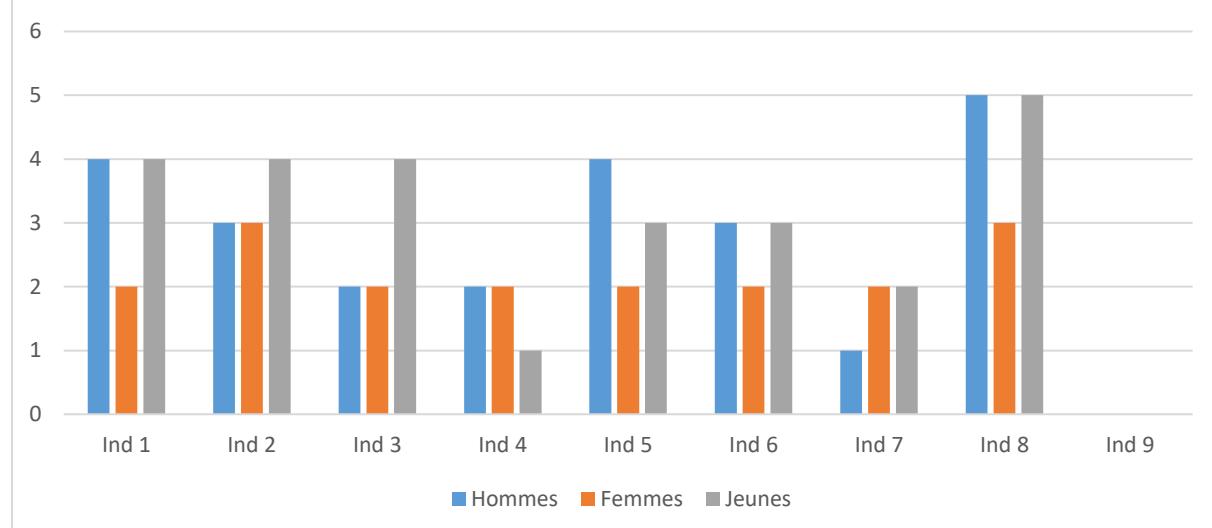
Les résultats des évaluations citoyennes dans le département du mono par rapport à l'indicateur « Disponibilité des mobiliers » sont présentés dans le **graphique 88**.

Graphique 88 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département du Mono



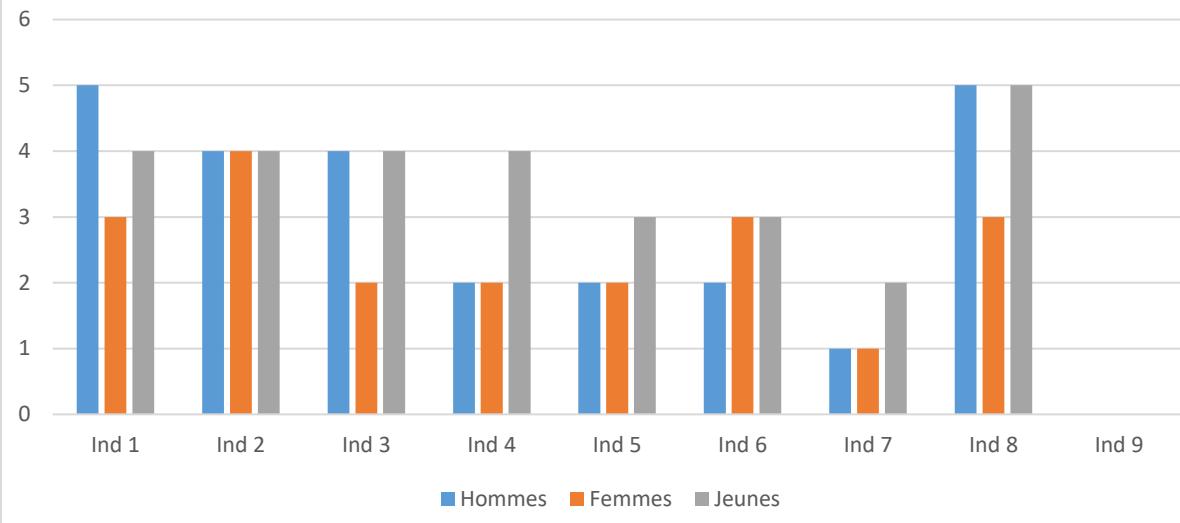
Ainsi dans toutes les communes, les bénéficiaires ont octroyé à cet indicateur la note "3", synonyme de la mention "Passable" parce que selon eux, bien qu'existant, les mobiliers dans les écoles sont insuffisants.

Graphique 22 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Athiémé



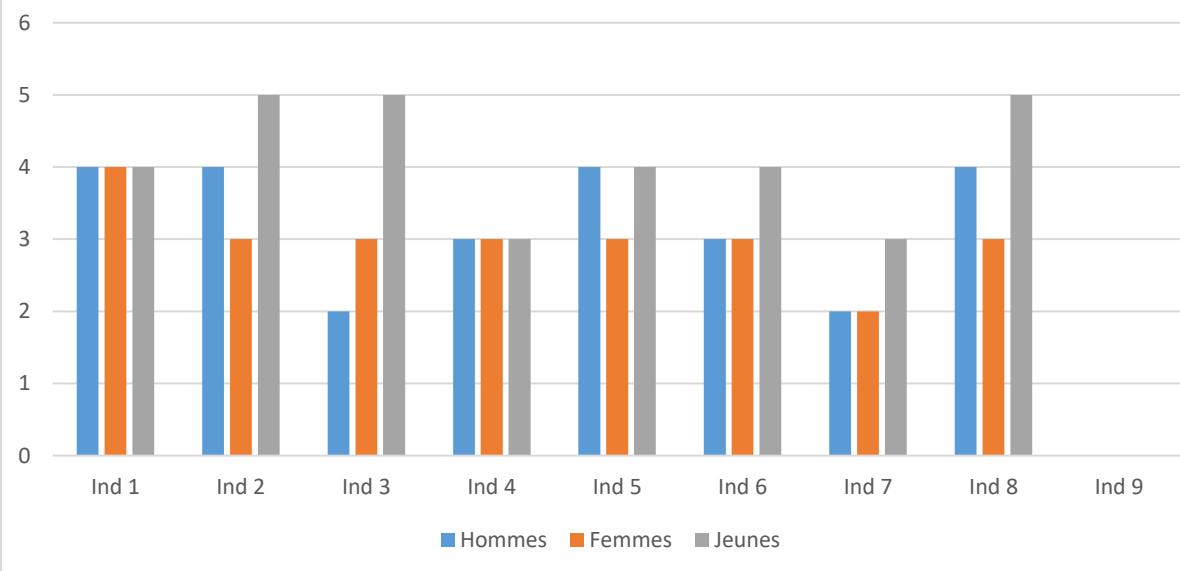
Dans la commune d'Athiémé, comme le montre le **graphique 22**, pendant que le groupe des hommes trouve la disponibilité des mobiliers bonne en lui accordant la note "4", celui des femmes la juge mauvaise en lui octroyant la note "2". Le groupe des jeunes pensent pour sa part que la disponibilité des mobiliers est « Passable ».

Graphique 23 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Comé



Pour la commune de Comé dont les appréciations sont représentées dans le **graphique 23**, l'indicateur a obtenu des groupes des hommes et des femmes la note "2" qui réflète leur insatisfaction par rapport à l'offre qui leur est faite par les porteurs de responsabilités en matière de mobiliers. Dans cette commune, les jeunes ont pour leur part estimé la disponibilité des mobiliers passable et lui ont attribué la note "3".

Graphique 24 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Houéyogbé

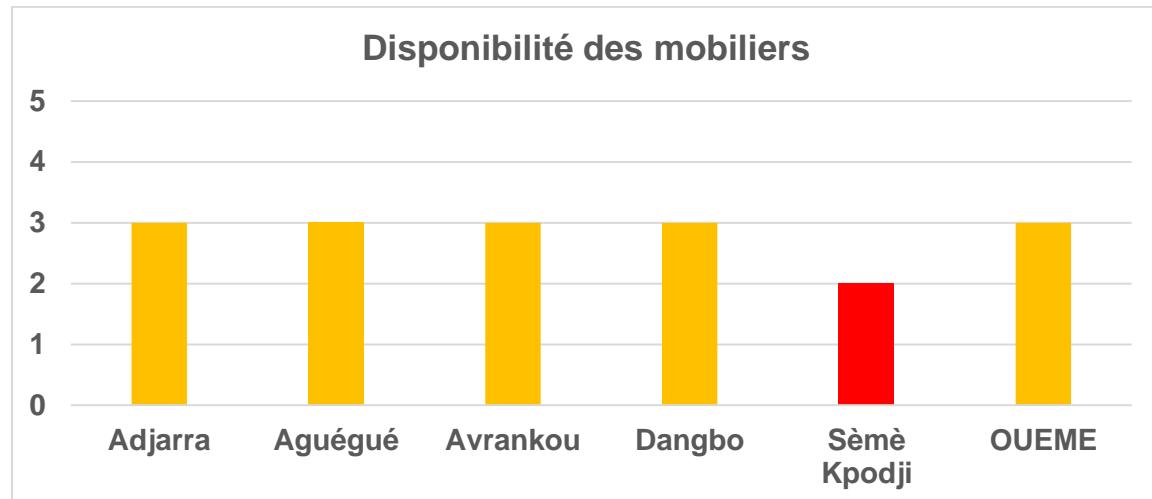


Quant à la commune de Houéyogbé dont les appréciations sont représentées dans le **graphique 24**, à l'exception du groupe des hommes qui a octroyé la note "4" à l'indicateur, les autres groupes ont estimé la disponibilité des mobiliers passable.

➤ Département de l'Ouémé

Dans le département de l'Ouémé, les bénéficiaires dans leur globalité estiment que la disponibilité des mobiliers est passable. Si globalement l'appréciation de l'indicateur est « Passable » pour le département, il apparaît que dans la commune de Sèmè-Kpodji les bénéficiaires fustigent la disponibilité des mobiliers dans les écoles de leur commune. Ils la trouvent mauvaise. C'est pourquoi dans leur notation, ils lui ont donné la note « 2 ». « *La Mairie n'intervient pas dans les Collèges pour la confection des mobiliers, ce qui influence négativement la performance des apprenants dans ce sous-secteur* » a souligné un des participants à l'évaluation citoyenne.

Graphique 89 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département de l'Ouémé



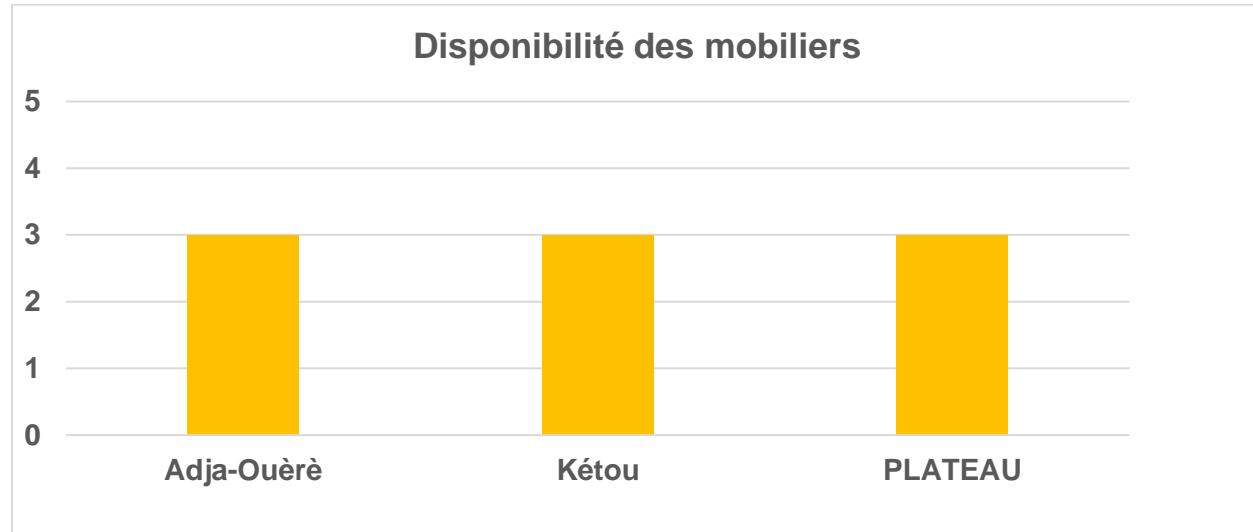
L'analyse des appréciations au niveau des groupes révèle que :

- les jeunes de la commune de Dangbo ont attribué à cet indicateur une note supérieure à la moyenne de la commune, soit la note « 4 ». Ils affirment être satisfaits de la disponibilité des mobiliers.
- les jeunes de la commune des Aguégués, les hommes et les femmes de Sèmè-Kpodji ont accordé à cet indicateur des notes inférieures à la moyenne départementale, soit les notes « 1 » et « 2 », exprimant ainsi une insatisfaction par rapport à la disponibilité des mobiliers.

➤ Département du Plateau

Des évaluations citoyennes réalisées dans le département du Plateau, il ressort, comme l'indique si bien le **graphique 90**, que les bénéficiaires des prestations que sont les parents et les élèves, jugent passable la disponibilité des mobiliers dans les écoles du département.

Graphique 90 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le département du Plateau

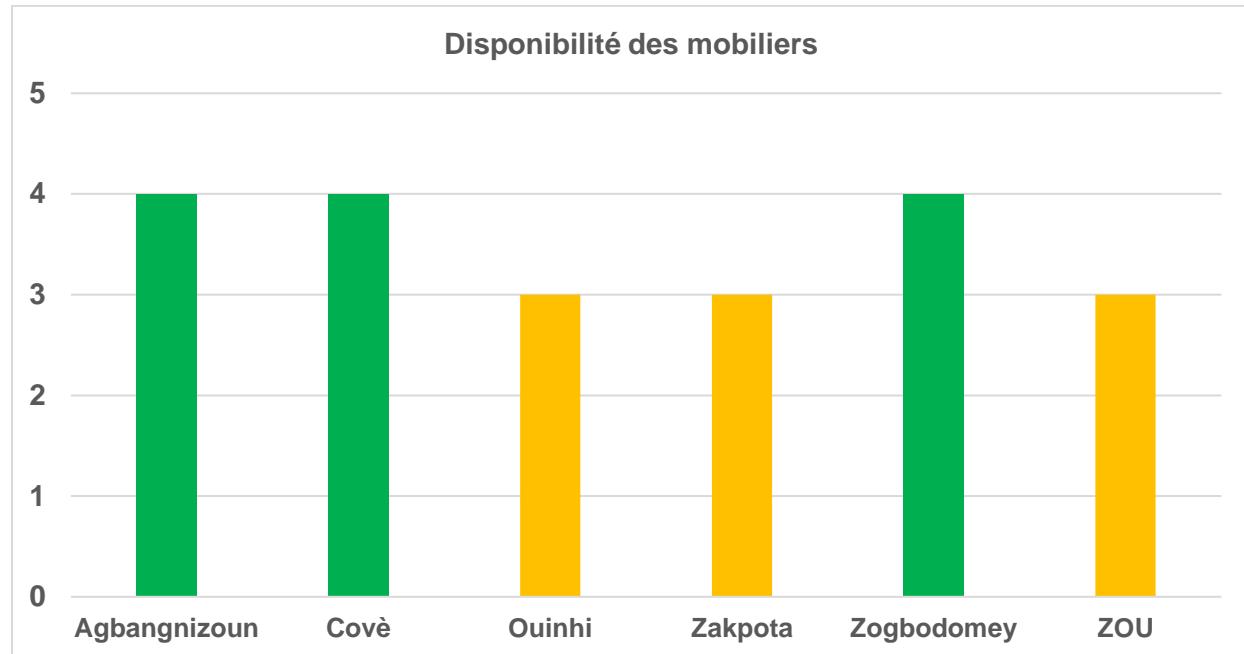


Dans les deux communes ayant fait l'objet des évaluations citoyennes dans le secteur de l'éducation, les bénéficiaires ont majoritairement octroyé à cet indicateur la note "3", synonyme de la mention "Passable" parce que les mobiliers dans les écoles de leur commune sont insuffisants.

➤ **Département du Zou**

Le graphique 91 présente les résultats des évaluations citoyennes effectuées dans le département du Zou par rapport à l'indicateur « Disponibilité des mobiliers ».

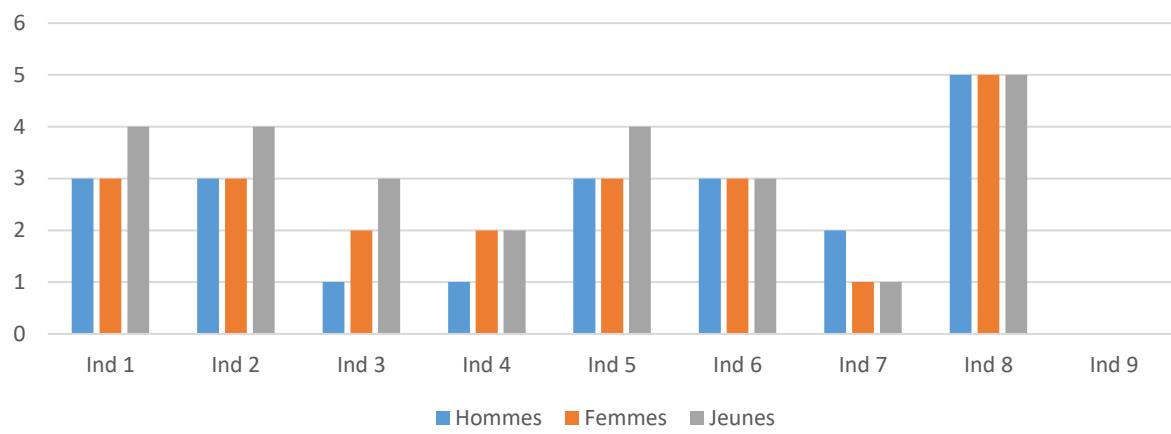
Graphique 91 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des mobiliers " dans le Zou



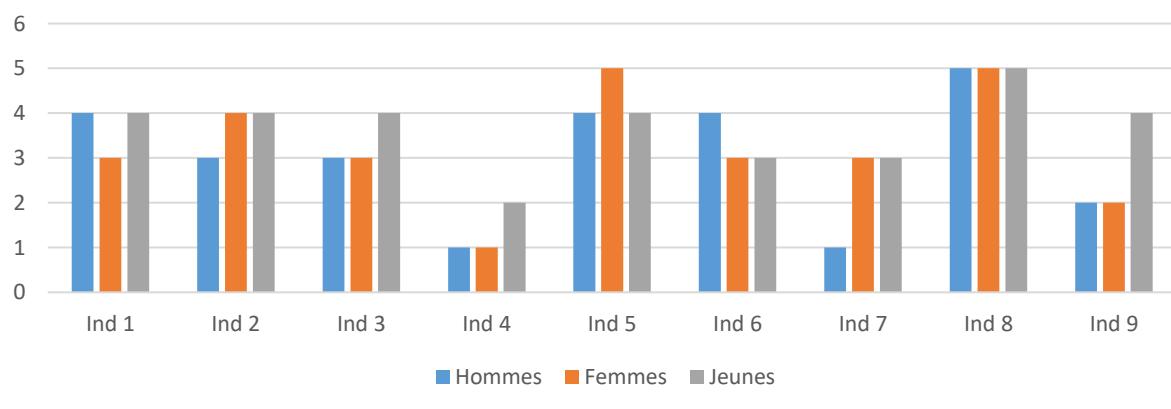
Globalement, les bénéficiaires du département du Zou trouvent, dans leur grande majorité, que la disponibilité des mobiliers est passable. C'est pourquoi, ils ont accordé à cet indicateur la note "3".

Toutefois, les bénéficiaires des communes d'Agbangnizoun, de Covè et Zogbodomey, en donnant la note "4" à l'indicateur, estiment dans leur majorité que la disponibilité des mobiliers dans les écoles de leur commune est bonne. « *Chez nous c'est bien car il y a étage (EPP Agbangnizoun B) et on a tout à notre disposition* » affirme un bénéficiaire de la commune d'Agbangnizoun. Témoignage confirmé par un autre bénéficiaire de la commune de Covè en ces termes « *Très bien, plus de manque de mobiliers à Covè* ». A Ouinhi, la bonne impression des bénéficiaires a été exprimée par un participant qui a déclaré ce qui suit : « *Très bien car dans mon école tout le monde a une place assise* ». Contrairement à leur appréciation, les bénéficiaires des communes de Ouinhi et Za-Kpota pensent que cette disponibilité est passable. « *Au complexe scolaire Zoungomi/B, EPP Adognon, Ouakon/A il y a manque criard de table/banc. Les écoliers sont à ¾ par table* » à Ouinhi.

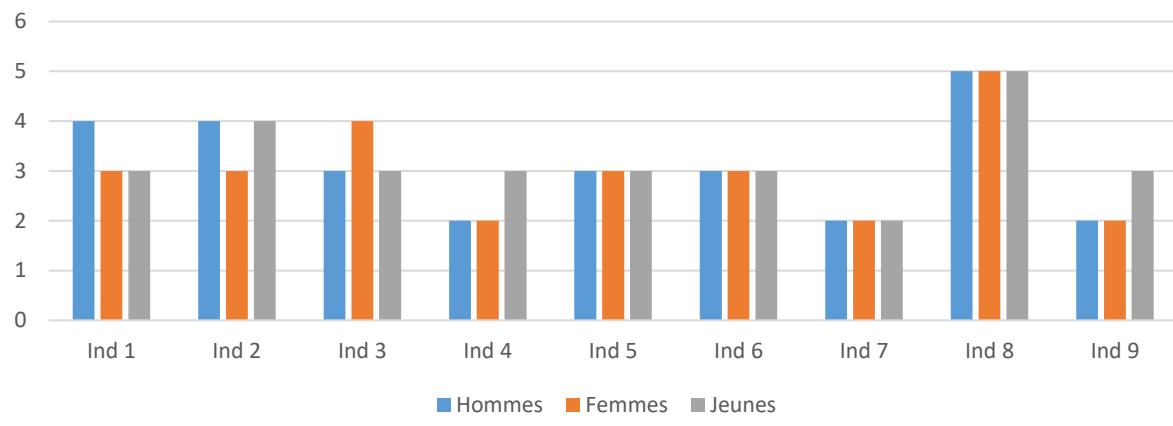
Graphique 28 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Agbangnizoun



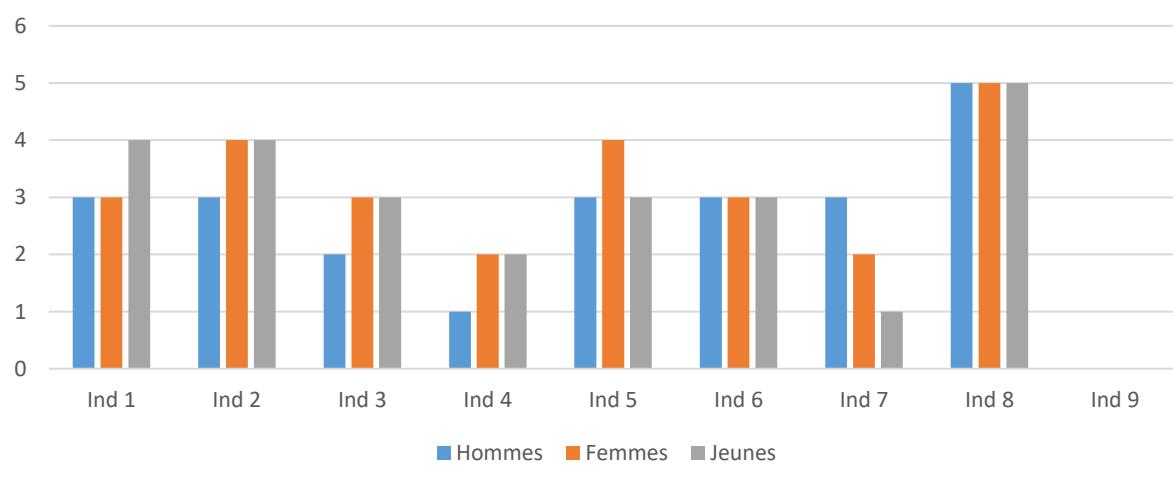
Graphique 29 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Covè



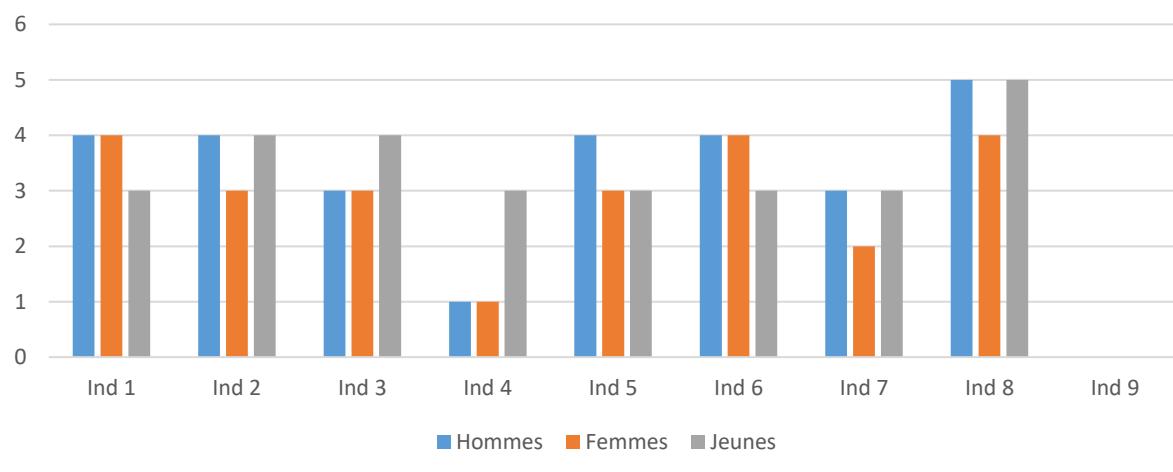
Graphique 30 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouinhi



Graphique 31 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Zako



Graphique 32 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Zogbodomey



L'analyse des appréciations au niveau des groupes, analyse faite à partir des graphiques 28, 29, 30, 31 et 32, établit que :

- les hommes de Covè et de Zogbodomey ; les jeunes d'Agbangnizoun et de Covè ainsi que les femmes de Za-Kpota ont attribué à cet indicateur une note supérieure à la moyenne départementale, soit la note « 4 ». Ces bénéficiaires indiquent que la disponibilité des mobiliers est satisfaisante.
- les femmes de la commune de Covè ont particulièrement exprimé une entière satisfaction par rapport à la disponibilité des mobiliers en accordant la note « 5 ».

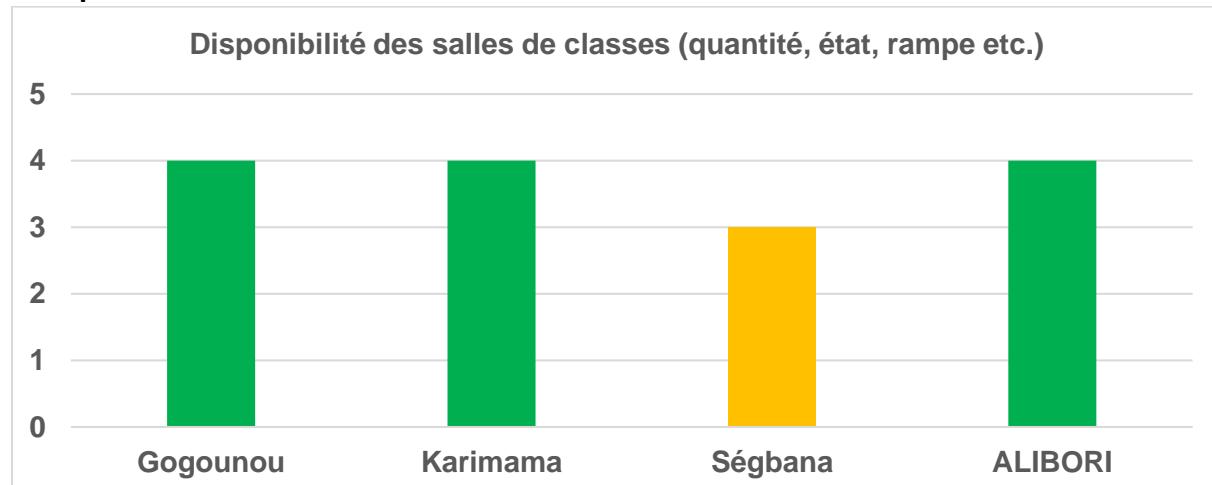
2.2.3. Indicateur 6 : Disponibilité des salles de classes (quantité, état, rampe etc.)

L'accès à une éducation de qualité passe par la mise à disposition des bénéficiaires de salles de classes en nombre suffisant et bon état. Ces salles devraient en principe être accessibles à toutes les catégories d'apprenants. En raison de cette norme, un indicateur portant sur cet aspect a été formulé pour faire objet d'appréciation par les populations lors des évaluations citoyennes organisées. Ainsi, la disponibilité des salles de classes est diversement appréciée des bénéficiaires tant au niveau des communes que des départements. Les résultats des évaluations citoyennes par rapport à cet indicateur sont exposés dans les paragraphes suivants.

➤ **Département de l'Alibori**

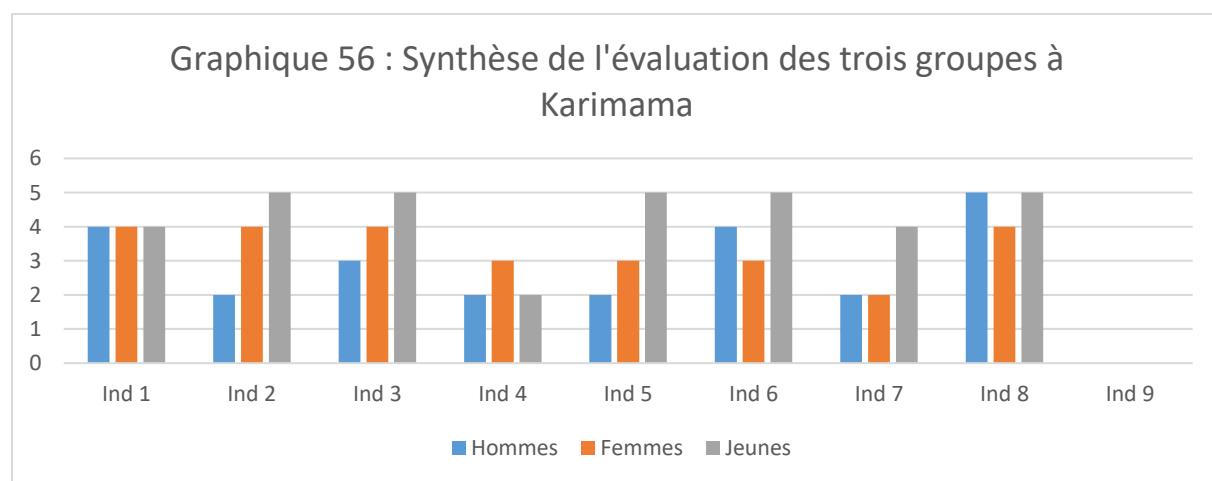
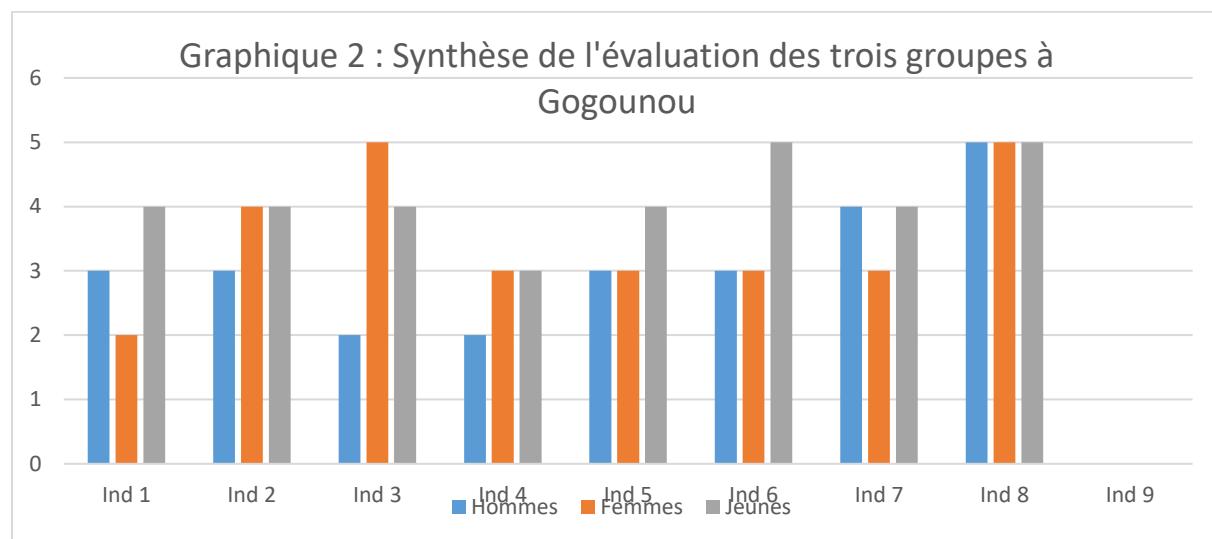
La disponibilité des salles de classes dans le département de l'Alibori a été diversement appréciée par les participants aux évaluations citoyennes. Les résultats issus des différents processus sont exposés à travers le **graphique 92**.

Graphique 92 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département de l'Alibori

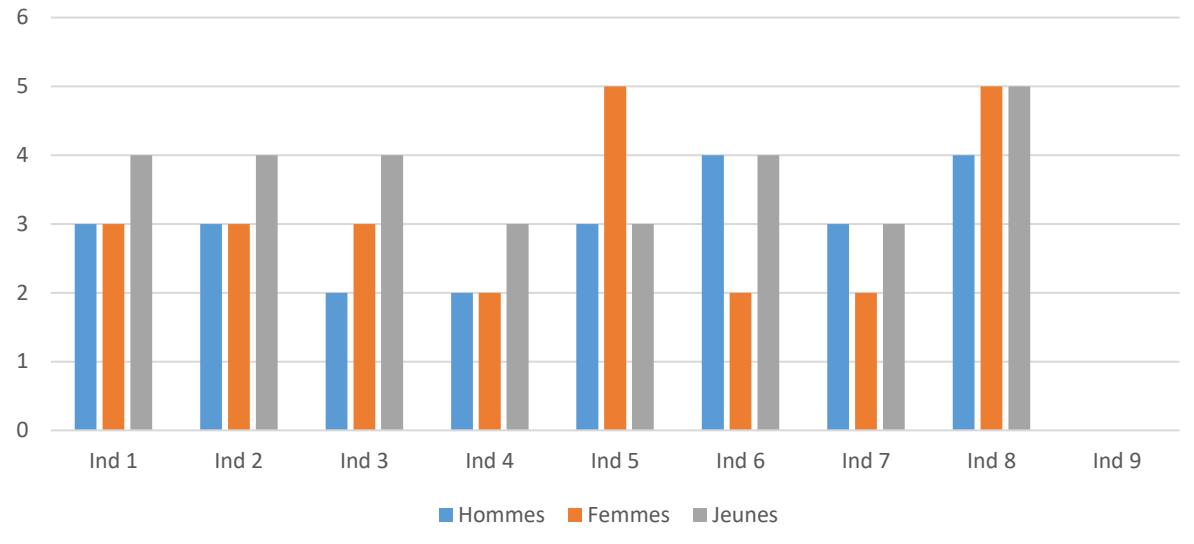


A l'observation du graphique, il ressort que les bénéficiaires du département de l'Alibori ont majoritairement trouvé bonne la disponibilité des salles de classes dans le département. Les bénéficiaires des communes de Gogounou et de Karimama ont, dans une grande majorité, accordé à l'indicateur la note "4", synonyme d'une satisfaction de la disponibilité des salles de classes dans leur commune. « *Les salles de classe sont suffisantes dans nos écoles, chaque enseignant avec sa classe et ses élèves* » a déclaré un participant lors de la rencontre avec les bénéficiaires à Gogounou. A Karimama, la satisfaction des bénéficiaires est exprimée par une élève qui affirme : « *Il n'y a pas de classe volante dans notre collège* ».

Quant aux bénéficiaires de la commune de Ségbana, ils estiment dans une grande majorité passable la disponibilité des salles de classes dans leur commune. C'est pourquoi, ils ont accordé la note "3" à l'indicateur. « *Les fenêtres et les portes sont défectueuses* » ; « *Les salles de classes sont périmées et les toitures perforées* » et « *Nous avons des bâtiments c'est bon, mais les toitures ne tiennent plus car en saison des pluies l'eau coule à l'intérieur des bâtiments* » sont autant de propos recueillis au cours de la rencontre avec les bénéficiaires à Ségbana.



Graphique 3 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ségbana



L'analyse faite à partir des appréciations exprimées par les différents groupes et représentées dans les **graphiques 2, 56 et 3** révèle les constats suivants :

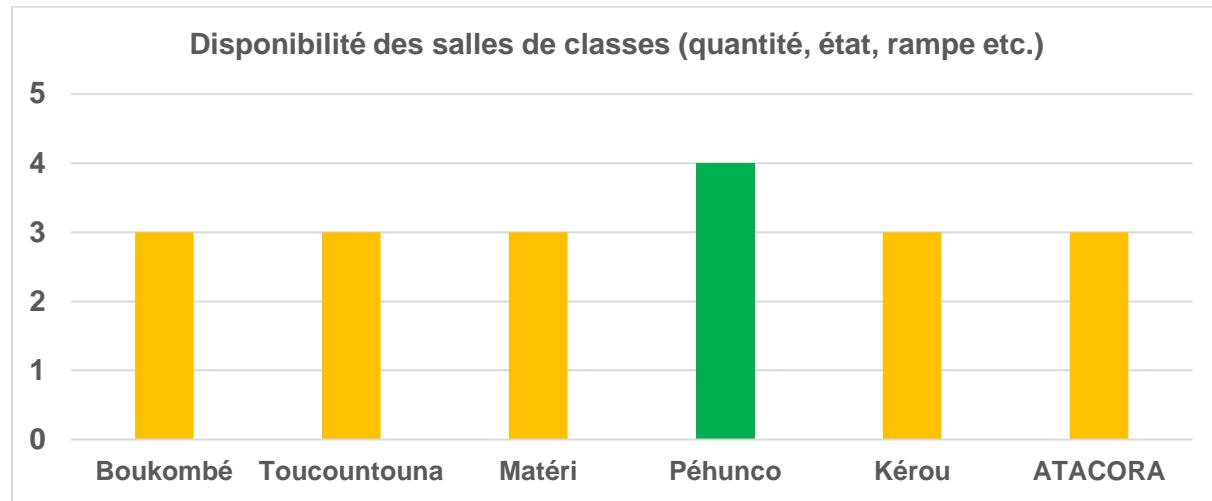
- les hommes de Gogounou, les femmes de Gogounou, de Karimama et de Ségbana ont attribué à cet indicateur la note « 3 », inférieure à la moyenne départementale qui est « 4 ». Ces bénéficiaires indiquent que la disponibilité des salles de classes est passable.
- les jeunes des communes de Gogounou et de Karimama ont particulièrement exprimé une entière satisfaction par rapport à la disponibilité des salles de classes dans leur commune en accordant la note « 5 » à cet indicateur.

➤ **Département de l'Atacora**

A l'instar des autres départements du Bénin, la disponibilité des salles de classes dans l'Atacora a été différemment appréciée par les participants aux évaluations citoyennes dans les communes dudit département. **Le graphique 93** présente les résultats des consultations effectuées par rapport à la disponibilité des salles de classes dans le département.

Globalement, à cause de l'insuffisance et de l'état de certaines salles de classes décoiffées, les bénéficiaires du département de l'Atacora trouvent dans une grande proportion la disponibilité des salles de classes passable. La majorité des bénéficiaires des communes de Boukombé, Toucountouna, Matéri et Kérou, ont accordé à l'indicateur relatif à la disponibilité des salles de classes la note "3", synonyme de la mention "Passable".

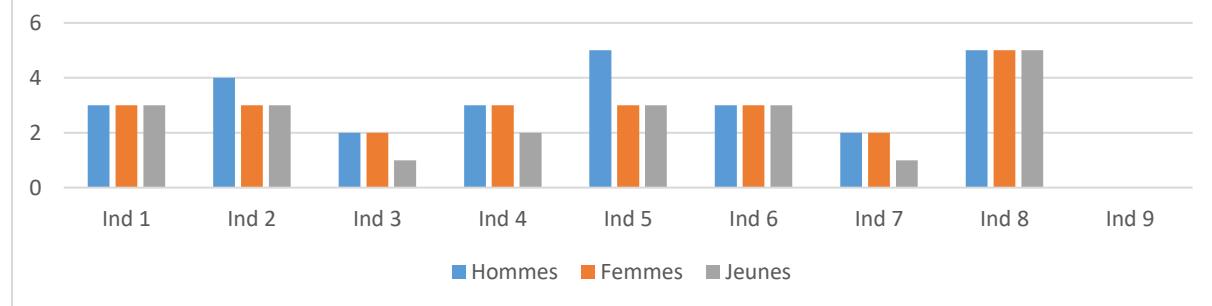
Graphique 93 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département de l'Atacora



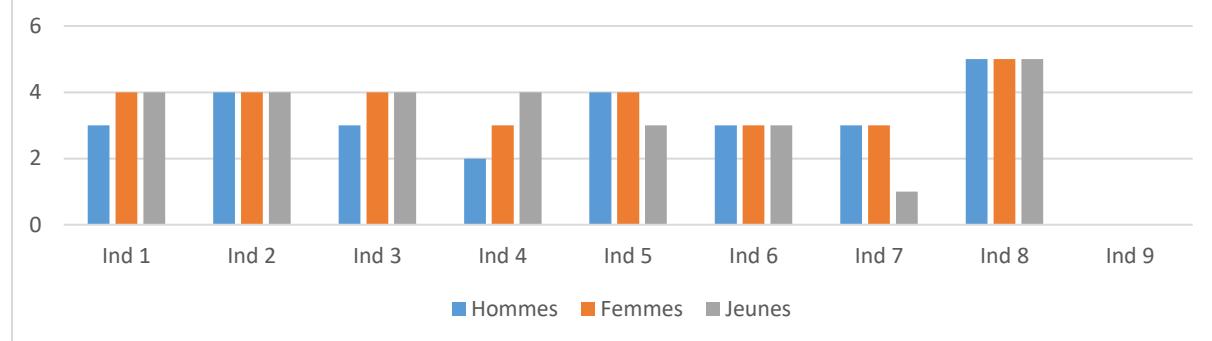
« Nous avons donné la note (3) à Toucountouna parce qu'il existe des salles de classes décoiffées dans certaines écoles. Par exemple, au CEG de Toucountouna et dans des écoles primaires publiques de Toucountouna centre. Nous avons également un manque de salles au CEG TNA » a déclaré un participant.

A Péhunco par contre, les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction relative à la disponibilité des salles de classes en octroyant à cet indicateur la note "4", synonyme de la mention "Bien".

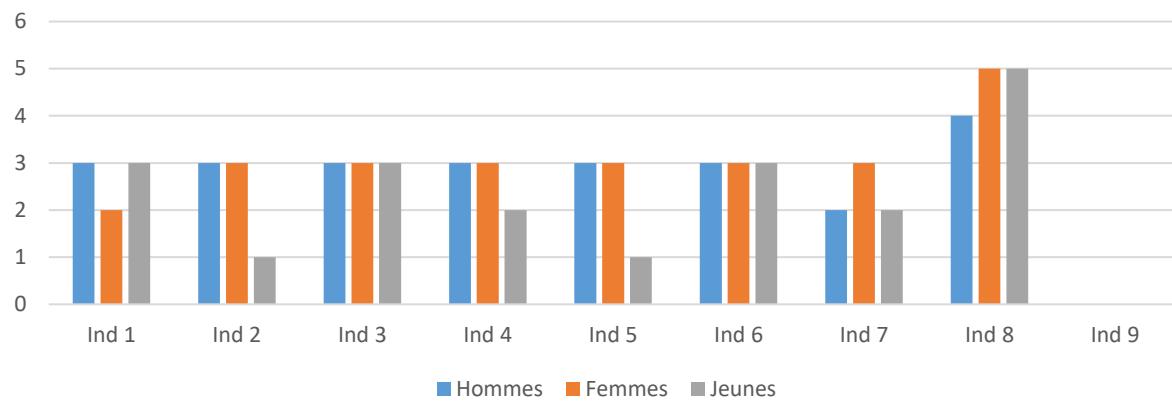
Graphique 8 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Boukombé



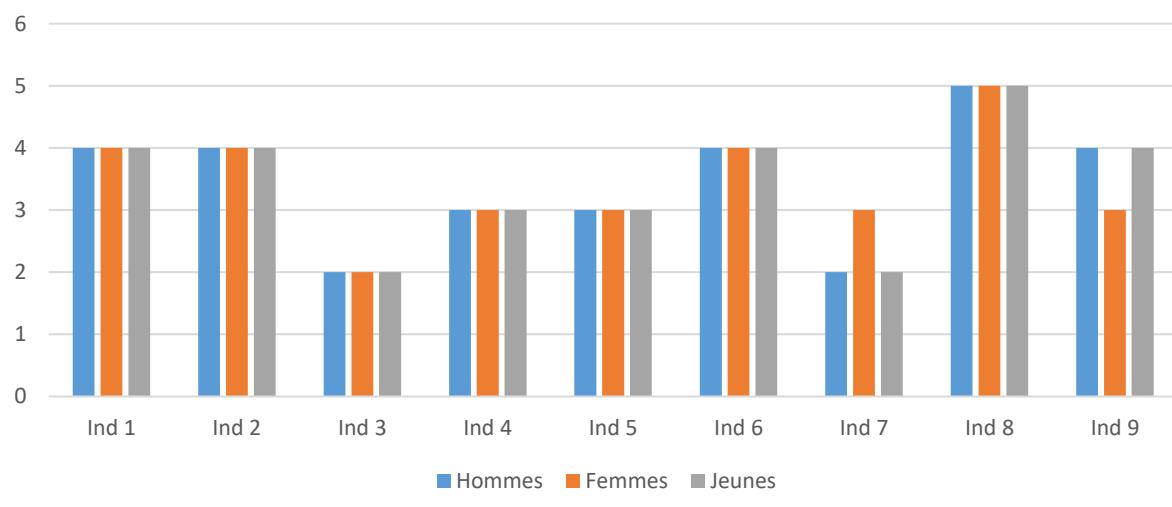
Graphique 36 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Kérou



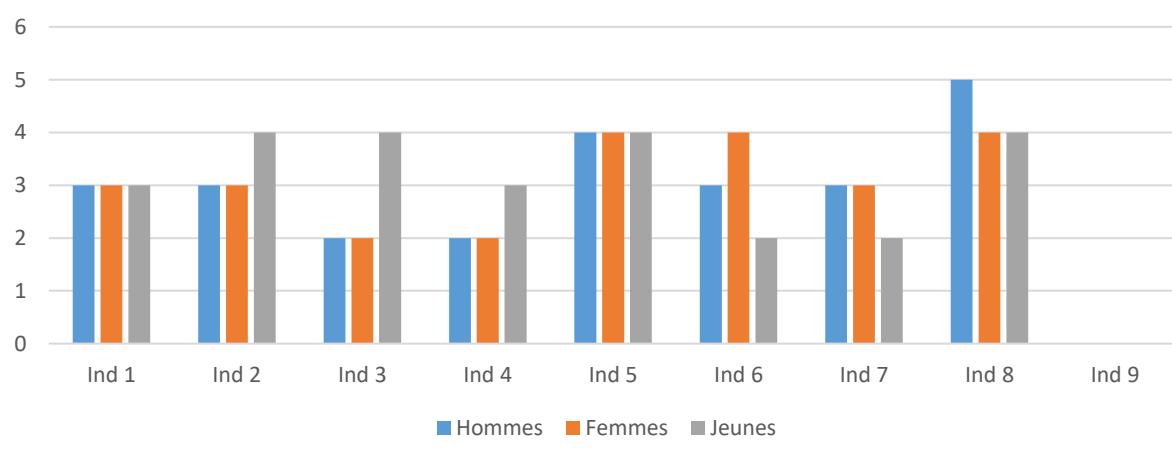
Graphique 37 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Matéri



Graphique 38 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Péhunco



Graphique 39 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Toucountouna



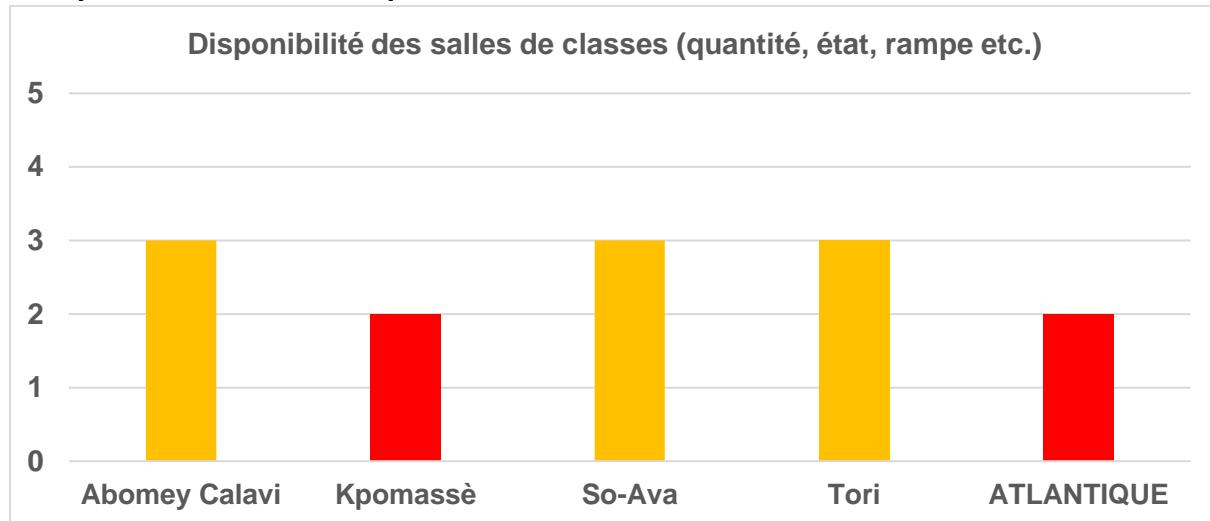
L'observation **des graphiques 8, 36, 37, 38 et 39**, fait apparaître les constats ci-après :

- en plus des trois groupes (hommes, femmes et jeunes) de la commune de Pehunco, les femmes de Toucountouna ont également attribué à cet indicateur la note « 4 », expression d'une satisfaction. Ces bénéficiaires indiquent que la disponibilité des salles de classes est bonne.
- les jeunes de la commune de Toucountouna ont quant à eux exprimé une insatisfaction par rapport à la disponibilité des salles de classes dans leur commune en accordant la note « 2 » à cet indicateur.

➤ Département de l'Atlantique

Les résultats issus des différents processus d'évaluations citoyennes dans le département de l'Atlantique par rapport à la disponibilité des salles de classes sont présentés à partir du **graphique 94**. Les appréciations faites par les groupes diffèrent au sein d'une commune d'une part, et entre les communes d'autre part.

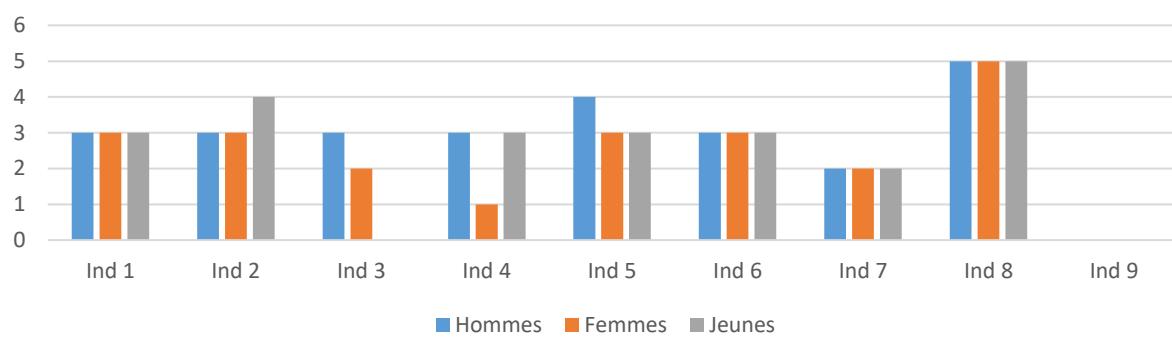
Graphique 94 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département de l'Atlantique



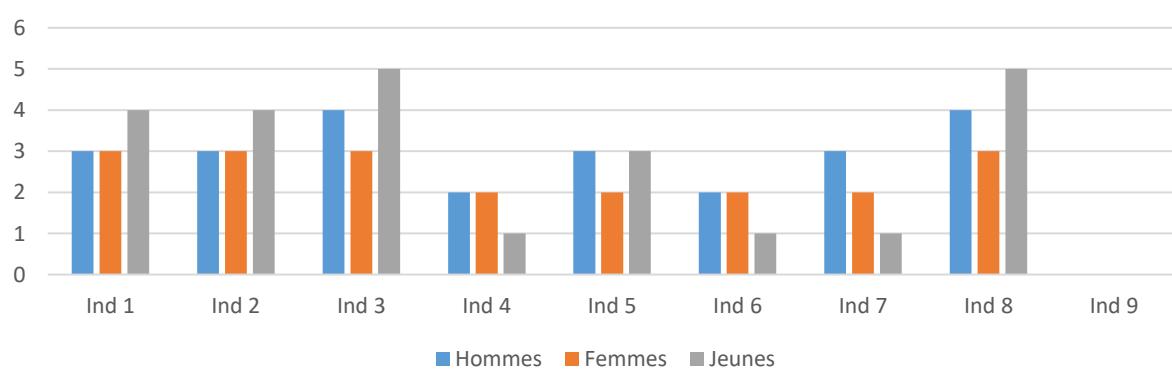
Il ressort de l'observation du graphique que les bénéficiaires du département de l'Atlantique, dans leur grande proportion estiment mauvaise la disponibilité des salles de classes dans le département. Les bénéficiaires des communes d'Abomey-Calavi, de Sô-Ava et de Tori quant à eux ont, en grande partie, attribué la note "3" à l'indicateur, synonyme de la mention "Passable" par ce qu'ils trouvent que les infrastructures scolaires qui existent ne sont ni adaptées ni adéquates pour le besoin existant sur le terrain. « *Il y a un manque de salles de classes qui joue sur les horaires (démarrage) de cours à cause du système de classes tournantes quand les classes à occuper ne sont pas libérées par les premiers occupants* » précise une apprenante de la classe de seconde du CEG Abomey-Calavi.

En octroyant majoritairement la note "2" à l'indicateur relatif à la disponibilité des salles de classes, les bénéficiaires de la commune de Kpomassè ont exprimé leur appréciation de cet indicateur. Ils font remarquer au cours de l'évaluation que les écoles de la commune ne disposent pas suffisamment de salles de classes pour accueillir tous les élèves, et que les salles de classes existantes ne sont pas en bon état. « *Les salles de classes constituent un grand souci pour tous les usagers de notre établissement. En réalité, le nombre de salles disponibles n'arrive pas à couvrir le nombre de classes ouvertes. Il y a plusieurs classes volantes dans notre collège. Le peu d'infrastructures que nous avons en ce moment n'est pas en bon état car les maçons n'ont pas bien construit les modules de salles. Pendant la période de pluie, il y a plusieurs salles dont le toit coule, ce qui rend difficile le déroulement des séquences de classes. Durant l'année scolaire 2021-2022, nous avions vécu une mauvaise expérience lors des derniers devoirs. Un des bâtiments s'est effondré brusquement, heureusement que tous les élèves étaient déjà sortis. Il ne restait que la professeure de SVT qui arrangeait les copies. Elle a été sortie des décombres avec une fracture au bras gauche, sa vie a été épargnée.* ». Telle est la déclaration faite par une élève du CEG Kpomassè au cours de l'évaluation citoyenne.

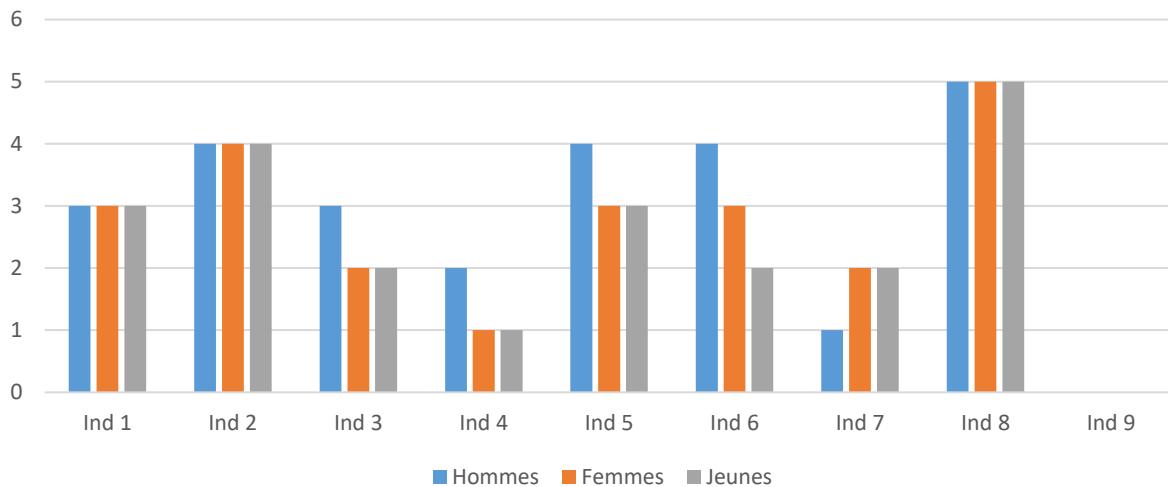
Graphique 41 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Abomey-Calavi



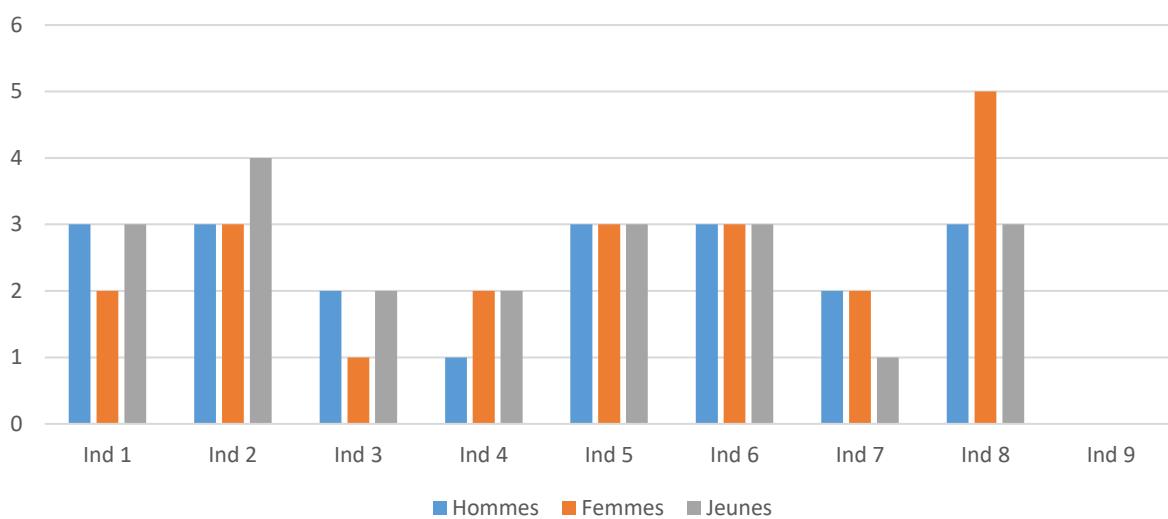
Graphique 6 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Kpomassè



Graphique 42 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Sô-Ava



Graphique 43 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Tori-Bossito



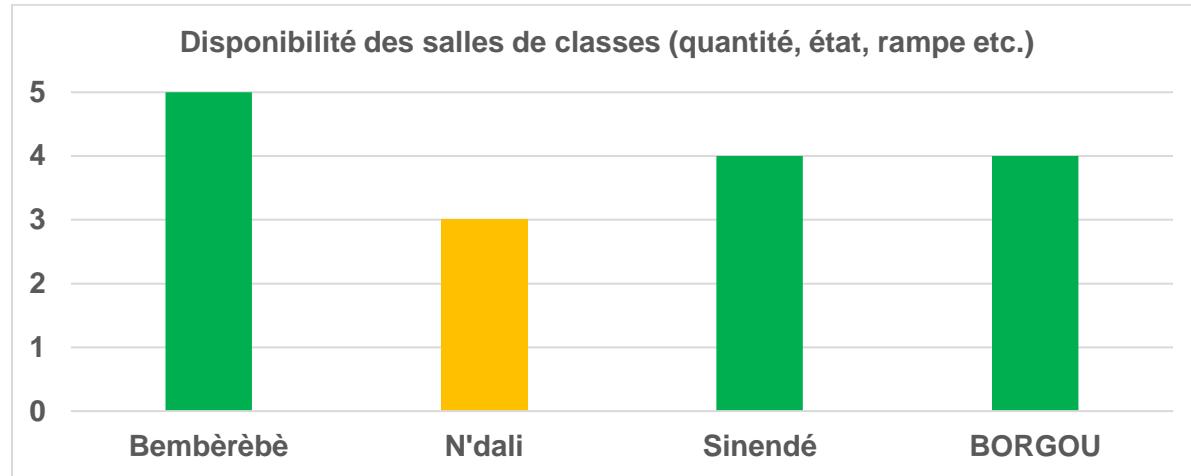
Au niveau des appréciations des groupes, comme le font observer les **graphiques 41, 42 et 43**, on constate que :

- les trois groupes (hommes, femmes et jeunes) de la commune de d'Abomey-Calavi et ceux de la commune de Tori ainsi que les femmes de Sô-Ava ont attribué à cet indicateur la note « 3 ». Ces bénéficiaires trouvent que la disponibilité des salles de classes est passable.
- les hommes de la commune de Sô-Ava, pour leur part, estiment la disponibilité des salles de classes dans leur commune bonne, raison pour laquelle ils ont donné la note « 4 » à cet indicateur.

➤ Département du Borgou

L'appréciation de la disponibilité des salles de classes dans le département du Borgou ainsi que dans les communes dudit département est présentée dans les paragraphes suivants à partir du **graphique 95**.

Graphique 95 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Borgou



Les bénéficiaires du département du Borgou, dans une grande majorité, trouvent que la disponibilité des salles de classes dans leur département est bonne. En effet, ils affirment qu'en la matière, il n'y a pas de problèmes et que les salles sont disponibles. Selon les témoignages obtenus au cours des évaluations citoyennes, des efforts de construction de salles de classes ont été faits ces cinq dernières années dans le département.

Cette appréciation est partagée par la majorité des bénéficiaires des communes de Bembéréké et de Sinendé qui ont salué les efforts fournis par leurs autorités pour doter les écoles de salles de classes. Toutefois, des bénéficiaires ont déploré le manque d'attention des autorités communales pour l'enseignement secondaire. « *A Ina notamment au collège, il y a plusieurs classes volantes pour insuffisance de salles de classe. Par ailleurs depuis 2019, il y a un module de salles de classes inachevé* » a déclaré un participant.

Quant aux bénéficiaires de la commune de N'Dali, ils ont dans une grande majorité estimée que la disponibilité des salles de classes est passable. Cette appréciation résulte essentiellement de la position des jeunes étant donné qu'ils étaient plus nombreux que les hommes et les femmes tous réunis.

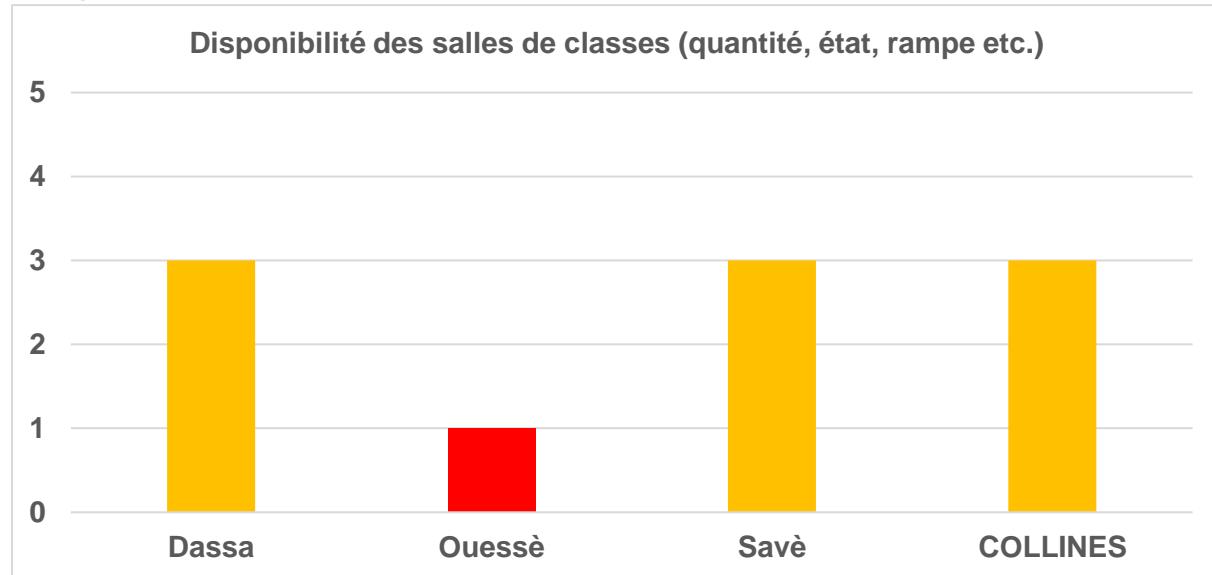
➤ Département des Collines

La disponibilité des salles de classes dans le département des Collines a été diversement appréciée par les participants aux évaluations citoyennes. Les résultats desdites évaluations

par rapport à la disponibilité des salles de classes au niveau des communes comme au niveau du département sont exposés à travers **le graphique 96**.

Dans leur grande majorité, les bénéficiaires du département des Collines jugent la disponibilité des salles de classes dans leur département passable à cause de l'insuffisance de celles-ci.

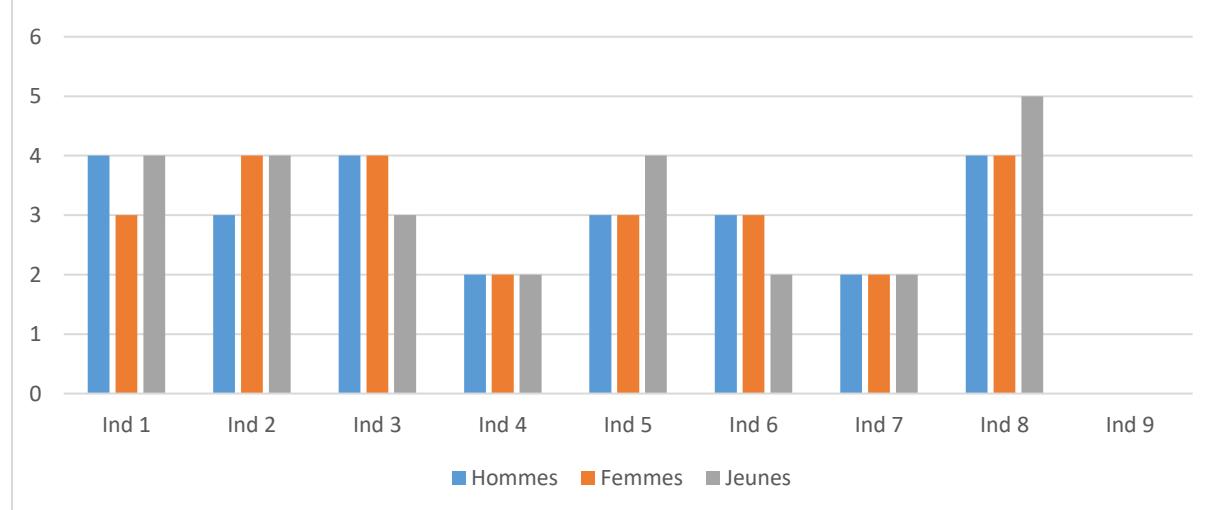
Graphique 96 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département des Collines



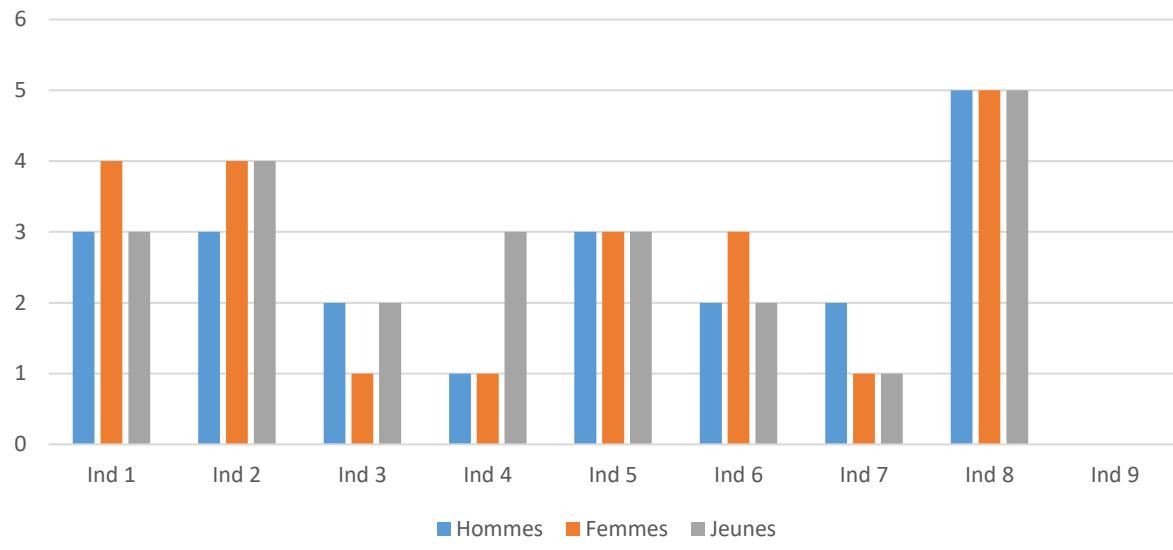
« Certaines salles de classes, surtout la promotion 4^{ème}, n'ont pas de fenêtre. Les élèves passent même parfois par les endroits réservés aux fenêtres pour entrer dans les salles de classes vu la largeur de ces derniers » souligne un participant de la commune de Dassa.

Un autre de la commune de Ouèssè ajoute : « Les salles de classes sont insuffisants. D'abord, certains bâtiments sont construits en matériaux non définitifs. Et lorsqu'il pleut ou que le vent souffle fortement, ça crée des ennuis ; les salles de classes ne sont pas bien élargies ».

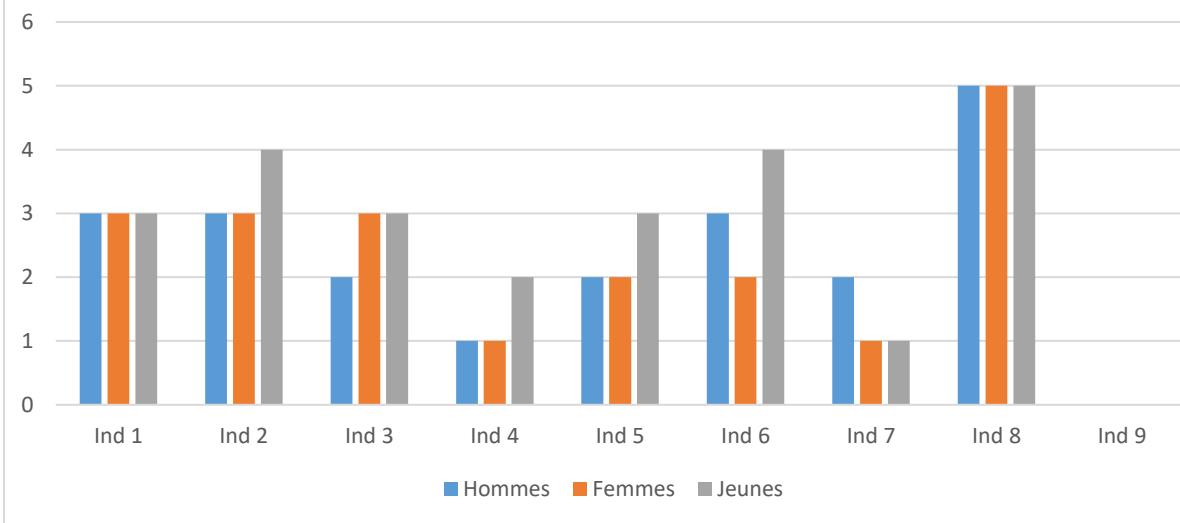
Graphique 11 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dassa-Zoumé



Graphique 12 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouèssè



Graphique 48 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Savè



L'analyse des appréciations faites par les bénéficiaires au niveau des groupes et contenus dans les **graphiques 11, 12 et 48** révèle que :

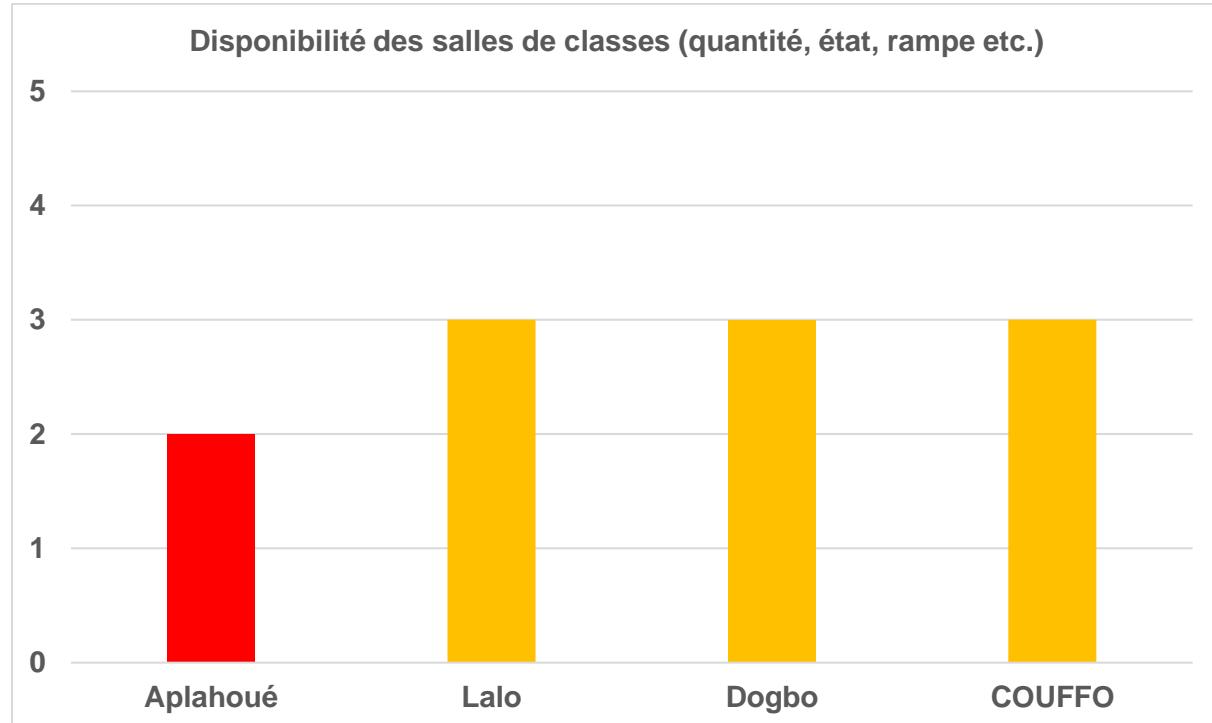
- les groupes ayant attribué la note « 2 », synonyme d'insatisfaction de la disponibilité des salles de classes sont les hommes de Ouèssè, les femmes de Savè et les jeunes de Dassa et de Ouèssè.
- les jeunes de la commune de Savè estiment, tout de même, bonne la disponibilité des salles de classes dans leur commune, raison pour laquelle ils ont donné la note « 4 » à cet indicateur.

➤ **Département du Couffo**

Dans le département du Couffo, la disponibilité des salles de classes a été également appréciée par les participants aux évaluations citoyennes. Les résultats issus des différentes consultations effectuées au cours du processus sont exposés à travers **le graphique 97**.

De l'observation de ce graphique, il ressort que les bénéficiaires du Couffo, dans leur grande proportion, jugent passable la disponibilité des salles de classes dans le département du Couffo. Les raisons avancées pour donner cette appréciation globale sont l'insuffisance de salles de classes dans plusieurs écoles et collèges du département d'une part, et le mauvais état de certaines salles de classes existantes.

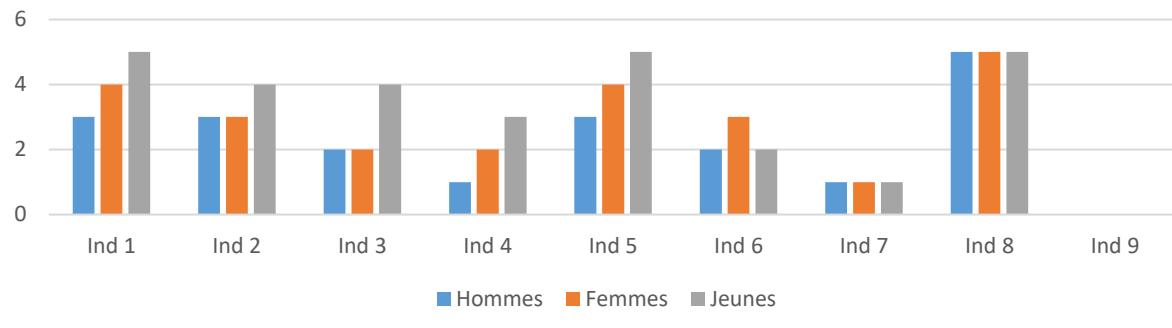
Graphique 97 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Couffo



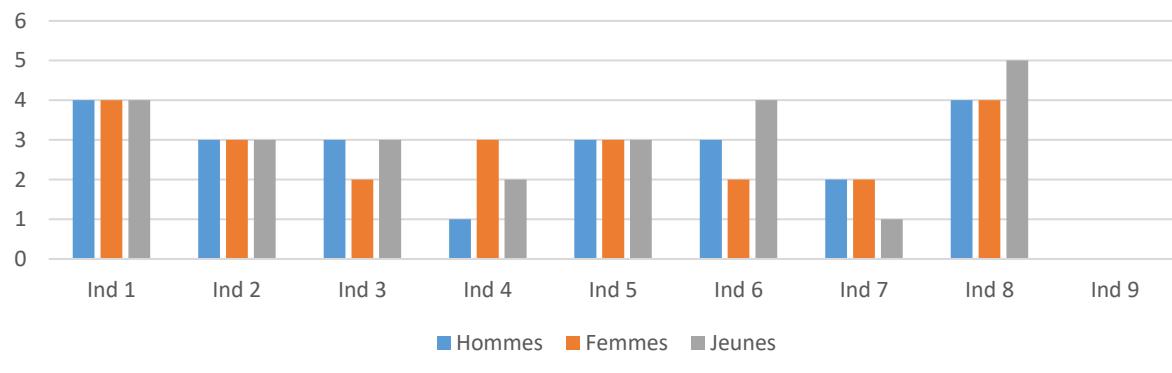
A titre d'exemples, ils ont souligné le cas d'une classe de 2nde au CEG Azovè qui fait ses cours dans plusieurs salles (elle n'a pas de classe fixe), celui du CEG Agodogoui, un collège en zone frontalière, dans la commune d'Aplahoué où les élèves sont sans classe et travaillent sous les intempéries ainsi que celui de l'EPP de YEHOUEME qui n'a pas de salle de classe en matériaux définitifs où les enfants sont dérangés par la pluie pour ne citer que ces cas.

Sur le plan communal, si en grande partie les bénéficiaires des communes de Lalo et de Dogbo trouvent que la disponibilité des salles de classes dans leur commune est passable, tel n'est pas le cas avec ceux de la commune de Aplahoué qui considèrent cette disponibilité mauvaise. Ainsi dans cette commune, comme le montre **le graphique 14**, le groupe des hommes a octroyé à cet indicateur la note "2", synonyme de la mention "Mauvais".

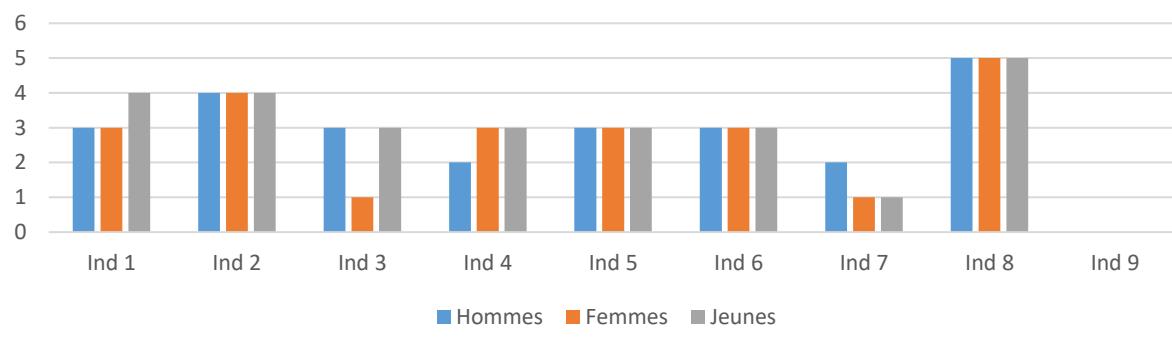
Graphique 14 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Aplahoué



Graphique 15 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Dogbo



Graphique 16 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Lalo



L'analyse des appréciations au niveau des groupes révèle que :

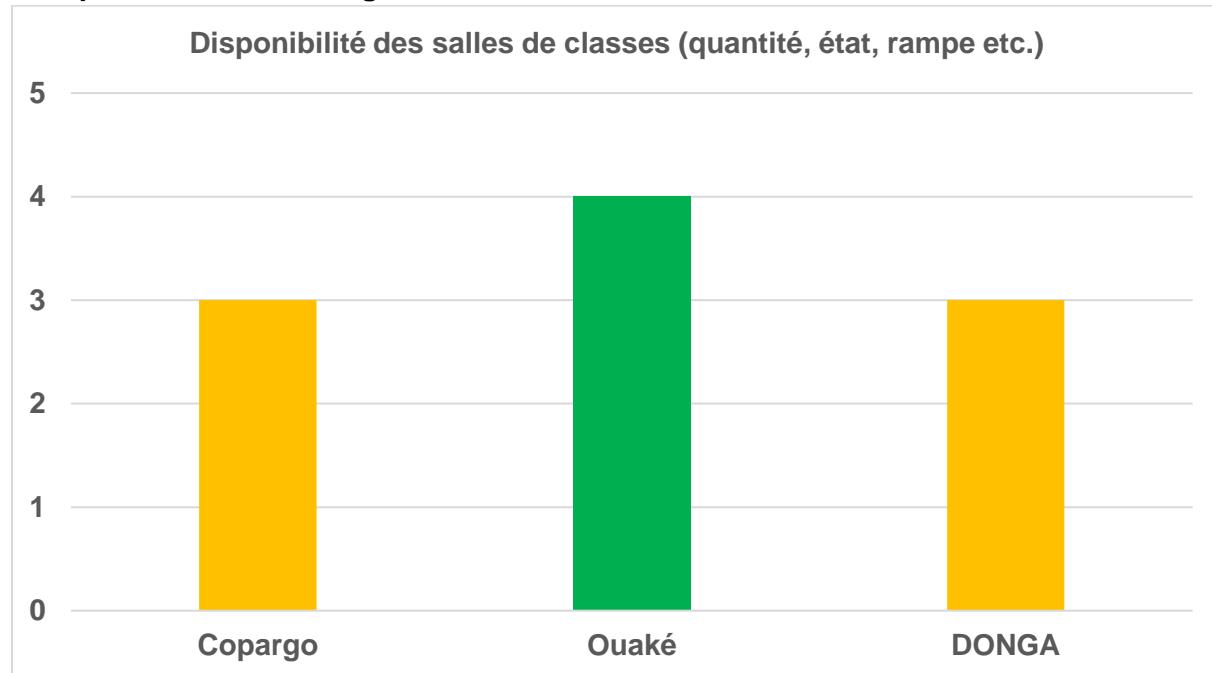
- les groupes ayant attribué la note « 2 », synonyme d'insatisfaction de la disponibilité des salles de classes sont les hommes de Aplahoué et les femmes de Dogbo.
- les jeunes de la commune de Dogbo estiment que la disponibilité des salles de classes dans leur commune est bonne, raison pour laquelle ils ont donné la note « 4 » à cet indicateur.

➤ Département de la Donga

La disponibilité des salles de classes dans le département de la Donga a été diversement appréciée par les participants aux évaluations citoyennes. Les résultats issus des différents processus sont exposés à travers **le graphique 98**.

Il ressort de l'observation de ce graphique que les bénéficiaires de la Donga trouvent, dans leur grande majorité, que la disponibilité des salles de classes dans le département est passable.

Graphique 98 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département de la Donga



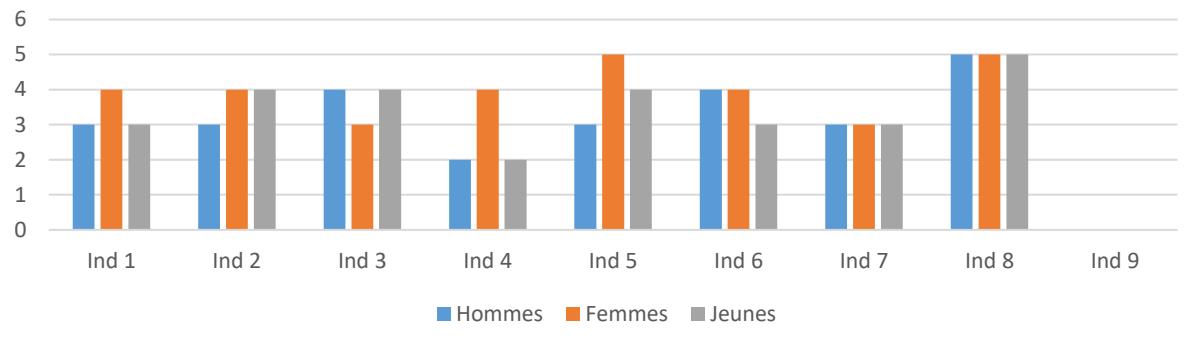
Les raisons avancées par les bénéficiaires dans la plupart des cas sont essentiellement liées à l'insuffisance des salles de classes et l'état de délabrement de certaines salles existantes.

« *Certaines écoles primaires manquent de salles de classes ; dans certaines écoles, les écoliers sont assis par terre pour suivre les cours dans les salles. Dans certaines écoles, les modules de classes sont délabrés* » a déclaré un participant.

Si en grande partie les bénéficiaires de la commune de Copargo trouvent que la disponibilité des salles de classes dans leur commune est passable, ceux de Ouaké n'ont pas la même appréciation. Ils trouvent que la disponibilité des salles de classes dans leur commune est bonne.

Ainsi comme le montre **le graphique 18**, les groupes des hommes et des femmes de Ouaké ont octroyé à cet indicateur la note "4", synonyme de la mention "Bien".

Graphique 18 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouaké

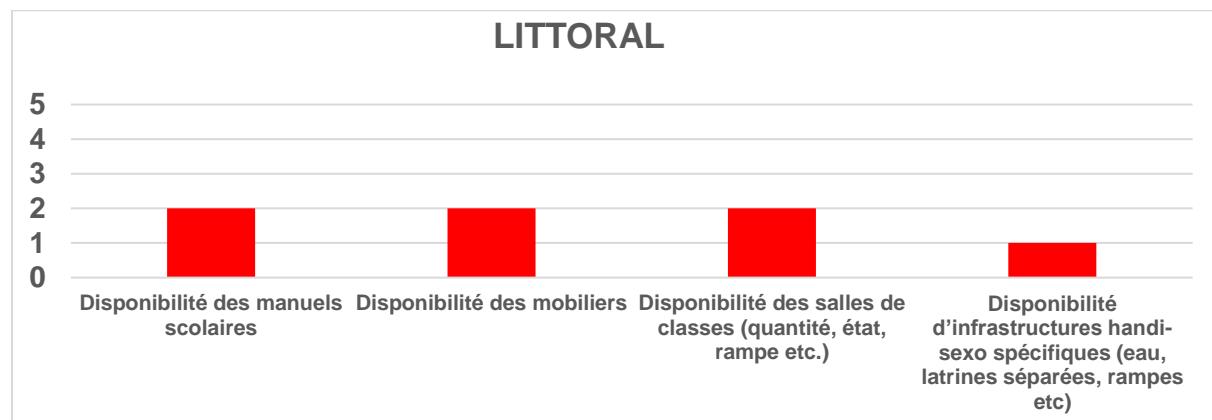


➤ Département du Littoral

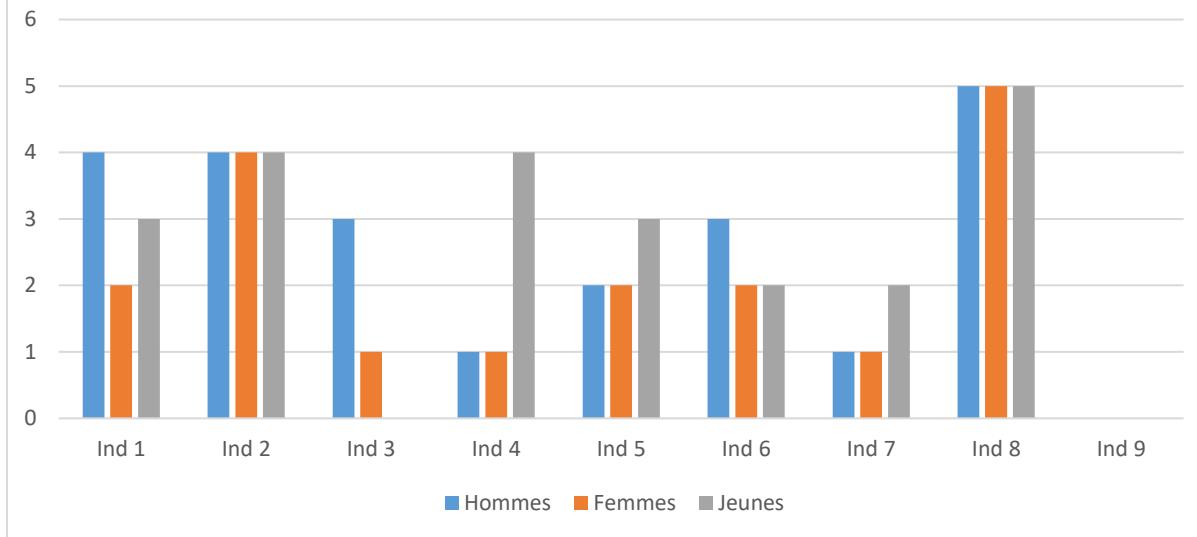
La disponibilité des salles de classes dans la commune de Cotonou a été également appréciée par les participants aux évaluations citoyennes. A l'issue des consultations effectuées auprès des bénéficiaires, il se dégage que la majorité des bénéficiaires de Cotonou a donné à l'indicateur « Disponibilité des salles de classes » la mention « Mauvais », une moyenne qui signifie qu'ils ne sont pas satisfaits de l'offre que leur est faite par les débiteurs d'obligations en matière de salles de classes. « *Les salles sont en majorité dégradées et dans un état dangereux pour la sécurité des apprenants qui y font des cours. Elles sont sans porte et fenêtre et non accessibles aux personnes handicapées* » a affirmé un participant soutenu par ses pairs lors de l'évaluation citoyenne. Leurs attentes en direction des porteurs de responsabilités pour une amélioration de la disponibilité des salles de classes restent grandes.

Toutefois, comme l'indique **le graphique 20**, si les mentions des femmes et des jeunes sont les mêmes, à savoir "Mauvais", étant donné qu'ils ont accordé la note « 2 » à cet indicateur, celle des hommes est « Passable » car ils lui ont donné le note « 3 ».

Graphique 99 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Littoral



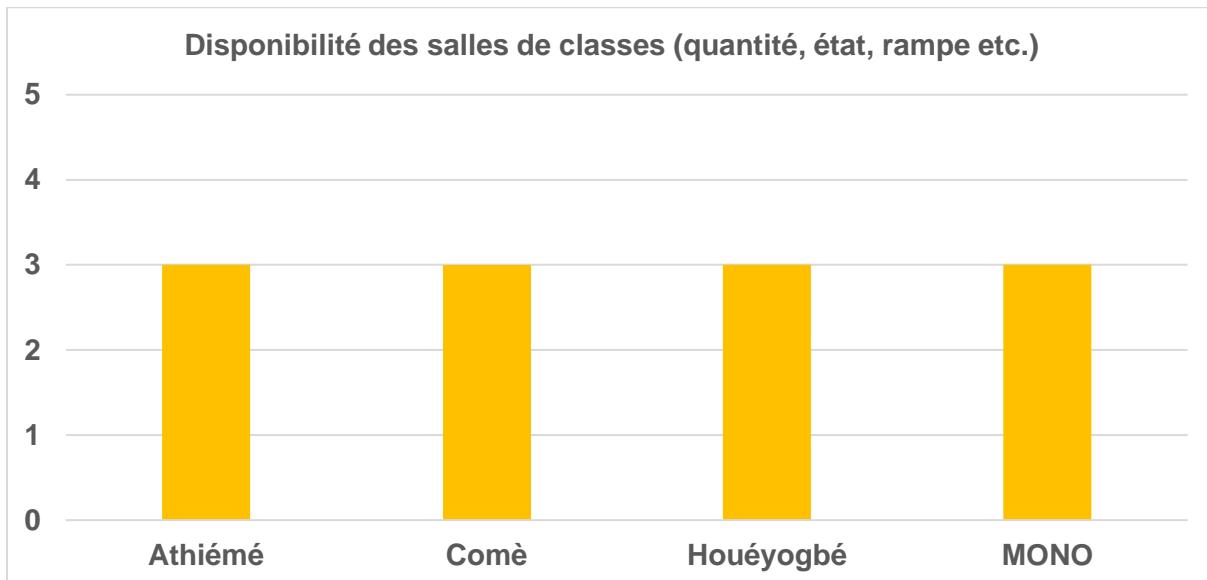
Graphique 20 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Cotonou



➤ **Département du Mono**

L'appréciation de la disponibilité des salles de classes dans le département de Mono s'est faite dans les communes d'Athiébé, de Comé et de Houéyogbé. Les résultats de ces consultations sont consignés dans le **graphique 100** et montrent qu'en général, les bénéficiaires du Mono trouvent passable la disponibilité des salles de classes dans le département.

Graphique 100 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Mono

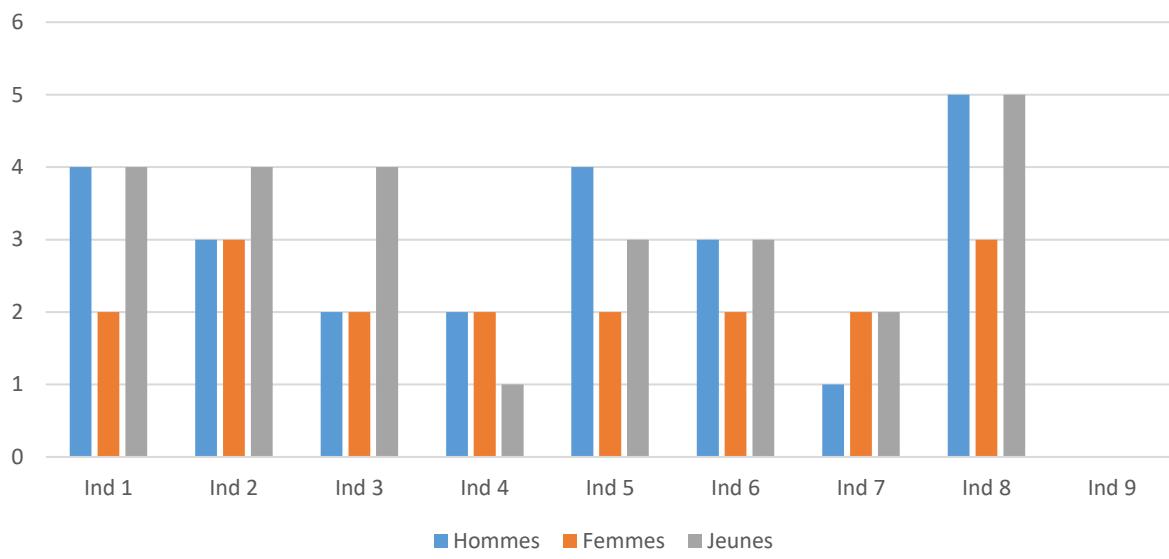


Ils jugent la disponibilité des salles de classes passable dans le département parce que selon eux, les salles de classes sont en nombre insuffisant et la qualité de celles-ci n'est pas des meilleures. « *Il reste des efforts à faire pour améliorer non seulement la quantité des*

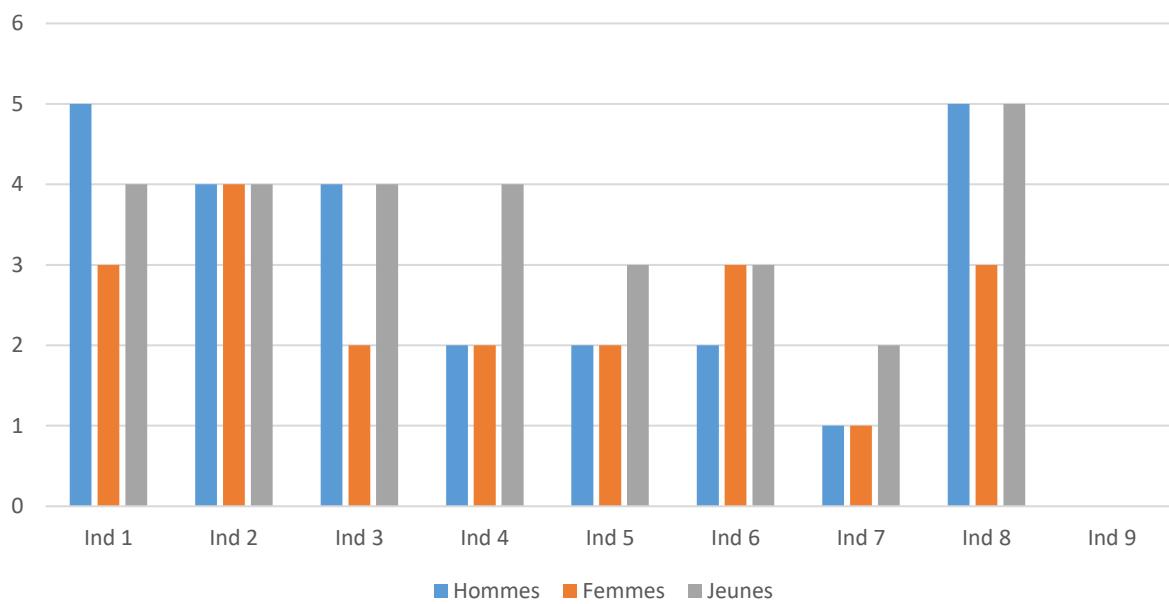
salles de classes mais aussi la qualité de celles-ci dans les écoles » affirme un participant de Comé après avoir reconnu les efforts faits par les autorités ces deux dernières années en matière de construction de salles de classes.

A Houéyogbé, c'est un autre bénéficiaire qui met l'accent sur l'état défectueux des salles de classes. « *J'ai donné la note "3" à cause du fait que les salles de classe sont défectueuses et il manque aussi des salles de classes. Ce qui crée la fusion de certaines cours* » a-t-il déclaré.

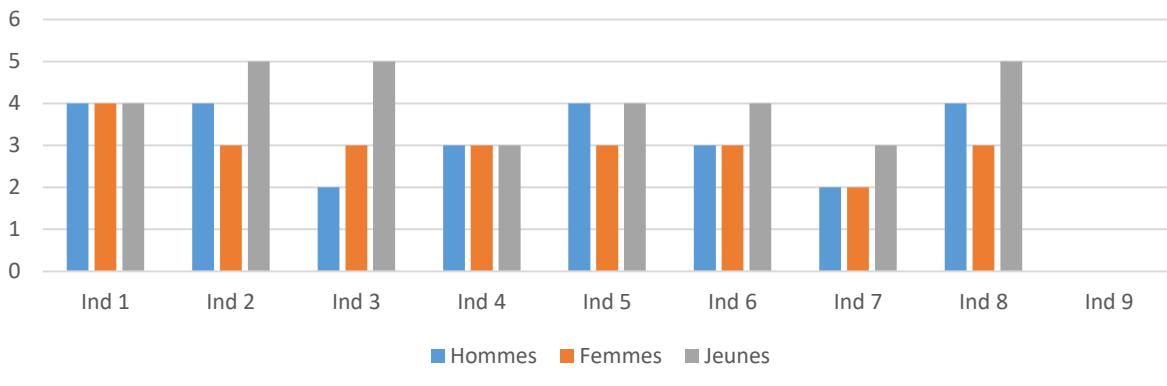
Graphique 22 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Athiébé



Graphique 23 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Comé



Graphique 24 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Houéyogbé



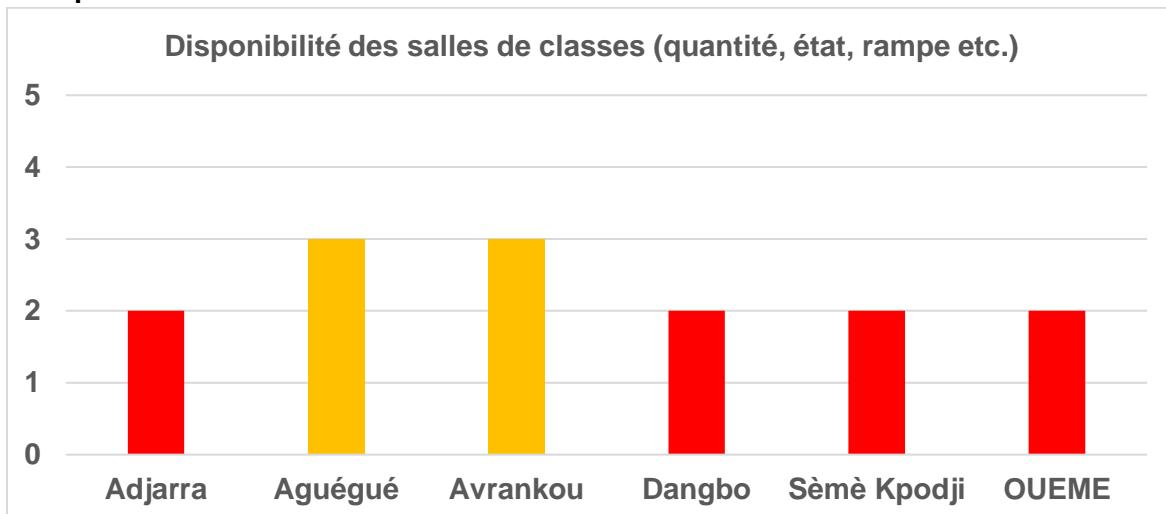
L'analyse des appréciations faite à partir des **graphiques 22, 23 et 24** révèle que :

- les groupes ayant attribué la note « 2 », synonyme d'insatisfaction de la disponibilité des salles de classes sont les hommes de Comé, les femmes des communes d'Athiébé et d'Aplahoué.
- les jeunes de la commune de Houéyogbé considèrent la disponibilité des salles de classes dans leur commune bonne. Pour ce faire, ils ont attribué à cet indicateur la note « 4 ».

➤ **Département de l'Ouémé**

Les résultats issus des différents processus d'évaluations citoyennes dans le département de l'Ouémé sont établis dans **le graphique 101**. L'appréciation de la disponibilité des salles de classes dans le département de l'Ouémé diffère, comme l'indique le graphique, d'une commune à une autre.

Graphique 101 : Appréciation de l'indicateur "Disponibilité des salles de classes" dans le département de l'Ouémé



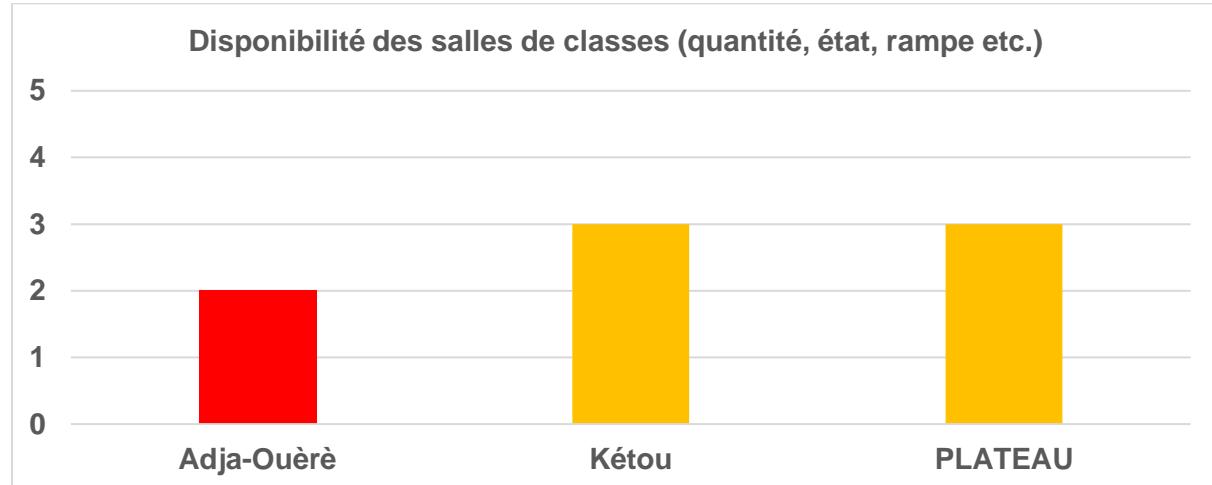
Dans les communes d'Adjarra, de Dangbo et de Sèmè-Kpodji, l'appréciation faite par la grande majorité des bénéficiaires à propos de la disponibilité des salles de classes est mauvaise parce que, selon eux, les salles de classes en matériaux définitifs sont insuffisantes et que certains apprenants qui travaillent sous des hangars branlants. Pour ce faire, ils ont attribué à l'indicateur la note "2". « *Dans notre école au CEG Kessounou, il y a certains apprenants qui travaillent sous des hangars branlants et même sans abri* » informe un bénéficiaire de la commune de Dangbo.

Par contre en octroyant la note "3" à cet indicateur, les bénéficiaires des communes des Aguégués et ceux d'Avrankou trouvent passable la disponibilité des salles de classes dans leur commune.

➤ **Département du Plateau**

La disponibilité des salles de classes dans le département du Plateau a été diversement appréciée par les participants aux évaluations citoyennes. Les résultats issus des différents processus sont retracés à travers le **graphique 102** qui explique assez clairement les appréciations des bénéficiaires du Plateau.

Graphique 102 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Plateau



Il apparaît au regard du graphique que les bénéficiaires du département du Plateau dans leur grande majorité jugent passable la disponibilité des salles de classes dans le département quand bien même des efforts ont été faits par les gouvernants ces dernières années. En dépit de ces efforts, les salles de classes restent insuffisantes.

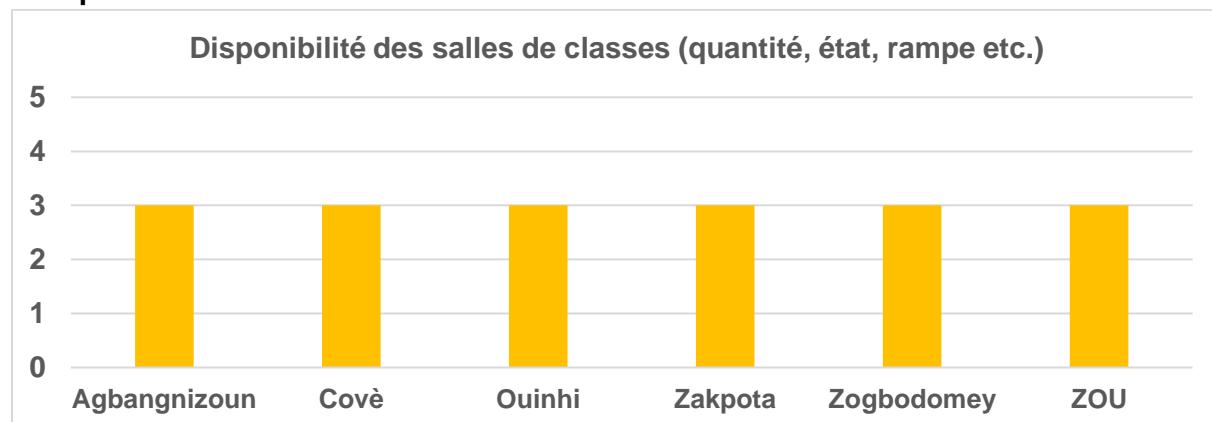
Si les bénéficiaires de la commune de Kétou, dans une grande majorité ont octroyé la note "3" à cet indicateur parce qu'ils jugent passable la disponibilité des salles de classes dans leur commune, ceux d'Adja-Ouèrè par contre pensent que cette disponibilité est mauvaise. C'est

pour cette raison que la plupart d'entre eux ont simplement accordé à cet indicateur la note "2".

➤ Département du Zou

La disponibilité des salles de classes dans le département du Zou, à l'instar des autres départements du Bénin, a été différemment appréciée par les participants aux évaluations citoyennes dans les communes du Zou. Le **graphique 103** renseigne sur les résultats des consultations effectuées par rapport à la disponibilité des salles de classes dans le département.

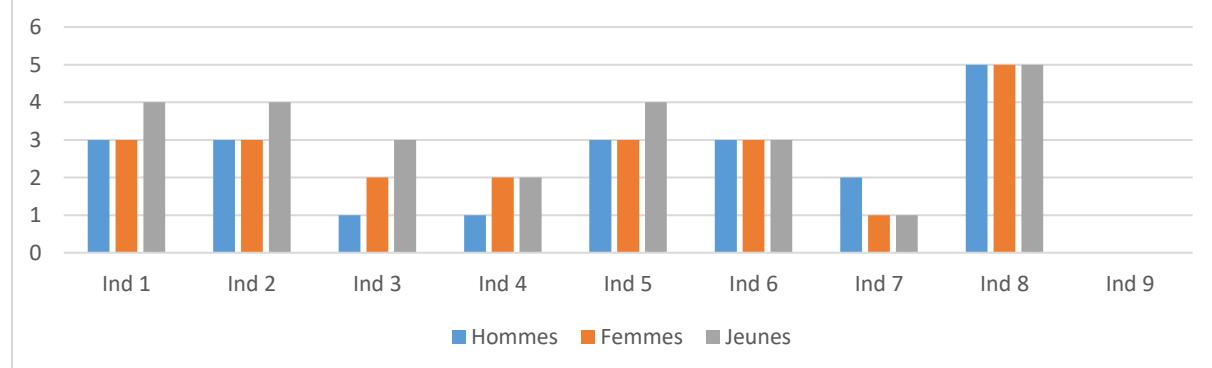
Graphique 103 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité des salles de classes " dans le département du Zou



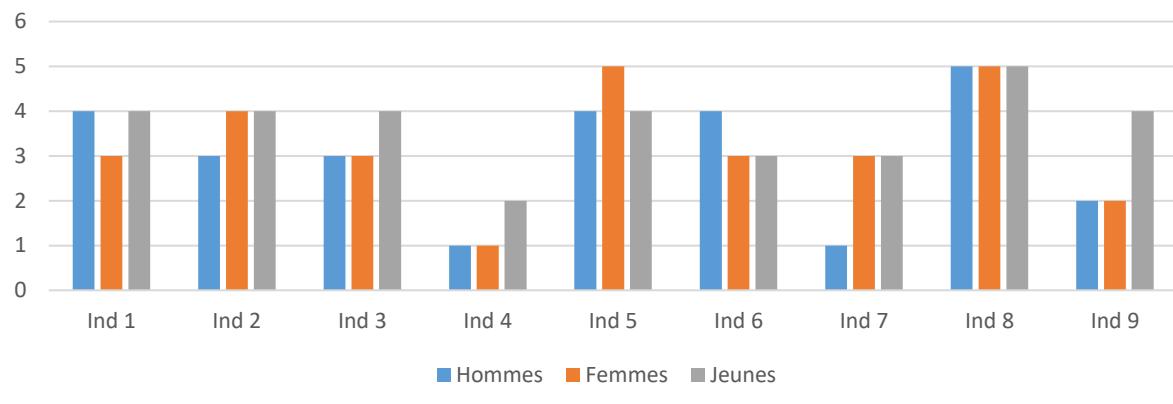
Des évaluations citoyennes réalisées dans le département du Zou, il ressort, comme l'indique si bien le graphique ci-dessus, que les bénéficiaires des prestations jugent passable la disponibilité des salles de classes dans les écoles du département.

Dans les cinq communes ayant fait l'objet des évaluations citoyennes, les bénéficiaires ont majoritairement octroyé à cet indicateur la note "3", synonyme de la mention "Passable" parce que les salles de classes dans les écoles de leur commune sont insuffisantes et celles existantes sont en état délabré.

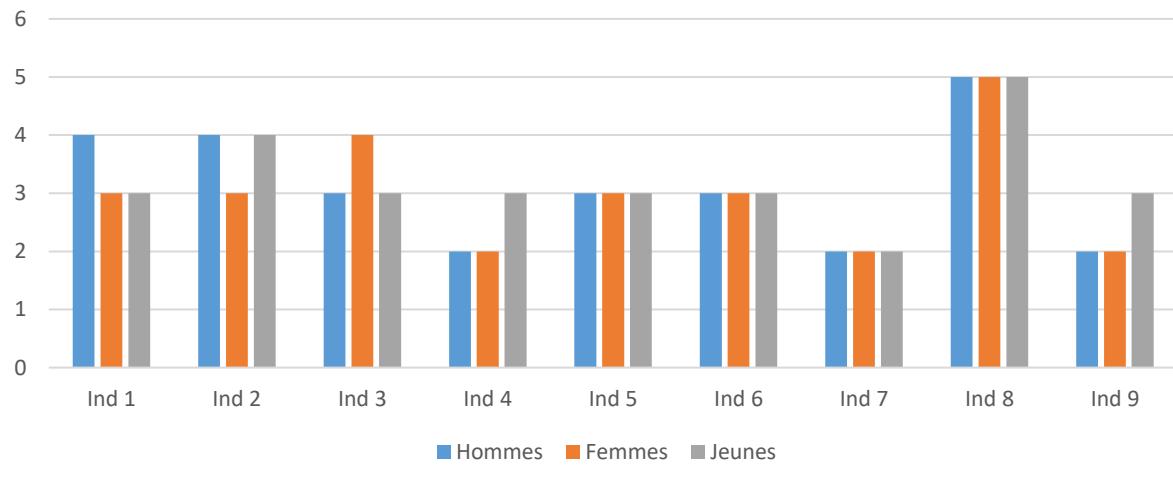
Graphique 28 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Agbangnizoun



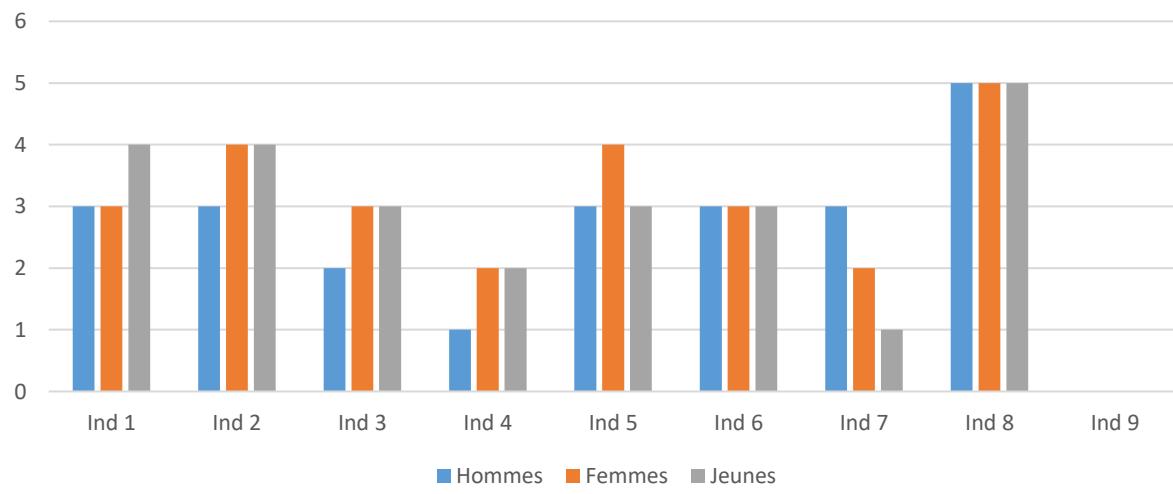
Graphique 29 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Covè



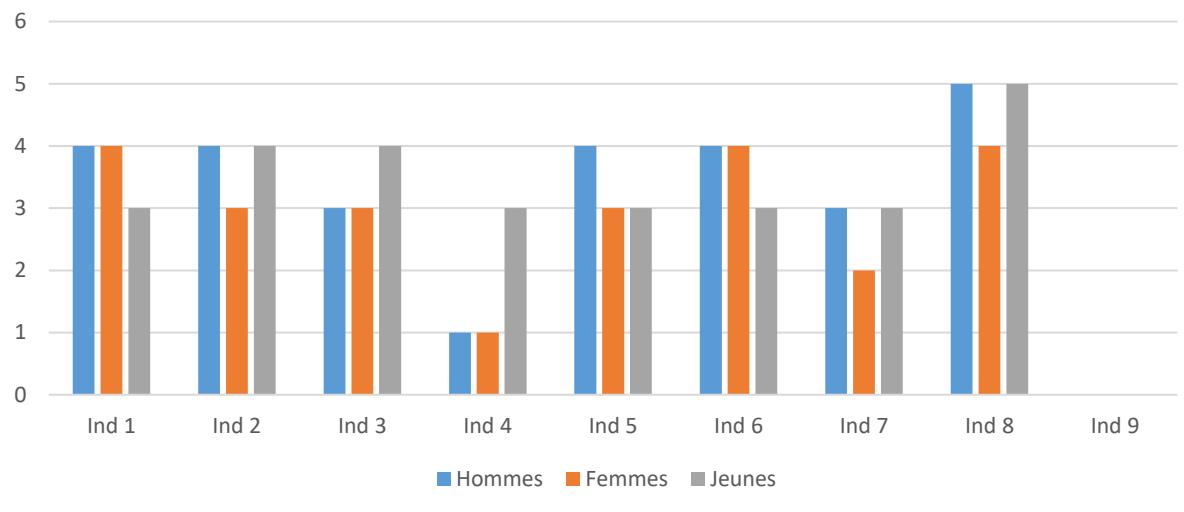
Graphique 30 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Ouinhi



Graphique 31 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Zankpota



Graphique 32 : Synthèse de l'évaluation des trois groupes à Zogbodomey



Comme le révèlent les **graphiques 28, 29, 30, 31 et 32** :

- Seuls les groupes d'hommes des communes de Covè et de Zogbodomey ont, dans le département, attribué la note « 4 » à cet indicateur, synonyme de satisfaction de la disponibilité des salles de classes ;
- Tous les autres groupes du département ont accordé la note « 3 » à cet indicateur.

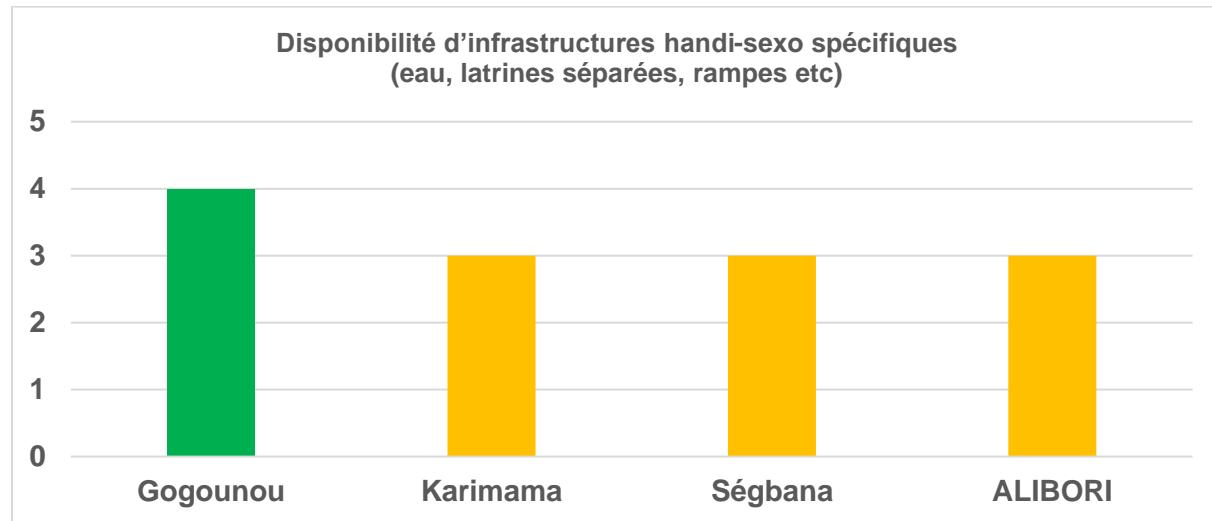
2.2.4. Indicateur 7 : Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques (eau, latrines séparées, rampes etc.)

La disponibilité d'infrastructures et l'accès à celles-ci selon les spécificités de chaque groupe d'apprenants sont entre autres des éléments d'appréciation des conditions dans lesquelles les apprenants travaillent. C'est pourquoi, dans le cadre de ces évaluations citoyennes, il a été retenu de la faire apprécier par les bénéficiaires la disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques dans les différents milieux scolaires. L'appréciation faite par ces derniers au terme de l'exercice aussi bien au niveau des communes que des départements font l'objet de partage dans les paragraphes ultérieurs.

➤ Département de l'Alibori

Les appréciations faites par les bénéficiaires sur le présent indicateur dans le département de l'Alibori sont établies à travers le **graphique 104** qui résume également les grandes tendances au niveau des communes ciblées du département.

Graphique 104 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département de l'Alibori



Globalement, les bénéficiaires du département de l'Alibori pensent, dans leur grande majorité, que la disponibilité des infrastructures handi-sexo est passable. Les raisons avancées par les bénéficiaires sont :

- L'inexistence d'eau dans les écoles (jusqu'à la cantine)
- La non séparation entre les latrines (latrines des garçons et celles des filles)
- La non prise en compte des personnes handicapées pendant l'élaboration des projets de construction des bâtiments dans les écoles et collèges.

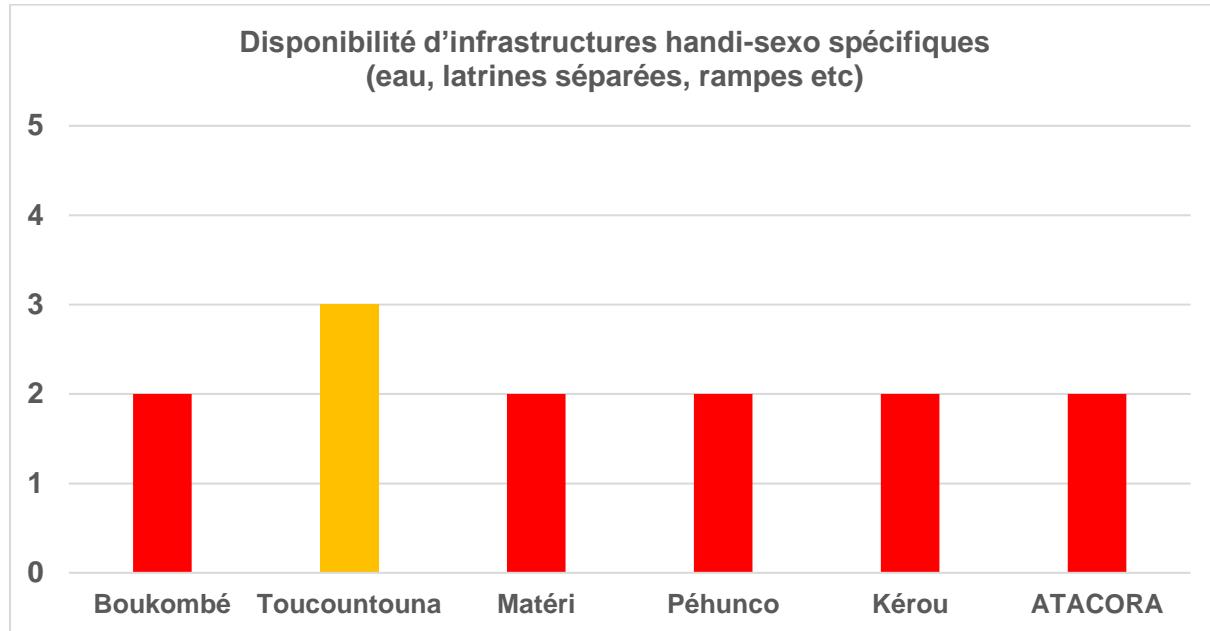
« *Nous utilisons les mêmes toilettes avec les garçons* » est une déclaration plusieurs fois entendue par les facilitateurs des évaluations citoyennes dans les communes de l'Alibori. Comme un cri de cœur, un bénéficiaire laisse entendre : « *Une femme n'a jamais voulu accoucher un enfant handicapé, mais si ça vient, il faut supporter. Et l'enfant une fois né est pour tout le monde. Mais pour le moment, le gouvernement en faisant les constructions ne tient pas compte de ces personnes, mais j'apprends qu'il fait des efforts pour les aveugles* ». C'est pourquoi, ils ont accordé à cet indicateur la note "3".

Toutefois, les bénéficiaires de la commune de Gogounou, contrairement à leurs homologues de Karimama et de Ségbana, estiment quant à eux que la disponibilité des infrastructures handi-sexo s'améliore et est bonne. Selon leurs dires, les autorités prennent en compte depuis ces deux dernières années les normes EQF.

Département de l'Atacora

Les appréciations faites par les bénéficiaires sur le présent indicateur dans le département de l'Atacora sont consignées dans **le graphique 105**. Ce dernier révèle les grandes conclusions au niveau des communes ciblées du département.

Graphique 105 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département de l'Atacora



Les bénéficiaires du département de l'Atacora dans leur grande majorité jugent la disponibilité des infrastructures handi-sexo est mauvaise. Les principales raisons qu'ils avancent pour expliquer leur appréciation sont :

- le non-respect de la loi sur l'hygiène (les latrines des hommes ne sont pas séparées de celles des femmes)
- certaines écoles et certains établissements du département ne sont dotés ni d'infrastructures d'assainissement, ni de points d'eau
- les quelques latrines existantes sont pleines et personne ne songe à les vider. Lorsqu'on pose la préoccupation aux directeurs, ils répondent qu'il n'y a pas de budget pour ça.

Dans leur grande majorité, les bénéficiaires des communes de Boukombé, de Matéri, de Péhunco et de Kérou sont unanimes sur le fait que la disponibilité des infrastructures handi-sexo est mauvaise dans leur commune. Plusieurs propos témoignent de cette appréciation. Par exemple, une jeune bénéficiaire de Boukombé déclare : « *Au CEG1, nous avons une seule cabine de toilette pour les professeurs, élèves, membre de l'administration et Directeur. Aussi, faut-il souligner que la même situation se produit dans d'autres collège comme : CEG Koupagou, CEG Koussou, CEG Natta...etc.* ». A Toucountouna, un bénéficiaire fait observer « *Les latrines ne respectent pas loi sur l'hygiène ou les latrines ne sont pas séparées homme/femme. Cas du CEG de TNA et l'EPP de TNA. Absence de point d'eau potable au CEG Kouarfa* ». « *Je vais vous dire sincèrement dans la plupart des écoles et collèges, il n'y a pas de latrines. Car les deux ou trois qui existent sont fermées par les directeurs alors que*

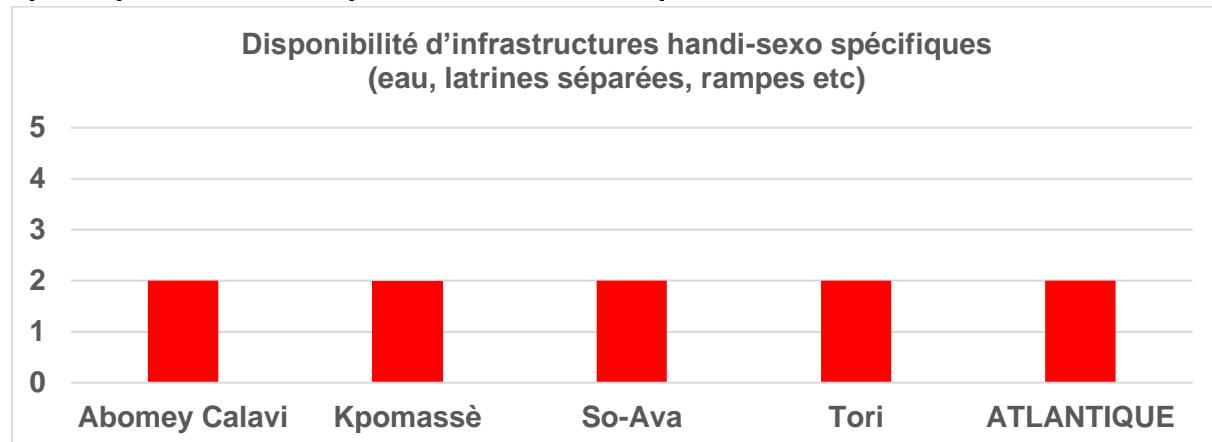
certains ont souvent envie de faire leur besoin. C'est encore plus difficile pour les élèves handicapés. Vraiment, ils souffrent beaucoup » confie une jeune bénéficiaire de Pehunco qui est appuyée par un autre qui déclare : « Alors que tout le monde lutte contre la défécation à l'air libre, c'est ça que le gouvernement encourage. Pas de latrines dans beaucoup d'écoles, les directeurs et les maîtres aussi vont montrer leurs fesses dans la brousse. Les latrines sont pleines et personne ne songe à les vider. Quand on pose la question aux directeurs, il répond en disant qu'il n'y a pas de budget pour ça. Conséquence : tout le monde va en brousse pour déposer ses colis juste derrière les classes et quand il pleut c'est la catastrophe, l'odeur revient en pompe dans les classes et chacun inhale proprement, voilà les problème de nos écoles ».

Quant aux bénéficiaires de la commune de Toucountouna, notamment les hommes et les femmes, ils estiment que la disponibilité des infrastructures handi-sexo est passable dans leur commune.

➤ Département de l'Atlantique

Les appréciations faites par les bénéficiaires sur le présent indicateur dans le département de l'Atlantique sont établies à travers le **graphique 130** qui résume également les grandes tendances au niveau des communes ciblées du département.

Graphique 130 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département de l'Atlantique



Les résultats des évaluations citoyennes réalisées dans le département de l'Atlantique révèlent, comme l'indique le graphique ci-dessus, que les bénéficiaires du département trouvent mauvaise la disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques. Pour eux, l'Etat n'en fait pas une préoccupation dans la réalisation des infrastructures. Dans la plupart des écoles et établissements, aucune disposition n'est prise pour les apprenants à besoins spécifiques, la répartition des toilettes par sexe n'est pas effective.

Dans les quatre communes ayant fait l'objet des évaluations citoyennes, les bénéficiaires ont majoritairement octroyé à cet indicateur la note "2", synonyme de la mention "Mauvais".

A Abomey-Calavi par exemple, les bénéficiaires affirment ne pas disposer de latrines de filles différentes de celles des garçons, encore moins de latrines destinées aux personnes handicapées. «*Aucune disposition n'est observée pour les personnes handicapés* » souligne une jeune bénéficiaire.

A Kpomassè, c'est une jeune qui déclare : « *Dans mon école, les latrines et les douches ne sont pas en nombre suffisant et elles sont mal entretenues. Il n'y a pas une répartition de toilettes par sexe. Tous les écoliers utilisent les mêmes toilettes comme ils veulent. Normalement, les garçons devraient avoir leurs toilettes à part ainsi que les filles. Mais ce n'est pas le cas chez nous*

 ».

A Sô-Ava, un jeune bénéficiaire explique : « *Les infrastructures scolaires existent mais ne sont ni adaptées ni adéquates pour le besoin existant sur le terrain. On note la disponibilité de quelques latrines mais malheureusement celles-ci sont discutées entre les élèves et la communauté du fait que les écoles ne sont pas clôturées comme cela doit l'être. Pendant que nous mettons au propre les latrines et les cours des établissements les vendredis soir avant de partir pour le week-end, les populations envahissent les établissements le week-end et défoncent parfois les portes pour utiliser les latrines mais également salir les toilettes* ».

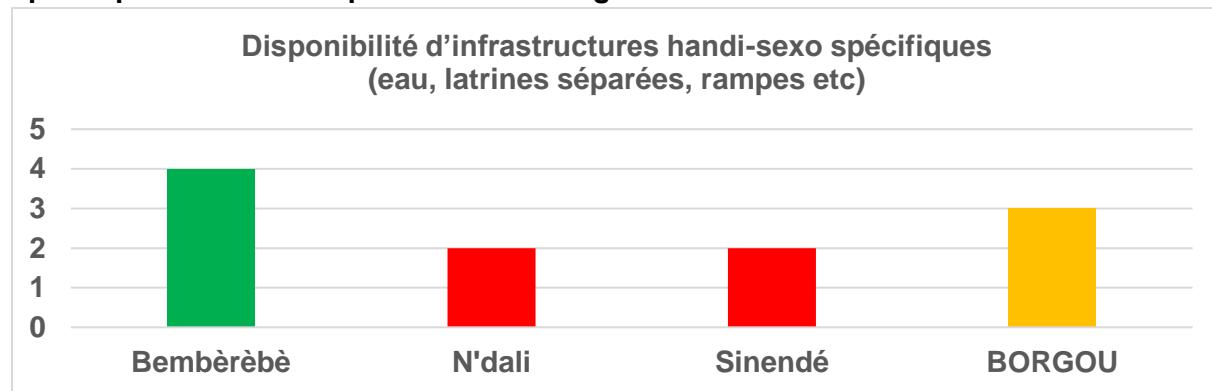
L'analyse des appréciations données par groupe de bénéficiaires (cf. **graphiques 41, 6, 42 et 43**) révèle que :

- seul le groupe des hommes de Kpomassè a, dans le département, attribué la note « 3 » à cet indicateur, synonyme de mention «Passable» ;
- la disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques est estimée très mauvaise par les hommes de Sô-Ava et les jeunes des communes de Kpomassè et de Tori.

➤ Département du Borgou

Les appréciations faites par les bénéficiaires sur la disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques dans le département du Borgou sont synthétisées dans **le graphique 107**.

Graphique 107 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Borgou



De l'analyse des résultats des évaluations citoyennes réalisées dans le département du Borgou, il ressort que la majorité des bénéficiaires de ce département jugent passable la disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques. Pour eux, dans la plupart des écoles et collèges du département, il n'existe pas une séparation entre les latrines des filles et celles des garçons, la disponibilité de l'eau dans toutes les écoles n'est pas une réalité.

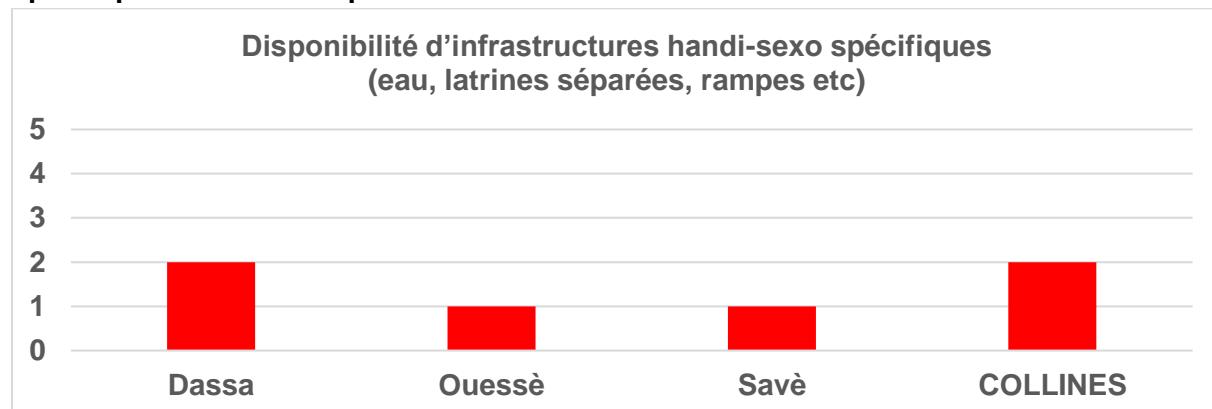
Ainsi, lors des évaluations citoyennes à Bembéréké, une bénéficiaire a confié : « *Je donne la mention Bien parce qu'au CEG Ina, les toilettes séparées filles et garçons sont disponibles* ». A N'Dali par contre, ce sont surtout l'absence d'eau et l'insécurité dans les deux CEG de la ville qui ont été évoquées par les bénéficiaires pour justifier la note donnée à l'indicateur. « *Pas d'eau dans les deux CEG de N'Dali. Au CEG1 par exemple, la pompe est gâtée depuis plusieurs mois et les élèves n'ont pas accès à l'eau potable. Les latrines disponibles sont pleines et non hygiéniques* » annonce un jeune bénéficiaire au moment où un autre martèle « *Il y a une insécurité permanente au CEG1 qui est à moitié clôturé ; Il n'y a même pas de clôture au CEG2.* ». « *Aucune école ne dispose de toilettes séparées filles/garçons* » a insisté une bénéficiaire pour expliquer la raison pour laquelle elle a donné la mention « *Passable* ».

A Sinendé, les bénéficiaires expliquent leur note par le manque d'eau potable dans plusieurs écoles. « *Dans nombreuses écoles de notre commune, nous avons des problèmes de manque d'eau potable. Par exemple, il y a manque d'eau dans les écoles telles que Darigourou, Gakpérou, Koné, Bourou Kpérou, Bourou, Niaro, Gando, Gouré Guessou* » affirme une femme participant à l'évaluation citoyenne. « *Avec l'absence d'eau dans les écoles, la gestion des menstrues est très compliquée et gênante pour les filles et les latrines existantes ne sont pas adaptées aux enfants handicapés* » ajoute une autre.

➤ **Département des Collines**

Les appréciations faites par les bénéficiaires dans le département des Collines sur la disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques sont présentées par **le graphique 108**.

Graphique 108 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département des Collines



Comme l'indique le graphique, les bénéficiaires des prestations du système éducatif du département des Collines jugent, dans leur grande majorité, la disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques dans leur département mauvais.

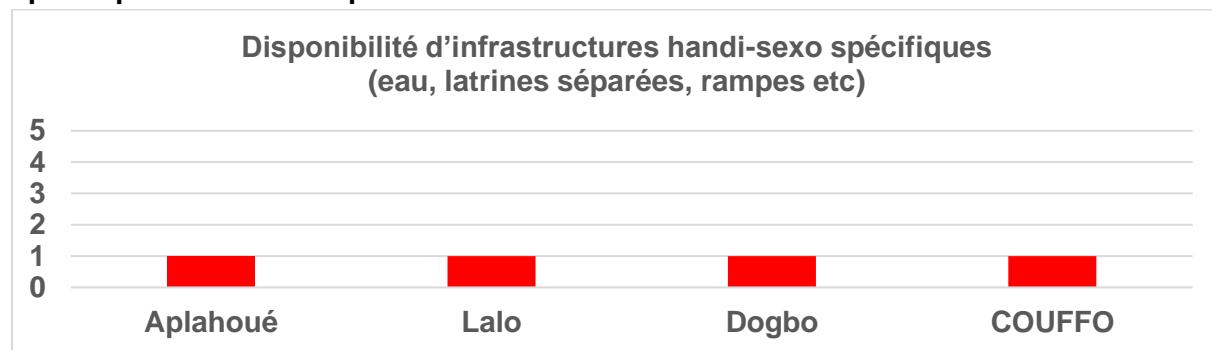
Les bénéficiaires des communes de Ouèssè et de Savè ont majoritairement octroyé à cet indicateur la note "1", synonyme de la mention "Très mauvais" parce que dans la réalisation des infrastructures, les autorités n'ont pas tenu compte des personnes handicapées et des aspects de genre. Très révoltée, une jeune bénéficiaire de la commune confie : « *Etant une handicapée motrice, une fois arrivée à l'école j'ai de difficultés pour rentrer dans la classe. Et je suis obligée de me faire aider à chaque fois* » au moment où une autre renchérit : « *Nous n'avons pas de latrines au sein du CEG1 de Dassa. Les seules qui existent sont pour l'administration. Notre CEG malgré qu'il soit l'endroit où le château d'eau de la commune est logé ne dispose de l'eau pour les élèves* ». Pendant ce temps, une participante martèle dans le groupe des femmes de Dassa : « *Dans toutes les écoles pas de latrine non séparée même pas de point d'eau et de plus les latrines sont dans des états très critiques et constituent un grand danger pour les élèves* ». Par contre, ceux de la commune de Dassa trouvent que la disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques dans leur commune est mauvaise.

A Ouèssè et Savè, c'est l'insuffisance des latrines, l'absence de points d'eau dans les écoles et l'état des quelques latrines existantes qui justifient la note "1" donnée les jeunes et les femmes. « *Dans notre établissement par exemple, nous avons quelques latrines ; les populations viennent y déféquer. Ce qui fait que ces latrines sont vite remplies. Les élèves filles ne trouvent pas d'endroit où s'échanger lorsque leurs menstrues les surprennent à l'école.* » signale un élève participant soutenu par une maman qui affirme : « *Dans toutes les écoles, pas de latrines séparées, même pas de point d'eau et de plus les latrines existantes sont dans des états très critiques et constituent un grand danger pour les élèves* ».

➤ Département du Couffo

Les appréciations faites par les bénéficiaires sur la disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques dans le département du Couffo sont indiquées à travers le **graphique 109**.

Graphique 109 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Couffo

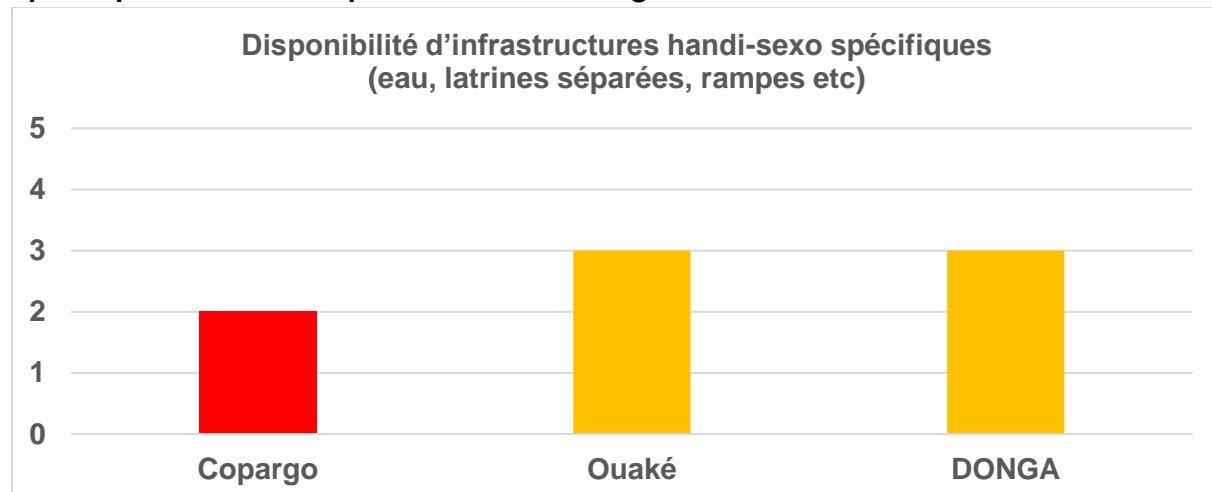


Dans leur grande majorité, les bénéficiaires du département du Couffo jugent très mauvaise la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques. De Aplahoué à Lalo, en passant par Dogbo, les appréciations sont les mêmes dans toutes les communes. Les justifications données par la plupart des bénéficiaires sont relatives l'insuffisance voire l'inexistence de latrines dans certaines écoles. « Au CE1 d'Azovè, les toilettes sont construites en paille » affirme une jeune fille quand du côté de Dogbo, une autre fait observer « *Il n'y a pas de latrines jusqu'à ce qu'on parle de faire la séparation entre les latrines de filles et celles de garçons* ». A Lalo, ce sont les participants venus de Adoukandji et Lokogba qui ont partagé leur désarroi en ces termes : « *Chez nous à Adoukandji, il n'y a pas de toilette pour les filles à part. Même le peu est gâté* » ; « *A Lokogba, les écoles n'ont pas de latrines de filles séparées de celles des garçons* ».

➤ **Département de la Donga**

Dans le département de la Donga, les appréciations faites par les bénéficiaires à propos de la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques sont traduites à travers le **graphique 110**.

Graphique 110 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département de la Donga



Les bénéficiaires du département de la Donga pensent, dans leur grande majorité, que la disponibilité des infrastructures handi-sexo est passable. Les raisons avancées par les bénéficiaires sont :

- L'inexistence d'eau dans les écoles (jusqu'à la cantine)
- L'insalubrité des latrines utilisées à la fois par les garçons et les filles
- La non prise en compte des personnes handicapées dans la réalisation des infrastructures scolaires.

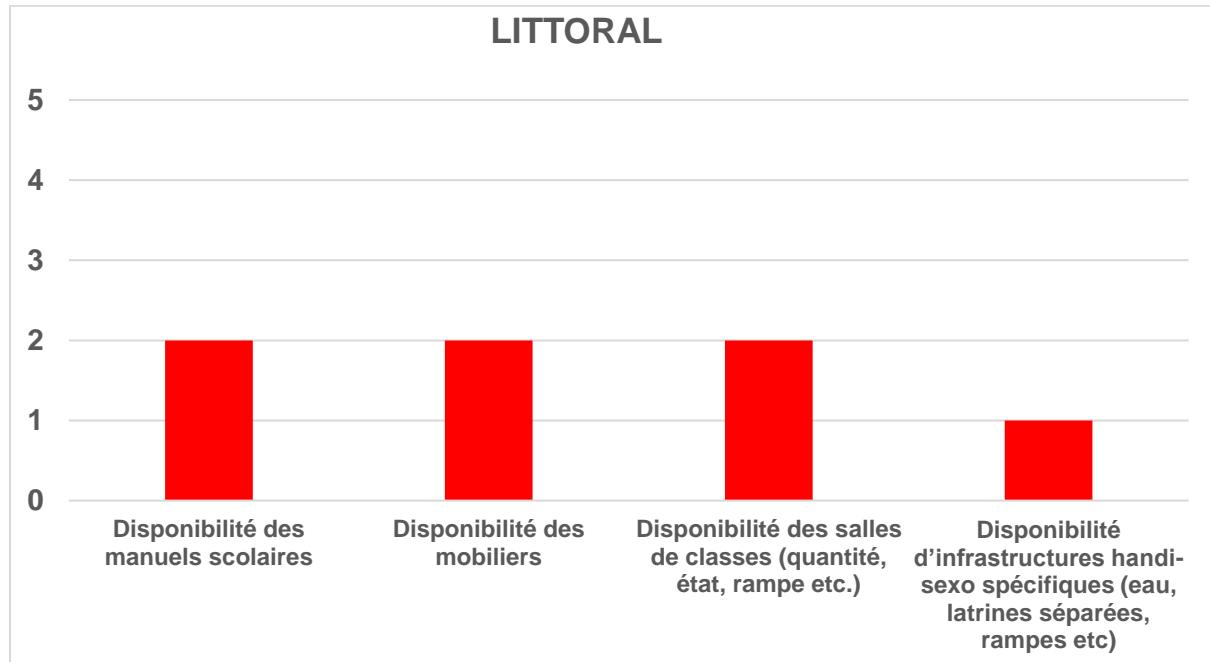
« *Les écoles manquent d'eau potable et les filles n'ont pas latrines propres. Les latrines disponibles sont très sales. Les anciennes écoles ne sont pas construites en tenant compte des handicapés, donc pas de rampe, chaque personne faible se débrouille pour entrer dans sa classe et sortir aussi* » a laissé entendre une participante au cours de l'évaluation citoyenne dans la commune de Copargo.

L'observation plus détaillée des appréciations données par les différents groupes révèle que les groupes qui ont octroyé la note « 3 » à l'indicateur sont les groupes des hommes des deux communes, le groupe des femmes et le groupe des jeunes de Ouaké. Seuls les groupes des femmes et des jeunes de Copargo ont estimé la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques de leur commune mauvaise.

➤ **Département du Littoral**

Les appréciations au sujet de la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques dans le département du Littoral faites par les bénéficiaires transparaissent à l'analyse du **graphique 111** qui montre que la majorité des bénéficiaires estiment que les écoles ne disposent pas d'infrastructures handi-sexo spécifiques. Leur appréciation de cet indicateur est très sévère dans la mesure où la note qu'ils ont donnée est "1", synonyme de la mention "Très mauvais".

Graphique 111 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Littoral



Il convient de signaler que si les notes données par les hommes et les femmes sont les mêmes à savoir "1", celle octroyée par les jeunes à cet indicateur est différente et supérieure à 1.

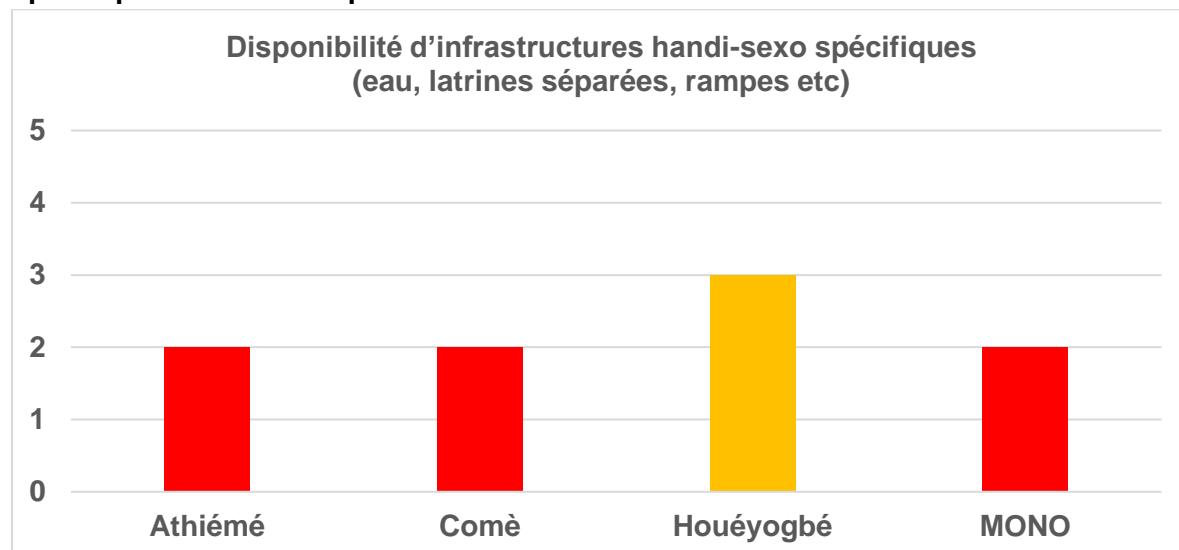
« *Absence d'eau dans les toilettes. Toilettes défectueuses ne répondant pas aux normes modernes et non adaptées aux besoins des personnes handicapées et des filles. Ainsi, se*

résume la situation que nous vivons dans notre école » fait remarquer une participante à l'évaluation citoyenne.

➤ **Département du Mono**

Les appréciations des bénéficiaires sur la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques dans le département du Mono sont synthétisées dans le **graphique 112** qui présente également les grandes tendances au niveau des communes cibles du département.

Graphique 112 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Mono



Les bénéficiaires du département du Mono dans leur grande majorité estiment que la disponibilité des infrastructures handi-sexo est mauvaise dans leur département parce que selon eux, il y a :

- un manque de points d'eau potable dans beaucoup d'écoles ;
- un manque de rampes dans la plupart des écoles ;
- une absence de séparation des toilettes dans de nombreux établissements du département, surtout dans les écoles primaires ;
- un mauvais état des latrines

Si les bénéficiaires des communes d'Athiéché et de Comé, dans une grande majorité ont octroyé la note "2" à cet indicateur parce qu'ils jugent mauvaise la disponibilité des infrastructures handi-sexo dans leur commune, ceux de Houéyogbé par contre trouvent que cette disponibilité est passable. C'est pourquoi la plupart d'entre eux ont accordé à cet indicateur la note "3".

Dans la commune d'Athiéché, les bénéficiaires ont insisté, en plus des raisons globales avancées, sur le fait que les infrastructures sont détruites par le fleuve Mono qui fait beaucoup

de ravages, que les latrines ne sont pas séparées et sont sans porte et dans un état défectueux.

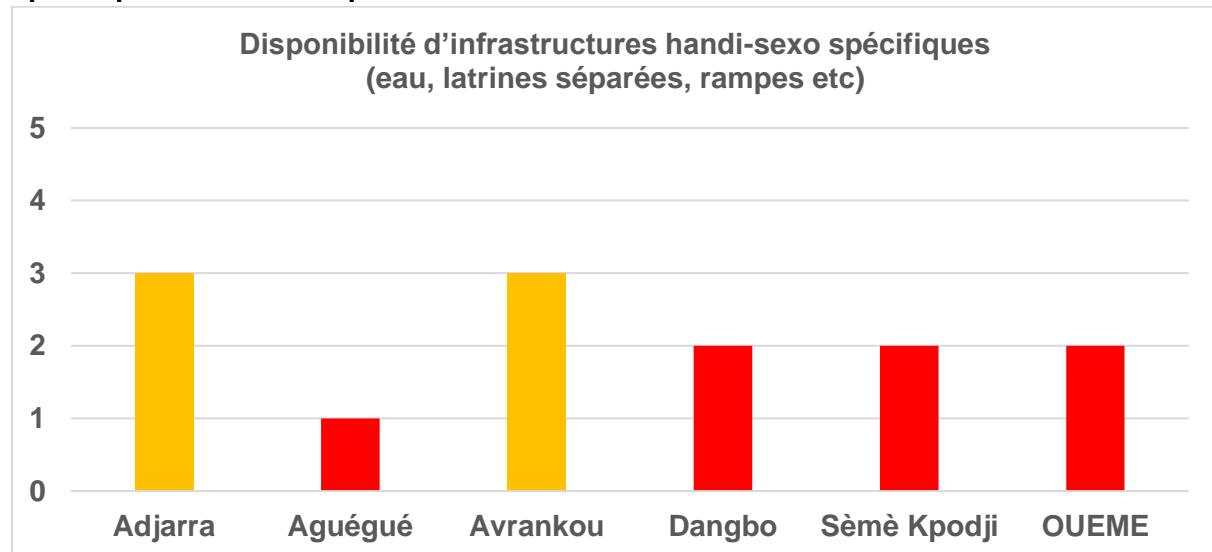
A Comé, le groupe des femmes a donné une mention très mauvaise à la disponibilité d'infrastructures handi-sexo-spécifiques parce qu'il estime que les latrines ne sont pas séparées, les rampes inexistantes et les points d'eau très insuffisants. Pour les femmes, cette situation est très préoccupante et a des conséquences négatives sur l'accès à l'éducation pour les enfants et les jeunes présentant des handicaps, ainsi que pour les filles et les femmes. Il est donc, selon elles, essentiel que les infrastructures handi-sexo-spécifiques soient mises à disposition dans les écoles pour garantir que tous les élèves aient accès à une éducation de qualité, quelles que soient leurs capacités et leur genre. « *Les latrines sont pleines, sales, sans portes, elles ne sont pas en bon état* » note une d'entre elles avant d'ajouter « *Les compteurs d'eau sont volés dans les écoles où un effort a été fait pour qu'il y en ait* ».

Quant à Houéyogbé, les bénéficiaires avouent que les collèges disposent des toilettes séparées alors qu'au primaire elles sont en mauvais état et qu'il n'y a pas de rampe.

➤ **Département de l'Ouémé**

Les appréciations faites dans le département de l'Ouémé sur la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques par les bénéficiaires sont résumées dans le **graphique 113** qui donne également celles faites au niveau des communes ciblées du département.

Graphique 113 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département de l'Ouémé



Il ressort de l'observation du graphique que les bénéficiaires du département de l'Ouémé, dans leur grande proportion estiment mauvaise la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques dans leur département. Les bénéficiaires des communes d'Adjara et ceux d'Avrankou ont, en grande partie, attribué la note "3" à l'indicateur, synonyme de la mention

“Passable” parce qu’ils trouvent que leurs communes ne disposent pas d’infrastructures handi-sexo spécifiques.

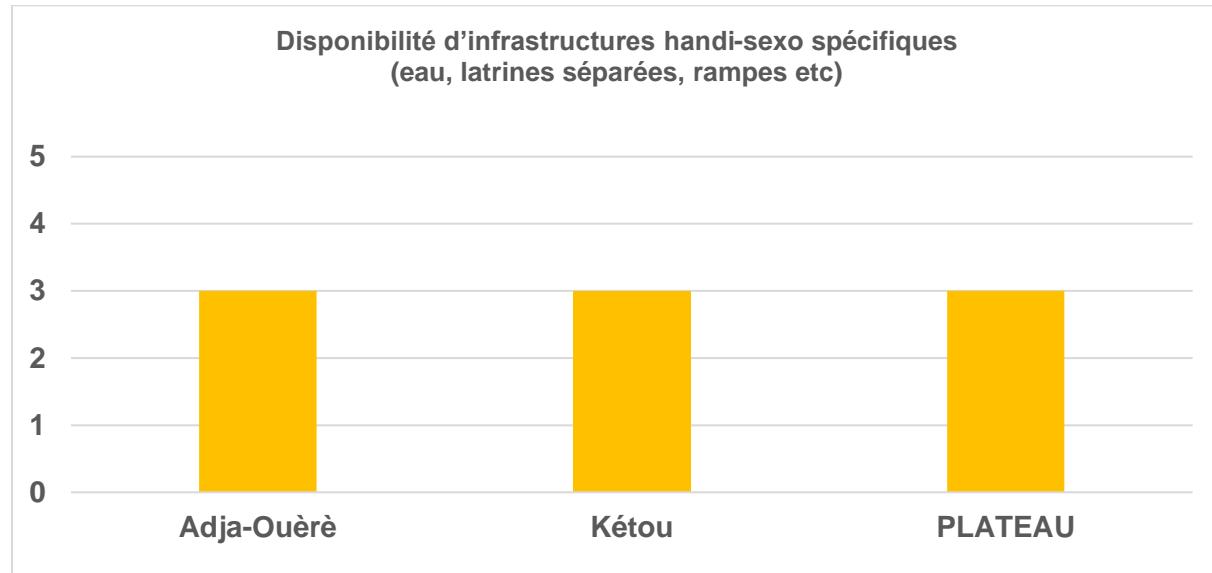
Quant aux bénéficiaires des communes des Aguégués, de Dangbo et de Sèmè-Podji, leurs appréciations ont été plus sévères que celles des bénéficiaires d’Adjara et d’Avrankou.

« *Il n'y a même pas une seule infrastructure handi-sexo spécifique dans une école de la commune* » a laissé entendre un bénéficiaire au cours de l’évaluation citoyenne dans les Aguégués.

➤ **Département du Plateau**

Les résultats des évaluations citoyennes faites dans le département du Plateau -par rapport à la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques sont traduits à travers le **graphique 114** qui présente en même temps ceux obtenus au niveau des communes ciblées du département.

Graphique 114 : Appréciation de l’indicateur " Disponibilité d’infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Plateau



Des évaluations citoyennes réalisées dans le département du Plateau, il ressort, comme l’indique si bien le graphique ci-dessus, que la majorité des bénéficiaires du département jugent passable la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques dans le département.

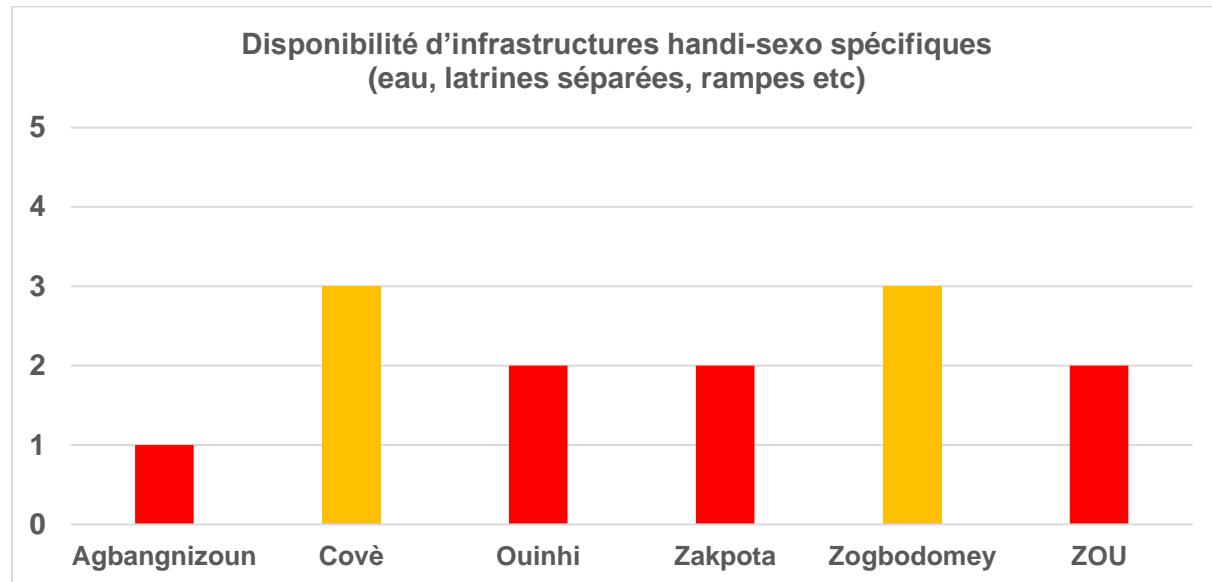
Dans les deux communes ayant fait l’objet des évaluations citoyennes, les bénéficiaires ont majoritairement octroyé à cet indicateur la note “3”, synonyme de la mention “Passable” parce que selon eux ces infrastructures sont insuffisantes voire inexistantes.

L’analyse des appréciations données par groupe de bénéficiaires révèle que ce sont les groupes de femmes deux communes qui ont attribué la note « 2 » à cet indicateur, synonyme d’insatisfaction totale.

➤ **Département du Zou**

Les appréciations faites par les bénéficiaires à propos de la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques dans le département du Zou lors des évaluations citoyennes sont résumées dans le **graphique 115** qui retrace également celles exprimées au niveau de chacune des communes ciblées du département.

Graphique 115 : Appréciation de l'indicateur " Disponibilité d'infrastructures handi-sexo spécifiques " dans le département du Zou



Il ressort des évaluations citoyennes réalisées dans le département du Zou que les bénéficiaires, dans leur grande majorité, jugent mauvaise la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques dans les écoles du département.

Dans les cinq communes ayant fait l'objet des évaluations citoyennes, les bénéficiaires ont majoritairement octroyé à cet indicateur la note "2", synonyme de la mention "Mauvais" parce qu'il y a plusieurs écoles qui ne disposent pas de toilettes et même dans celles qui en disposent, on ne fait pas une séparation entre les toilettes des filles et celles des garçons. Cette note est également justifiée par les bénéficiaires du fait de l'absence de dispositif adapté aux personnes handicapées et à besoin sexo-spécifique dans la plupart des écoles du département.

L'analyse des appréciations données par commune montre que :

- Les bénéficiaires de la commune d'Agbangnizoun estiment très mauvaise la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques dans les écoles de leur commune. « *Il y a des écoles chez nous qui n'ont pas de toilettes jusqu'à ce qu'on va parler de séparer filles et garçon, il n'y a pas* » affirme un jeune d'Agbangnizoun ;
- Les bénéficiaires des communes de Ouinhi et de Za-Kpota considèrent mauvaise la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques dans les écoles de leur

commune. «au CEG Ouinhi centre, les toilettes des garçons et des filles sont ensemble et pas de l'eau pour laver les mains après les toilettes » souligne un bénéficiaire de Ouinhi pour justifier sa note ;

- Les bénéficiaires des communes de Covè et de Zogbodomey quant à eux trouvent la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques dans les écoles de leur commune acceptable. Toutefois, certains estiment très mauvaise cette disponibilité. « *Très mauvais, je n'ai jamais rencontré de dispositif adapté aux personnes handicapées et à besoin sexo-spécifique* » déclare un bénéficiaire de Covè.

En ce qui concerne l'analyse des appréciations données par groupe de bénéficiaires, elle révèle à partir **des graphiques 28, 29, 30, 31 et 32** que :

- les groupes d'hommes des communes de Za-Kpota et Zogbodomey ainsi que les groupes de femmes et de jeunes de Covè auquel s'ajoute le groupe des jeunes de Zogbodomey estiment que la disponibilité des infrastructures handi-sexo spécifiques dans les écoles de leur commune est passable
- le groupe des hommes de Covè, les groupes de femmes d'Agbangnizoun et de Ouinhi ainsi que les groupes des jeunes d'Agbangnizoun et de Za-Kpota sont ceux qui ont octroyé la note « 1 » à cet indicateur.

2.3. Mécanismes et mesures mis en place par l'Etat et autres acteurs en matière de promotion de la scolarisation des filles dans le secondaire.

2.3.1. Indicateur 8 : Application de la mesure d'exonération de la scolarité des filles en premier cycle de l'enseignement secondaire général

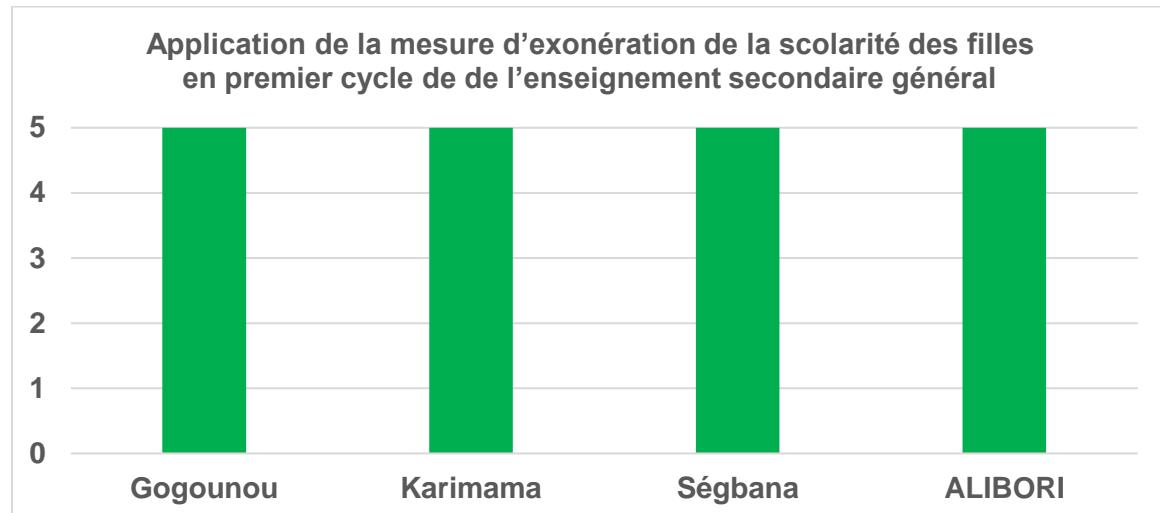
Plusieurs études sur les raisons d'abandon des classes par les filles ont révélé que les frais de contribution scolaire à payer par les parents en début de chaque année en sont une cause. Il en ressort clairement que l'accès des filles à l'éducation et leur maintien dans le système éducatif peuvent être entravés par les frais de contribution scolaire à payer par les parents en début de chaque année. Face à cette situation, l'Etat a pris la décision d'étendre aux filles du premier cycle de l'enseignement secondaire général dans les établissements publics l'exonération des frais de contribution scolaire. En vue de voir l'appréciation faite par les bénéficiaires de cette décision, un indicateur portant sur l'application de cette dernière a été formulé pour les présentes évaluations citoyennes.

Ainsi, l'application de la mesure d'exonération des frais de contribution scolaire pour les filles au premier cycle de l'enseignement secondaire général dans les établissements publics a été appréciée des bénéficiaires tant au niveau des communes que des départements. Au regard

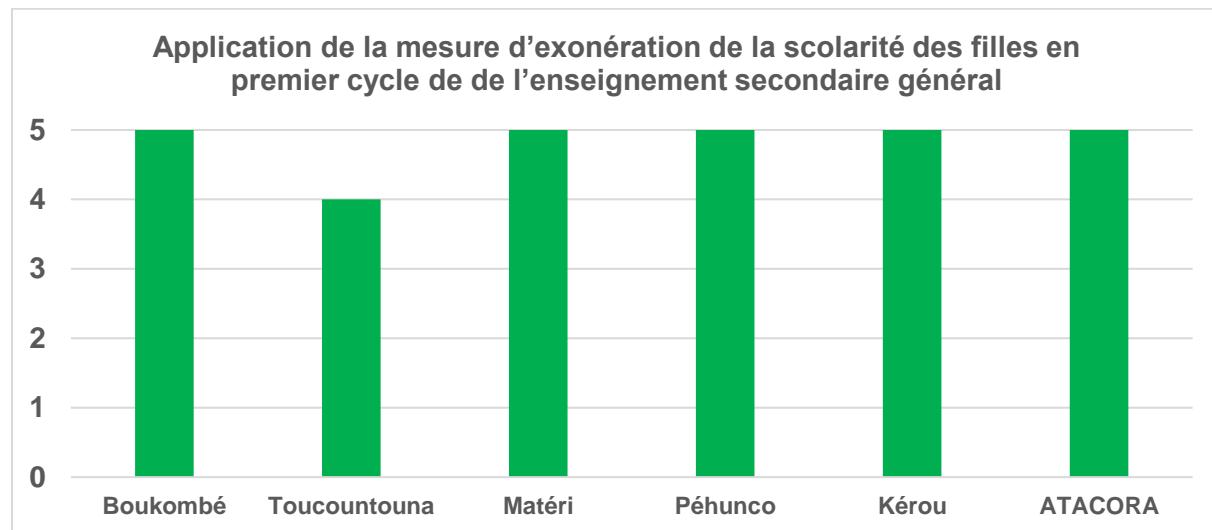
de la spécificité des résultats obtenus pour cet indicateur au cours des différentes évaluations citoyennes dans tous les départements, leur présentation se fera en un bloc en mettant l'accent sur les raisons avancées par les bénéficiaires des communes où la mention obtenue pour cet indicateur est « Passable ».

En effet, les bénéficiaires des douze départements ont en grande majorité estimé que la mesure d'exonération de la scolarité des filles au 1er cycle de l'enseignement secondaire général s'applique bien voire très bien. De façon très précise, l'application de la mesure d'exonération de la scolarité des filles au 1er cycle de l'enseignement secondaire général est estimée très bien par les bénéficiaires dans neuf départements sur les douze que compte le Bénin. Comme l'indiquent les **graphiques 116 à 123 et 127**, il s'agit des départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique, du Borgou, des Collines, du Couffo, de la Donga, du Littoral et du Zou.

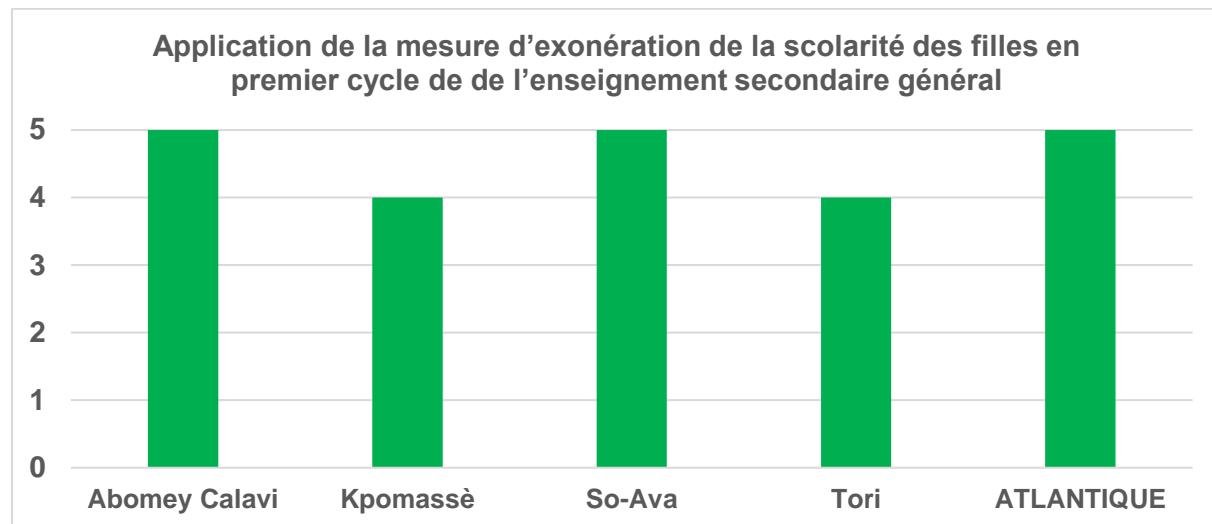
Graphique 116 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département de l'Alibori



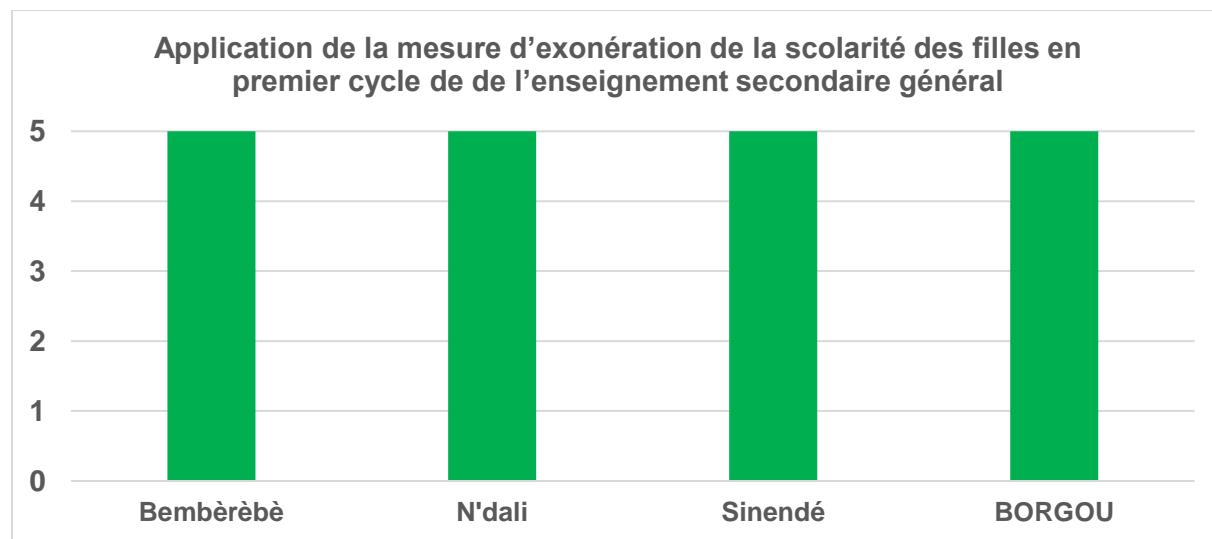
Graphique 117 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département de l'Atacora



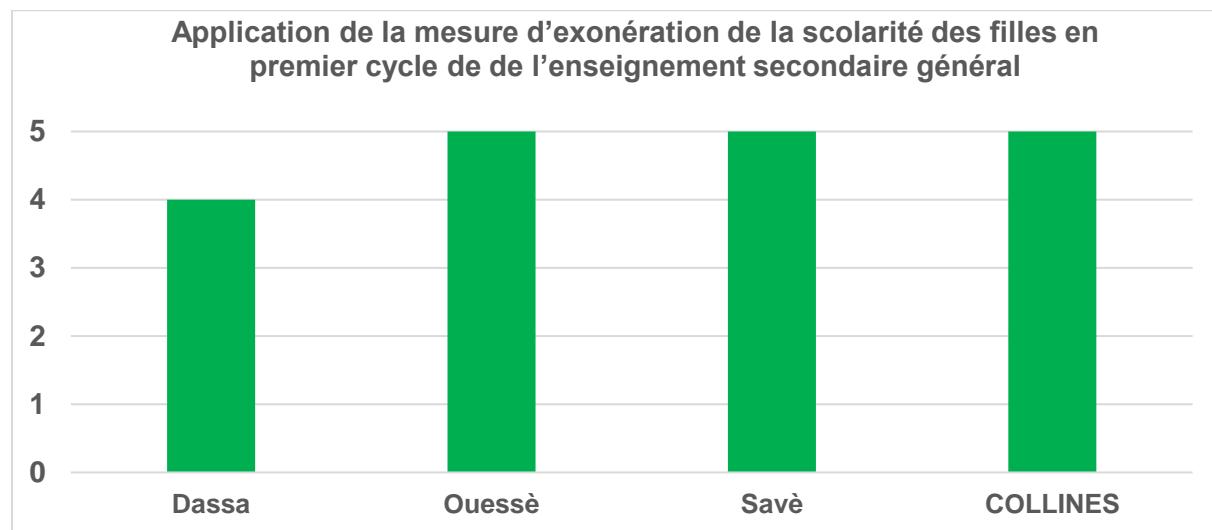
Graphique 118 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département de l'Atlantique



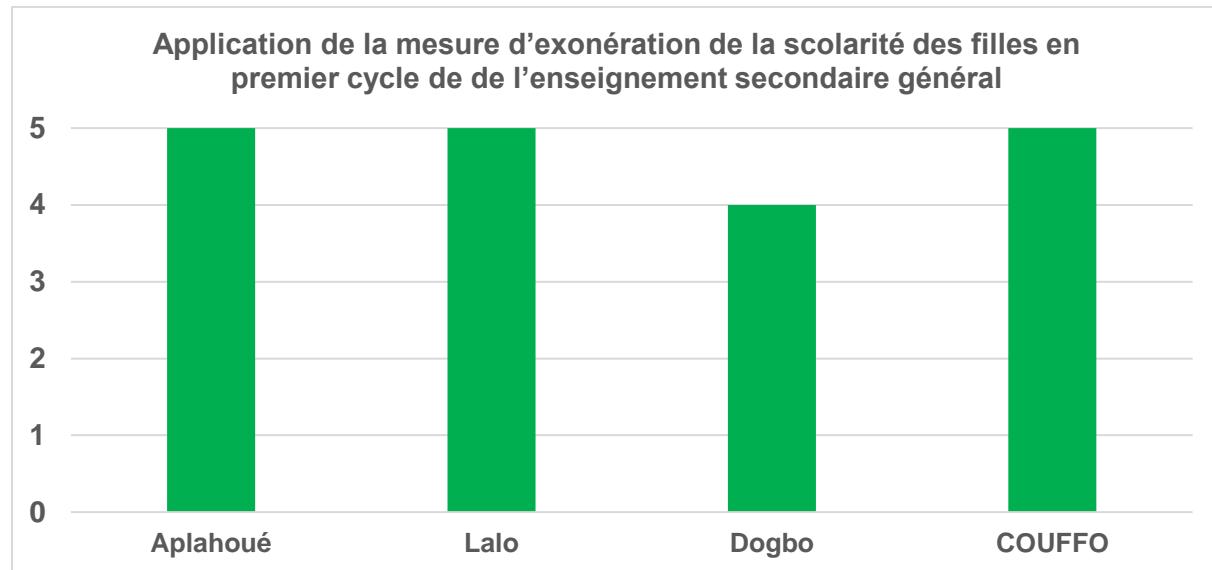
Graphique 119 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Borgou



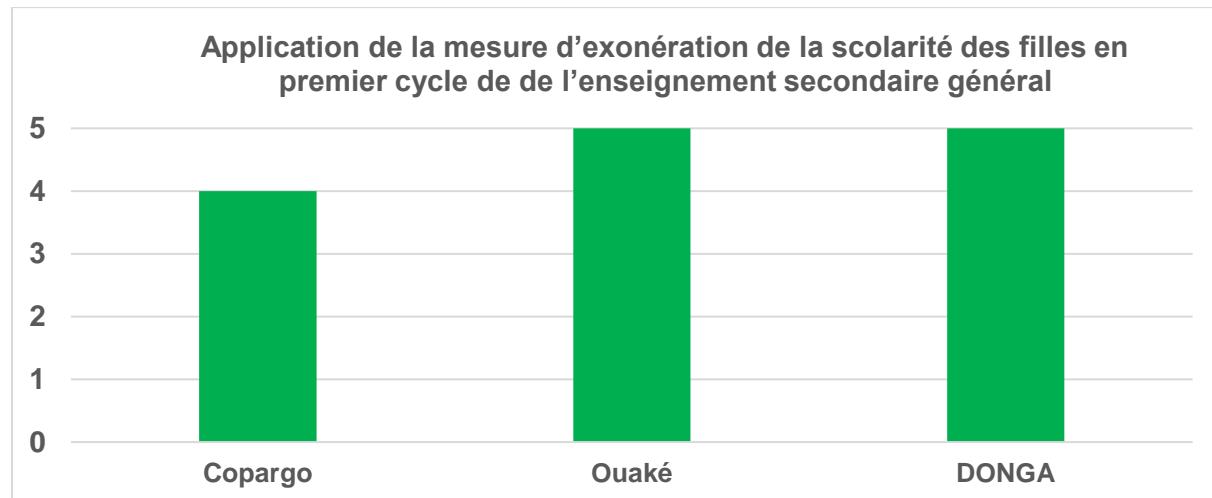
Graphique 120 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département des Collines



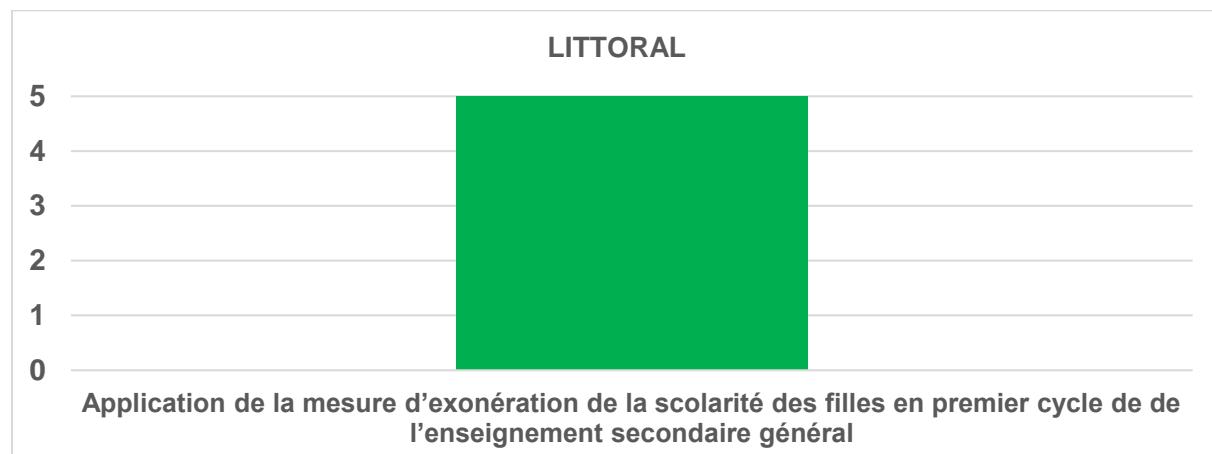
Graphique 121 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Couffo



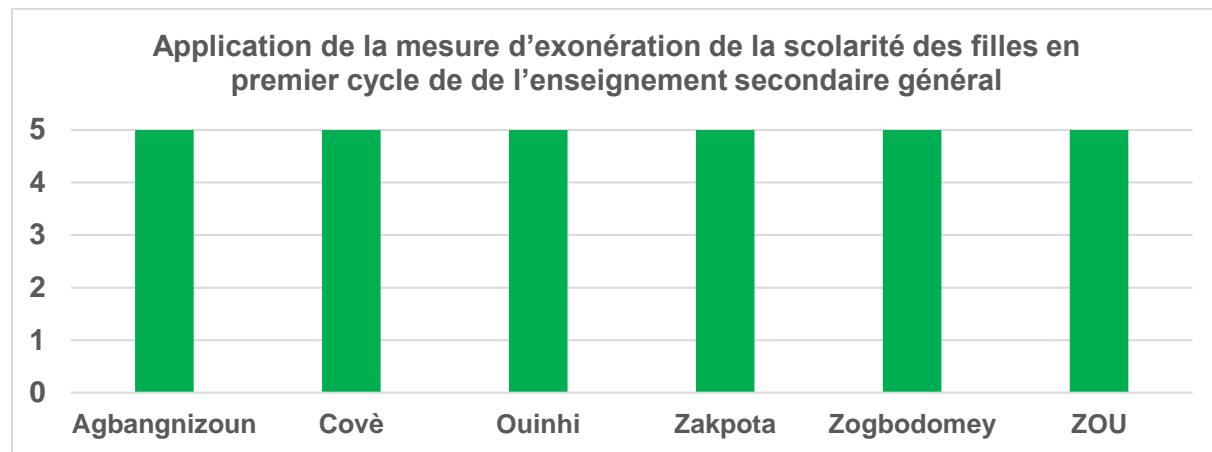
Graphique 122 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département de la Donga



Graphique 123 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Littoral

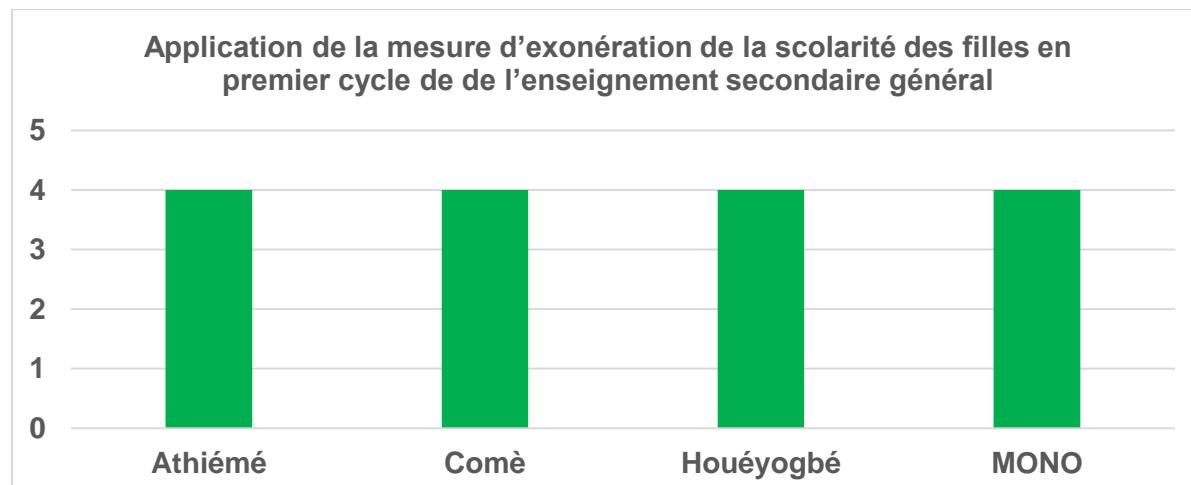


Graphique 127 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Zou

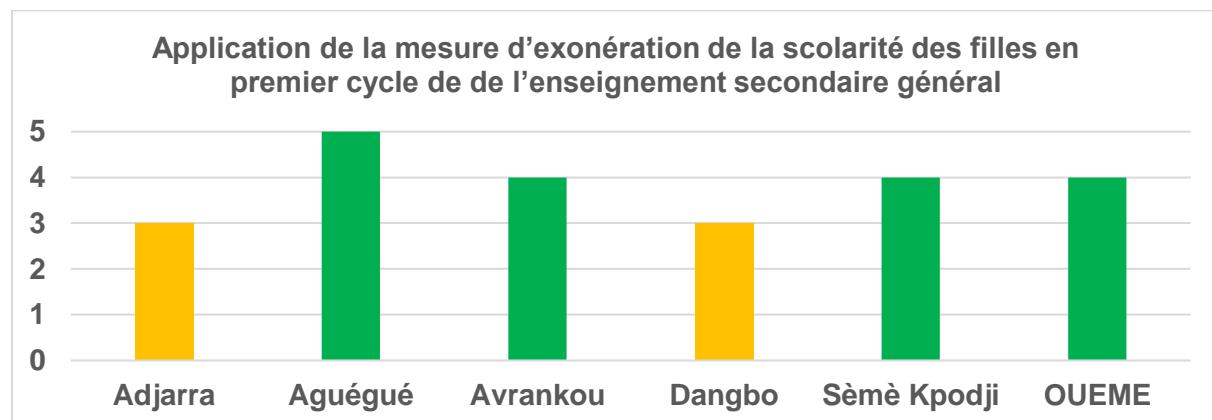


Par conséquent, les départements dans lesquels les bénéficiaires jugent dans leur grande majorité que l'application de la mesure d'exonération de la scolarité des filles au 1er cycle de l'enseignement secondaire général est simplement bien sont ceux du Mono, de l'Ouémé et du Plateau comme l'indiquent les graphiques N° 124, 125 et 126.

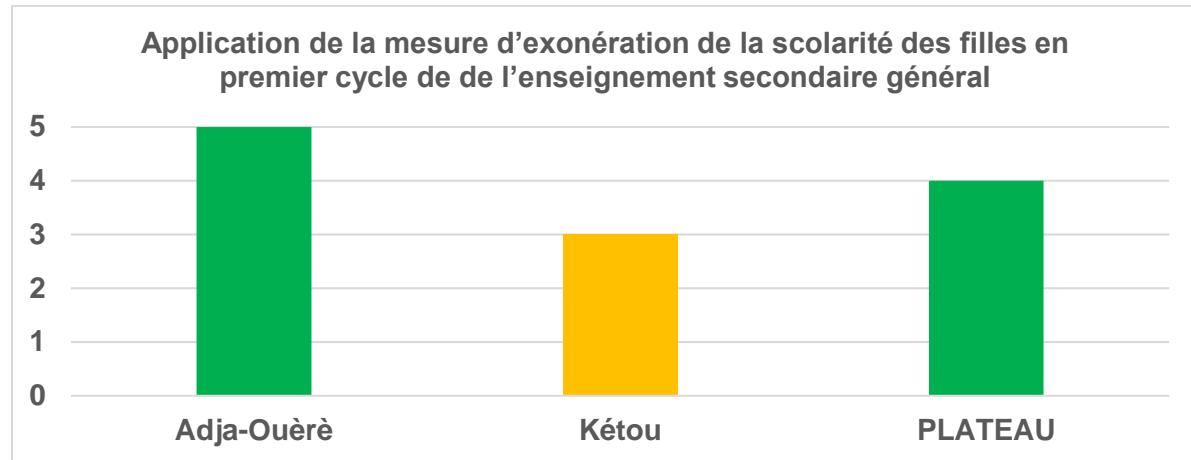
Graphique 124 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Mono



Graphique 125 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département de l'Ouémé



Graphique 126 : Appréciation de l'indicateur 8 dans le département du Plateau

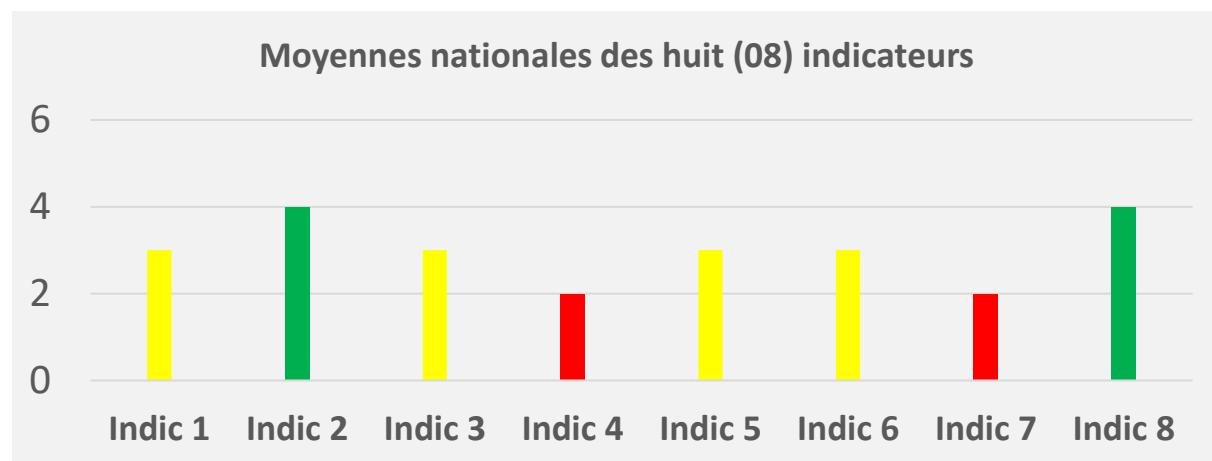


Toutefois, il importe de signaler que les bénéficiaires des communes d'Adjarra, de Dangbo et de Kétou ont en grande partie trouvé que l'application de la mesure d'exonération de la scolarité des filles au 1er cycle de l'enseignement secondaire général est passable parce qu'ils auraient souhaité que la mesure s'étende aux jeunes garçons.

Conclusion et recommandations

Les principaux résultats des évaluations citoyennes sur le plan national sont traduits par le [graphique 128](#) et commentés dans le tableau qui accompagne ledit graphique.

Graphique 95 : Appréciation nationale des huit indicateurs



A l'issue des évaluations citoyennes dans les 39 communes parcourues, il ressort qu'à l'exception des indicateurs relatifs à la « Prestation des enseignants » et « l'application de la mesure d'exonération de la scolarité des filles au 1er cycle de l'enseignement secondaire général » pour lesquels la majorité des bénéficiaires des 39 communes ont une bonne appréciation, les autres sont crédités d'appréciations passables voire mauvais. Ainsi, à propos des indicateurs relatifs à l'« Effectif des enseignants dans l'école », à la « Réaction des responsables par rapport à la demande », à la « Disponibilité des mobiliers » et à la

« Disponibilité des salles de classes (quantité, état, rampe) », l'appréciation de la majorité des bénéficiaires est passable. Enfin pour les indicateurs concernant la « Disponibilité des manuels d'apprentissage » et la « Disponibilité d'infrastructures handi-sexo-spécifiques », l'appréciation faite par la majorité des bénéficiaires des 39 communes est mauvaise.

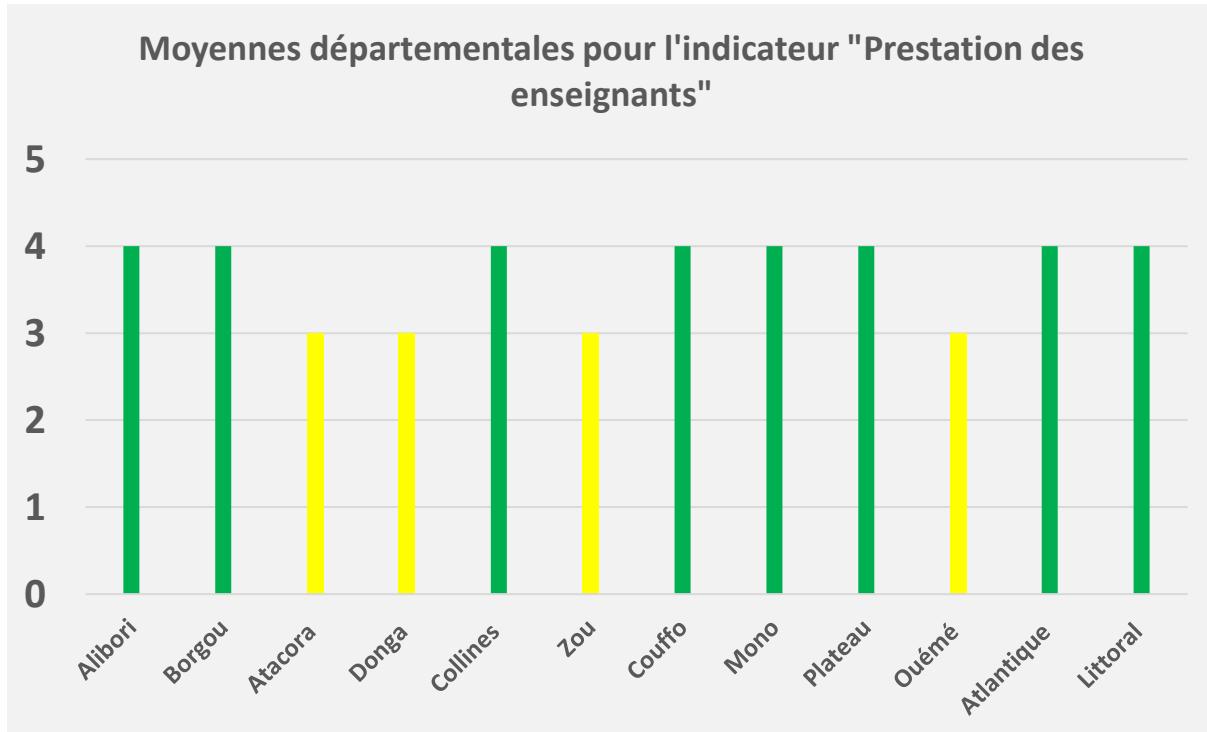
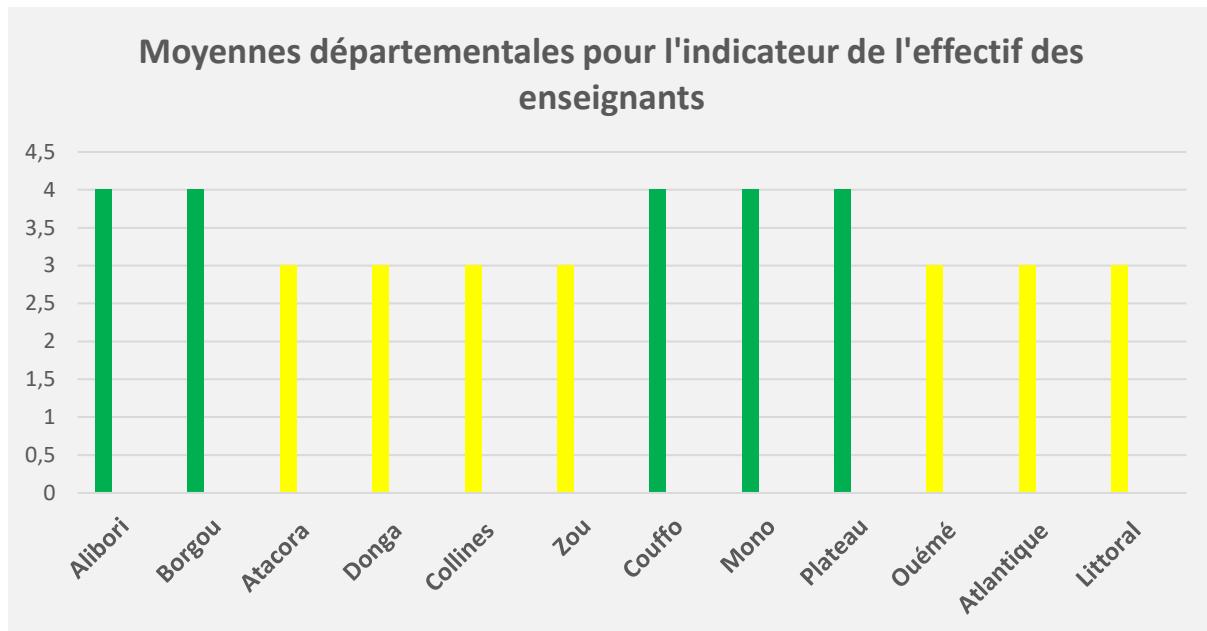
Les principaux commentaires faits par les bénéficiaires sur chaque indicateur sont compilés dans le tableau ci-dessous :

Thématiques	indicateurs	Constats généraux
Recrutement, déploiement et formation des enseignants des écoles maternelles et primaires publiques	Effectif des enseignants dans l'école	Il continue d'avoir des salles de classe sans enseignants. Ils sont en nombre insuffisant.
	Prestation des enseignants	La grande proportion des enseignants ont un comportement social correct dans les écoles
	Réaction des responsables par rapport à la demande	Les demandes d'enseignants formulées ne trouvent pas vite une suite favorable. Des salles de classes restent sans enseignant jusqu'au mois de mars parfois
Infrastructures scolaires et matériels dans les écoles maternelles et primaires publiques	Disponibilité des manuels d'apprentissage	Insuffisance de manuels d'apprentissage dans la plupart des CI et CP. Les apprenants des CE et CM ne disposent pas de manuels
	Disponibilité des mobiliers	Mauvaise répartition des mobiliers au sein des écoles de la commune
	Disponibilité des salles de classes	Insuffisance de salles de classes à certains endroits et gestion irrationnelle des salles de classes disponibles à d'autres endroits, mauvais entretien de salles de classes
	Disponibilité infrastructures handi-sexo spécifiques	Très peu d'établissements disposent d'infrastructures handi-sexo spécifiques
Mécanismes de promotion de l'égalité genre au 1er cycle du secondaire	Application mesure exonération scolarité des filles	Satisfécit pour le Gouvernement et souhaite que la mesure s'étende aux jeunes garçons

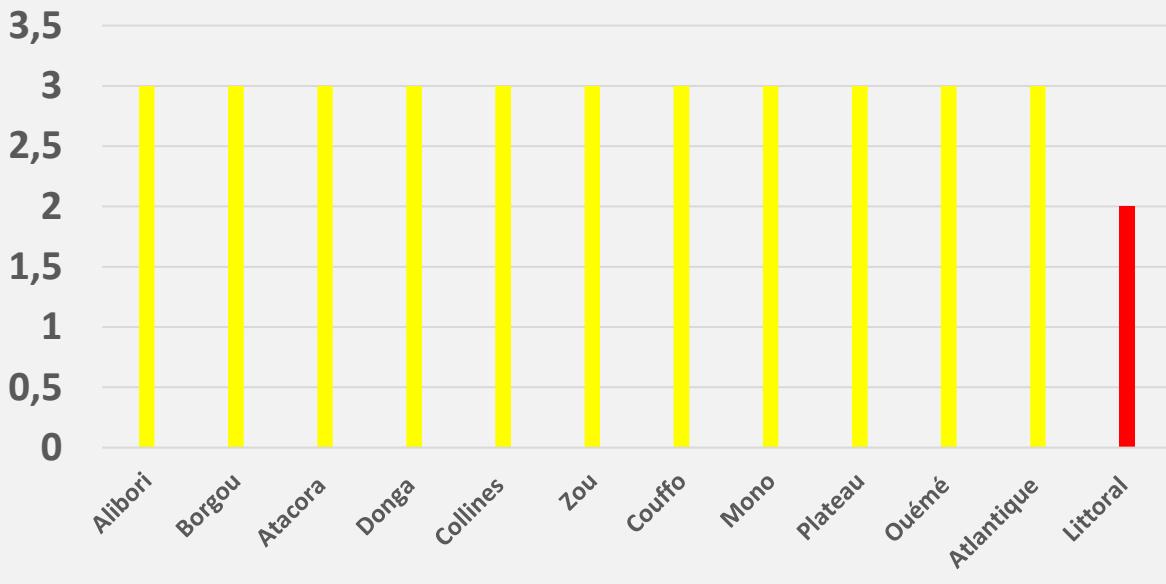
Au nombre des grandes recommandations formulées par les bénéficiaires au cours des évaluations citoyennes, on note :

1. Le recrutement d'enseignants aussi bien dans les enseignements maternel, primaire que secondaire pour régler les problèmes de déficit d'enseignants dans les salles de classes
2. L'envoi à temps des Aspirants au métier d'enseignant ainsi que des enseignants à leur poste
3. La poursuite des efforts de recrutement et de répartition rationnelle d'enseignants formés dans des écoles professionnelles selon les besoins de chaque commune
4. La liberté des porteurs de responsabilités à divers niveaux d'assumer leurs charges sans interférence des autorités
5. La mise à disposition en quantité suffisante et à temps des manuels scolaires pour faciliter l'apprentissage aux enfants
6. La mise à disposition des enseignants et écoles de matériels didactiques indispensables pour une formation de qualité des apprenants
7. L'accélération de la construction et la réparation des salles de classes et autres infrastructures scolaires
8. Le renforcement de la dotation en mobiliers répondant aux normes surtout dans les départements des collines, de l'Alibori et de l'Atacora
9. Inciter les autorités à étendre la mesure d'exonération de la scolarité des filles au 1er cycle de l'enseignement secondaire général aux filles du second cycle ainsi qu'aux garçons.

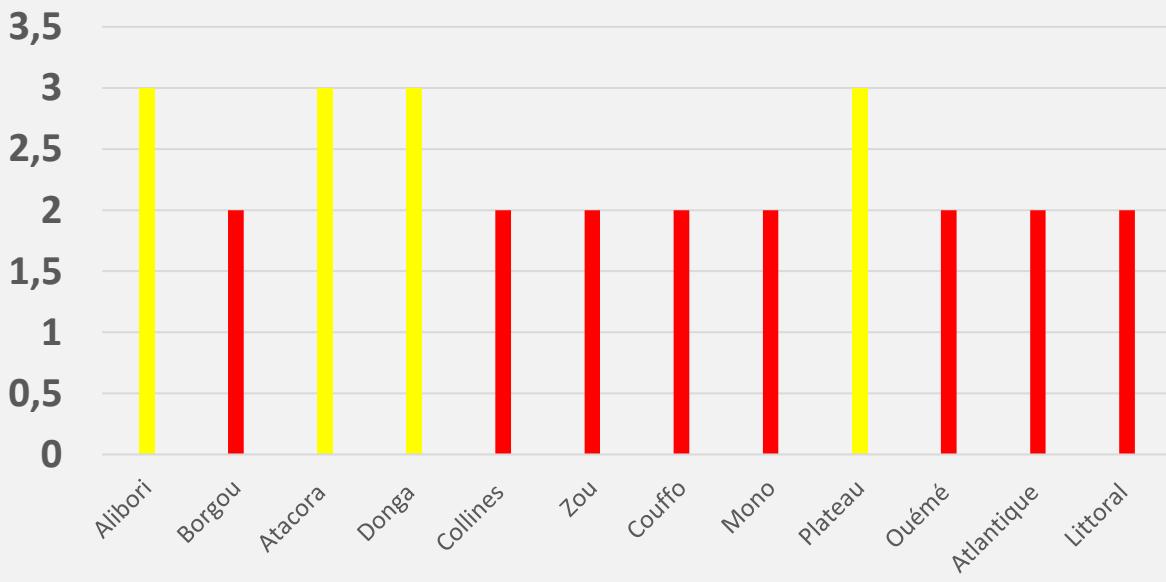
ANNEXES



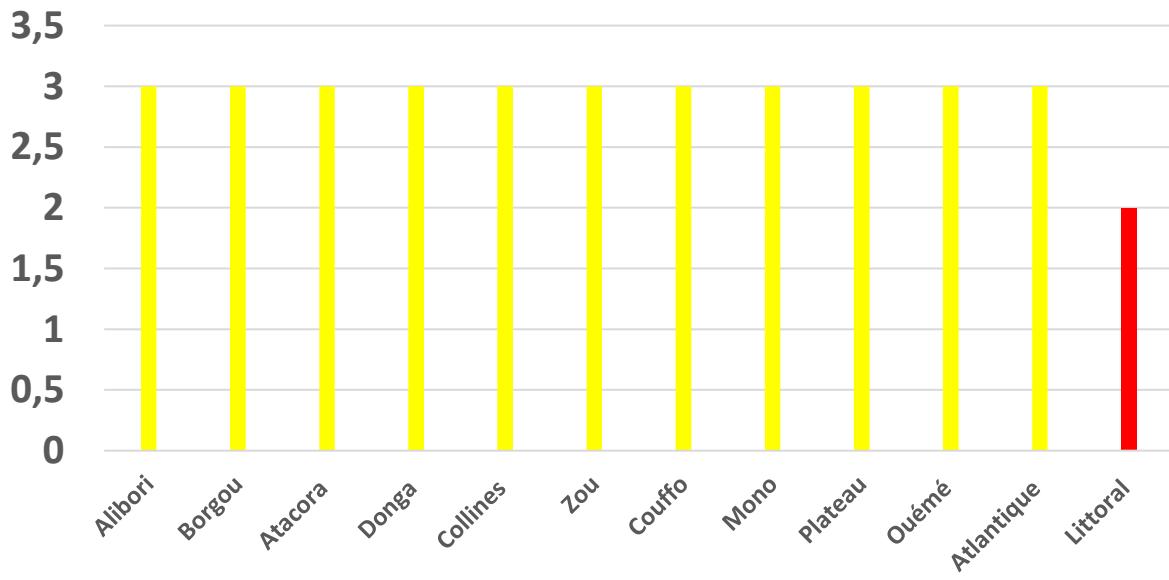
Moyennes départementales pour l'indicateur relatif à la réaction des responsables



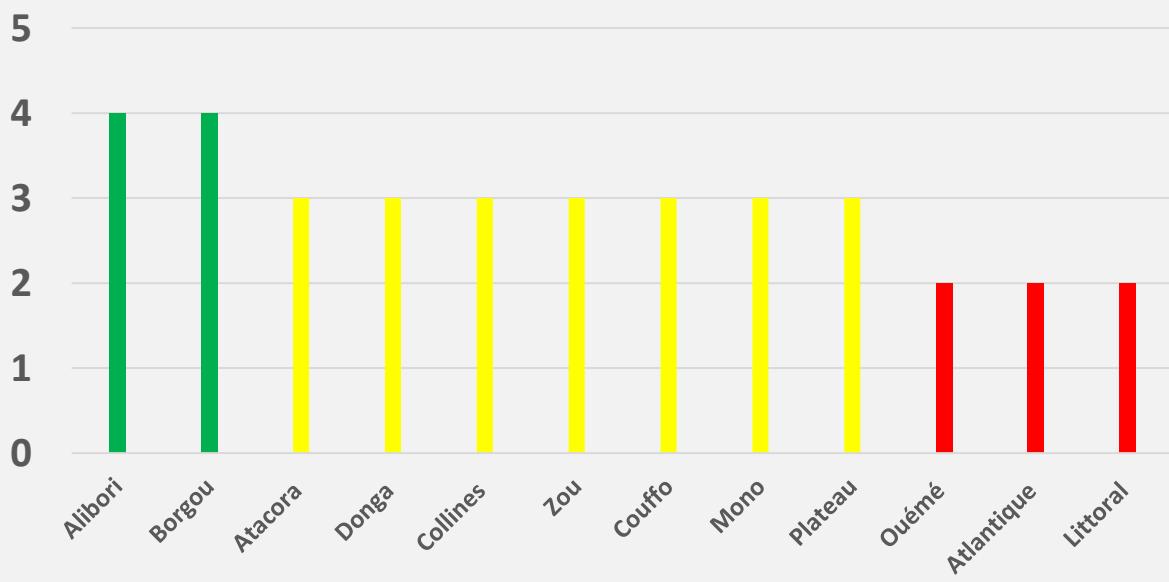
Moyennes départementales pour l'indicateur relatif aux manuels scolaires



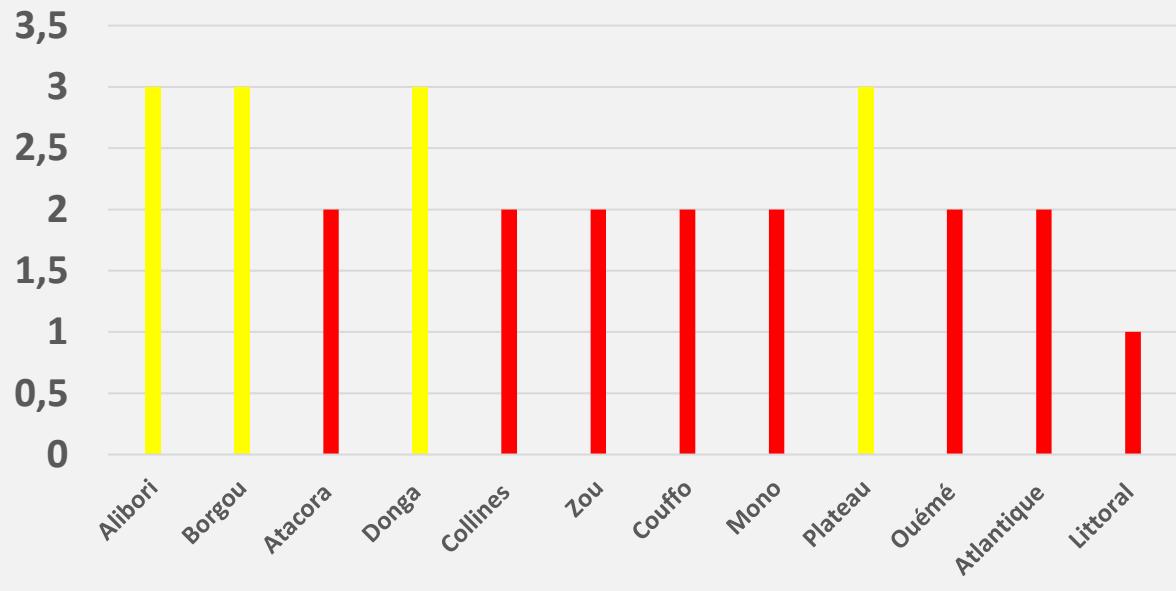
Moyennes départementales pour l'indicateur relatif aux mobiliers



Moyennes départementales pour l'indicateur relatif aux salles de classe



Moyennes départementales pour l'indicateur relatif aux infrastructures handi-sexo spécifiques



Moyennes départementales pour l'indicateur relatif à l'exonération de la scolarité des filles

